REVUE DE LINGUISTIQUE

ET

DE PHILOLOGIE COMPARÉE

TOME XVI

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

GIRARD DE RIALLE

CONSERVATEUR DES ARCHIVES AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ET

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME SEIZIÈME

30466

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1883

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuedelinguisti16pari

HISTOIRE ET GLOSSAIRE

DE DEUX PRÉFIXES

DANS LES PATOIS, LE VIEUX FRANÇAIS ET LE FRANÇAIS.

INTRODUCTION

« L'étymologie est l'explication du vrai sens des mots par leur histoire. »
(M. Egger.)

« Pénétrer dans l'intimité des mots est pénétrer dans un côté de l'histoire. »
(M. Littré.)

I.

L'enfant détruit son jouet pour voir ce qu'il y a au dedans; l'ouvrier démonte son outil pour en connaître le ressort; le philologue décompose les mots pour en trouver les éléments, les intentions, la vie. Le premier titre de la philologie, c'est d'être une attraction, une curiosité, bien plus, un besoin. L'esprit intelligent veut voir clair dans les idées, dans les mots. Avec ce pressentiment de cette loi de l'unité dans la variété, qui est la loi du monde entier, il marche à la recherche de cette unité dans l'immensité du langage humain, dans l'opulence de sa langue maternelle et nationale, dans la richesse de la

langue populaire ou du patois. Cette unité, à l'aide d'un long, mais charmant travail, il la trouve, il la saisit avec bonheur. La foi dans son analyse se développe et grandit avec l'étude, et, pour paraphraser un mot célèbre, si un peu de philologie éloigne de la philologie, beaucoup de philologie y ramène. Cette science positive, que notre temps peut opposer avec gloire à l'interprétation primesautière et fantaisiste de nos pères, s'appuie sur une double base : la permutation des lettres et le sens des mots, en d'autres termes sur la loi du moindre effort pour l'appareil vocal et sur l'idée, à la plus grande satisfaction de l'esprit. Comme les procédés de l'esprit, en fait de langage, ne sont pas au fond, très-nombreux, la multitude des faits peut se ramener à un petit nombre de principes et de radicaux.

Par exemple, c'est un fait universel que le sens en mal donné aux mots par certains préfixes ou certains suffixes, issus du langage primitif, représentent le geste et l'intonation de la haine et du mépris. Ce sont les particules prépositives. Laissant de côté les suffixes, qui sont le plus souvent, non pas des mots, mais des formes générales qu'on appelle paragogiques, comme *paillasse* par rapport à *paille*, et en ne s'attachant qu'aux préfixes, on peut dire qu'ils représentent des mots, d'abord distincts, puis agglutinés, incorporés, fondus dans le radical qu'ils modifient profondément. Tels sont en grec δυς et κακος, en latin *malè*, en français *mau*, en anglais *mock;* tel est un élément presque inaperçu jusqu'ici, qui se rencontre dans un très-grand nombre de mots de la langue française, soit actuelle, soit du moyen âge, soit des patois. Il y a donc assez de faits pour asseoir une théorie. C'est de cet élément que nous voulons essayer l'histoire.

Il serait étrange que cette particule péjorative, d'origine celtique ou celto-germanique, eût persisté en français et se fût éteinte dans l'armoricain et chez une race d'une pertinacité bien reconnue. Mais il n'en est rien. Le *gwal*, dans son sens de faux, de mauvais, d'inférieur, figure encore en tête de plus de vingt composés bretons. Si ce préfixe est si commun dans la langue générale bretonne, on comprend qu'il l'est au moins autant dans les dialectes ou patois appartenant à cette langue. Dans ces composés, ce mot n'est pas agglutiné; c'est un adjectif préfixe, et il se détache comme nos mots français, *faux* et *mauvais*. Mais il s'agglutine et s'incorpore sous les formes *gav*, *gau*, *go*, *gar*, toutes variantes assimilées à *gwal* dans le dictionnaire de la Villemarqué et Legonidec. Il est vrai que si ce dictionnaire prend ce suffixe comme péjoratif, c'est comme représentant *koz*, « vieux »; mais ni pour le sens ni pour la forme, cette opinion ne peut se soutenir. Nous citerons quelques exemples des variantes du péjoratif *gwal*.

En breton *gorrek* signifie « lent »; c'est la contruction de *gao-redek* « mauvaise, fausse course »; *gaokol* est le « collier de cheval », litt. le « faux-col » ou « collier »; *goulerchi* veut dire « tarder », de *lerchi* « suivre », litt. « mal suivre »; *gaopraer* est le mercenaire, c'est-à-dire l'ouvrier inférieur, un mot qui paraît renfermer le latin *operarius*. Nous avons même dans notre langue un mot qui est du pur breton, *godinot* « petit homme »; c'est *gaoden* « faux homme, homme inférieur ». On a traduit le nom local breton *gavrinnis* par « presqu'île », litt. *gwalinnis* « fausse île ». C'est de l'armoricain *goapat* « se moquer », qu'on a tiré le français « gouaper ». (*Histoire*

philosophique du français, p. 134, par Édélestand du Méril). Le normand *gaumine* « mauvaise mine », le provençal *gamigno*, désignant la « mauvis » (litt. mauvais visage), c'est-à-dire aussi la mauvaise mine, sont du pur celtique, étant composés de *gao* (*gwal*) « mauvais » et de « mine », qui est le breton *min*, le kymri *mein*, l'anglais *mien*. Pour ce savant philologue, *gabare* et *galerne* ont probablement une origine celtique, et il cite l'armoricain *gobar* « gabarre », litt. « espèce médiocre » de *bar*, le mot celtique, pour « boîte, berceau », et il rapproche galerne de l'irlandais *gal*. L'anglais *evil*, *ill*, est sorti du saxon *igwal* « mauvais », ce qui fait de *gwal* un vocable celto-germanique, de commune et antique origine. Le *gal* breton est quelquefois placé en suffixe; nous ne citerons qu'un mot, qui est populaire : c'est *cagal* que le P. de Rostrenen définit « crotte d'une personne constipée », litt. « mauvais caca ». On reconnaît ici dans le radical le breton *cachet*, le congénère du latin *cacare*.

Que l'emploi de cet adjectif, comme préfixe, remonte à une époque ancienne, c'est ce qui est établi par sa nature même; mais cette preuve est appuyée par une observation d'un philologue breton, M. Maurier, à propos de l'étymologie assez difficile d'un mot armoricain, *goemon* (voir ce mot), qui est pour nous *gouez-mon* « sauvage engrais ». C'est que dès le XIIIe siècle l'adjectif précédait le substantif, ce qui est le contraire depuis le XVe, et aujourd'hui les adjectifs bretons suivent le substantif. (Voir *Mémoires de l'Académie de Brest*). Pendant que quelques mots celtiques pénétraient dans le français, un grand nombre de vocables latins s'infiltraient dans l'armoricain. On a dit : « Grattez l'anglais, vous trouverez le français»; on en

peut dire autant du breton en général, et en quelque proportion même du basque ou euskuara. Nous avons cité nous-même (*Revue de linguistique*, t. VIII), des mots latins infiltrés dans le breton qui n'ont pas pénétré en français : *cand*, blanc (*candidus*); *car*, ami (*carus*); *cum*, doux (*comis*); *ient*, fils (*gens*); *scoet*, bouclier (*scutum*), etc.

C'est surtout le besoin de parler vite, d'exprimer rapidement les idées, qui fait la sélection, car l'idéal du langage, c'est d'égaler la rapidité de la pensée. L'ellipse et l'apocope règnent partout dans les langues, et surtout dans les dialectes patois où se forme la langue littéraire. « Propre comme un sou neuf » est une excellente expression qui a été réduite à « propre comme un sou ». Du temps de Corneille, on disait « ce qui apprêta beaucoup à rire », c'est-à-dire « disposa »; on dit aujourd'hui « prêter à rire ». Les deux locutions actuelles sont absurdes, mais elles sont comprises; elles sont courtes, et cette brièveté les fait passer. Mais l'essence même des langues, au fond riches de peu de radicaux, c'est l'analogie, la ressemblance vague, générale, superficielle. Presque tous les mots sont des comparaisons : *arista* est la « barbe rude de l'épi de blé »; il y a quelque chose de semblable dans le poisson : ce quelque chose s'appellera l'*arête*. Le mot grec *lichen* veut dire « dartre »; alors une végétation qui se montre sur la pierre ou le bois comme une gale sera un *lichen*. Comme on va du connu à l'inconnu, du général au particulier, le fait naturel et utile est le point de départ : le grain forme « granit »; le cuir forme « cuirasse »; le fer devient « fer à cheval »; le *fels* (pierre) devient « falaise », etc. Le *gwal* « mauvais absolument »

prend le sens de « mauvais relativement », c'est-à-dire de « petit, faux, inférieur ».

C'est la langue populaire, c'est-à-dire la vieille langue, celle qui est la plus voisine des origines et des radicaux, c'est celle-là qui est la source féconde de l'étymologie. Le grand mérite, la vraie originalité du dictionnaire de Littré, c'est d'avoir introduit les patois dans l'histoire des mots, car Richardson et Johnson avaient par des citations fait l'histoire des mots dans la langue, c'est-à-dire jalonné leurs diverses transformations. Le peuple ne crée pas, si ce n'est par l'onomatopée ; mais il dérive et ne se refuse jamais aucun des termes dont il a besoin. Aussi l'immense richesse des langues populaires se ramène à un nombre relativement faible de radicaux. Dès lors s'impose au philologue l'obligation de grouper les mots par familles : il fait alors de la philologie vivante, animée, où le mot est traité comme un organisme, à la manière de l'histoire naturelle.

Mais pour comprendre et interpréter la langue du peuple, il faut vivre avec lui et saisir ses mots sur le vif. Si MM. Hippeau et Littré s'étaient trouvés dans cette situation, ils n'auraient pas donné pour étymologie à « chassie », le premier « fromage des yeux, du latin *caseus* », le second le mot latin *cæcacia* (latin *cæcatio*). Ils eussent été frappés de l'expression réaliste du peuple, qui appelle cela « la chiasse », et qui dit « chiasseux » ce que le français dit « chassieux ». Il n'y a qu'à transposer une lettre.

On ne crée pas de mots : on les dérive, ou l'on imite les bruits et les formes de la nature. Ch. Nodier a consacré un chapitre de sa *Linguistique* à prouver qu'il est impossible à l'homme de créer un mot. Il était de l'avis

de l'empereur Claude, qui disait que, tout souverain du monde qu'il était, il n'avait pas ce pouvoir. Auguste en avait *fait*, mais c'étaient des dérivés. Nous-même, dans un travail inséré dans les *Mémoires des Antiquaires de Normandie*, nous avons essayé d'établir qu'il n'y a pas de terme de pure fantaisie. Nous avons essayé en particulier d'étymologiser le nom de « chefs » et de « coursiers » de la *Chanson* de Roland. Nous pourrions multiplier les exemples.

On s'imagine que l'auteur de la comédie de Pathelin a inventé ce mot, et que Molière a trouvé celui de Tartufe. J'en trouve l'étymologie dans le *Traité d'hygiène* du docteur George : « Les truffes croissent sans rien faire paraître au dehors; aussi les Italiens leur ont donné le nom de *tartuffe* (qui se déguise, qui se cache). » Nous avons entendu prétendre que le terme *Abracadabra* est un mot « en l'air ». Mais cette expression est orientale et religieuse, et on connaît le sens des parties qui la composent. Est-ce que *superlificoquentieux*, lui aussi, ne semble pas tout d'abord comme étant de fantaisie pure? Or, c'est un mot très-fort dans sa longueur, mais bien formé d'éléments latins, de *super*, puis de *mirificus*, enfin d'un suffixe, *mirificentior*, en un mot de *supermirificocentior*, en ajoutant que les Latins prononçaient le *c* comme notre *k*. En outre, *superlifique* a déjà un certain âge, d'après ce titre d'un curieux livre : *Chanson folastre et prologue tant superlifique de comédiens françois*, 1612 ». Beaucoup de mots qui ont une apparence fantaisiste plongent dans l'onomatopée, depuis le *taratantara* d'Ennius jusqu'au *tariatara* de Coquillart, et au *tarare* de Molière, et au *turlututu* du peuple. On ne conçoit pas, pour le mot qui fait l'essence de notre

travail, qu'un philologue comme Littré, étymologisant *colimaçon,* pour le peuple *calimaçon*, ait dit que la première syllabe pourrait bien ne rien signifier. C'est aussi pour n'avoir pas suffisamment interprété le principe d'intussusception que ce même étymologiste s'est trouvé évidemment embarrassé devant « *pleutre, plautre* », qu'il fallait chercher, comme « poltron » et « paillard », dans le radical *palea* « paille », sans craindre l'épigramme sur la recherche de l'aiguille dans une botte de foin.

Beaucoup de jurons populaires se présentent aussi avec un air de spontanéité fantaisiste. Cet élément fort curieux des langues se produit sous l'influence de la crainte religieuse, ou de la colère et de la menace : et revêt souvent la forme de l'euphémisme, *sapristi* et *diantre* pour « sacristi » et « diable », *sac-à-papier* pour « sacre », sont peut-être les spécimens les plus communs. Il en est un qui se rattache au *superlifique* précédent; c'est le terme comique *saperlipopette*, comique en ce qu'il s'annonce comme effrayant et aboutit au gentil, au gracieux. Mais comment a été formé ce juron? N'est-ce pas notre *superlifico* réduit à *superlipo* et terminé en un gracieux diminutif? C'est la même chose que « nom d'un petit bonhomme » pour « nom de Dieu ». La source première de ce genre de mot est dans une manière de menacer les enfants sans les effrayer tout à fait.

En étudiant l'histoire de notre péjoratif celto-germanique, *gwal* en armoricain, *igwall* en saxon (en anglais *evil* et *ill*), nous trouvons en lui la clé qui ouvre un très-grand nombre de mots français. En outre, il a le charme d'une haute antiquité. Il aide à reconstruire la langue celtique, un travail qui se fait aujourd'hui par la

terminologie topographique, par les citations celtiques des auteurs latins, par les vies des saints et par l'étude des idiomes bretons, gallois, gaéliques et irlandais. Notre péjoratif peut bien être le contemporain de ces noms de lieux qui couvrent encore le vieux sol de la Gaule, des *bré*, *dune, puy, cambe, crenne, ambe, tor, condé, ver, avon, ker, more, dour, carn, noe, fère, brive,* etc., tous ces termes graphiques que nous avons essayé d'interpréter et de classer dans nos *Étymologies familiales des noms de lieux de la France*, spécialement de la Manche. Le *gwal* celtique forme aussi une riche famille : ce tronc s'est épanoui en un grand nombre de rameaux dont les principaux, famille secondaire, à leur tour, sont *gal*, *gali*, *gau*, *gar, ger,* etc., comme on le verra dans notre histoire de ce préfixe. Un tronc latin, *malè,* s'est aussi ramifié en familles semblables, telles que celle de *mal*, de *mar*, de *mau*, de *mè*, et même de *mali*.

Une langue ressemble donc à une forêt dont on peut compter les troncs, mais dont les branches sont innombrables. Les familles de mots se forment, comme les arbres, par un développement dû à une force intérieure qui s'appelle la vie, par intussusception. Comme les espèces végétales et animales, elles aussi nous présentent la lutte pour la vie et la sélection. La sélection, c'est le fait de la langue nationale se dégageant de l'immense vocabulaire des patois. La lutte pour l'existence est attestée par la mort de certains mots et la survivance de mots rivaux, mieux doués pour la vie. Horace avait aperçu cette mortalité et cette survivance; mais il n'expliquait ce double fait que par le *sic voluit usus*. Mais au-dessus de l'usage, qui n'est pas chose aveugle, il y a des raisons qui le diri-

gent et l'expliquent. Si, malgré sa condamnation par un corps savant, le terme *actualité* jouit d'une vie intense, s'il a toutes les qualités d'un terme nécessaire et français, ce n'est pas parce que l'usage l'a adopté; mais l'usage l'a sanctionné parce qu'il a toutes les qualités d'un mot normal.

Les langues savantes sont pauvres avec un grand nombre de racines; les langues populaires sont riches, bien qu'elles n'aient qu'un petit nombre de radicaux. Le peuple fait toujours le mot dont il a besoin, et comme ce mot est presque toujours nécessaire ou utile, il s'impose de lui-même dans la langue nationale. Pour cette espèce de gomme qui découle des yeux, il ne va pas chercher un mot latin qui signifie « fromage », ni un mot allemand qui veut dire « fromage des yeux »; il demande le terme à un radical bien connu, et *chiasse* est fait avec sa forme péjorative et le français adopte, « chassie », à l'aide d'une légère métathèse.

On pourrait aller plus loin encore et prétendre que les sciences, moins la chimie, pourraient trouver presque tous leurs termes dans la langue commune et la langue populaire. La nomenclature botanique, par exemple, n'est, en général, que le terme populaire mis en latin. Ce n'est pas le marin qui aurait pris *hamac* à un idiome indien, quand il avait le *branle*. Ce n'est pas le peuple qui serait allé demander à l'anglais ce terme de course, *steeple-chase*, quand il avait *course au clocher*. On veut aujourd'hui lui imposer *ticket*, un revenant français défiguré; mais dans *billet* il a tout ce qu'il lui faut.

Je voudrais maintenant, en sortant des considérations générales, entrer plus avant dans le cœur de mon sujet.

Depuis le temps où j'exposai ma théorie de *gwal*, le préfixe péjoratif, à la Sorbonne, cette idée a fait quelque progrès. M. Littré, la plus haute autorité philologique de notre temps, celui qui a élevé à l'honneur de notre langue son plus beau monument, referait la partie étymologique, « le seul côté, dit M. Scherer, qui ne satisfasse peut-être pas aux exigences de la science actuelle », et il ne dirait plus aujourd'hui que le préfixe *co* de « colimaçon » (populaire *calimaçon*), ne signifie probablement rien. En effet, le caractère péjoratif que, dans son dictionnaire, il avait soupçonné dans le préfixe *ca*, sans savoir quel mot il représente, il le constate partout dans le supplément. Il reconnaît l'existence d'une particule de dépréciation dans *cal, cali, car, cari;* mais il n'arrive pas à la forme première, génératrice, tout en reconnaissant qu'elle est renfermée dans la forme *gau*. Or, sous cette particule, il veut bien mettre mon nom et me faire un honneur de découverte que je ne puis accepter que dans une certaine mesure.

« *Gau,* préfixe péjoratif qui, suivant M. Le Héricher, signifie « faux, mauvais », et se rattache au breton *gwal,* lequel est un terme péjoratif. On peut ajouter à l'intéressante communication de M. Le Héricher que *gau* mérite d'être rapproché du préfixe péjoratif *ca* et *cal.* » M. Littré va même, et avec raison, jusqu'à introduire dans cette catégorie *cali* et *gali*. Évidemment, le latin *malè* se transforme en *mau, mé* et *mali* (*malitorne*, par exemple), mais il ne peut se résoudre en *gal, gau, gar* et *gali*. M. Littré cite ensuite les mots de mon patois natal qui m'ont mis sur la voie de mon préfixe et de ma théorie, c'est-à-dire *gau-quêne* ou *gau-chêne*, « l'érable », litt. le « faux-chêne »,

puis *gau-frêne*, l'*obier*, le *viburnum opulus*, litt. le « faux frêne », et enfin *gau-vèche* ou *gau-vesce*, la « vesce sauvage », la *vicia cracca* et *vicia sepium*, litt. la « fausse vesce ». Dans l'Avranchin, ce dernier végétal porte un nom qui paraît bien renfermer notre péjoratif : c'est *gau-set*, où il n'est pas difficile de reconnaître les deux éléments *gau* et *ers* (*ervum*) réunis par une lettre euphonique, pour éviter l'hiatus. Mais M. Littré ne va pas jusqu'à l'origine de ce préfixe et n'a pas connu son origine celtique.

Un philologue distingué, M. Hippeau, a, lui aussi, dans son *Glossaire* du vieux français, présenté le préfixe *ca* avec un sens de dépréciation. Grandgagnage a aussi reconnu cette signification comme inhérente à la particule *gar*. M. Darmesteter l'a aussi constatée. M. Jaubert, qui a abondamment collectionné les mots des patois du centre de la France, n'a aperçu ni le sens général, ni même l'origine de notre préfixe. Cependant il citait dans une note l'interprétation de Du Chevalet sur son étymologie, et dans cette note celui-ci citait, bien avant moi, la racine, l'armoricain *gwal* « mauvais, faux », et moi-même je découvrais cette note deux ans après que j'avais lu ma théorie et présenté mon *gwal* aux séances de la Sorbonne, en 1876.

Il n'y a pas d'homme de pensée et d'études qui n'ait rencontré ce moment désagréable où il découvre tout à coup que ce qui lui avait fait crier l'*eureka* avait déjà un auteur. On est tenté de crier : « au voleur ! » lorsqu'on ne tarde pas à avoir l'air de l'être soi-même. Oui, c'est une mésaventure pour vous, individu ; mais ce n'en est pas une pour l'idée. Elle n'avait qu'un défenseur ; maintenant elle en a deux. On a dit d'ailleurs que le véritable père d'une idée n'est pas celui qui la trouve, mais que c'est celui

qui la prouve ; le premier n'est que le grand-père. Sous le bénéfice de ce point de vue, j'apporte à notre thèse un ensemble considérable de faits, de preuves, de développements qui constituent sa vie et sa force. Le plan de l'auteur est d'abord d'étudier le *gwal* péjoratif dans sa langue première, qui se parle encore sur le sol français, puis de distribuer par autant de chapitres chacune de ses métamorphoses, en s'appuyant sur la permutation comparée des lettres dans trois séries de dialectes, le vieux français, le patois et la langue nationale.

Il faut d'abord montrer le *gwal* accolé à des termes celtiques et offrant dès lors des mots d'antique origine, comme le *godenot* du français, et le *gamigno* provençal, et le *gaumine* normand. Puis ce radical est tellement établi dans les habitudes de la langue française, qu'il se réunit à des mots de toute origine et forme des hybrides. La péjoration et l'hybridité se montrent bien dans les exemples suivants : *gausec* « mal sec » ; *gauplumé* « mal plumé, mal peigné, ébouriffé » ; *gaudiver* (normand) « à moitié ivre » ; *gaucourt* « lourd et trapu » ; *gaupinet* (*malè inguinatus*), et dans les trois mots botaniques normands : *gauchêne* « le faux chêne ou l'érable » ; *gauvesce* et *gauvèche* « la fausse vesce » ; *gaufrêne* « le faux frêne ou la viorne ». Ajoutons *gabuser* « mal user » ; *gamâfrer* « bâfrer » ; *galtouser* « mal touser » ou « mal tondre », etc. Notre glossaire compte plus d'une centaine de mots de cette catégorie.

Notre interprétation introduit un nouvel élément celtique dans la langue française, qui compte un certain nombre de ces éléments. L'influence des idiomes celtiques sur notre langue a été plus considérable qu'on ne l'a

admis jusqu'ici. Pour retrouver ces idiomes, il y a des sources excellentes : les langues celtiques encore existantes, les auteurs latins, Pline spécialement, qui nous ont transmis des termes gaulois; les vies de saints de la Gaule et les termes graphiques de la topographie de la France et des contrées de même origine. Nous avons essayé de marquer cette influence dans un mémoire porté aux réunions de la Sorbonne de cette année (1881) sous ce titre : « Du changement de genre en français des noms latins masculin en *or : dolor, calor, labor, amor,* etc. » Nous trouvons trois causes à cette permutation du genre : une cause phonétique, une cause philosophique, une cause historique. Nous ne parlerons que de cette dernière, de celle qui intéresse la linguistique celtique.

Les Romains, disions-nous, apportaient leurs substantifs masculins en *or,* à signification abstraite, chez un peuple dont les synonymes étaient féminins : *Gallia victa victorem cepit,* et les mères tout naturellement les féminisèrent à leurs enfants gallo-latins. Le passage d'un genre à un autre s'imposait donc à double titre; en effet, toutes ces idées revêtaient le genre féminin, comme on peut le voir d'après leurs synonymes armoricains.

Frigor, la froidure = *ienen,* fém.
Candor, la blancheur = *gwender,* fém.
Rubor, la rougeur = *ruzder*, fém.
Calor, la chaleur = *tomder,* fém.
Dulcor, la douceur = *kunvelez*, fém.
Color, la couleur = *livadurez*, fém.
Grandor, la grandeur = *brazder,* fém.
Pavor, la peur = *aoun*, fém.
Dolor, la douleur = *anken*, fém.
Amor, l'amour = *karantez,* fém.

Clamor, la clameur = *galvaden*, fém.
Valor, la valeur (prix) = *talvadeguez*, fém., etc.

Si ces noms sont restés masculins en italien et en espagnol, ils sont devenus masculins en provençal, qui est aussi du latin greffé sur du celtique. Les Romains eurent-ils de la peine à subir ce changement de genre? Non, car ils y étaient préparés par tout un vaste vocabulaire d'expressions abstraites. En effet, la catégorie en *or* forme une exception dans l'ensemble de la langue latine, où la généralité des termes abstraits est du féminin. Comparez en effet la classe si nombreuse en *us*, *utis*, comme *juventus;* celle en *ia*, comme *pigritia ;* celle en *as*, *atis*, comme *paupertas ;* celle en *entia*, comme *prudentia*, et d'autres encore. La grande majorité des idées abstraites reposait donc au fond de l'esprit latin dans le moule de la féminalité : c'était la base, la forme, l'habitude, et tous les autres noms abstraits devaient à la longue venir se fondre dans ce vaste creuset. L'invasion germanique au Ve siècle vint confirmer cette disposition à féminiser les noms en *or*, puisque, d'après la loi générale, les synonymes allemands sont aussi féminins. Nous citerons : *warme*, chaleur; *kalte*, froidure; *weisse*, blancheur; *rothe*, rougeur; *dichte*, épaisseur; *liebe*, amour; *arbeit*, labeur; *errhe* et *warde* honneur; *furchte*, peur, etc.

Et l'emploi du *s* ou son absence dans les sujets et régimes du vieux français vient-il uniquement du latin? Non, car la déclinaison celtique était en *os* au nominatif singulier et en *on* à l'accusatif; elle était en *oi* au nominatif pluriel et en *us* à l'accusatif. Il y a eu là au moins une curieuse rencontre, sans doute la rencontre de deux

langues longtemps séparées, mais sœurs par l'origine, comme le grec l'était pour le latin. Cependant la déclinaison celtique peut réclamer la plus grande part d'influence, puisqu'elle précédait le latin sur le sol gaulois et qu'elle fut enseignée par les Gauloises, puisque les Romains n'avaient pas amené de femmes. Ce qui prouve encore la prédominance du celtique en ce cas, c'est que le vieux français disait la *veie* « la voie » et les *veies*. Où donc aurait-il pris cette forme plurielle, puisque la première déclinaison latine n'a pas de *s* au nominatif? Ce ne pouvait être que dans la première déclinaison gauloise, où le nominatif pluriel est en *as*. Ne peut-on pas voir aussi l'accusatif gaulois en *on* dans les pronoms français « mon, ton, son »? Du moins *meon* est dans un des plus anciens textes que nous connaissions, dans le *Serment de Strasbourg*.

La grammaire persiste; le glossaire change. Ce qui arrivera à l'anglais, qui est resté saxon par la grammaire, et qui est français par le glossaire, se produisit au contact du gaulois et du latin. Aussi l'armoricain est il en grande partie du latin déguisé, par communauté d'origine peut-être, mais aussi par emprunt, car plusieurs mots sont germaniques. On peut en juger par ces mots pris au hasard : *bag* « bateau », le français « barge »; *breach* « bras », le vieux français *brach; koant* « joli », le latin, *comptus*, le français « coint »; *daouzek* « douze »; *broust* « hallier », le vieux français *brousse*, d'où le français « broussaille »; *kofr* « le ventre », en normand « le coffre » et « la *coffraille* »; *skoul* « milan », le vieux français *escoufle*; *paotr* « valet », le français « pâtre »; *strive* « querelle », le normand *estriver* « quereller », l'anglais

strife; laere « voleur », le vieux français *lerre* « larron »; *rech* « triste, chagrin », le vieux français *rechin,* le français « réchigné »; *kaor* « chou », le vieux français *col,* « du latin » *caulis; faoen* « hêtre », le français populaire *fao* « fou », du latin *fagus; coulm* « pigeon », le vieux français *coulon, coulombe; lez* « hanche », le vieux français *lez* « côté », du latin *latus; gavre* « chèvre », le vieux français *capre,* et ce mot universel *sac'h* « sac »; *gwalen* « verge », le français « gaule », du latin *caulis; saoz,* anglais, le vieux français *saon*; le saxon *kraouen* « noix », le français « gravois », comme on dit le caillou de certains fruits, etc.

Il y a là des mots d'origine commune sans doute; par exemple il serait difficile de décider si le mot français *aube* « blanc » vient d'*albus* ou de *alb,* que Servius (*Ad Æneid.*, IV) cite comme celtique. Il a disparu de l'armoricain, et il est en train de disparaître en français; mais le *gwenn* « blanc » et *kann* du breton est le frère ou le fils du latin *canus.* Le breton a conservé des mots latins plus fidèlement que le français, et les étymologistes y trouveraient de bonnes origines. Ainsi il y a un mot breton qui peut nous mettre sur la voie d'une étymologie difficile, celle du français « omelette », que le peuple prononce *aumelette,* forme significative, comme la plupart des formes populaires. M. Littré la résout par le latin *animella,* diminutif d'*anima,* ce qui est peu probable dès le premier abord. Le breton nous offre *alumen* « omelette », qui est évidemment le latin *albumen* « blanc d'œuf », qui mène d'emblée à *aumen* et au diminutif *aumenette.* Du reste, si l'on préférait la voie latine, on arriverait au même résultat : *albumen,* en vieux français *albun* et *aubun,* diminutif

aubunette. Or, *b* se change bien en *m*, témoin « corme » de *sorbus*, « samedi » de *sabbathi dies*.

Dans ces échanges entre les langues, c'est à la science philologique à discerner l'emprunteur et le créancier. Pour notre péjoratif *gwall*, c'est bien le français qui est l'emprunteur; mais il est le prêteur dans un autre péjoratif, usité dans les langues populaires, spécialement en normand, où *failli* « chétif, méchant, mauvais », est toujours préfixe : *failli-chien* « injure », *failli-gas* « gars chétif ». C'est le vieux français *failli*, resté dans « défaillance »; encore en Normandie « je siis failli » signifie « je suis en défaillance, en état de faiblesse, de maladie ». Il a passé en breton, où, par exemple, *fall-braz* a le même sens.

Si l'on objectait que notre péjoratif celtique *gwal*, préfixé à des termes de famille différente, engendre des hybrides, élément assez rare dans les langues, on pourrait répondre que ces mots habituels, courts, nécessaires, s'agglutinent d'eux-mêmes, par l'effet de l'usage et du besoin. D'ailleurs, cette hybridation se rencontre avec des préfixes latins unis à des mots germaniques. Ainsi le préfixe péjoratif *malè*, qui subit les mêmes changements à peu près que *gwal*, s'unit fréquemment à des termes étrangers. Les exemples en sont nombreux dans le vieux français : *malbaillir* « mal donner »; or, *baillie*, « juridiction du bailli », est d'origine germanique; *malestrousse;* or, « trousse, bagage», est aussi germanique; *malvoisdie*, de *voisdie* « sagesse », offre le saxon *wisdom* ou mieux *wise-dom* « état du sage »; *malgari* « infidèle, mécréant », litt. « mal sauvé, damné »; or, *garir* n'est nullement latin; *maudéhait* « déplaisir »; or, *haire* ou *haiter* « plaire », ne l'est pas non plus; c'est du haut allemand; *méhaigner* ou *mal-haigner*

« maltraiter », de l'allemand *haing ; maubec* « mauvaise langue »; or, Suétone nous apprend que *bec* (*rostrum avium*) est de langue gauloise.

On fait de même de nos jours, et on n'hésite pas à dire *dérailler*, qui cependant est composé d'un préfixe latin et de *rail*, mot anglais. Ainsi l'anglais, prenant le *mis* dépréciateur, qui est le *més* français, du latin *minus* (vieux français *meins*), le prépose à des termes saxons : *misgive*, par exemple, « inspirer du soupçon », et à une foule d'autres. Du reste, le mot le plus usité en Angleterre, *gentleman*, est un hybride.

C'est par une citation de celui qui fut mon maître et mon ami, Edelestand du Méril, que je clorai ces développements sur un vocable celtique et sur l'influence du gaulois dans notre langue, en l'empruntant à son *Essai philosophique sur l'histoire de la langue française :* « L'étude de nos patois fournit de curieux renseignements sur l'influence celtique.... Ils ont conservé un bien plus grand nombre de racines celtiques que la langue élégante, et on reconnaît leur existence en armoricain et dans les patois assez éloignés les uns des autres pour n'avoir pu se les communiquer. »

II.

Il est un autre préfixe qui n'a pas encore été résolu. Littré, que nous prenons pour la plus haute expression de la philologie française, et qui a produit sa plus grande œuvre, reconnaît à *ba...*, à *bé...*, *bar..*, *bes..*, *bis* un sens de dépréciation. A l'article *Bis,* il essaie de pénétrer dans

la racine de ce préfixe; il rejette, avec toute raison, l'allemand *mis*, qui se trouve, dit-il, dans « mésestimer »; c'est toutefois le latin *minus*, par le vieux français *meins*.

Ensuite il rencontre le bas-breton *besk* « de travers » (qui est dans le français populaire *biscacoin*); mais il n'est pas non plus content de cette expression.

Enfin il en arrive, à travers une longue dissertation, à accepter le latin *bis*, en s'appuyant sur ce qu'il appelle le sens péjoratif de l'espagnol *bisojo*. Mais d'abord l'espagnol *bisojo* (*bis oculus*), comme le français *bigle*, son exact équivalent, n'est point en soi un péjoratif : il constate un fait, une double vue, et pas autre chose. Ensuite *bis* peut-il, par des transformations normales, expliquer *bar* et *ba?* En d'autres termes, la voyelle *i* s'est-elle jamais transformée en *a?* Littré ne l'aurait pas prétendu, et le philologue qui a le mieux étudié les permutations de nos lettres, Burguy, n'a jamais rencontré une si forte métamorphose. Il faut donc chercher ailleurs la source de ces préfixes.

Deux préfixes péjoratifs se présentent, l'un celtique, l'autre latin, le *gwal* armoricain, dont nous avons exposé le système, mais qui est irréductible en *bar, ba, bès, be*, quoique lui aussi ait des métamorphoses analogues, à peu près en même nombre, c'est-à-dire *gal, gar, ga, ger* pour une série, et *cal, car, ca, cre* pour la seconde.

Le péjoratif latin *malè* ne peut pas davantage être assimilé à *bar, ba, bes, bè*. Toute la question repose ici sur la consonne initiale. Or, jamais le *m* ne s'est changé en *b*. Si la combinaison *ml* et *mr* intercale quelquefois un *b* euphonique, c'est un cas qui n'est nullement le nôtre. Ainsi donc, *gwal* étant rejeté, *malè* étant écarté, il faut chercher ailleurs.

Le latin possède un préfixe qui marque achèvement, augmentation, qui est un vrai superlatif : c'est le mot *per*, dont il est bien inutile de citer des exemples. Il a passé en français dans un nombre considérable de termes sous sa forme d'origine : « perdre, perclus, pernicieux ». Aux premiers jours de notre langue il a encore sa forme latine, comme dans « *per dreit* » du *Serment de 842*. Il ne l'a plus dans le *cantique de saint Eulalie : par soune clemencia* « par sa clémence ». Ensuite il est resté *par*, comme dans « parfaire, parbattre, parachever », et dans tant de mots que l'on peut dire que c'est sa forme française. Jusqu'ici, pas de difficulté.

Mais peut-on admettre que *p* se soit changé en *b*, c'est-à-dire que *par* soit devenu *bar ?* On peut hésiter, quand un philologue comme Littré n'a pas admis cette permutation. Cependant on ne manque pas de faits pour la constater.

Le changement de *p* en *b*, comme le remarque Burguy (*Grammaire de la langue d'oil*, 131), se faisait déjà en latin, *poplicola*, plus tard *publicola*. En français cette substitution est fréquente dans l'intérieur des mots : *apicula* « abeille », *duplus* « double », *cœpula* « ciboule ». On la trouve aussi très-souvent au commencement : « babouche » du persan *papoch ;* « boulanger » de *polentarius*, de *polenta* « farine »; « bride », de l'ancien haut allemand *pritil* (Littré), en anglais *bridle;* « balandre », de l'italien *palandra* (Littré); « brugnon », (pour *brunion*), du latin *prunus* (Littré); « balandran », de l'italien *palandrana* (Littré). La conversion réciproque, c'est-à-dire de *b* en *p*, n'est pas moins fréquente : de l'indien *batatas* vient le français « patate »; de l'arabe *bathec* vient le français « pas-

tèque », selon de Candolle (*Géog. botanique*); de l'arabe *babbagu* vient le français « papegai », par l'espagnol *papagayo*, selon Littré. En breton le *petun* se dit *butun*. Raynouard tire le français « bombance » du latin *pompa*. « Prusse » vient de « Borusse ». L'Allemand change « vin de Bordeaux » en « vin de *porto* ». Si « balourd » se dit en italien *balordo*, il se dit *palordo* en espagnol. On appelle également « *brunelle* » et « *prunelle* » une plante de la famille des labiées. Ce que nous appelons « boudin », les Anglais le nomment *pudding*. Cet échange est d'ailleurs fondé sur la nature commune de *p* et *b*, qui appartiennent à la classe des labiales.

Le passage de *bar* à *ber* n'offre aucune difficulté; c'est la règle, et Littré n'hésite pas à les assimiler : « *ber*, préfixe équivalant à *bar*, dit-il, et ayant un sens péjoratif. » Pour péjoratif nous nous inscrivons en faux.

Il n'est pas moins affirmatif pour assimiler *bar* et *ber* à *bès* et à *bis*; mais cette assertion a besoin de preuves.

Pour l'adoucissement de *r* en *s*, on peut citer le latin, où *dorsum* s'adoucissait en *dossum*, d'où *dorsuarius*, « bête de somme », devenant *dossuarius*. Je citerai encore le patois jersiais, où « mère » se dit *mèse*, « père » *pèse*. Ainsi, selon Burguy, dans le patois picard « la lettre *r* se change souvent en *s* » (*Grammaire de la langue d'oil*, 1,19). Le contraire a lieu quelquefois, par exemple dans « orfraie », du latin *ossifraga*; « Marseille », de *Massilia*; *vaslet* devenant « varlet ». Pour le *r* changé en *s*, c'est, d'après la loi du moindre effort, un principe qui est encore plus réalisé par la lettre *z*; le zézaiement, c'est le moindre effort par excellence; c'est l'indolence de l'appareil vocal.

Quant au changement de *e* en *i*, de *bès* en *bis*, on peut citer *brevis*, qui est devenu « brief », *benè* « bien », *febris* « fièvre », *pedis* « pied », etc. Ce dernier cas est rare; mais un des faits les plus remarquables est l'évolution du latin *pectus*, en normand *pect* et *pet*, en provençal *peit*, et en français *pis* « le sein, la mamelle des animaux ».

En s'intitulant histoire, ce traité de deux préfixes justifie ce titre en exposant les transformations séculaires des mots, leurs évolutions, et par conséquent leur histoire, depuis le radical et le barbarisme primitif jusqu'à la forme actuelle. En effet, comme le dit Ed. du Méril, le premier mot français fut un barbarisme.

Il ne sera pas difficile, avec des dégradations insensibles, naturelles et normales, de classer les vocables français qui se préfixent par *gwal* et ses transformations, en commentant, pour le sens et la forme, une classe considérable de mots tirés du français, du vieux français et des patois. La plupart ont échappé à l'interprétation du plus savant et du plus pénétrant des philologues de notre pays, et tous à l'analyse non moins fine de Scheler.

GLOSSAIRE

CHAPITRE PREMIER

Gwal *pur.*

Nous ne connaissons que deux ou trois mots qui semblent renfermer le *gwal* à l'état de pureté : c'est le péjoratif *gouailler,* avec la variante *goualeur* et le terme *goualette.*

Gouailler et mieux goualer, puisque la langue populaire emploie *goualeur* et *goualeuse,* chanteur et chanteuse des rues : Rossini fut *goualeur* à Bologne; Rachel fut *goualeuse* à Paris. Ces mots renferment un sens dépréciateur, le premier celui de railler grossièrement, et le second celui de chanter faux, criailler, brailler, et paraissent être la forme française du *gwal* armoricain. Pour nous, ce ne sont donc pas des onomatopées : c'est crier *gwal,* mauvais, faux, comme « chanter pouille » c'est crier *pouilleux !* Littré déclare gouailler « d'origine inconnue », mais il ne mentionne pas *goualeur* et *goualeuse,* formes qui supposent *goualer.*

Goualette, terme d'origine bretonne, comme goëland. Il désigne la mouette tachetée, c'est-à-dire la fausse mouette, par rapport à l'espèce commune qui est blanche. Littré rapproche avec raison *goualette* de goëland, dont l'étymologie n'est pas sûre encore et qui, comme *goëmon* (v. ce mot), a bien l'air d'être préfixé par *go* ou *gau,* qui est l'équivalent de *gwal.*

Faim-galle en norm., d'où le fr. fringale, est un mot dans lequel Littré reconnaît notre préfixe : « L'étymologie la plus probable est faim et le bas-breton *gwal,* mauvais; de la sorte *faim-valle* répond à *male faim.* » En effet, les variantes sont *faim-valle,* et *faim-calle* et *fringale,* où les finales sont des formes de *gwal.*

GARWAL, loup-garou, en v. f., du moins dans les lais de Marie de France. Littré le tire de *were-wolf*, homme-loup, par *gerulphus*. Que ce dernier (*garoulf*) ait donné *garou* et *varou*, il n'y a rien là que d'ordinaire; mais *garwal* n'en peut sortir, et malgré les vers de Marie de France, qui a pu appeler normand un mot breton qui pouvait exister à la limite normande :

Bisclaveret ad nun en bretun,
Garwal l'apelent li normant,

malgré ces vers (et *bisclaveret* n'est plus breton, ni *garwal* normand), nous croyons à une autre origine, celle par *garwal*, faux homme, homme déguisé en bête. Quant à *gar* (d'origine inconnue à Littré), qui désigne le mâle et qui est resté dans le fr. et le patois *gars*, *garce*, *garçon*, *garcette* et *garcaille*, et dans le fr. *jars*, le mâle de l'oie; il appartient à une famille presque universelle, au *fear* celt., homme, au *vir* latin, au *ber* germanique, au gothique *vair*, à l'irl. *vair*, au gaulois *ver* resté dans Vercingétorix, et dans le titre de dignité *vergobret*.

HALMÈCHIER : *gal* n'a-t-il pas pu devenir *hal* et être le préfixe péjoratif du mot norm. *halmèchier*, quereller, gronder, litt. malmâchier, déchirer salement.

CHAPITRE II

Transformation de GWAL *en* GAL.

GALAFRE, gourmand, composé de *gal* et d'une finale assez commune, onomatopée d'un manger sale et bruyant : GALIFRE (v. ce mot) en est une variante. Cf. le *Lifre-lofre*, sobriquet des Allemands. Cf. aussi *mafrer*, qui entre dans *galimafrée* et dans *galofre* (*Dict.* de Lacombe), rosse, méchant cheval.

GALANGA, un des noms d'un horrible poisson, la baudroie; c'est, avec le péjoratif en plus, le nom d'un autre horrible poisson, la squatine ou *ange* de mer.

GALANGA (*Nouveau Dict. d'hist. nat.*), nom de plusieurs laîches ou carex : c'est le péjoratif *gal* et le nom pop. de ces plantes, *languas*.

GALAPENTIN, v. fr., espèce d'épée, mot soupçonné péjoratif et renfermant *gal* et un radical qui est peut-être *appendu*, litt. mal pendu, où l'on entrevoit le v. fr. *penteis*, pendu.

GALAVART (*Dict.* de Lacombe), un vaurien, un glouton, celui qui *avale* grossièrement.

GALBOCHE (jouer à la), en Basse-Norm. jouer au bouchon, litt. à la gale-bochue (bossue), avec un bouchon en bois renflé au milieu. Cf. le nom pop. *rigalboche* ou *rigolboche*, qui semble vouloir dire *rigolbocheur*, le joyeux (de *rigoler*, s'ébattre, s'amuser) joueur à la *galboche*. La variante est « *quilleboche* », litt. quille bossue. La forme *galboche* s'est contractée en *galoche :* en norm., jouer à la galoche, c'est jouer au bouchon.

GALBRUN, v. fr. souvent cité dans le *Livre des Métiers* d'Estienne Boileau, et interprété en « drap grossier » par son éditeur, Depping, litt. le mauvais drap brun.

GALBURGE, v. fr., tumulte, composé de *gal* et du mot norm. *burguier*, heurter rudement; on dit en norm. d'une femme facile : « burgue-mé, j'tomberai. » De là le fr. grabuge, par la variante du v. fr. *garbuge*. Littré a cherché à ces mots, à la suite de Scheler, une double origine allemande.

GALE (faim), en norm. la boulimie, c'est-à-dire la fausse, la mauvaise faim, seul exemple où *gal* soit employé comme suffixe, comme *gwal* l'est dans *garwal*. Littré admet cette étymologie. Cf. le *cagal* de l'Introduction.

GALEGA, en esp. *gallega*, plante légumineuse, le *galega officinalis*, dont les noms pop. sont *rue de chèvre, faux-indigo, indigo bâtard*, avec un caractère péjoratif évident. Quant au radical *lega*, ce pourrait être le *lago* de Pline qui désigne la petite scammonée.

GALFRETIER et GALEFRETIER, évidemment péjoratif; c'est le misérable, le gueux vagabond : « un tas de galefretiers qu'on voit par les rues », lit-on dans la *Harangue* en patois des gens de Sarcelles (1732). Littré explique ce mot par *calfat*, sens trop restreint pour une idée aussi générale; un terme maritime ne se serait pas répandu partout. En outre, il est évident que *calfat* ne ressemble que très-

peu à *galefrétier* et ne rend nullement compte de ce *frétier*, qui est la partie importante et qui n'est plus représenté dans notre langue que par *fretiller*, onomatopée du frisson. Le v. fr. avait *friller*, frissonner, mort aujourd'hui, n'ayant laissé pour fils et héritier que frileux. Ainsi donc le *frétier* ou le *galfrétier* est le misérable, le mauvais gueux, frissonnant de faim et de froid.

GALERNE, vent de nord-ouest, vent froid et humide, orageux, donc vilain vent d'orage, mot composé de *gal*, mauvais, et du bas-bret. *arneu*, temps d'orage, en breton *gwalarn* où *gwal* est dans sa forme originelle. En tirant galerne du celt. *ýal*, Littré ne rend pas compte de *erne*, le mot final.

GALGAL, amas de pierres (funèbres), litt. faux-caillou, ou rocher artificiel; *gal*, en gaélique, caillou.

GALGALE, mauvais mastic, litt. mauvaise chaux, du l. *calx*, *calcis*, en it. *calce*, en esp. et port. *cal*. La forme *cal* existe dans le composé *calfreter*, le v. fr., d'où le fr. *calfeutrer*; composé de *calx*, chaux, et de *feltrum*, feutre, mélanger le feutre et la chaux: calfater est le même mot abrégé.

GALHAUBAN: Littré n'a pour ce mot que l'étymologie d'un médiocre philologue, Jal, qui le compose de hauban et de *garlande*, v. fr., guirlande. Que devient *lande*? Ils ne le disent pas, et l'explication du sens garlande-hauban est par Jal excessivement embrouillée. (V. Littré, *Dict.*, à galhauban). Mais qu'est-ce donc qu'un galhauban? c'est un faux hauban, témoin sa définition même: « longues cordes qui soutiennent les mâts de hune et de perroquet. » Ce sont donc les petits haubans, les faux haubans, par rapport aux gros, aux vrais haubans qui soutiennent les gros mâts.

GALHÈ (*Dict.* de Lacombe), un goinfre, un pendard, prob. pour *gal-hère*, pauvre hère : or *hère* même seul est un terme de mépris: « cancres, hères et pauvres diables », a dit Lafontaine, et ce mot était usité dès le XVe siècle. « Tu ne ressembles point au nez de quelque hère qui ne boit que de l'eau »; dit Olivier Basselin, s'adressant à son nez bourgeonné.

GALHOPÈ (*Dict.* de Lacombe), un saligaud, un mauvais sujet, terme

évidemment dépréciateur. Il reste à déterminer *hopé* : or *hoper* en v. fr. signifie sauter : *galhoper* serait donc vagabonder.

Galier, mauvais cheval, une rosse, cité dans le *Dict.* de Trévoux, et par extension pauvre hère : « Je vous conduirai où vous voudrez, dit le pillard, si bien que vous ne serez découvert d'aucun de nos galiers et confrères » (*Sat. Ménip.*, II, 261). Sans doute *galier*, contraction de *gal-hère*, pauvre hère, est le même que *galhé*. V. ce mot.

Galir : *gal* semble avoir formé à lui seul un mot, *galir*, salir, qui fournit sans doute la meilleure étymologie du fr. gale; terme pour lequel Littré présente cinq origines, par conséquent n'en présente aucune, ce qui lui a fait dire « détermination incertaine ».

Gallocher v. fr. (Roquefort, *Glossaire*), tracasser, tourmenter, litt. secouer désagréablement, rudement. En norm. *lochier* les fruits d'un arbre, c'est secouer branches et fruits, de même en v. fr. *lochier*, branler, secouer.

Galmat (*Dict.*, de Lacombe), un étourneau, un étourdi.

Galoche, chaussure inférieure au soulier, étant moitié cuir, moitié bois. L'étymologie par *gallicæ*, celle de Pasquier, donnerait *gallices* et *galliches*, ce qui, du reste, est du v. fr. Dans cette large chaussure le pied *loche*, comme on dit en normand, c'est-à-dire ballotte, contrairement au soulier, qui serre le pied. Notre explication aboutit donc à *galocher*, ballotter désagréablement. Cf. le type populaire Balochard.

Galofre, rosse, méchant cheval, d'après le *Dict.* de Lacombe. Cf. *lofre* du sobriquet des Allemands, *Lifre-lofre*, considérés comme grands mangeurs.

Galoubet : pour Littré étymologie inconnue; c'est prob. faux luth : en v. fr. *lou*, luth, en esp. *loud*, luth, par l'ar. *aoud*; c'est donc litt. *gal-loud*, faux luth, avec le dim. *gal-loudet*, double péjoratif.

Galpin, que nous ne connaissons qu'en nom propre, sobriquet obscène, le même que Gaupinet, *malè pinnatus* ou *inguinatus*. V. Gaupinet.

Galtouser, en v. fr., tondre grossièrement, du v. fr. et du

norm. *touser*, tondre; prov. : « à brebis tousée Dieu garde le vent ». En Basse-Norm. est commun le nom propre Bitouzé, litt. le bien tondu. Cf. plus loin GAUPLUME, mal plumé, ébouriffé.

GALTOUSER, v. fr., tondre grossièrement, du v. fr. et norm, *touser*, tondre, du l. *tonsus*. Le nom propre Bitousé (bien tondu) est commun en Basse-Normandie.

GALUCHAT, peau de chien de mer, « de certains squales », dit F. Roulin, litt. du faux brochet, d'après le l. *lucius*, en v. fr. *lus*, qui entre dans merluche, litt. brochet de mer, et dans sa forme archaïque, encore normande, de *merlus*. Littré, d'après Bescherelle, faible autorité, tire ce nom de poisson d'un nom d'homme.

GALVADAIRE, vagabond (*Dict. du patois norm.* de Joret), de *galvagari*, mauvais *rôdeur*. V. GALVAUDER.

GALVARDINE, cape contre la pluie, composé de *gal*, faux, petit, et d'un dérivé de *varde*, v. fr. garder, litt. fausse, mauvaise garde. On disait aussi en v. fr. *calvardine* et *gavardine*. Un vêtement du cou s'appelait *warcole*, litt. garde-col.

GALVAUDER, pop. et spécialement en Normandie, courir une besogne, la gâcher, mot, pour Littré, « d'origine inconnue ». Cependant l'expression du Charolais, qu'il cite « travail de *galvache* », ouvrait la voie à l'interprétation, tout en donnant l'étym. du fr. gavache, qu'il n'est plus besoin d'aller chercher dans l'espagnol. Il est certain que galvauder offre un sens péjoratif où le *gal* est pleinement justifié. Il reste à déterminer *vauder*, qui serait le l. *vadere*, satisfaisant pour la forme et pour le sens, puisque son synonyme berrichon, *galvacher*, qui, lui, renfermerait le l. *vagari*, vaguer, signifie vagabonder d'après le *Glossaire* de Jaubert. On ne peut donc tirer *galvauder* et *galvacher* que de deux radicaux différents, *vadere* et *vagari*. En effet, il n'y a pas d'échange entre *d* et *g*. Je n'en connais qu'un exemple approchant : c'est dans le nom de ce type populaire de bêtise, dit également Gribouille et Grigouille : « Sot comme Grigouille, qui se mettait dans l'eau de peur de se mouiller », est un dicton de Normandie.

Dans la première édition nous avons mis dans cette catégorie les Gales-bon temps, les joyeux compagnons, dit aussi Boules-bon

temps, d'après ce livre : « *Les courvées abbadesques des Boules-bon temps de la haute et basse coquiaigne.* » Mais ici *gale* appartient à la famille de GALA, festin, joie; c'est une forme de *galois*, joyeux : « Je suis bon virois, je suis bon galois », dans une chanson d'Ol. Basselin. De même *goliardous*, litt. les gaillards, troubadours qui se moquaient du beau sexe (*Dict.* de Lacombe).

HALIGOTER, v. fr., rapiécer, un mot que nous introduisons avec doute dans cette catégorie, car nous n'avons pas d'exemples de *c* changé en *h* aspiré : toutefois, un mot du v. fr., encore populaire en Normandie, offre la physionomie de notre péjoratif *gwal*, et aussi il en a bien le sens. C'est *haligoter*, rapiécer, de *haligote*, lambeau, du v. fr. *ligote*, lien, attache, du l. *ligare*. En terme de police on dit encore *ligoter*, mettre les chaînettes à quelqu'un. La variante est naturellement *haricoter*, qui en norm. signifie faire un petit commerce, comme celui de raccommodeur, mais avec un sens dépréciateur; de là *haricotier*, maquignon, marchand de petites et mauvaises bêtes, barguineur. Dans l'Avranchin on appelle *marigotier* le petit marchand de fruits à l'arbre, dont la charrette légère est dite *marigotte* ou *maringotte;* mais *haricotier* peut-il se changer en *marigotier?*

CHAPITRE III

Transformation de GAL *en* GALI.

C'est par l'intercalation de *e* pour soutenir la prononciation. En prononçant gal-mafrée, gal-pot, gal-borgne, on intercale involontairement un *e* muet : gale-mafrée, gale-pot, gale-borgne ; c'est ainsi qu'une semblable addition aux mots français en *eur*, issus de mots latins masculins en *or*, a été une des trois causes qui les ont féminisés, *calor*, caleure, et aux XIIe et XIIIe siècles *caure*. Mais comme ce renforcement eût été encore trop sourd, l'*i* bref satisfait mieux l'oreille. Nous pourrions citer la transformation assez fréquente de *e* en *ie : brevis*, brief; *bène*, bien; *eram* et *erant*, *ière* et *ièrent*, *febris*, fièvre, etc., comme nous l'avons fait dans la première édition, mais nous reconnaissons qu'ici le cas n'est pas

exactement le même. Littré cite une intercalation en *i* : brassicourt, cheval au genou arqué, qu'il explique par bras-court. Les vocables en *gali* ne sont pas nombreux, ayant été absorbés par la forme *cali*, qui est d'ailleurs identique.

C'est à cette classe qu'appartiennent *galimafrée* et *galimatias*, qu'on n'a pu encore expliquer d'une manière satisfaisante : pour ce dernier on a même inventé la légende de *galli Mathiæ*. C'est Scheler qui a dit avec une vague aperception du vrai : « Nous pensons que *galimatias* doit avoir une origine commune avec *galimafrée*. L'analyse de ces mots reste encore à trouver » (*Dict. d'étymologie franc.*). Oui, ces deux mots ont, quant à leur préfixe, une origine commune, et nous croyons que leur analyse n'est plus à trouver. On les trouvera à leur ordre alphabétique.

Galbanonner (*Gloss.* de Roquefort), nettoyer les vitres, mot soupçonné péjoratif, mais peut-être de *galbanum*.

Galibamboche, nom donné par un écrivain contemporain, M. de Tesson (*Calendrier d'un galant homme*), à Paris, comme capitale de la débauche. Il semble par là que la tradition de *gal* n'est pas encore éteinte.

Galiborgne, *galiborgnon*, mot norm., vilain borgne, le même que caliborgne. (V. le chap. de Cali.)

Galibot, mot de physionomie péjorative, mais dont la finale nous est inconnue, à moins qu'elle ne soit *bot*, v. fr. bateau.

Galimafrée : pour Littré, origine inconnue, de même pour Scheler ; mais celui-ci a entrevu un fragment de la vérité. L'histoire de ce mot est la même que celle de galimatias, de sorte que d'Aubigné les présente comme se confondant : « Vous prenez une galimaphrée pour un galimatias, » (*Fæn.* IV, 17). Tous deux sont sortis du vocabulaire physique, et le premier de la langue culinaire : « Calimafrée ou saulce paresseuse » (*Le Ménagier*, II, 5). Or, galimafrée se compose du péjoratif *gal* renforcé par *i*, et de *mâfrer*, qui est, comme le fr. bâfrer, l'expression d'une *mâcherie* bruyante où le *r* joue un rôle important, comme dans les autres termes de gloutonnerie : *Lifre-lofre*, *galafre*, *galifre*. L'anglais a pris ce mot, qui est écrit *gallimaufry*, mais qui se prononce comme en français.

Galimatias, un mot sur lequel on a forgé une légende que Littré, qui n'affirme rien sur l'origine du terme même, apprécie d'ailleurs très-justement : « On a dit que galimatias venait de ce qu'un avocat, plaidant en latin pour Mathias dans une affaire où il s'agissait d'un coq, s'embrouilla au point de dire *galli Mathias* au lieu de *gallus Matthiæ ;* mais l'anecdote a été inventée pour fournir l'étymologie ». Galimatias est un de ces vocables nombreux qui du vocabulaire physique ont passé dans le vocabulaire moral, un de ces mots populaires énergiques qui se sont introduits dans la langue littéraire. La plus ancienne citation qu'en fait Littré est de Balzac, dans son *Socrate chrétien.* Or, en norm. mâcher se dit *mâquier,* comme en picard *mâquer :* donc un *galimaquias* est un sale *maquiage* ou manducation grossière, et la finale *as* ajoute encore au sens péjoratif.

Galipenne (*Gloss. picard* de Corbiet), terre inculte, stérile, sens évidemment péjoratif ; mais qu'est-ce que *penne ?* C'est le v. fr. *penne,* du radical si riche en dérivés *pinn,* pointe, et *penne* a le sens de hauteur, éminence, partie généralement stérile.

Galitran (*Dict.* de Lacombe), un bélitre, un pendard, mot composé de *gal* et du l. *latro,* qui est *litre* en fr. dans bélitre, issu du l. *balatro.*

Galibamboche, nom forgé par M. de Tesson dans son *Calendrier d'un galant homme* (1868), et appliqué comme sobriquet à Paris, considéré comme un centre de vice et de débauche. Il semble d'après cette citation d'un livre récent que la tradition de *gal, gali,* n'est pas encore perdue.

Galpié, nom propre, litt. mauvais pied.

Galuchet, terme de mépris, dont le radical est inconnu : je trouve ce mot dans le *Figaro,* scène de Gambetta chez la comtesse (1881, août).

Quoiqu'ils soient en dehors de notre théorie, nous croyons pouvoir introduire ici deux mots, d'origine inconnue pour Littré, qui se présentent avec un air de ressemblance dans leur préfixe ; mais *b* ne peut se résoudre en *g.* Ce sont les termes baliveau et baliverne. On peut cependant en essayer l'explication. Les baliveaux sont des arbres réservés pour devenir haute-futaie ; ils sont donc,

par rapport aux grands arbres, arbres de bas-*livel*, de bas niveau, du v. fr. *livel*, niveau, resté en angl., issu du l. *libellus*. La disparition de l'*s* ne fait pas difficulté : cf. balèvre, de basse lèvre ; *bahut*, de basse huche ; babeurre, de bas beurre ; bavolet, de bas-volant, et le v. fr. *baligaud*, fanfaron, maussade, litt. bas nigaud. Pour baliverne, c'est peut-être bas-*rivel*, du v. fr. *rivel* et *revel*, joie, divertissement, resté dans le fr. réveillon. Nous donnons ici une double interprétation nouvelle, qui peut être reçue avec réserve ; mais il y a lieu de s'étonner que Littré appelle d'origine inconnue deux termes acquis à l'étymologie française : le fr. bigre, qui est le l. *apiger*, si commun dans la langue du moyen-âge, et le verbe marcher (fouler), du l. *marcus*, marteau, (non plus de *marche*, frontière), ce qui conduit à l'étym. de marc (de fruits), litt. l'objet *marché*, *martelé*.

Gallocher (*Gloss.* de Roquefort), tracasser, du norm. *locher* et *lochier*, secouer (lochier un arbre).

Galoche, chaussure inférieure : ne peut venir de *gallicæ*, qui donnerait *galliche :* c'est litt. où le pied *loche* désagréablement, en norm. *locher*, ballotter.

Galou. coquin, fripon, mauvais loup (*Gloss.* de Roquefort).

Galrigache et galvache, espèce de vin : « vin de Rein, de Poitou et de France, *galrigaches* et malvoisies, et autres vins étrangers » (Froissart, liv. II). Mot soupçonné composé de *gal* et d'un radical inconnu.

Gaoutadat et gaoutat (*Gloss.* de Roquefort), soufflet sur la joue, probablement composé de *gal* et d'un radical inconnu.

CHAPITRE IV

Transformation de gal *en* gaul, *écrit quelquefois* gol. *Cf. le français* altre, aultre, *autre*.

Gaulfarin, en v. fr. *golfarin*, un terme d'injure, semble signifier mauvais frère. Cf. le v. fr. *frarie*, fraternité, l'ancien cat. *frare*, frère ; mais Lacombe donne *frarin*, infortuné, misérable, et Hippeau *frarin*, frère.

GAULFAIT, dans le *Dict.* de Lacombe GOLFE, mal-fait (*gal-fait*), grossier, maladroit.

GAULFOULER, en v. fr., et *gorfouler*, gâter, détruire, litt. fouler salement.

GAULIMAS, avec intercalation de *i*, mangeaille, sale mâchure ou *mache*, litt. *gaul-mache;* or, mâche est le nom d'une salade, la *valerianella olitoria*, la finale *as* comme galimatias.

GAULMICHÉ et GAUDEMICHÉ, phallus artificiel, faux phallus, en v. fr. *michon*, petit homme.

GAULFICHE, que le *Dict.* de Trévoux écrit *golfiche*, espèce de coquille, celle des pèlerins Saint-Jacques, renfermant un poisson peu délicat, en norm. *gaufiche* et *gofiche*, litt. faux poisson. Le mot *fiche*, congénère du l. *piscis*, figure dans le patois normand, ou il a été sans doute introduit par les Scandinaves. Une charte normande, de Fécamp, nous donne l'étymologie de ce nom qui est écrit *Fiscannun*, c'est-à-dire *fish-gart*, pêcherie ou *fish-ham*, le hameau du poisson : « *Unum fisigardum in Dieppa et apud portum ipsius Dieppæ* » (1030). Cf. *stockfish*, litt. poisson de provision, connu dans une grande partie de la France, surtout dans le Midi, pour la morue et le hareng. En argot *stocfiche* (*stock-fish*) désigne les Anglais. Cf. l'*or-fi*, qui en norm. est un poisson à bec pointu et allongé, dont les arêtes sont bleues quand il est cuit ; c'est une altération de *horn-fish*, litt. poisson à la corne. En Bretagne, c'est l'*aiguillette*, pour *anguillette*, petite anguille. (V. notre *Glossaire norm.*, t. III, aux origines scandinaves, p. 28.)

GAULPORTE, par métathèse *glauporte* et facilement cloporte. L'étymologie de ce dernier mot est fort controversée. Mais qu'est-ce que le cloporte pour le peuple ? C'est un petit, un faux porc ; les Normands l'appellent *treie*, une truie ; les Italiens *porceleto ;* les Français le *porcelet Saint-Antoine*. Porte est donc l'altération, d'ailleurs légère, de porc, et la vraie orthographe serait *glauporc*.

CHAPITRE V

Transformation de GAUL *en* GAU *ou en* GO.

Le *l* est étouffé devant une consonne.

GAUAPEUR : ce mot populaire n'est pas dans le *Dict.* de Littré ; on écrit souvent *goapeur,* désignant un gourmand. Il renferme notre péjoratif *gau,* avec une finale inconnue, si elle n'est *hapeur*, v. fr. happeur, celui qui happe. Littré dit très-bien que c'est une onomatopée tirée du bruit d'une bouche qui saisit, qui happe. En effet, *hap* est bien, par exemple, le bruit de la gueule du chien qui *happe*. On dit en proverbe : « Les gauapeurs sont les gros mangeurs. » Gauapeur a aussi le sens de moqueur : c'est sa signification en breton, *goapaat*.

GAUANNE, qu'on écrit *caouanne,* forme qui représente la prononciation populaire *gao* et *cao,* pour *gau* et *cau,* a les caractères péjoratifs, d'abord par son préfixe, puis par sa définition : « Tortue relativement petite de la Méditerranée et de l'Océan ; sa chair ne vaut rien ».

GAUBRÉGEUX, dans Rabelais, ricaneur, litt. celui qui se *gauberge* ou *goberge;* le v. fr. écrivait *gauberge*.

GAUBERGE, espèce de merlus qui vient de Terre-Neuve, plus dur que le merlu ou merluche, un péjoratif par rapport à ce dernier poisson.

GAUBERGER (se), mieux que goberger, un mot pour lequel Littré n'a qu'une conjecture très-peu probable : nous hasardons *gaulhéberger*, se mal héberger, abuser du logis, de l'hospitalité.

GAUBILLE ou GOBILLE, bille de pierre, litt. fausse bille, par rapport à la bille de marbre ou *marbresse,* ou bien de *gau-oubille,* du v. fr. *oubille*, miette : « Du festin il n'est pas resté une oubille ». En norm. *agaubille* sign. méchant petit meuble, bimbelot.

GAUCIEUX : j'écris ainsi ce mot, quoiqu'on dise *vaucieux* dans le pays où je l'entends, dans l'Avranchin, à cause de l'affinité de *v*

et de *g* ; il ne peut pas se résoudre en *mau-cieux*, mauvais ciel ; *gaucieux* ou *vaucieux* se dit d'un terrain mal assoleillé, à fausse lumière, à mauvais ciel : le revers du sillon qui est dans l'ombre se dit « à vaucieux ».

GAUCHEFER (*Flore de la Manche* de Besnou et *Dict.* de Littré), le *calendula arvensis* ou le petit souci, le souci des vignes, dès lors faux souci, souci inférieur, par rapport au type, le grand souci *(calendula officinalis)* ; mais *chefer ?* ce pourrait être chèvre feuille, si la différence des plantes n'était si grande.

GAUCHÊNE, ou COCHÊNE et COQUÊNE, litt. le faux chêne ; c'est l'érable, *acer campestre*, dont un congénère, le sycomore, est appelé *faux-platane (pseudoplatanus)*.

GAUCHET, écrit gochet, nom vulgaire d'une coquille, la *natice foudre*, mot soupçonné péjoratif.

GAUCOURT, mot normand, désagréablement court, trop court, en v. fr. *gaucourte*, espèce de robe.

GAUCOURLIS, le bécasseau-gaucourlis *(tringa subarquata)* ; litt. le faux courlis ou *corlis*, et fréquentant aussi les ravages maritimes.

GAUDEBILLEAUX, « mot de Rabelais qui signifie grosses tripes de bœuf gras » (*Dict.* de Trévoux) ; c'est un terme de la langue pop. de Touraine où Rabelais a tant puisé. Sa définition « grosses tripes » indique un péjoratif relativement aux petites tripes du bœuf et aux tripes plus délicates du veau et du mouton. Gaubilleau, sans doute primit. gaul-billeau, nous offre un terme normand : c'est la *beille*, le ventre, les entrailles, qui a passé dans l'anglais, où *belly* a le même sens. Je l'ai rattaché à un mot gaulois, à l'*ambasilla* des *Gloses* d'Abbon (liv. III), dans mon *Glossaire* du *normand*, de l'*anglais*, etc., t. II, p. 92. Ce serait donc la grosse beille, la mauvaise ventrée. Quant à l'intercalation de *d* après *l* (gauld-billeau) (v. GAUDELUREAU), cf. le v. f. *vaudeluque* (pour gaudeluque), fanfaron, petit maître (*Gloss.* de Roquefort), où se dessine assez bien le *gau* péjoratif et qui ressemble à gaudelureau.

GAUDEFRIDOUILLE, qu'on écrit *godefridouille*, pour gaul-fridouille, un efféminé, litt. celui qui *fridouille*, onomatopée du frisson. Cf. le prov. *fredelu*, frileux, et le v. fr. *fredeleux*, frileux. Quant à l'in-

tercalation du *d* (gaulde-fridouille), elle est commune après *l* : le lat. *molere* est devenu *mouldre ; valere* donne il *vauldra ; volere,* vouloir, donne il *vouldra*. Cette remarque s'applique à plusieurs mots de cette catégorie.

Gaudelureau, qu'on écrit godelureau, familièrement et par dénigrement jeune homme d'une conduite étourdie et présomptueux près des femmes. Gaudelureau pour gau-lureau ; en effet, en bourguignon on dit *gaulureau* pour un jeune homme libertin, litt. un mauvais luron ou *lureau,* du v. fr. : « Pour le souper des compagnons lureaux » (P. Faifeu, chap. XIII). Un texte du XVIe siècle porte *galureau :* « Il n'y a si méchant fils de laboureur qui ne veuille faire du galureau, porter plumes au chapeau. » (*Nef des fols,* fol. 62). L'étymologie de ce mot par Littré n'a guère de vraisemblance, *godelu* ne pouvant rendre compte de godelureau, dont il ne peut être que l'abrégé. Pour *luron,* Littré le déclare d'origine inconnue ; cependant il avait sous les yeux ce texte du XVIe siècle : « Le filz en chantant avant lure, lurete, avant lure, luron. Mon Dieu, que je suis vrai luron. »

Gaudenot, qu'on écrit godenot, est un pur péjoratif breton, de *go, gau,* et *den,* homme, faux homme, petit bonhomme de bois. Pour Littré, étymologie inconnue.

Gaudiveau. Le *Dict.* de Trévoux l'écrit ainsi, maintenant godiveau ; pour Littré « origine inconnue ». C'est un pâté de veau, un hachis de veau, une espèce d'andouillette, litt. gaul-veau, mets inférieur de veau, le *d* intercalé comme dans gaudelureau, gaudebilleau, etc., avec *i* pour *e,* pour appuyer la voix.

Gaudon, que le *Dict.* de Trévoux écrit godon et qu'il définit : « homme fort riche et qui prend ses aises » ; il se prend en mauvaise part, litt. *gau-don,* mauvais maître ou seigneur. Malillard appelle le mauvais riche : « *unus grossus godon qui non curabat nisi de suo ventre* », un gros godon qui n'avait cure que de son ventre. « Les Anglais sont allés devers leur roi godon », mais non pas de *goddam* (Ol. Basselin).

Gaudiver, pour *gaul-iver,* dans l'Avranchin, homme à demi-ivre, d'une faible ou fausse ivresse : *iver* serait une métathèse de ivre ;

j'en ai rencontré une analogue dans les *Contes de la Haute-Bretagne* de M. Sebillot, du patois de ce pays où on lit : « Ils ressembellent », ils ressemblent.

GAUFRÈNE, en norm. litt. faux-frêne : c'est la viorne lantane *(viburnum lantana)*, que son écorce farineuse fait ressembler au frêne.

GAUGALIN, la poule qui chante comme le coq *(gal)*, litt. la mauvaise *gallina* ou géline ; en v. fr. *galine*, jeune coq, *gallinat*, poulet. C'est donc le faux coq, le mauvais coq, parce que son chant est un signe de malheur.

GAUGELU et GOGUELU (*Dict.* de Trévoux). Selon Borel, « celui qui a double menton et qui est fort gros ». Ce mot, d'après le *Dict.* de Trévoux, signifie un gros réjoui, un rieur ridicule, litt. mauvaise goule ou gueule.

GAUGRAIN, litt. le mauvais grain, celui qui est arrêté à la filière.

GAULAVÉ (Avranchin), mal, à demi-lavé.

GAULIARD, mot qui ne reçoit pas d'étymologie de Littré, qui, l'appelle rave blanche ; mais le *Dict.* de Trévoux dit rave brune, cendrée : or, *liard* en v. fr. désigne le gris pommelé ; c'est litt. le faux liard, la sale couleur grise.

GAULIMAS, mangeaille, sale mâchure ou mâche, pour *gaul-mas* ou gaul-mâche. Or mâche est le nom d'une salade, la *valerianella olitoria*. Ici la finale *as*, comme dans GAULIMAS et GALIMATIAS.

GAULORER, normand, ronfler grossièrement, de *lorer*; ronfler ; par contraction on dit aussi *glaurer* ou *glorer*.

GAULORÉ, dans l'Avranchin, désigne un manger grossier, fait de pain ou de farine dans du lait caillé : *loré*, en v. fr. lait caillé.

GAUMICHON, espèce de bourbe ou gâteau aux pommes, litt. fausse miche ou *michon* ; en v. fr. *michon*, très-petit homme trapu, gros comme une miche.

GAUMINE, mariage à la *gaumine*, celui qui était contracté par les protestants en présence du curé, mais malgré lui et sans aucune

bénédiction. On voit d'ici la mauvaise mine du curé. Littré cite ce mot sans en donner l'étymologie.

Gaumart et cachibou : la bursère des Antilles, avec son nom ignoble de *bois à cochon*, s'appelle encore *gaumart* et *cachibou*, termes de physionomie péjorative, mais à radicaux inconnus.

Gaupe, femme malpropre et désagréable, en prov. *gaupas*, une vieille laide. Ici Littré cite plusieurs étymologies, sans conclure sur ce mot qui renferme *gau*. Une étymologie allemande est à peu près certaine : c'est le vieil all. *wolp*, louve, prostituée ? dès lors c'est gau-wolp, contracté en *gaulp*.

Gaupiller, gaussepiller et goussepiller, identiques au fr. houspiller et gaspiller, et tous se résolvent en gaul-piller, c'est-à-dire piller grossièrement.

Gaupinet, v. fr. et norm., faible, fainéant, mot péjoratif et obscène, en lat. *malè inguinatus*.

Gaupitrer, pétrir d'une manière sale.

Gauplat (Avranches), litt. mal plat, se dit d'un arbre mal aplani, puis par suite d'un tronc mal arrondi.

Gauplumé, v. fr. et norm., mal peigné, mal emplumé.

Gauquelicot, coq, au lieu de coquelicot, plante, distinct de *coquelicot*, oiseau, désigné dans ce texte : « un coquelicoq tout droit sur ses pieds », et qui est l'onomatopée de son cri *coquericot !* On peut dire *gauquelicot* et *coquelicot*, comme on dit *gauquêne* et *coquêne* pour l'érable. Gau est le péjoratif *gal :* reste *quelicot*. Dans les recettes de Marcellus Empiricus, le « *papaver sylvestre* » est dit en gaulois *colocatonos ;* or ce mot peut se réduire en *gal* péjoratif, plus *catonos*, et avec la terminaison diminutive celtique, *catonic* ou *quetonic*, qui égale *quetelic*. On obtient donc *gau-quetelic*, par contraction *gauguelic*, et avec la finale diminutive fr. en ot, *gauquelicot*, litt. le faux pavot. Les Grimm retrouvent le *colocatonos* dans l'irl. *codlaincan*, pavot. Toutes ces transformations d'un mot qui vient de si loin n'ont rien d'étonnant.

Gaurhumer (se), se donner un mauvais rhume ; le privatif « *se dégorhumer* », très-usité à Avranches, signifie se débarrasser la gorge d'un mauvais rhume, en crachant.

GAUSEC, mal sec, en patois normand.

GAUSET, dans l'Avranchin, signifie un lierre qui s'accroche aux blés et qui leur est contraire : c'est tantôt la *viria cracca*, tantôt l'*ervum hirsutum*, en fr. l'ers. La gesse est une plante très-voisine de celles-ci. Or, *gausé* peut représenter *gau-gesse*, litt. la fausse gesse.

GAUTIMAS (*Dict.* de Lacombe), mot prov., une grosse joue, un joufflu, mot de sens péjoratif dont le radical nous est inconnu.

GAUTUÉ, mot norm., litt. faux-tué, mal-tué : un animal *gautué*.

GAUTUFLAT (*Dict.* de Lacombe), grosse joue, joufflu, jette à l'esprit *gau-soufflé*, boursouflé.

On remarquera qu'en normand les péjoratifs en *gau* sont associés à des mots très-clairs, et qu'il ne peut y avoir d'incertitude sur le sens et la composition de la plupart d'entre eux : *gautué*, mal tué ; *gauquêne*, faux chêne ; *gaufrêne*, faux frêne ; *gauvèche*, fausse vesce ; *gauplumé*, *gaugrain*, *gaucourt*.

Comme *g* s'échange avec *v*, *gau* et *vau* sont identiques. On peut donc rattacher à la classe de ce chapitre *vaudeluque* (semblable à godelureau), petit maître, en v. fr., ensuite *vau-put*, litt. vilain, infâme, puant, celui qui commet un péché contre nature, ensuite va-vasseur par gal-vasseur, le vavasseur, c'est-à-dire le petit vassal.

Ce n'est pas l'œil, c'est l'oreille qui est le juge en fait d'étymologie : aussi l'orthographe *gau* ou *go* est même chose pour l'oreille. Aussi les mots français gobille, godefridouille, godelureau, godenot, goapeur, godiveau, goberger, goguenard, goguelu, pourraient peut-être s'écrire par *gau*, et cette orthographe serait plus étymologique.

Le mot breton GOEMON, pour Littré « d'origine inconnue », signifiant l'épave, le varech, la saleté que la mer jette sur son rivage, ce que l'on appelle dans l'Avranchin le *jaffa* de la mer, ce mot a un sens péjoratif ; mais il ne contient pas notre préfixe. M. Maurier *(Mém. de l'Acad. de Brest)* l'explique par « *gouez mon* », sauvage engrais, en faisant remarquer que ce mot pourrait remonter à une haute antiquité, car aujourd'hui les adjectifs bretons suivent le substantif, et c'était le contraire du XIIIe au XVe siècle.

Goeland a aussi une physionomie péjorative ; cependant il peut venir du breton *goellen*, gémir, ce qui est assez d'accord avec le cri de l'oiseau. De là le fr. *goëlette*, fém. de goëland, espèce de navire léger. D'autres noms de navires sont tirés de noms d'oiseaux : la frégate, de la *frégate*, le plus rapide des êtres ailés ; la corvette, de la *corvette* ou *côvette*, nom normand de la femelle du corbeau.

Un mot de même physionomie est *gogane*, un des noms de la fritillaire ou couronne impériale ; mais ce doit être une altération de son nom de gorgone, formé d'après le grand nombre de ses têtes.

CHAPITRE VI

Transformation de gal *en* ga.

Gal perd son *l* devant une consonne.

Gabarre, embarcation inférieure à la barque et à la barge, puisqu'elle est plate et qu'elle sert à décharger les barges ; c'est un lourd bateau sur les rivières. Le fr. barque et barge est d'origine celtique : *barc* en gaël., *bark* en bas-breton. En préfixant le péjoratif *gal*, on obtiendrait *ga-barge*, fausse ou mauvaise barge ; mais *barre* est aussi d'origine celtique : c'est *bar* en kymri, branche, et par extension barre, poutre, et la poutre est l'objet prédominant dans le bateau plat. Le breton offre la même composition : *gaober*, litt. mauvaise barque ou barre. Pour gabarre, Littré écrit : « origine inconnue. »

Gabiourne, mot soupçonné péjoratif, qui dans le Piémont désigne la pie-grièche. (V. *Nouv. Dict. d'hist. nat.*)

Gabord, le bordage de la quille, c'est-à-dire le faux bord, le petit bord, relativement au bordage proprement dit. Les Anglais disent *garboard* dans le même sens, un mot qui a mieux conservé la forme du péjoratif. Il est bien probable que *garbord* ou *galbord* a été le mot fr. primitif.

Gaborin, dans l'Avranchin, vieux, misérable mobilier, vieilles

hardes : le sens péjoratif est ici bien évident, mais nous ignorons le radical *borin*, à moins que ce ne soit le v. fr. *bouras*, grosse étoffe de poil.

Gabouilla, en prov, brasser l'eau, la troubler avec un bâton d'après le *Dict.* de Lacombe, litt. brouiller salement, fouiller grossièrement. Cette forme suppose le fr. gabouiller.

Gaburon, terme de marine, pièce de bois qu'on applique à un mât pour le fortifier : c'est donc un faux mât, un terme de dépréciation. Le v. fr. *buron*, cabane, est-il le radical ?

Gabuser, tromper (*Dict.* de Lacombe), litt. mal user, abuser, ou *gal*-abuser.

Gadolier (*Dict. du patois norm.* de Joret), garnement, mauvais sujet, radical inconnu.

Gadoue « origine inconnue », dit Littré : c'est litt. la sale boue, la boue inférieure; toutefois le passage de *b* à *d* n'est pas ordinaire. Pour nous *gal*-boue, d'où gadoue n'est pas un hybride, puisqu'on reconnaît que le fr. boue est le kymri *baw*, boue, exactement le norm. *baue*, boue.

Gafouiller et Cafouiller, fouiller salement, et aussi Chafouiller.

Gagui, une grosse réjouie, grossièrement *gaie* ou *gal-gaie*. Pour Littré, origine inconnue. Le *Dict.* de Trévoux donne la forme fém. « une bonne grosse gaguie. »

Gahet était, avec *cagot* (v. ce mot, ou vilain Goth) et *cacous*, mauvais cuisinier, du v. fr. *cous*, cuisinier, ou plutôt *caqueux*, le nom des peuplades abhorrées : litt. mal *hait*, dégoûtant, du v. fr. *haiter*, plaire.

Galifre (*Gloss.* de Roquefort), grand mangeur : *lifre*, onomatopée d'un manger bruyant, qui entre dans le sobriquet des Allemands, *Lifre-lofre*, gourmand.

Gamafrer, v. fr., blesser, c'est-à-dire *máfrer* ou mâchurer d'une manière sale et grossière : c'est une réduction de *galimafrer*, resté dans galimafrée. V. ce mot.

Galuer et Égaluer, en norm. éblouir, litt. mal luire; la finale

lue se trouve dans le fr. péjoratif berlue v. ce mot; elle est voisine du v. fr. *lum*, lumière, du l. *lumen*.

Galurin, nom présumé péjoratif que Besnon, dans sa *Flore de la Manche*, donne à la mâcre (*trapa nutans*), pop. *corne du diable* et châtaigne d'eau. Le radical nous échappe, à moins que ce ne soit le v. fr. *norrin*, nourriture. Donc *ganourrin* serait la mauvaise nourriture, châtaigne inférieure.

Galanga, mot soupçonné péjoratif, d'après sa physionomie et d'après l'affreux poisson qu'il dénomme, la baudroie lophie. Quant à *galanga*, plante ou le *maranta*, bien qu'abrégé en *languas* (*nouv. Dict. d'hist. nat.*) il n'est pas pop. ni péjoratif : c'est le. v. fr. *garingal*, de l'arabe *chaland*, d'après Littré, sans doute prononcé *Kalang*.

Gamandrée, la germandrée. « Prends gamandrée cueillie au moys de may » (XVIe siècle, *Secrets d'Alexis*, Piémontois). Cette forme suppose *garmandrée* et nous montre l'affinité de *gar* et de *ger* qui a prévalu. Nous ne voulons tirer de là que cet échange, car l'étymologie, longtemps douteuse jusqu'ici, est l'italien *chamadria*, tiré du nom latino-grec *chamædrys*, litt. chêne à terre, petit chêne.

Gamandier, litt. faux amandier; c'est une espèce de châtaigne dans le Dauphiné, d'après le grand *Dict. d'histoire naturelle*.

Garingal et galange, espèce d'épice (*Gloss.* de Roquefort) mot soupçonné péjoratif.

Gamaheucher, terme obscène, avec le sens général de grossièreté, de saleté.

Gamare, petit étang près de Narbonne, litt. la petite, la mauvaise mare.

Gamegno (*Dict.* de Lacombe) en prov., désigne un oiseau inférieur, grive ou alouette de troisième grandeur, litt. mauvaise mine, *megno*, comme la mauvis (mauvais visage) ; le fr. mine est le bret. *min*, visage, le kymri *mein*, le norm. *meine*.

Gamille, nom pop. de la ficaire renoncule, peut-être litt. camomille, ce dernier mot devant se contracter en *camille* ; il ne serait pas dès lors péjoratif. Pour les plantes, le peuple admet de vagues et lointaines analogies.

Gamin, pour Littré « d'origine inconnue ». Ce mot rentre d'au-

tant mieux dans notre théorie que l'on trouve *galminus* dans un ancien lexique cité par Ed. du Meril dans son *Hist. philos. du fr.*, litt. mal-miné, de mauvaise mine, comme le prov. *gamegno*. Son synonyme moderne, *gavroche*, a un air péjoratif, mais son interprétation nous échappe.

GAMION, le même que CAMION. V. ce mot.

GAPILLON, vers l'embouchure du Rhône, d'après Pfeiffer, dans sa *Légende territ. de France*, a le sens de marécage. Il cite *palun*, marais, forme du v. fr. *palud* et *palu ;* dès lors on obtient *ga-palun*, mauvais marais. Je trouve aussi que GAPILLON désigne le jonc de la Camargue : c'est dès lors la mauvaise paille, le *ga-paillon*.

GASPAROT, espèce de hareng qu'on sale pour l'hiver et qui est moins bon que le hareng ordinaire; sens péjoratif, litt. mauvais *spare*, du l. *sparus*.

GAVAUCHE, terme de marine, désordre. Ce terme, évidemment péjoratif, est une forme de *gavalcher ;* on dit dans le Charolais « un travail de galvache. » V. GALVÁUDER.

CHAPITRE VII

Transformation de GAL *en* GAR *et en* GUER. — C'est l'échange commun entre les deux liquides *l* et *r*.

GARBOUILLER, v. fr. brouiller grossièrement : de là le v. fr. *garbouillement* et *garbouil*. Garbouiller se métathèse en *grabouiller :* « Un peu de grabouil entre mesdames de Belin et de Bressy » (*Satire Ménippée*). Ces mots sont distincts de *gargouiller*, onomatopée d'un bruit guttural. Cf. le personnage pop. appelé Grigouille et Gribouille, « celui qui se mettait dans l'eau de peur de se mouiller », et le fr. gribouiller et gribouillage, qui sont une forme adoucie de grabouiller.

GARBOTEAU, poisson, la chevanne ou meunier, du v. fr. *boteau*, pommeau d'épée, chose en botte, arrondie : ainsi garboteau serait le vilain, le faux pommeau, d'après sa grosse tête, indiquée par son synonyme chevanne, du v. fr. *chève*, chef, tête.

Gardon, qui semble offrir le *gar* péjoratif, n'est introduit ici que pour proposer une étymologie, Littré l'ayant déclaré « d'origine inconnue. » Il semble appartenir au *guard* scandinave, une pêcherie, comme commun dans les pêcheries.

Gardonner (*Gloss.* de Roquefort), médire, litt. mal donner, donner en mal. V. Ducange au mot *gardo*; il donne aussi *gardonner*.

Garbure, potage épais fait de pain, de seigle, de choux et de lard, pour Littré « paraît venir de l'esp. *garbias*, ragoût », étym. qui ne rend pas compte de la finale *ure*. La garbure a été sans doute une grossière soupe au beurre, au lieu de lard, du moins pour les jours maigres : or beurre est *burre* dans la plupart des patois : *burre* en norm., *bure* en pic., en it. *burro*. La garbure serait donc la mauvaise ou grossière soupe au beurre. Le sens péjoratif est marqué dans un mot analogue : « des reliefs des beurres on fait la *burate* pour servir à l'appareil de la grossière famille » (Ol. de Serres).

Garbuge, v. fr., grabuge, ainsi que galburge. V. ce mot, chapitre II.

Garfouler, un mot du Berry (v. *Gloss. du Centre*, par Jaubert), litt. fouler grossièrement, salir en foulant.

Gargache et gargaisse, sorte de culotte (*Gloss.* de Roquefort), du mot soupçonné d'être composé du préfixe *gar* et du prov. *gacher*, gros drap pour les paysans. Toutefois, ce peut être la métathèse de grègue, avec un suffixe (*asse, ache*) péjoratif : *guergasse*.

Gargamelle, le nom de la femme de Grandgousier dans le roman de Rabelais, lequel avait adopté ce nom populaire, au sens de vilaine trule, car *gamelle* a toujours le sens de truie en Berry (v. *Gloss. du Centre* de Jaubert).

Gargantua, mot pop. fort ancien, que Rabelais a donné au héros de son œuvre pantagruélique : sa vraie définition est « personnage gigantesque ». Aussi, malgré l'autorité de M. Baudry, qui tire le mot du prov. *gargante*, gosier, nous y voyons le préfixe *gar* et le mot géant, qui s'est dit *gayant*, témoin Gayant, le géant des fêtes de Douai.

Garguille (Gautier), nom de théâtre adopté par le célèbre far-

ceur Hugues Guérin vers 1588, litt. la mauvaise goule (Jehan Gargoule, XVe siècle), ou bien la mauvaise blague, du v. fr. *guile*, bourde. Il réunissait en son nom deux noms très-distincts qu'il trouvait dans la langue populaire, dans ces dictons : « prendre Gautier pour Gargouille », se méprendre, et « n'épargner ni Gautier ni Gargouille », c'est-à-dire personne. Ce dernier dicton a été employé par Régnier (sat. XIII). Du reste, Garguille peut se rattacher à *garguille*, gorge, et en bourguignon *garguillot* a cette signification.

Gargueton (*Gloss.* de Roquefort), charençon : cet insecte si nuisible doit recevoir des noms injurieux; le mot charençon est lui-même formé de notre péjoratif. V. le chap. XIII, sur char ; mais le radical de gargueton nous est inconnu.

Garmenter, se lamenter, en v. fr. pris en mauvaise part, radical inconnu.

Gargotte, litt. mauvaise *cotte* ou *cottage;* Littré donne pour étymologie le berichon *garcot*, cabinet noir, qui est la forme première de *gargotte*.

Gargousser, mot norm. composé du préfixe *gar* et de *grousser*, gronder ; ainsi *gargousser* est gronder grossièrement. Ce mot peut réclamer l'étym. du fr. gargousse, qu'on ne peut tirer de l'it. *cartocchio*, car il n'y a pas d'exemple de *t* changé en *g*, et *cartocchio* ne peut faire que cartouche.

Garnotte. V. Gernotte.

Garnement, mot qui a le sens péjoratif, mais qui ne peut se décomposer en *gar* et un radical. Il n'est introduit ici que pour la critique de son étymologie par Littré. Il est rare qu'un nom de chose devienne un nom d'homme : à ce titre il est difficile que garniment, primit. défense, puis arme, puis vêtement, s'applique à une espèce humaine. Sa forme la plus ancienne est « garnemenz » dans la chanson de Roland. C'est vers le XIVe siècle qu'on trouve *garniment* dans le sens de mauvais sujet : « La trève ne donnai à de tels garniments » (*Vie de Guesclin*, v. 1174). « Lors avait nom Saules il mauvais garniment » (*Girard de Rouss.*, v. 5897). Il y a là deux mots distincts : *garniment*, issu de garnir, et *garniment*, homme, d'origine inconnue, à moins qu'il ne soit *ward-man*, homme de

garde, soldat, un des nombreux termes militaires dus à l'invasion germanique. Remarquons que ce mot n'est pas en soi péjoratif et qu'aujourd'hui, comme autrefois, on dit « mauvais garnement ».

GARRABOT (*Gloss.* de Roquefort), petit bateau, mot d'aspect péjoratif, mais qu'il tire du lat. *carabus*.

GARSOUILLER ou GASOUILLER, en norm. a le sens de salir une chose, de gâter, d'exécuter grossièrement une besogne : « Ce champ n'est pas labouré, il est gasouillé », litt. grossièrement souillé. Le fr. pop. possède *arsouille*, homme souillon ; c'est le même mot dont le *g* s'est éteint.

GARWAL, loup-garou, en v. fr. Littré le tire de *were-wolf*, homme loup, par le bas-l. *gerulphus*, mais qui est *gar-wal* faux homme. V. GARWAL, au chap. Ier.

GAROUSSE, nom qui, avec plusieurs variantes, s'applique à des légumineuses voisines les unes des autres, mais plus spéc. à la gesse cultivée, *lathyrus sativus : jarousse* et *arosse* (*Flore de Norm.* de Brébisson), et *garousse*, *gairousse* et *jarosse* (*Flore de la Manche*, par Besnou). Nous prenons pour type la forme *garosse*, où se montrent le préfixe *gar* et le sens péjoratif, car les synonymes *févouette*, *minçon* (mince), *féverolle*, *bois à crapaud*, *lentille bâtarde*, *pesette* (petit *pès* ou pois), *macusson* (mauvaise cuisson), *mitrouillet*, accentuent suffisamment l'idée de dépréciation. Quant à *osse*, c'est le nom d'une espèce voisine, l'*orobus*, en fr. orobe, en v. fr., au nomin. singulier, *orobs*. De cette dernière forme à *orosse*, il n'y a qu'un pas. On obtient donc *gar-orosse*, *garosse* et garousse, formes identiques, comme dans le *jarousse* et *arosse* précités. Littré déclare *jarosse* et *jarousse* d'origine inconnue. C'est le même mot que *garousse* ; en effet, *g* s'adoucit en *j* : par ex. *galbinus* devient *jaune*, *gaudium* joie.

GARUCHE (jeu de la mère Garuche). C'est le nom de celui ou de celle qui fait ses enfants de tous ceux qu'elle saisit à la course et qu'elle emporte dans son réduit. V. *Jeux des adolescents*, par Belèze. Ce mot a un certain aspect péjoratif, mais le radical nous est inconnu ; ce pourrait être la mauvaise rouge ou rousse, le poil roux, celui de Judas, étant regardé comme un signe de perversité.

Garrus (*Gloss.* de Roquefort), sorte de houx, litt. faux houx, comp. de *gar*, faux, et du v. fr. *uls*, houx, dérivé du l. *ilex* ou plutôt du l. *ulex*, ajonc, arbrisseau piquant.

Garvache (*Dict.* de Lacombe), habit long, mot de physionomie péjorative : or *vachin* en v. fr. signifie cuir de vache; ce pouvait être, dans l'origine, un vêtement grossier fait de cuir de vache. Les paysans bretons et normands portent un long habit de peau de *bique* (chèvre). Distinct par le sens de *gargache*.

Garvane, le pois chiche ou *pesette* (*Flore de la Manche*, par Besnou, où l'on trouve aussi *garvance*); c'est une variante de *gourgane*, appliqué par les marins à la féverolle, et pour Littré *gourgane* est d'origine inconnue). Le sens diminutif est évident dans *garvane* et *gourgane*, d'après leurs synonymes *pesette* (petit pès ou pois) et *féverolle*. Le radical pourrait être le *banetos*, haricot en cosse, que donne le *Dict.* de Lacombe; mais un autre étym. est beaucoup plus sûre. V. gourgane. Quant à garou, arbrisseau de la famille des daphnés, nous demandons à l'introduire ici, quoique étant en dehors de notre théorie, mais uniquement parce que son étym. a échappé à Littré : c'est le *caryon* de Pline, du grec καρυον noix, un des éléments du nom de la famille des caryophyllées; c'est le *garum* du bas-latin, noix à écorce médicinale, comme le garou.

La mention de *garousse*, la gesse (le même mot que *vesce*, selon Littré), nous rappelle qu'une de ses variantes, *arosse* et *arousse*, est aussi le nom pop. d'une plante d'espèce et d'aspect bien différents : c'est l'arroche, en lat. scientifique *atriplex*. Littré s'efforce de tirer arroche de *atriplex*; il cite l'italien *atrepice*, qui en sort bien, ainsi que le wallon *aripe*; mais le namurois *aurause*, le berrichon *arrosse*, le fr. pop. *arosse* et *arousse* n'en peuvent sortir. Philologiquement, l'arroche et la bourrache sont le même mot. Littré dit que bourrache est d'origine arabe, *bou rack*, père de la sueur, dont les botanistes ont fait *borrago*. Cette plante sudorifique est originaire d'Orient. La disparition du *b* initial est un fait assurément insolite, et elle ne peut être constatée dans l'anglais *orach*, arroche. S'il n'y a pas de rapport botanique entre l'arroche et la bourrache, il y en a beaucoup d'autres : communauté de patrie, l'Orient; communauté d'usage, toutes deux étant usités en décoc-

tions; communauté d'effets salutaires; communauté culinaire, puisqu'en certains pays la bourrache est une plante potagère comme l'arroche des jardins.

CHAPITRE VIII

Transformation de GAR *en* GUER.

Dans toute la vieille langue française la première lettre de l'alphabet se prononçait généralement *e*, comme aujourd'hui en anglais et dans nos patois. Il n'y a donc rien d'insolite dans le changement de *gar* en *guer*.

GUERBOULÉE, forme supposée d'après une forme du XVIe siècle *guéblette* (*guer-boulette*), pour giboulée. Son synonyme *triboulée* nous livre le radical, qui est *bouler*, rouler par terre. Pour le changement de *gue* ou *gui* en *gi*, il y a beaucoup d'exemples : le fr. *guigner* se dit *gigner* en génevois; le v. fr. *giler*, jaillir, donne le fr. guilée, ondée. On dit également *guibre* et *gibre* de navire; le fr. guichet est *viquet* en norm. Le v. fr. *gangle*, moquerie, était en prov. *jangla*, du l. *joculator*, d'où *jongleour*, qu'il ne faut pas confondre avec *gengleour*, farceur, joueurs de gobelets, du l. *caculator*, du l. *caucus*, espèce de vase.

GUERJOLER, mot picard (*Gloss.* de Corblet), bégayer, maljoler; mais qu'est-ce que *joler?*

GUERLINGUET, nom dans Buffon pour désigner un petit quadupède ressemblant à l'écureuil. Ce mot annonce un péjoratif par son préfixe et un diminutif par sa finale. Qu'est-ce que *linguet?* En norm. *elinguê, elingard* se dit de tout être à la forme allongée, élancée, et ce terme s'appliquerait bien à l'écureuil. Le guerlinguet serait alors le faux et petit écureuil.

GUERLOPER, du patois picard (*Gloss.* de Corblet), bouillir par intervalles, c'est-à-dire mal bouillir; mais qu'est-ce que *loper?* (Voir page suivante.)

GUERMENTER, le même que *garmenter* et *gaimenter*, v. fr., se lamenter, radical inconnu.

GUERMENDIER, forme supposée pour étymologiser le péjoratif, inexpliqué jusqu'ici, *quémander*, dont le sens de *mendier* est pris en mauvaise part. Les deux mots se superposent pour la forme et pour le sens, car le *r* de *guer* tombe devant la consonne *m*.

GUERNOTTE, adouci en *gernotte*, qui est dans la *Flore de la Manche* de Besnou, et le *r* est sensible dans la forme générale GÈNOTTE : c'est le *carum bulbocastanum* dont le bulbe est comestible. Le fr. est terre-noix. C'est en effet la forme et le goût de la noisette : c'est la *no-notte* des enfants, le *nut* de l'anglais. Ainsi la *guernotte* ou *gernotte* est la fausse noisette.

GUERDONNER, en v. fr. récompenser, n'est pas introduit ici comme renfermant le *gar* ou *guer* péjoratif : c'est pour en donner une interprétation nouvelle. Elle sort du prov. *gazardonar*, facilement contracté en *gardonar*, probab. de *gaza donare*. De *gaza* est venu *gazetta*, pièce de monnaie, et en prov. *gazan* sign. gain, profit (*Dict.* de Lacombe).

GUERGANTUA. Un philologue, M. Le Vallois, me signale à Saint-Georges-des-Rivières (Manche) le *grouet* (caillou) de Guergantua. V. GARGANTUA.

GUERLOPER (*Gloss. pic.* de Corblet), bouillir par intervalles, litt. mal bouillir; toutefois c'est la métathèse de grelotter, c'est-à-dire *guerlotter*.

GUERPELÉ, mot d'Avranches que je trouve à la marge de mon *Gloss. norm.* avec cette définition : « gros insecte qui vit sur les bêtes bovines, et qui troue la peau ; on l'appelle aussi barbelet. » C'est donc litt. le mauvais peleur, en roman *peléor*, d'où la forme actuelle de *guerpelé*.

CHAPITRE IX

Transformation de GAR *et* GUER *et* GER *et en* JAR.

G s'adoucit en *j*, comme nous l'avons vu dans *galbinus*, jaune ; dans *gaudium*, joie ; Guibert-Gibert. Littré cité jarsette comme identique à garzette.

JAROUSSE, JAROSSE, JAROUGE, les mêmes que GAROUSSE. V. ce mot.

JARBOSSE, terme de marine, corde garnie d'un crampon pour accrocher l'anneau de l'ancre. On l'appelle *candelette* et *bosse* de bossoir (*Dict.* de Trévoux). C'est litt. la fausse bosse du bossoir; *candelette* offre aussi un sens diminutif. Pas d'étym. dans le *Dict.* de Littré.

JARLOT, entaille dans la quille où l'on fait entrer une partie du bordage (*Dict.* de Trévoux), mot soupçonné péjoratif ou diminutif. Pas d'étym. dans le *Dict.* de Littré.

JERNOTTE, mot norm., ainsi écrit dans la *Flore de la Manche*, par Besnou. V. GUERNOTTE au chap. précédent.

JAVART, d'origine inconnue pour Littré, peut-être fausse varice (jar-varice), javart nerveux, celui qui vient sur le nerf.

JAUCOUER, à Avranches, couper la queue d'un cheval, litt. mal couer, couper la *coue*, la queue.

JARNOTTE, en picard, le même que *gernotte* en norm.; c'est le tubercule du *carum bulbocastanum*. V. GUERNOTTE, chap. IX.

CHAPITRE X

Transformation de GUAR *et de* GUER *en* GRA, GRE *et* GRI.

Cette métathèse est assez commune : *guerlot*, en norm. grélot; *garbeau*, grabeau, grumeau de pharmacien; en v. fr. *grabel* et en angl. *garble*, crible; en esp. *garbillar*, cribler; *guersil*, en norm. grésil; *guénouille*, en norm. grénouille. Pour le changement de *e* en *i*, citons le l. *brevis*, v. fr. brief; le v. fr. *grever* et *griever*, le norm. *grégir* et *grigir*, serrer les plis d'une étoffe.

GARBOLISER et DÉGARBOLISER, litt. bouler salement.

GRABOUILLER, brouiller salement, le même que *garbouiller*. V. ce mot, chap. VIII.

GRABUGE, le même que *garbuge* et *galburge*. V. GARBUGE.

GRAFUS, charogne et malotru (*Dict.* de Lacombe).

Grajalet, petite jatte, en v. fr. *jalle*, vase.

Grapasseh, criblure, mais peut-être grains passés.

Grégalade, coup de vent du nord-est, qui renferme *grécal*, grec, selon Littré ; mais *grécal* n'existe pas en v. fr. C'est le mot *gale*, vent fort, signalé dans le *Gloss.* du Haut-Maine, de même en angl. *gale*, forte brise ; alors *grégalade* est la mauvaise forte brise.

Grélochon, l'amant de cœur d'une prostituée, le souteneur ; c'est un faux marl. Le rad. *luchon* est difficile à déterminer, s'il n'est le v. fr. *luquer*, regarder en dessous, et le fr. loucher ; en norm. *louchon*, sournois.

Grëou (*Dict.* de Lacombe), lisez gré-houx, un houx ; la forme est péjorative, mais le sens ne l'est pas, à moins que ce mot ne désigne le faux houx, le houx fragon.

Grésil, mot introduit ici uniquement parce que Littré n'en donne pas une étym. décisive : c'est le v. fr. *greisil*, verre cassé.

Gribouiller, du v. fr. *garbouiller*, brouiller grossièrement. Le nom pop. de Gribouille a le sens de se mouiller salement. Quand G. Sand, dans son conte de Gribouille, a appelé sa mère Brigoule, il n'y a eu qu'une transposition de lettres.

Gribiche, acariâtre, accolé ordinairement à tante, « la tante gribiche » ; *gri* est donc péjoratif ; mais quel est le radical ? Est-ce le v. fr. *bigle*, louche, ou le v. fr. *bigue*, boiteux ?

Gribouri, nom vulg. de l'eumolpe de la vigne, dit aussi coupe-bourgeon et *bêche*. Au XVIe siècle *griboury*, un esprit, un follet ; c'était à lui qu'on attribuait les ravages ; litt. le petit bourreau. L'insecte n'a rien de gris ; il a de brillantes couleurs. Oudin (XVe siècle) donne à *griboury* le sens de follet, de lutin.

Gribourin ou garborin et gaborin, le mobilier, pris en mauvaise part, comme aujourd'hui *bazar*, même sens, et par suite l'avoir : « manger son *gribourin* ». V. garborin, chap. vi.

Gribanne, sans étym. dans le *Dict.* de Littré, prob. fausse banne, péjoration plus accentuée dans le v. fr. *gabanne*, espèce de barque, pour *garbanne*. Le sens de fausse banne est rendu très-probable par la définition que donne Jal : « ce navire ressemblait d'autant

plus à une grande banne qu'il était à fond plat et sans quille » (*Gloss. nautique*).

Grigou, gueux, misérable, avare : « étym. incertaine », dit Littré. Gueux et queux viennent du l. *coquus*, profession méprisée, d'où le fr. coquin. En v. fr. *cous*, cuisinier : grigou égale donc le sale, le mauvais *cous* ou cuisinier. Signalons ici une fausse étym. de du Cange, qui tire cocu de *cous* redoublé. C'est le l. *cuculus*, coucou, qui avait un sens péjoratif en latin, d'imbécile dans Plaute, de fainéant dans Horace.

Grimaud, qui est d'humeur maussade, sens péjoratif ; mais qu'est-ce que maud? Est-ce un abrégé de maudit? très-douteux, plus probablement un diminutif en *ot* : *grimot*, qui fait la grimace.

Gringalet. Au XVIe siècle, selon Oudin, c'était un bouffon, peut-être un nom propre. Toutefois, comme la gourmandise est le thème commun de la bouffonnerie populaire, le v. fr. offre, pour radical, *galet*, gorge, gosier. Mais dans tout le v. fr. les mots *gringalet* et *guingalet* désignent un cheval, sans doute mince et léger, puisqu'ils s'appliquent aujourd'hui à un homme mince et grêle. V. le mot suiv.

Gringoler, le simple supposé du fr. dégringoler, dont l'origine est inconnue à Littré. En picard, c'est *dégrigoler*, forme première où le fr. a intercalé une nasale ; or *grigoler* est composé du péj. *gré* ou *gri* et du v. fr. *galer*, sauter. Quant au changement de *a* en *o*, il est commun dans plusieurs provinces de France. Le prov. a passé de la finale *a* à *o* ; le v. prov. *messa*, *filla*, aujourd'hui *messo*, *fillo*.

Gringotter (Henri Estienne dit *gringuenotter*) se dit familièrement pour mal fredonner. Ce sens péjoratif existait en v. fr. : « comme il deschante et gringotte » (XVe siècle, *Martyre de saint Pierre*). *Gringuenotter* une messe, dit M. Estienne, c'est la mal chanter, la dépêcher. Le préfixe *gri*, avec l'intercalation fréquente de *n*, s'adapte à un radical inconnu.

CHAPITRE XI

Transformation de GAR *en* GOR *et* GOUR.

Le changement de *a* en *o* n'est pas très-commun ; cependant on peut citer en v. fr. *grae* et *groe*, grès, rocher ; *gramment* et *graument*, grandement. Mais le passage de *gor* en *gour* est très-fréquent : ainsi on dit indifféremment *gorgousser* et *gourgousser*, *gourmander* et *gormander*, *gorfouler* et *gourfouler*.

GORFOULER et GOURFOULER (*Gloss.* de Roquefort), gâter, détruire, maltraiter, fouler grossièrement.

GORGORIER, v. fr., murmurer, gronder, peut-être une onomatopée ; mais ce mot peut se réduire aussi en préfixe péjoratif et le v. fr. *gorgier*, murmurer.

GORGOUSSER et GOURGOUSSER, gronder grossièrement, malproprement.

GOURMACHER, patois norm., manger goulument, mal mâcher.

GORMANDER et GOURMANDER, v. fr., manger immodérément, comp. du péjoratif et du l. *mandere* : c'est l'étym. du fr. gourmand, que Littré déclare d'origine inconnue ; en berrichon *gormand*, gourmand ; en bourg. *gorman*, id.

GORVELLE, poisson ainsi nommé au Croisic, et qui diffère peu de la sardine, mot obscur, mais qui, d'après cette définition, semble renfermer l'idée de fausse sardine. Mais qu'est-ce que *velle ?*

GOURGALLE, nom vulgaire du tourteau, crabe qui est d'un vilain jaune, et *galle* peut bien être une forme de *ganne*, jaune, en v. fr., qui avait le dim. *gannet*. V. le mot suivant.

GOURGANE, petite fève de marais, féverolle, en bas-norm. *cabouret*. Ce mot est composé du préfixe *gor-gour* et du v. fr. *ganne*, jaune, dim. gannet, litt. la petite jaune, terme resté dans le dim. *gannille*, la plante jaune par excellence, la plante d'or, le beau *calthe des marais*, vulg. *populage*.

Gourgandine, femme de mauvaise vie, coureuse. Littré dit ce mot « d'origine inconnue ». et il cite Le Héricher qui, s'appuyant sur un passage de la *Muse norm.* : « Pour s'en aller gourgandir sur ses rivaux », le tire de *gore*, prostituée, et de *gaudir*, se réjouir (*Hist.* et *Gloss.* du normand, p. 381, IIe vol.). Il n'accepte donc pas notre étymologie, et nous-même nous ne l'admettons plus. C'est le composé du péjoratif *gor* et *gour*, et le v. fr. gaudir; se *gourgandir*, c'est se réjouir grossièrement, salement.

Gouroufle, en norm. et à Bayeux *gouroufe*, d'après Pluquet (*Essai sur Bayeux*, p. 29), désigne un insecte odieux, la blatte orientale, qui ronge les aliments et les vêtements, dite encore la *boulangère*, sens péjoratif, radical inconnu. Cependant en norm. *roufle* signifie vigoureux, brutal; en angl. *ruff*, dur, cruel.

Gouspin, pour *gourpin*, rad. obscène, petit garçon, avec sens méprisant, dont une forme est à Avranches *crouspin*. Littré dit que c'est pour gousse-pain, litt. mangeur de pain, ce qui n'a guère de sens.

CHAPITRE XII

Transformation de GWAL-GAL *en* CAL *et en* CALI *et* CALIN.

Le changement de *gwal-gal* en *cal* se rencontre partout dans langue française : c'est un échange entre deux gutturales. Mais dans la composition des mots s'introduit involontairement un *e* muet : ainsi, par exemple, cal-borgne se prononce cale-borgne. C'est ainsi que dans le passage des noms masculins latins en *or* (*calor*, *amor*) au français en *eur*, on fait entendre un *e* muet à la fin de cette terminaison, prononciation qui s'est traduite dans l'orthographe de *caure*, chaleur, au XIIe et au XIIIe siècle. C'est même une des causes de la féminité de ces noms en français. (V. notre thèse sur ce sujet, lectures de la Sorbonne 1881 et *Revue de linquistique*.) Cet *e* muet de *cale* étant très-sourd, on a senti le besoin de le renforcer par un son très-voisin, par le *i* bref. Burguy en donne des exemples dans sa *Gram. de la langue d'oil*, au chap. intitulé *Renforcement* des voyelles; c'est ainsi qu'on arrive de *cale* à *cali*. Le

patois bas-normand pousse ce besoin du renforcement jusqu'à renforcer le *i* lui-même, et nous touchons ici à un des points les plus originaux de ce dialecte. Ainsi on dit *finin* pour *fini; m'n amin,* mon ami ; la *rinfle* pour la rifle. De même pour renforcer *u :* il est *venun* pour : il est venu. Le français nous offre dans cette catégorie, pour *i*, califourchon, charivari; mais le vieux français et les patois sont beaucoup plus riches. Pour l'introduction d'une nasale, les exemples abondent; nous en citerons quelques-uns.

Le fr. grimper est sorti du v. fr. *griper ;* le l. *labrusca* est devenu lambruche; le l. *laterna* est devenu lanterne; le v. fr. *briborion*, issu de *bribe,* s'est nasalisé en brimborion, *bibelot* en bimbelot; le l. *brachium* a produit branche, par l'italien *branca.* On disait indifféremment en v. fr. *cabouler* et *cambouler*, faire des bosses à la tête; *briber* et *brimber*, manger avidement. Le l. *hasta* est devenu *hante, reddere* rendre, *joculator* jongleur. On a même préposé la nasale : *umbilicus*, nombril. D'autres lettres ont été intercalées. Par l'introduction de *b*, le l. *rememorare* s'est nasalisé en *remembrer,* et *camera* en chambre, et par celle du *d, tener* devint tendre. Le *r* s'est introduit dans plusieurs mots, dans thrésor, du l. *thesaurus ;* dans fronde, du l. *funda ;* dans vendredi, du l. *veneris dies.* Un nom de saint de l'Avranchin, saint Pancrace, est devenu saint Planchers, par trois opérations : par l'introduction d'une liquide, *plan ;* par la métathèse de *crace* en *crèce,* et par le chuintement, *cherce.* Ces observations sont une introduction naturelle à la série suivante de termes péjoratifs, qui leur serviront de confirmation à leur tour. Elles mettent en évidence ce caractère de nasalisation, qui est l'originalité peu musicale du français entre toutes les langues, et qui était encore plus prononcé dans l'ancien français, comme le témoigne l'accent du Théâtre-Français, où l'on dit toujours *môn âme, môn* ami. Deux ou trois mots seuls, hymen, examen et dolmen, nous font rentrer dans la communion des langues européennes.

Calalou, mot des nègres aux colonies, ragoût de différentes herbes, espèce de ratatouille; rad. inconnu; préfixe supposé péjoratif.

Calfourchon dans Ronsard, califourchon dans Saint-Simon

et CAFOURCHON dans d'Aubigné ; nous avons toute la série de transformations : *calfourchon*, *cafourchon* et *califourchon*, mais v. CALIFOURCHON.

CALBERTAS, v. fr., petite caisse de bois, comp. du péjoratif *cal* et du v. fr. *bers*, berceau, et du suffixe péjoratif *as*, *asse*.

CALBOT et CAILLEBOT, l'obier, espèce de viorne dont la fleur est inégale et irrégulière, puis « dont les fleurs de la circonférence sont stériles, planes et plus larges » (Brébisson, *Flore de Norm.*), par conséquent bouton mal venu, car *bot* en v. fr. signifie bouton. La variété cultivée est la boule-de-neige, dite aussi dès lors *calbotte*. De là par assimilation les cailles de lait ont été dites *calbottes* et *caillebottes*. Peut-être le mot norm. *talboe*, tache noire, et *talboter*, salir de noir, rentre dans la classe des *cal* péjoratifs, pour *calboe* ; c'est un subst. masc. dont le radical nous est inconnu, à moins que ce ne soit le v. fr. *boe*, boue.

CALBERTAIS, v. fr., petite caisse de bois, mot composé du péj. *cal* et du v. fr. *bers*, berceau : lisez *calbertet*, forme diminutive.

CALBOTIN, petit panier sans anse ou cul de chapeau, où les cordonniers mettent le fil et les alènes (*Dict.* de Trévoux). Comme c'est aussi souvent une vieille botte, on peut traduire le mot par faux bottin.

CALCHAMBON, mais écrit *calechambon* dans le *Dict.* de Trévoux, cordage qui appuie les mâts de hune et les perroquets, terme soupçonné péjoratif d'après sa forme, mais radical inconnu.

CALEBASSE, prob. cal-bassin, faux bassin, petit bassin. V. au chap. XVI.

CALEMBOUR, mot pour lequel Littré n'a d'autre étymologie que celle de Chasles : « nom de l'abbé de Calembert, personnage plaisant des contes allemands ». Calembour est expliqué par le mot suivant. La forme génevoise *calembourdaine* nous livre l'étym. : c'est litt. la mauvaise bourde, ou la mauvaise plaisanterie.

CALEMBREDAINE, *calemberdaine* en picard, mot pour lequel Littré n'a que des conjectures. La meilleure leçon est calembredaine, du fr. populaire *bredi-breda*, bavardage confus : « *bredi-breda*, *taribara* », et encore « *bredi-breda*, j't'embrouille ». L'introduction

d'une nasale euphonique n'est pas rare en français. Cf. *Gringoire* et *Gringore* pour Grégoire ; brimborion, du v. fr. *briborion*.

Calenou (*Dict.* de Lacombe), qui est, croyons-nous, écrit fautivement pour *cal-hou*, le faux houx, le petit houx, le fragon (*ruscus aculeatus*), et *calenou*, en prov., désigne la fête de Noël, celle du faux houx avec lequel on décore la maison à la fête de Noël.

Calfater et calfeutrer, deux mots que Littré identifie, mais à tort : calfater nous vient des Arabes ; c'est leur verbe *kalafat*, introduire des étoupes dans des fentes ; il nous est venu par l'Espagne : *calefatar* en esp. et en port., puis par la Provence, où il se dit aussi *calefatar*. Mais calfeutrer est d'origine germanique : il renferme évidemment le fr. feutre, le même que le *feltre* du v. fr., devenu filtre, issu du haut-all. *filz*, avec le péj. *cal*. Littré a fait aussi une erreur pour calquer, que, par inadvertance sans doute, il tire de *calcare*, fouler aux pieds Quel rapport ? Il vient de *calx*, *calcis*, chaux ; calquer, c'est tracer à la chaux, à la craie.

Calibarder, causer, blaguer, litt. mal bavarder. Dans l'Avranchin, le *calibard* ou *colibard* est l'ambassadeur, l'entremetteur de mariages, l'orateur, l'enjôleur.

Calibariau, dans le département de l'Eure, à moitié ivre, faux ivre, pour *calebrieu*, du v. fr. *ebrieu*, ivre, du l. *ebrius*.

Calibaudée, grand feu de branchage, de broussailles, en norm. On dit *charibaudée* en berrichon et en nivernais. Ces mots ont un sens et une forme de péjoration : la *calibaudée* est un feu inférieur à celui du bois, au feu ordinaire, au feu de réjouissance, où l'on se *baudit*.

Calibaudeux, à Saint-Lô, glaireux, visqueux comme la bave du limaçon, mot pris en mauvaise part, radical inconnu, s'il n'est *baue*, boue.

Caliberda (aller à), à califourchon, mais à poil, sans étriers, locution péjorative : or *berda* signifie laisser-aller, négligence, désordre, dans le mot pop. *berdi-berda* et le fr. bredi-breda, onomatopée de brou-brou, de froufrou, de brouhaha. En norm., une *berdasse* est une femme de désordre, de bavardage.

Calibistri, mot populaire, *feminale pudendum*, composé du péjo-

ratif *cal, cali,* et de *bistri,* couleur de suie, d'où le fr. bistre, mot d'origine inconnue pour Littré, mais qui doit se rattacher à la famille de l'adj. bis, bise, par le diminutif *biset,* par le verbe *bisetter,* dim. de *biser,* terme d'agriculture, avec le sens de devenir noir, et par l'intercalation de *r, bistrer.* C'est avec *calibistri* que Rabelais a fait le titre d'un des livres de sa bibliothèque fantastique de Saint-Victor : *Callibistratorium confreriarum.*

CALIBURNE, l'épée du roi Arthur, ou CALIBURNIE, semble offrir *cali,* préfixe, et le radical *burnie,* cuirasse (brunie).

CALIBORGNE et CALIBORGNON, mot norm., borgne, avec un sens d'injure, de mépris, c'est-à-dire vilain borgne. Le *calorne* du Haut-Maine, que cite Littré, peut bien être la réduction de ce mot normand : dans son interprétation, Littré entre pleinement dans notre théorie : « *ca,* préfixe qui a une signification péjorative, et qui se trouve dans *calorne,* mot du Haut-Maine, signifiant borgne, et composé de *ca* et de *borgner,* et dans le prov. *calucs,* qui a la vue courte (Guessard, *Gloss. prov.,* 17), composé de *ca* et d'un radical *luc,* qui signifie voir et se trouve dans le fr. reluquer ». Toutefois, Littré ne rend pas compte du passage de *b* à *l,* de *caborne* à *calorne ;* le norm. *caborne* (cal-borgne), que je trouve dans mon *Gloss. norm.,* n'offre pas cette difficulté. Le *calucs* prov. cité ci-dessus, et son abrégé *calu,* également prov., signifie myope, litt. faux louche, mauvais louche, *louchard,* dit-on en norm., avec le sens de laideur et l'intention de mépris.

CALIFRESTAN et CANIFRESTAN, néant ! brosse ! Le préfixe *cali* est assez visible ; *frestan,* origine inconnue, s'il n'y a pas dans ce mot freste, sifflant, un mimologisme comme dans brosse !

> Si vous gaignez queuque quenette,
> Chest pour le pain plat comme une galette,
> Car pour le poids on dit canifrestan.
>
> *(Muse normande.)*

CALIFOURCHON, dont les variantes sont *calfourchon* et *cafourchon,* indiquées à l'article CALFOURCHON. On voit ici l'intercalation de *i.* Pour ce mot, Littré oublie la péjoration qu'il a reconnue dans *ca* et *cal* à l'article CALORNE. V. le mot CALIBORGNE : « On reconnaît

fourche dans *fourchon*, mais le préfixe *cali, cal* ou *ca* reste inexpliqué ». Califourchon a gardé un sens de dépréciation et de vulgarité : « Aller à califourchon » n'a rien de distingué, mais le sens est plus accentué dans « aller à caliberda ». (V. ce mot)

CALIMAFRÉE : « calimafrée ou saulce paresseuse », dans le *Ménagier*, II, même mot que CALIMAFRÉE.

CALIMAS, prov., chaleur étouffante (*Dict.* de Lacombe), sens péj., radical inconnu.

CALMANDE, espèce de plie, litt. *cal-limande* ou fausse limande.

CALMANDE, espèce d'étoffe, mot dont la définition emporte une idée péjorative : « étoffe de laine lustrée comme du satin ». C'est donc un faux satin : radical inconnu.

CALVANIER, homme de journée, terme d'agriculture, en norm. *calvenier*, sens péjoratif; c'est le faux bannier, du v. fr. *bannier*, homme sujet au ban, à la corvée.

CALVARI, V. CALIVARI.

CALVARDINE, v. fr., le même que GALVARDINE. (V. ce mot.)

CALIMURON. On trouve dans la *Flore de la Manche* de Besnou un nom pop. du fruit de la ronce, en norm. mûre et *moure*, nom que nous croyons altéré. Au lieu de *calimuron*, il faudrait lire *calimuron*, forme très-claire, qui renferme le péj. *cali* et le dim. *mûron*, et signifie la fausse mûre, la mauvaise mûre.

CALIPETTE, serre-tête de femme dans la plaine de Caen, dont le radical est inconnu, mais qui ne vient pas du grec καλύπτω, couvrir, comme des philologues l'ont prétendu. On dit au Teilleul *calipopette*, forme première de calipette, litt. *cali*, faux, et *popette* ou pompette, ornement de rubans.

CALIVARI, et avec le chuintement *chalivari*, litt. le mauvais *vari*. En effet, *vari*, en v. fr., a le sens de tumulte. Nous avons dès lors l'étym. du fr. charivari, mot pour lequel Littré n'a que des conjectures. En prov. c'est *calibari*. Le *chalivari* est le bas-lat. *chalvarium*, cité dans du Cange. La même finale se trouve dans le fr. hourvari, le cri pour ramener les chiens, dont le préfixe est le v. fr. *houer*, crier, aujourd'hui huer.

Avec ce mot charivari, pour lequel Littré n'a que des conjectures, nous abordons la très-intéressante famille du suffixe *vari*, qui se trouve dans le fr. *hourvari*, *boulvari ;* dans le prov. *chafari*, tumulte, la réduction de charivari ; dans le piémontais *zanzi-vari*, gargouillement ; dans le prov. *calibari*, tapage. Cette terminaison *vari* offre, pour Diez, l'idée de tumulte, mais il n'en donne pas l'étymologie. Elle est pour nous le germ. *werra*, guerre, en angl. *war*, en bourg. *gare*. Ainsi le *carivari* du v. fr., spéc. du picard, d'où le fr. charivari, veut dire la fausse guerre, le simulacre de la guerre. Pour hourvari (litt. *houe-vari*), c'est le v. fr. *houer*, huer, litt. pousser le cri de guerre, et *boulevari* renferme le *bouler* pop., litt. le boulement de la guerre ; *vari-vara*, pop., confusion, désordre, litt. le cri redoublé de *werra*, guerre. Pour *caribari*, navette volante, c'est le même que charivari, tapage.

Calivie, en prov. la viorne, du l. *viburnum*, prob. la fausse viorne, par la contraction de cali-viorne, d'où *calivie*. Toutefois, comme nous ne connaissons pas cette forme intermédiaire de *caliviorne*, et que le peuple, pour les assimilations botaniques, procède par de larges analogies, on rendrait mieux raison de ce mot péjoratif par faux if : *ivin*, it en breton, *hivin* en cornique, *iva* en esp. et port. On a appelé en fr. ivette, litt. le petit if, une plante bien éloignée de l'if, le *teucrium iva*, une espèce de germandrée.

Calvardine, même mot que galvardine. (V. ce dernier.)

Calpito, espèce d'ivette, mais écrit *calapito* dans le *Dict.* de Lacombe, forme qui pourrait être *chamæpitys*, qui désigne une espèce très-voisine du *teucrium iva* ou l'ivette (petit if, de sa forme, ou faux pin) ; pour nous *calpito* serait *cal*, faux, et le *pitys* des botanistes, usité dans *chamæpitys*.

Caluche, dans le patois de Moulins, désigne les restes de la bûche de Noël, gardés dans l'étable comme préservatifs. Ce reste de la bûche semble signifier la mauvaise, la fausse bûche, la *calbûche;* mais comme l'échange de *b* en *l* est très-rare, il faut supposer une faute d'impression à la page 341 du *Congrès de Moulins* où nous avons trouvé ce mot, et lire *cabûche*. La supposition est légitimée par une autre faute : l'*exicumacriosos* des formules de Marcellus Empiricus y est écrit *exicumucriosos*.

CALUCHOT (*Gloss. du val de Saire*, par Romdahl), mauvais bonnet de nuit : c'est *luchot* avec un sens péjoratif.

CAROUGE, litt. faux rouge, espèce de passereau des Antilles, qui est d'un brun rougeâtre.

COLIFICHET, expliqué par collier-ficher (Littré) ou par col-ficher, ficher au cou, selon d'autres, ne rend pas compte du sens injurieux et dépréciateur du mot : nous aimons mieux y voir *calfichet*, mauvais *fichet* ou affiquet ; en norm. *fiche*, objet qui s'attache, épingle, broche ; d'une femme qui n'a nulle fortune on dit : « elle n'a ni fiche ni digue ».

COGOURDIER, nom vulgaire d'une plante du Midi, où nous soupçonnons la fausse gourde, si ce n'est le v. fr. *caourde*, courge, du l. *cucurbita*.

CHAPITRE XIII

Transformation de CAL *en* CAU *et de* CHAL *en* CHAU.

Que *al* se change en *au*, c'est une affirmation qui trouve cent preuves dans la langue : *alter*, autre ; *almosne*, aumône ; *alveus*, auge ; *altanus*, autant, etc. La plupart des mots préfixés en *cau* le sont aussi en *chau*, comme on le verra dans cet article.

CAUCHÊNE, litt. le faux chêne, l'érable, en norm. V. GAUCHÊNE.

CAUCOGNIDE, dans Rabelais *coccognide* : « une boite pleine d'euphraise et de grains de coccognide confits en eau ardente ». Nous croyons que c'est le coqueret.

CAUFRÊNE, litt. le faux frêne, l'obier, en norm. V. GAUFRÊNE.

CAUVÈCHE, litt. la fausse vesce, en norm. V. GAUVÈCHE.

CAUMOMI, à Bayeux, d'après l'*Essai* sur cette ville par Pluquet, au *Gloss.* du Bessin, avec le sens de desséché, qu'un *Gloss. norm.* traduit par momie ; litt. fausse momie.

CAUQUELICOT, pour coquelicot, V. GAUQUELICOT.

CAUROSSOLIER, qu'on écrit corossolier, l'*anone muricée*, préfixe péjoratif, et rossol, du l. *ros solis*, litt. le faux rossolis ; son autre nom de *cochiman* offre aussi une physionomie péjorative.

CHAUBITER, en Berry (*Gloss.* de Jaubert), maltraiter, litt. mal *biter :* en norm. *biter,* frapper, mot importé par les Normands au Canada, et *biter* est traduit par l'angl. *to beat* dans le *Gloss.* canadien des mémoires de *Smithsonian Institution.*

CHAUBOULER, mal cuire, litt. mal bouillir, bouillir à demi.

CHAUFFOURER : « Ils lui chauffourèrent tout le visage » (*Journal d'Henri III*). (V. CHAFFOURER.)

CHAULORE, en Basse-Normandie femme fainéante, inerte, du v. fr. *lord, lorde,* lourd, lourde.

CHAUMENI, v. fr., se dit du pain moisi, en patois poitevin *chauveni,* sens péjoratif, radical inconnu, le même que *caumeni.* (V. CHAUMOISI.) Rabelais dit « pain chaumeny ».

CHAUMOISI, tout à fait moisi, salement moisi. Dolet écrit aussi chaumoisi.

CHAUMOUFLET, le même que CAMOUFLET (v. ce mot). Chaumouflet est cité pour le XVe siècle sous la forme de *chault-mouflet,* qui mène à une fausse étymologie.

CHAUPI, prov. (*Dict.* de Lacombe), fouler aux pieds, litt. piétiner grossièrement, en v. fr. *piétier;* le wallon approche plus encore, *pitier,* fouler aux pieds.

CHAUPITRE, en Berry, le genêt épineux, litt. mauvaise pâture ou mauvais *paître ;* ce dernier mot, synonyme de manger, est resté dans deux expressions norm.: « se lever dès le paître au minet (le chat), dès le paître au jacquet (l'écureuil) », altérés en pétron-minet et en pétron-jacquet. On dit aussi GAUPITRER, piétiner ou pétrir d'une manière sale.

CHAUVALER, v. fr., tomber à val, maladroitement ou malheureusement.

COLLINE et COULINE, en norm. torche de paille, par conséquent fausse torche, mauvaise torche : nous supposons *cal-line,* mais radical inconnu. Le mot *couline* entre dans un chant pop. qui se dit quand on brûle avec cette torche de paille les plantes parasites des pommiers : « *couline* vaut lolo » (lait).

Ed. LE HÉRICHER.

(*A continuer.*)

LE CONTE DU CHAT BOTTÉ

EN PATOIS CRÉOLE DE L'ÎLE DE LA RÉUNION.

La traduction qu'on va lire a été faite à ma prière par mon cousin, M. Emile Trouette, originaire de l'île de la Réunion et ancien Proviseur du Lycée de cette colonie. Il a suivi de près la version déjà donnée par M. Ch. Baissac dans son excellente *Étude sur le patois créole mauricien*, dont il a été rendu compte dans cette Revue (t. XIV, p. 415-420).

Il faut remarquer que le langage créole de l'île de la Réunion, formé dans la bouche des anciens esclaves malgaches (service domestique des *cases*) et cafres (service cultural extérieur), est caractérisé par l'accentuation générale des pénultièmes, et par l'harmonisation des voyelles suivantes avec la voyelle accentuée. *Botte*, *chatte*, *maître* font *bôtò*, *çâtà*, *mètĕ*, avec *o*, *a*, *é* finales sourdes. On trouvera dans le document ci-après de fort intéressantes tournures et de remarquables expressions : *talère* « tout à l'heure », *cacâbe* « capable », *dânou* « dans », *quânki li* « quand il », *dâni dileau* « dans l'eau », etc.

On excusera les irrégularités de l'orthographe, en raison de l'extrême difficulté d'une transcription exacte et rigoureuse. J. V.

ZISSITOIRÂ ÈNE ÇÂTTÂ QUI MÈTÉ BÔTŎ.

Boun*ou* foua boun*ou* foua lavé èn*e* vié boulanc qu'lavé touroua zenfants. L*i* l'avé èn*e* moulin, èn*e* bouriqu*ou*, avecqué èn*e* çâtt*a*. Èn*e* zour*ou*, *ça* vié bounhoum*ou* là y gaign*a* èn garand malad*ou* pou li a môr*o* mêm*e*. Ali appèle soun touroua zenfants. Quank zaut*o* vini, ali di coumou ça : Mou zenfants, avlà moin pou môr*o* talhèr*e*.

N'a pas la peine zauto y appelé zavocats pou fé paritâza, moin même y fé. Toué, Paulo, à cause pili vié, moa doune à toué moun moulin; toué, Batissi, moua doune à toué moun bouriquou; toué, Zozèphe, qui pili pitit, moa dounou moun çâtta. Avlà, coumou li apiré causé, soun lizié y férémé, ali a môro même.

Acithère ça pitit là qui gagné çâtta, ali çaguirin; ali y dit : « Moun garand firère la gaigna moulin, ali moudou di bilè, ali gaigna larizent; Baptissi çarié la farini avecque soun bouriqui, ali gaigna larizent; zauto dé na pas quérévé la faim. Mé moin la qu'la gaigné rinqu'éné çâtta, quouquou moua fé? Moua tié ali, moua couitou soun la viâna, moua va manndzi ali; apiré ça quouquou moua fé? Moua quérévé la faim. »

Ali plainde coumou ça, çâtta là dourimi dissi li lit. Avlà soun dé garand firère y dit coumou ça : « Aranze à toué; quérévé la faim, quouqu'y fé à nous? M'en fou pas mal ». Zauti dé y sava.

Quanquou zauti dé fini pariti, çâtta y léve dissi li lit. Ali pâle ali. Ali dit coumou ça : « Moun pitit mêtté, acoute à mouin. N'a pas bizoin vous çaguirin. Vous y acoute à moin, vous vini rici rici même. Sou mêté y dit à li : Quouquou tou a fé? Ène pitit çâtta coumou toué, toué cacâbe gaigna manndgé pou dé dimounou? Na pas fouti! ».

Çâtta là li entêté. — Ali dit : « Moun mêtté, doun' a moin quiquiçoze moa dimand' à vous; apiré ça ou a tourouvé ». — Soun mêtt' y dit à li : « Eh ben! quouquou tou y vé? » — Çâtt' y dit : « Mouin y vé bôtto avecqué sâcqua ». — Soun metté y doun' à li ça qua li dimande.

Çâtta y metté soun bôtto dânou soun li pié; ali pirend soun sâcqua, y amarra dânou soun lirins coumou béré-

telle ; apiré ça limâr*ace* limâr*ace*, li arrivi dann' ène garand la pilaine nana boucoup liêvé. Ali tiri soun sâcqu*a* dânou soun zipaulo, y metté là didans en paquet lassoutouroun, apiré ça y oûvou la guêlé sâcqua. Aguetté èn pé soun malice ci çatta là, ali amârra en pitit la côdo bien longo avecqué la guêlé sâcqu*a* ; apiré ça y ariquile, y ariquile, y cacietté doussous feillés cânna, soun lizié tout sêlé dihors, mou y di à vous.

Avlâ èn papa liêvé souriti ène toûffou fitifer; ali lévé la têté, ali aguetté; soun zoreillé y baranna coumou ça. Ali senti lassoutouroun dana sâcqua, ali viên, li sauto, li sauto, ali arrivi drêté li sâcqua. La guêlé sâcqua garand ouvert; lassoutouroun là didans. Liévé y renté pou manndgié. Çâtta, mnami, y hâla èn coup la côdo ; sâcqua férémé, liêvé la didans souqué! Ali quirié : « Garace, papa çâtte, garace, boundié soupélé ». Ali sacouye sâcqua pou li souriti. Çâtt*a* n'a pas couté, la tié à li ; apiré ça y amarrou soun li pié, y metté à li dânou soun bourousâcqua, apiré ça y sava drêté la câzà lé roi.

Câtte y vé rentiré la câza li roi, soulida y garidien la pôto, y bârri li cimin. Çâtt*a* entêté. Li sipiti avecquou soulouda. Lé roi y entend di doumounc causé fôro dânou soun la pôto; ali y dit : Mé qui ça ça qui sipite, sipite coumou ça dâne moun la pôto, don? Soulida y arripond : Ça èn fây*a* çâtta y vé pâl' avecqué vous. Moui y di à li coumou ça y rente pas; li fourounté, li sipité, sipité pou entiré. Lé roi y dit : Eh ben! laiss' à li rentiré, moua countant caus' avecqué li.

Çâtta y soûyou soun li pié avecqué gouni dânou la pôto, ali rente, y tiri soun liêvé dânou soun bourousâcqua, apiré ça y dit lé roi : Avlâ ène liêvé moun mêtté moussié Carabas

la té la çâssa pou a hou ; li di à mouin : Fé à hou boucoup compiliment, donnou à hou ça liévé là dânou voùt*ou* la main. Lé roi bien countent ; li dit coumou ça : Dis garand mérici moussié Carabas. Çâtta y sava.

Lendimain bo-matin, çâtta y sava dan ène garand carreau di bilé. Sou sâcqua là zamé quitté. Ali commence ancô ; y metté soun sacqu' a terré, y oûvou soun la guêlé, y metté la didans èn boun paquet la farini maï, y amarr' èn pitit la côdo ben lôngu' avecqué la guêlé sâcqu*a*, apiré ça li caciette dâni fitifer dâni li borodâza li carreau. Avlà ène câilla qui viré viré pou li mandgé ça farini là. Ali alônz*o* soun labecque ; ali tourounou soun latêté pou li guetté si n'a point pirisôn*o* là pou fé père à li. Çatta malinbou gou boudgé pas dâni fitifer. Câilla y saût*o* dâna sâcqua. Aïe, aïe, aïe ! Çâtta y hal' èn coup soun la côdo ; câilla souqué.

Avlà çâtta y améné câilla la câza lé roi ; li dit coumou ça : Avlà èné câilla moun mêtté moussié Carabas y envôyo avecqué vous ; la dit à moin dounou dân' outou main mêmé. Lé roi bien countent ; y appelé soun doumistiqui, y dit à li coumou ça : Doun' à moin in coup di secqué ça çâtta là. Çâtta y boira. Quandki li fini boira, li forôtt*o* soun lostomac, li dit coumou ça : Garand méréci à hou lé roi ; li boun ça ; y fé çaud' là didans.

Avlà coumou li discend lissicalié, en bas perron la varangou ali tourouv' ène bêlle calessé avecqué quâta çouvâla. Ali dimanda cocé : A qui féré ça belle calessé là don ? Cocé y arrépound*ou* : Ça ouétiri là lé roi sa va pourouméné avecqué soun manmizellé garand cimin là bas porôço la rivière. Çâtt*a* y tendi ça, li coûrou la câza soun mêtté, y courou, y courou mêmé sans rêté.

Quandqui li arrive, ali dit soun mêtté : Si vous y acoute à moin, zouridi mêmé aou rîci, rîci mêmé. Soun mêtté y dit à li : Ah! oui, va; moua cout' a toué, à causo moua coné toun fité. Çâtt' y dit : Eh ben! anons nous.

Li amêné soun mêtté bôro la riviéré, li dit à li : Tiri outi linzé, rente dani dileau. Soun mêtt' y dit à li : A cause moua rentiré dani dileau firé là? Câtt' y dit : Rente mou y dit à vous; n'a pas li temps causé à cithêré. Soun mêtté y rente dâni dileau; çâtte' y ramassa toûtou linze, y caciette doussous rôço, y dit coumou ça : A ou resté là, n'a pas boudgé; aspéré moua vini çass' à ous. Ali quitte soun mêtté dâni dileau, y mountou là haut rampâra pou guetté calessé lé roi quandqui li vini.

Avlà quandqui li assisi là, calessé vini. Ali lévé diboutou, ali quirié : Ah! boundié! boundié! moun mêtt' y apiré baingné dâni dileau, volêré vôlo toutou linz' à li (awouah! ali mêmé fidipitin caciétté linzé doussous rôço ali même y quiyonne le roi). Le roi y entend ça, y fé arrêté soun calessé; ça mêmé çâtta la té qui vé. Ali arrive porôço lé roi, y fourôtto soun lizié, y fé samboulan piléré, y dit coumou ça : Lé roi, lé roi, moun pauvou metté moussié Carabas, aou conné ça qui touzou envoye à ou liéve ensembou câilla; ali baingné dâni dileau, avlà volêré la vôlo toutou linz' à li. Lé roi y dit soun doumistiqui, ça qui assisi darrière calessé : Couri moun la câze, oûvou l'oromouare, appôte linzou pou moussié Carabas, pendgâra li gagné la rhimi dâni dileau firé là.

Avlà moussié Carabas metté linzé lé roi. Moua di à ou, toudouboun mêmé, à fôço li vini zouli, soun fi lé roi n'a pas cacâba guétt' à li, à li baissé soun lizié. Çâtta y guett' à zauto en missoûque; ali mazini, à li y rit, y dit

pas rien. Li nana encô quiquiçôzo dana soun la têté pou li fé.

Ali couri divant calessé; y tourouvou èn garand bande noira apiré càssa maï; y dit à zauto : Acout' à moin, nami; si lé roi y dimand' à zauto qui ça ça bitachion là, di à li ça bitachion là ça moussié Carabas. Si zauto y dit pas coumou moua dit, moua fé moun souricié avéqué zauto; na pa hêne qui diboutou dimain matin; toutou li fouti. Arranz' à zaute. — Ah! toutou ça noiri là zauto la zamb' y fébé, moua y di à vous, à fôce zauto la pêré.

Lé roi y pâssa, y guetté 'bitachion la, y appélé ça noira là qui apiré cassa maï, y dit coumou ça : Eh! vzaûtes, à qui ça ça garand la terré là, hein? — Zaûtes toutou y dit coumou ça : Ça la terré là, ça moussié Carabas, ça. Lé roi n'a pas di arrien; li mazinè dânou soun têté.

Çâtta divant calessé touzou. Ali tourouvou encô noira apiré coupou cânna; y fé pèr' à zauto encô. Y dit coumou ça : Si zaut' y dit pas lé roi ça cânna la ça moussié Carabas, pendgar' à zauto, moua conné quouquou moua fé; touton li fouti dimain. Arranze zauto. Lé roi y pâssa, y dimand' à qui ça ça la terré là. Zauto tout' y quirié : Ça la terré là, moussié Carabas çà. Lé roi assisi dânou soun calêssé, y dit coumou ça : Ah! mnami, li rice mêmé ça moussié Carabas là.

Çâtta couri touzou divant calessé. A li arrivi divant éné la câza garand coumou liguilizi; ali rente la didans. Ça la câza la la câza li loup, èn bébété miçan dânou payi boulanc. Ali dit coumou ça : Li loup, moin passé divant la caz' à hou, moin rentiré pou di à ou bounzou. Li loup y dit à li : Moin content, moun pitit. Avlà zauté dé y causo. Çâtte y dit li loup : Nana dimounou y dit à moin

coumou ça à vous cacâba çanzou vou li cô pou vini lion; si na pas lion, zalephant; ça qui vou li quêré y countent. Ça dimounde là menti li? Li loup y dit : Na pas menti li; tou a oir taléré, moun pitit. — Coumou li pâla coumou ça, avlâ li çanz' ên coup soun li cô, li vini ên gouro lion la guêle ronfili, pilein li dent. — Câtta y tourouvou ça, li sauto la fineté, à fôco li la pêré. Ali assisi dissis barideaux. Li loup y rit à li; ali quirié câtta : Na pas père, moun pitit; moua fé pas mal à toué; discend à toué. Câtta y discend; y dit li loup : Manman! ça y appellé pêré qu'moin la té pêré la! Mé, li loup, vous la çanzé vou li cô pou vini lion; à vous cacâba çanzé encô pou vini zozo; si na pas zozo, lérat? Li loup y dit coumou ça : Moua cacâba, moun pitit; aguetté. Avlâ li çanz' ên coup soun cô, li vini lérat, qui couri couri à téré. Câtta, mnami, y sauto dissi li, y souquou soun la têté mêmé, y tié à li, y mandge à li.

Avlâ coumou li fini mandgé lérat ali y entend calessé le roi dâni cimin. Ali coûrou oûvou la pôto calessé; a li dit lé roi : Discend à hou; ça la câza la moun mètté moussié Carabas, ça; vini poroméné, ou a oir conmant li zouli. Avlâ le roi qui pourouméné, pourouméné; ali guetté, ali guetté, ali dit pas rien. Quandquou zoto fini guetté tout tout ça qui nana dâna la câza, câtta fé assisi à zauto dâna ên garand la sâla où ça qué nana ain garand la tâba tout pilein quiquiçôzo pou mandgié; lavé pâté, lavé bonbons, lavé darizé, lavé gouyâva, lavé mângou, lavé côco, lavé figui, lavé toûtou mêmé; lavé divin, m'nami, ça divin, ça? n'a point coumou ça.

Acithère, zauto y assisi a tâba, ça qui mandze, y mandze, ça qui boira y boira. Lé roi y goutou ça divin là. Houn! ali dit moussié Carabas: Acouton, moussié Carabas; quand-

quou vou y vé marié, moua dounou à vous moun fi; ali mêmé fâma à vous. — Ça mamizellé là y entend ça; y vé dit : Garand méréci, moun papa; li na pas cacâba pâlé, à fôço soun liquéré li countent.

Avlà zauto lévé, y sava liguilizi pou mariâze. Lé roi y douno èn garand dîné, la fé assisi çâtte côté li, coumou garand boulanc. Quandquou fini soupé, çâttâ y livé diboutou, ali dit soun mêtté : Ah ben! moun pitit mêtté, quouquou ou y dit? Menti ça qu' moua dit à vous èn zoûrou là? Soun mêtté y dit à li : « Tout doubon; toué là èn çâtte coûmou n'a point çâtta. »

Avlà çâtta y sava dânou soun çamba pou li dourimi, moin y siv' a li pou tîri soun bôtto. Bôtto fini tiré, ali fou à moin ain garand coudoupié, là zette à moin ici pou moua racount' à vou ça zissitoira la.

Ça mêmé zissitoira çâtta qui metté bôtto.

Émile Trouette.

EXCENTRICITÉS EUSCARIENNES.

Le très intéressant journal de notre ami M. J. Manterola, de Saint-Sébastien, *Euskalerria*, publie, dans son numéro du 20 novembre 1882 (t. VII, p. 450-452), un chapitre de la *Historia general de Vizcaya*, ouvrage manuscrit d'un certain Iturriza, qui vivait au dernier siècle. Cet écrivain transcrit, d'après Ibarguen, qui dit les tenir d'un docteur Cachopin, deux fragments basques accompagnés de *fac-similés* de sceaux ou signatures, et datés des sixième et huitième siècles de notre ère.

Ces documents auraient été déchiffrés par le susdit Cachopin. Les monuments originaux étaient, dit-on, sur peaux de bêtes ou sur feuilles et écorces d'arbres. Il y en avait long, mais on n'a lu que les deux morceaux ci-après. Nous en donnons une traduction littérale :

I

Andramendico Jaureguian baguilaren emereci egun garrenian Gure Jaunaren vrte bost eun eta irurogueta laugarrenian : dagoz batuba buruba izanic Onsalu Onzalez, Lope eta Ochoa euren semiac beste escutari ascogaz egiteco baqueac Arama, Obeilos eta Ramirochen artean ; Jaunac berba eguinic aguindu eben, eta bertati ulertu bera lanic apa laztan alcarri egui eutsen adisquide eguinic betico guztien amorioan eta ez auzteco baque oneec guizon guesto erri egorrochien beian, eta campora bota ez deizan euren nagusiac, alan jaso eta eru eban bacochac bere caltetzat.

Traduction. — Dans le château d'Andramendi, le 19 juin de l'an de Notre-Seigneur cinq cent soixante-quatre, sont réunis, étant chefs, Onzalo Onzalez, Lope et Ochoa ses fils, avec beaucoup d'autres écuyers, pour faire la paix entre Rama, Obeilo et Ramiro. Les seigneurs ayant parlé promirent, et s'embrassèrent, et s'engagèrent l'un envers l'autre, se faisant amis pour toujours en faveur de tous, à ne pas rompre cette paix sous peine d'(être appelés) méchants hommes perturbateurs du pays et d'être chassés dehors par leur maître. Ainsi chacun consentit et accepta pour son dommage.

II

Andramendico Jauregui aurreco arestian Elexiaren aurrean garagarrilaren oguetabost egun garrenian, dira irago gueure Jaungoicuaren jaijazaric razpireun eta berrogueta zorzi vrte, aurrian dagozala oñeen ganian Ochoa, Onzalu bere aide guztijen buruba, eta omen Urrengo bere anage laztan Anso, Joane, eta Onsalu, beste escutari asco porquera luciac escubetan ditubeela : egonic guztijoc euren batzaarrian etorri jaquen Eneco Pagoeta Tantai, bere porquera eta dardu barrijacaz, esaten eutsala leenago zaarrac ausi ta etorrela bere aide nagusi Ibarguengoac egui eutsazan atsacaba andijac gaiti, eto ari ichita letorrela nai dabela izan Ochoa Onzaluena, aric eta bere lelengo aide nagusiac lema emon, eta biurtu artian beria : eta onegaz artu eben aurrian egozan guztijac eurentzat betico gueratuten zala posez Eneco Tantai; eta aide berri Ochoa Onzaluri atseguinez eseutzan, Ochoa Onzalu, agur, agur.

Traduction. — Dans l'espace qui est devant le château d'Andramendi, devant l'église, le 25 juillet (il y a sept cent quarante-huit ans que Notre-Seigneur est né), étant présent en pied Ochoa, chef de tous ses parents Onzalo, et près de lui ses chers frères Anso, Jean et Onzalo, et beaucoup d'autres écuyers qui avaient en mains de longues fourches; étant réunis en leur assemblée, leur arriva Eneco Pagoeta

Tantai avec sa pique et ses dards neufs, leur disant qu'il venait ayant brisé ses vieux d'auparavant, à cause des grands ennuis que lui avait causés son parent chef d'Ibarguen, et que, ayant laissé celui-là, il vient voulant être à Ochoa d'Onzalo, que par conséquent son ancien chef parent lui donnât satisfaction, jusqu'à ce qu'il lui rende le sien, et avec cela tous ceux qui étaient devant acceptèrent pour leur avec joie Eneco Tantai; et à son nouveau parent il dit avec plaisir : Ochoa Onzalo, salut, salut!

Mon savant collaborateur, M. Wentworth Webster, m'adresse à ce sujet les observations suivantes :

« Sare, le 25 novembre 1882.

« Under the tittle : *De como en la antiguedad se hacian en Vizcaya las escrituras en Basceuence*, the *Euscalerria* of nov. 20 reproduces a chapter from an inedited *Historia general de Vizcaya*, written by D. Juan Ramon de Iturriza at the close of the last century. This author cites two Basque documents as dated respectively 19 June A. D. 564 and 25 July A. D. 748. The falsification is evident.

« The sole evidence of anthenticity adduced is the testimony o Doctor Garcia Fernandez Cachopin, of Laredo, cited as an ancient writer by don Juan Iñiguez de Ibarguen in the 65th part of his *Crónica general española*, the ms. of which is still preserved in the town of Marquina. Dr. Cachopin is said to state that he has seen « algunos instrumentos y papeles auténticos de mucha fée (*sic*) escritos en lengua Bascongada y en Latin correcto y natural en cueros de animales y en ojas y cortezas de arboles adobados ». Of these Ibarguen copies, in Basque with spanish translation, two documents, both executed « en la antiquissima casa solar de Andramendi de Urarte fundada en Altuneta sobre la torre de Muxica, y demolida en el siglo decimo ».

« These documents are said to be executed respectively : 1. in the castle of Andramendi, 2. in the place which is before the castle of Andramendi and before the church; that is to say, we are asked to believe that in the viith century there was already a « casa solar », castle, *Jaureguia* Andramendi, and, in the viiith century, a church near it, in Altuneta, just as we see at present the church and palacio or casa municipal in spanish basque villages, the church and mairie in the French villages.

« Again, we must believe that, in private civil legal documents,

the day of the month and year in 564 and 748 A. D. were written by the Basques just as at present. And to prove it, Iturriza says in a note that the Christian era was sometimes used before 1383, when Juan I ordered the spanish era (38 B. C.) should be no longer used. It is quite impossible, that the christian era may have been used in spanish public or private documents 800 or, 600 years before 1383; as it is well known that the christian era was invented and first used by Dionysius Exiguus about the year 527. It was introduced into Italy in the vith century; into France in the viith, but was not usual there until the viiith; into England at the end of the viith or beginning of the viiith. In Spain, the christian era, though occasionally adopted in the xth century was not uniformly used in public documents until 1180 in Catalonia, 1350 in Aragon, 1358 in Valencia, 1383 in Castille, and still later in Portugal.

« We must also believe that the peculiarly spanish names Gonzalo Gonzalez « Onsalu Onsalez » date in Basque from 564 A. D., and that « Lope » and « Ochoa » had assumed their modern shapes in Basque so many centuries before the formation of the Spanish language!

« If we fellow these documents, we should find the probable origin of Feudalism among the Basques of the vith century, when « Onsalu Onsalez » « Lope » and « Ochoa » his sons, and « other squires » *beste escutari,* met to swear a feudal alliance; and that a transaction almost equivalent to behetria took place in 748!

« The ciphers or rubricas or signatures annexed will not I think detain any unprejudiced eye; the first ir a rude copy of a shield with armorial bearings, and in the second the top figure has a most suspicious resemblance to the arabic numeral 4, which could hardly have been used in any part of Biscay in 748.

« There it little need to remark on the modern character of the Basque text, or to enter on a linguistic discussion. The falsity of the documents is, we think, sufficiently apparent from the above considerations.

« It will however be remembered that it is from the *Cronica general española* of Ibarguen that the too celebrated « Chant des Cantabres », *Lelo lelo*, first printed by W. von Humboldt in 1817, was taken. The present extracts from the same work is not of a nature to confirm the genuineness of that song, or to give additional confidence to Ibarguen in dealing with ancient documents.

« Wentworth WEBSTER. »

Je n'ai que fort peu de choses à ajouter aux excellentes observations de M. Webster. Le style et le langage absolument modernes des deux pièces en question s'oppose tout à fait à ce qu'elles puissent être regardées comme authentiques.

Les mots romans abondent dans ces documents : outre les noms propres Onsalu, Onsalez, Lope, Ochoa, Arama, Obeilos, Ramiro (564), Anso, Joane, Eneko (748), on y remarque *escutari* « écuyer », *baqueac* « les paix », *berba* « la parole », *amorioan* « dans l'amour », *campora* « au champ, au dehors », *bota* « *bouter*, jeter » (564), *Elexia* « église » (748). La plupart de ces mots devaient être étrangers au basque et même aux patois romans de l'époque, ou ne pouvaient déjà leur appartenir sous cette forme et avec cette signification.

La tournure *guztien amorioan* « pour l'amour, en faveur de tous », peut-elle être du VIe siècle? Le bas-latin a emprunté *botare* aux langages populaires, qui le tenaient du germanique, et ne l'a guère écrit qu'au XIVe siècle. Y avait-il dans les montagnes biscayennes, dès le VIe siècle, des « écuyers » qui donnaient solennellement leur « parole? » Et que dire de *Ochoa*, pure traduction basque de *Lope*, forme espagnole de *Lupus*, ou d'*Eneco*, transcription de *Iñigo*, forme espagnole d'*Ignatius?*

La publication de M. Manterola aura du moins cet utile résultat de dessiller les yeux aux plus tenaces « gobeurs » du *Chant des Cantabres* », « conservé » par le même Ibarguen. Ce facétieux Biscayen et son ami plus ou moins hypothétique Cachopin riraient sans doute de bon cœur, s'ils revenaient à la vie, en voyant des hommes comme Humboldt admettre les aventures de Lelo et de Tota, et surtout en voyant les patriotes basques de 1882 croire à Lope Onzalo et aux écuyers de 564. Et pourtant, si l'on en croit Fr. Arago, « la crédulité tient ordinairement au manque d'intelligence » ou, suivant Helvétius, à « l'inexpérience ». Il est vrai qu'il n'est point « d'absurdité si énorme, si folle, qui n'ait rencontré une crédulité plus folle encore » (Lamennais).

Paris, 20 décembre 1882.

Julien Vinson.

BIBLIOGRAPHIE.

TSUNI-||GOAM. *The Supreme Being of the Khoi-khoi*, par Théoph. HAHN, conservateur de la « Grey Collection », au Cap. — Un vol. in-8°, pp. XI-154. *Londres*, 1881.

Peu de personnes ont rendu à l'étude de la linguistique sud-africaine autant de services que ne l'a fait M. Théoph. Hahn. Le nouveau volume qu'il vient de publier est une importante contribution à la linguistique et à l'ethnographie des Hottentots. Nos lecteurs nous sauront gré de leur faire connaître en détail cet écrit très instructif.

Il se divise en trois parties. La première est une tentative de restitution de la condition ethnique préhistorique des Hottentots, restitution déduite des enseignements que peut donner la langue actuelle. Le second chapitre est un recueil de traditions religieuses. Le troisième est un commentaire du chapitre précédent. Nous verrons tout à l'heure quelle conclusion tire M. Hahn, au point de vue mythologique, de la collection de récits et de légendes qu'il a pu réunir.

L'auteur emploie l'alphabet de Lepsius, qui a au moins le mérite d'être accepté par beaucoup de personnes, quelles que soient ses imperfections.

Les consonnes « claquantes » des Hottentots, appelées « clicks » ou « claquements », sont ainsi rendues :

Le claquement latéral par deux traits verticaux (soit ||) ;

Le cérébral par un trait vertical auquel un point est souscrit (soit !) ;

Le palatal par deux traits horizontaux superposés, et coupés verticalement par un trait (soit ±) ;

Le dental par un simple trait vertical (soit |).

La prononciation de ces quatre consonnes est décrite dans le livre de M. Hahn sur la grammaire des Namas (*Die sprache der Nama*). L'auteur mentionne en outre un son particulier, âpre, partant de la gorge, propre aux anciens dialectes du hottentot du Cap, au dialecte Ikora et aux idiomes de certaines tribus de Bochimans. C'est une sorte d'expiration, plus ou moins croassante, qu'on peut figurer par le « aïn » hébraïque.

M. Hahn emploie, non le nom de *Hottentot*, mais celui de *Khoi-khoi* que se donnent à eux-mêmes ces populations du sud-ouest de l'Afrique. Une note très intéressante (p. 32) donne quelques explications sur l'origine du mot « hottentot » dû aux Hollandais : « Hottentot ou Hüttentüt signifie en frison ou bas-allemand un *quack ;* les anciens Hollandais, fort embarrassés, ne sachant que faire d'un idiome aussi étrange et inconnu, plus ressemblant au babil d'un perroquet qu'à une langue humaine, l'appelèrent hottentot, c'est-à-dire baragouin. »

Avec raison l'auteur fait observer qu'il faut bien distinguer les Hottentots, ou Khoi-khoi, des Sân ou Bochimans (Bushmen). Ce nom de Sân (pluriel) est donné aux Bochimans par les Hottentots, en dialecte nama ; la forme du singulier est Sâb. Le sens du mot est vraisemblable-

ment celui d'indigène, d'aborigène. De fait, l'anthropologie regarde les Bochimans comme formant véritablement une race, tandis que les Hottentots ne sont que des métis de ceux-ci et d'autres populations. Quant au terme de Khoi-khoi, il veut dire « hommes des hommes », c'est-à-dire « hommes par excellence ». On sait que nombre de peuples ne se donnent pas à eux-mêmes d'autre nom que ce nom d' « hommes, hommes par excellence ».

Les Bochimans sont continuellement traqués par leurs voisins et considérés par eux comme les êtres les plus abjects qu'on puisse imaginer. Le Hottentot, qui est pourtant de mœurs pacifiques et hospitalières, a, dit M. Hahn, plus de pitié pour un chien que pour un Bochiman mourant de faim.

Ce dernier vit de chasse; le Hottentot est nomade et pasteur. Les différents dialectes bochimans diffèrent autant entre eux qu'ils diffèrent des idiomes des Hottentots. Cela tient aux habitudes d'une vie vagabonde. Tous les Khoi-khoi ont la même langue, se divisant en autant de dialectes que l'on compte de tribus, mais ces dialectes ne se distinguent pas profondément les uns des autres. La racine est monosyllabique, se termine par une voyelle et est dérivée au moyen de suffixes, ou, si l'on aime mieux, de postpositions. Aucun préfixe, c'est-à-dire aucune préposition. Les idiomes des Bochimans ignoreraient ces éléments dérivatifs, formatifs des mots. S'ils les ont eus, ils ont disparu, ou, du moins, échappent à l'analyse. En tous cas, le lexique indique qu'il y a une parenté primitive entre le langage des Bochimans et celui des Hottentots. M. Hahn cite soixante ou quatre-vingts exemples, chez tous lesquels il serait sans doute difficile de voir de purs et simples

emprunts faits par l'une des langues à l'autre. La concordance se remarque surtout dans le son initial des racines comparées et dans les « clicks ».

Dans les dialectes hottentots, les racines se terminent principalement par les voyelles *a*, *i*, *u*; les voyelles *e*, *o* ne sont que des contractions des précédentes. Les racines, chez les Bochimans, sont plus ou moins polysyllabiques ; généralement elles se terminent par une voyelle, parfois par un son nasal; M. Hahn suppose ici un ancien suffixe usé, jadis terminé par une voyelle.

Tandis que les dialectes hottentots concordent dans les suffixes qu'ils emploient pour la formation des trois nombres (singulier, duel, pluriel), les idiomes des Bochimans présentent ici des divergences sérieuses. Parfois point de pluriel proprement dit : on l'exprime en redoublant le mot. Nombre de mots, étant collectifs, n'ont point de pluriel. Le duel n'existe que pour le pronom de la première personne (nous deux).

En ce qui concerne la numération, les Bochimans ne vont pas au delà de « deux ». Le mot qu'on leur prête pour rendre « trois » n'est qu'un emprunt fait aux Khoi-khoi. Une tribu habitant le nord-est du désert de Kalihari nombre jusqu'à vingt; mais c'est là un emprunt fait à une population voisine, soit aux Bakobas, soit aux Mashonas.

Les Khoi-khoi, de leur côté, possèdent un système décimal remarquable. L'auteur expose à ce sujet comment les Hottentots n'ont pu inventer ce système avant que leur état de civilisation n'ait rendu nécessaire ledit mode de numération, c'est-à-dire avant qu'ils n'aient passé à la vie de pasteurs, propriétaires et éleveurs de bestiaux. Le mot qui veut dire « compter » a également le sens de « res-

pecter, honorer » ; le mot qui veut dire « nombre » signifie aussi « honneur, respect, égard ». « Je ne suis pas compté » veut dire : on ne me prend pas en considération. M. Hahn expose ensuite la clarté de sens d'un certain nombre de numéraux, étymologiquement parlant. Nous n'en savons certes pas autant en ce qui concerne les langues indo-européennes.

Une bonne part du lexique hottentot permet de restituer la paléontologie linguistique de ce peuple. Nous apprenons ainsi que le Khoi-khoi des temps anciens était nomade et possédait de grands troupeaux ; qu'un homme riche était un homme gras ; que le plus riche avait la plus nombreuse famille, autant de femmes qu'il en pouvait nourrir et acheter ; qu'il était chef et chef libéral, plein de générosité. Avant que les Khoi-khoi abandonnassent leur patrie primitive, ajoute M. Hahn, ils connaissaient déjà les degrés de parenté. Dans toutes les tribus on use, pour le mot « femme », du terme *taras*, dont le sens est celui de « gouvernante » : la femme dirigeait le ménage ; c'est le cas actuel dans chaque demeure de Khoi-khoi. A la mort d'un mari, elle est maîtresse et dame si son fils est encore dans le premier âge. Les filles reçoivent le nom de leur père, les fils celui de leur mère (certains Cafres, leurs voisins, ont reçu d'eux cette coutume). La fille aînée avait dans la famille une place importante : à elle le soin exclusif de traire les vaches ; le plus grave serment qu'un homme puisse faire est de jurer par sa fille aînée. Un homme ne peut s'adresser personnellement à sa propre sœur ; il doit prendre l'intermédiaire d'une autre personne, ou dire, par exemple, en l'absence de toute tierce personne : Je désirerais que quelqu'un demandât à ma sœur

de me donner telle ou telle chose, de faire telle ou telle chose, etc.

Les anciens Khoi-khoi connaissaient tous l'art de la poterie et la fonte des minéraux. Ils savaient se fabriquer des armes et des bijoux de cuivre ou de fer ; mais la difficulté de ce travail laissait durer chez eux l'âge de pierre. Jusqu'à aujourd'hui le prêtre, lorsqu'il a à accomplir une opération, se sert, non d'un couteau de fer, mais bien d'un éclat de quartz affilé.

Les bœufs servaient pour le trait et la monte. On connaissait les parfums d'herbes aromatiques. On distinguait les constellations célestes. Les anciens Khoi-khoi étaient braves et guerriers ; les héros étaient fêtés et loués. Ils savaient déjà, dans leur langue, former des mots abstraits. Ils avaient un nombre considérable de mots pour désigner les divisions et subdivisions de couleurs. Le terme même pour « couleur » a le sens de « apparence ».

On trouve chez les Khoi-khoi deux formes de poésie, la sacrée et la profane; tous les chants sont accompagnés de danse. On reçoit souvent ainsi les visiteurs auxquels on veut témoigner de la considération. C'est au moyen de chants sarcastiques que les femmes blâment, en leur propre présence, les chefs dont l'on a à se plaindre. Chaque « kraal » d'importance a son professeur de pipeaux qui enseigne aux jeunes gens et aux jeunes filles : cette musique rappelle le son de l'harmonium; à distance, elle est agréable à entendre.

Tel était, dit l'auteur, l'état de culture des Hottentots anciens ; tel il était encore au temps où Bartolomeo Diaz découvrit le Cap ; tel nous le retrouvons dans le pays namaqua, dans les restes des Hottentots !koras et des

Hottentots dits spécialement du Cap. Ceux qui vivent aujourd'hui encore ont subi un sort cruel; les tribus les plus puissantes ont été annihilées, et avec elles ont péri leurs traditions. Les survivants ont, par suite du contact avec les Européens, beaucoup perdu de leur caractère spécial et ont adopté bien des coutumes européennes; leurs idées religieuses ont été altérées par l'enseignement des missionnaires.

M. Théophile Hahn, on le voit, a essayé dans la première partie de son livre de restituer, au moyen des éléments qu'offrent les dialectes hottentots encore existants, la civilisation ancienne de ce peuple, comme l'a fait Pictet pour la vieille culture indo-européenne en comparant les lexiques éraniens, slaves, germaniques, celtiques, etc.

Le second chapitre est intitulé : *Sacred fragments and relics*. Nous pouvons dire de cette petite collection de légendes et de traditions populaires qu'elle est une source précieuse pour les études mythologiques. L'analyse en est difficile : il faudrait tout citer. Prenons cependant çà et là quelques-uns des points les plus frappants.

En 1655, Müller raconte qu'il voit des femmes hottentotes devant une grande pierre, avec une branche verte à la main, s'écriant : *Hette hie ;* M. Hahn identifie ce cri au mot *Heitsi-eibib* dont il sera particulièrement question ci-dessous.

Dapper (1668) dit, en parlant des Khoi-khoi du Cap, qu'ils connaissent un « humma » ou « summa » qui envoie la pluie sur terre, déchaîne les vents, fait le chaud et le froid. Ils croient pouvoir eux-mêmes faire naître ces phénomènes par des cérémonies, au commencement de la nouvelle lune, dansant, chantant, etc. Les

femmes et les enfants s'agenouillent devant des pierres levées.

Valentyn (commencement du XVIIIe siècle) rapporte que les Hottentots appellent Dieu *Thukwa* ou *Thik-qwa*, et il parle de leurs cérémonies religieuses lors du renouvellement de la lune. Il mentionne un diable du nom de *Damoh*, espèce de chef noir qui les persécute. Le gouvernant suprême a le nom de *Khourrou*.

Les missionnaires envoyés dans l'Inde par le roi de Danemark Frédéric IV virent les natifs du Cap danser au clair de la lune, chantant et battant des mains, lui disant que c'était là une ancienne coutume qu'ils ne pouvaient expliquer, et qu'ils ne savaient si c'était un sacrifice à la lune.

W. Vogel rapporte des Khoi-khoi du Cap qu'ils ne savent que peu ou rien de Dieu et de sa nature; qu'à l'époque de la lune nouvelle ils se rassemblent et font du bruit à la pleine lune, dansant et battant des mains. Parfois ils se retirent dans des antres obscurs, tournant les yeux vers le ciel. (*Ostindianische reise,* p. 67.)

D'après Peter Kolb, on ignore quelle peut être la religion des Hottentots ; mais lorsque le jour commence à paraître ils s'assemblent, se prennent par la main pour danser et poussent des cris vers le ciel. Kolb rapporte ce qu'il tient du P. Tachard, à savoir qu'ils adressent des prières à un Dieu. Lui-même ajoute qu'ils reconnaissent une divinité créatrice et gouvernante, mais sans pouvoir en rendre aucun compte distinct. Cette divinité, dit-il, ils l'appellent *Gounia,* et dénomment ainsi la lune comme étant leur dieu visible. S'ils pensent au Dieu invisible, ils l'appellent Gounia Tiqunaa. Kolb affirme, d'après sa

propre expérience, que les Khoi-khoi donnent à la lune le nom de « grand chef » ; ils dansent lorsqu'elle est nouvelle et lui demandent des herbages pour les bestiaux, ainsi que du lait. M. Théophile Hahn suppose (p. 92) que Kolb, par son Gounia, a voulu entendre || *gaunia*, || *gauna*, le démon dont il sera parlé plus loin ; il y aurait eu confusion, ce qui n'a rien d'extraordinaire, tant ces renseignements sont légers. En somme, l'opinion de Kolb est que ces danses, ces chants, ces invocations à l'époque de la pleine lune, constituent vraiment un culte religieux.

Le même Kolb parle d'un autre être qu'il appelle « l'autre capitaine de moindre pouvoir », qui ne fait jamais aux hommes que du tort ; on l'honore par crainte. Plus loin il sera parlé du malfaisant || gauna, car c'est bien de lui qu'il s'agit ; nous verrons ce qu'il faut entendre par ce mot. Kolb parle également du culte rendu à l'insecte « mantis ». Les Namas croient que cet insecte porte bonheur par son contact, et il est interdit de le tuer. Toujours d'après ce même auteur, les Hottentots regardent certains endroits comme sacrés, ceux, par exemple, où quelque événement heureux est arrivé à leurs aïeux ; ce sont des rochers, des rivières. Ils ne passent point à côté sans donner quelque marque de vénération, par exemple en exécutant quelque danse. Les Khoi-khoi, comme le remarque d'ailleurs M. Hahn (p. 92), connaissent la gratitude et en donnent souvent des preuves non équivoques.

Il faut citer le récit du missionnaire Schmidt, envoyé au Cap en 1737 par la mission morave : « Au retour des Pléiades, dit-il, ces indigènes fêtent un anniversaire.

Aussitôt qu'apparaissent les étoiles, les mères élèvent leurs petits sur leurs bras, leur montrent ces astres amis et leur apprennent à tendre vers eux leurs petites mains. Le peuple du kraal s'assemble pour danser et chanter, selon la vieille coutume de ses ancêtres. Le chœur chante constamment : « O Tiqua, notre père qui est au-dessus de nos têtes, donne-nous de la pluie, que les fruits puissent mûrir et que nous ayons une abondante nourriture ; envoie-nous une bonne année ». (Voir *Basler magaz.*, 1831, p. 12.)

Le journal de Hop rapporte à ce sujet : « La religion des Namas consiste principalement en culte et prières à la nouvelle lune. Les hommes se tiennent debout ensemble, en rond, et soufflent dans des flûtes creuses ou des instruments similaires, et les femmes, battant des mains, dansent autour des hommes. Elles chantent continuellement, comme en priant, disant que la dernière lune a protégé leurs bestiaux et qu'elles en espèrent autant de la nouvelle. Les Cabonas que nous rencontrâmes louaient la lune de ce qu'elle les avait fait rencontrer une nation dont ils avaient eu beaucoup à se féliciter. Bien que ce fussent là leurs seuls rites, nous remarquâmes qu'ils avaient quelque idée d'un être suprême qu'ils appelaient Chuyn, grand et puissant. » Ce Chuyn est le mot nama |*khûb* ou |*khunib*, dont il sera question plus loin.

Le voyageur suédois Thurnberg parle de la vénération des Hottentots pour l'insecte mantis, dont il a été question un peu plus haut. Quant à l'autre voyageur de même nationalité, Sparrmann, il prétend qu'ils n'ont aucune croyance en un être suprême et ne peuvent intellectuellement parlant s'en faire une idée. Il parle, en tous cas, de

leurs fosses mystérieuses, de trois à quatre pieds de diamètre, où, d'ailleurs, il ne trouva rien que quelques morceaux de bois.

Liechtenstein, qui voyagea en 1803, mentionne la coutume qu'avaient les Hottentots de jeter en passant près du tombeau d'un des leurs qui, selon la tradition, aurait été, longtemps auparavant, un homme de grande science, des branches fraîchement cueillies et couvertes de fleurs (Thurnberg parle aussi de cette coutume, mais en l'étendant à tous les tumulus, ce qui est une erreur). Ce tombeau consistait en un amas de pierres, de 20 à 30 yards de circonférence. Ces amas de pierres se retrouvent, dit M. Hahn (p. 94), dans toute l'Afrique du sud (*Heitsi-eibega*), là où, dans les temps préhistoriques, ont vécu les Hottentots, et la multitude qu'on en rencontre dans l'est corrobore cette opinion que les Khoi-khoi nomades sont originaires des régions orientales.

Dans le catéchisme de Kemp, en hottentot, le mot Dieu est rendu par *Thuickwe;* c'est indubitablement, dit M. Théophile Hahn, le même que *Tsuni||goab* des Namas, le *Tsu||goam* des Ikoras, le *Tuiqua* ou *Tigoa* ou *Tanquoa* des Hottentots du Cap.

Appleyard, dans sa grammaire du cafir, annexe une courte grammaire du Ikora et cite comme noms de Dieu chez les Hottentots les formes dialectales : Tsoei'koap, Tshu'koab (qu'ont empruntées, en les modifiant, les Kafirs).

Les Hottentots que visita Ebner (*Reise nach süd Africa*, 1829) ne savaient rien d'un Dieu, mais croyaient à un démon qu'ils appelaient *Gaunab*. Ce dernier eut à combattre contre un homme de l'antiquité, fort expert, plus

habile que lui, qui creusa une fosse, y planta des bâtons acérés, et l'y ayant un jour attiré l'y précipita. Gaunab y périt.

Le révérend Schmelen, marié avec une femme du pays, apprit d'elle à rendre, dans sa traduction des Évangiles, le mot Dieu par Tsoeikwap, le mot diable par 'Kauaap. « Voilà bien la preuve, dit M. Hahn, que les indigènes voyaient dans *Tsuni||goab* l'être suprême du bien, et dans *||gaunab* l'être suprême du mal ». Malheureusement, Schmelen n'a rien laissé sur la religion des Hottentots, dont il connaissait parfaitement les mœurs.

« Durant mon séjour chez les Namas, rapporte Moffat, je fis de nombreuses recherches sur le nom qu'ils donnaient à la divinité ; mais je ne pus arriver à aucune conclusion satisfaisante à ce sujet, bien qu'ayant l'assistance d'Africander (le chef) dans mes investigations. Le nom qu'ils emploient est celui de Tsui||kuap... Dans mon voyage je rencontrai un docteur ou sorcier âgé qui m'affirma avoir toujours entendu dire que Tsuni||goab était un guerrier illustre, de grande force physique ; que dans une lutte désespérée avec un autre champion il reçut *une blessure au genou*... Manifestant mon étonnement, ma surprise, qu'un tel nom ait été donné au créateur et bienfaiteur, il répliqua que Tsuni||goab n'était un objet n de respect ni d'amour. Durant les orages et le tonnerre, j'appris que les Namas décochaient leurs flèches empoisonnées contre les éclairs, pour arrêter le fluide destructeur. »

Sir J. Alexander, qui fut fort versé dans l'intimité des Hottentots et recueillit le premier leurs contes traditionnels, rapporte qu'on voit chez les Namas de grands

tas de pierres sur lesquels ont été jetées quelques touffes ; si on leur demande ce que cela signifie, ils répondent que sous ce tas est leur grand-père Heije-eibib. Ils marmottent : Donne-nous beaucoup de bétail ! Dans le récit de son *Expedition of discovery*, sir J. Alexander parle à plusieurs reprises, et dans le même sens, de ces amas de pierres.

Le révérend Knudsen raconte que Heitsi-eibib fut un grand et célèbre sorcier chez les Namas. Il dévoilait ce qui était gardé secret et prophétisait. Un jour, en voyage, poursuivi par un ennemi, il dit, arrivant au bord d'une rivière : Père de mon grand-père, ouvre-toi que je puisse passer, et ferme-toi ensuite ! Il passa avec les siens ; les ennemis les suivirent, mais à mi-chemin ils furent engloutis et périrent. Heitsi-eibib demeura mort quelque temps, puis revint à la vie. Quand les Hottentots passent près de son tombeau, ils jettent une pierre dessus pour avoir bonne chance. Il lutta avec ± gama ± gorib, qui était un grand destructeur de peuple, le précipita dans le piége que celui-ci lui avait tendu et en débarrassa ainsi le peuple qui, depuis, vécut heureux.

Le nom nama de *Tsuni || goab* est prononcé diversement selon les idiomes : parfois Tsû || goam (chez les I koras), parfois Tsu || goab, parfois encore d'autre façon. Ce dernier est le plus usité, s'il n'est pas celui qui représente le plus fidèlement la forme organique du mot. Voici un chant qui lui est adressé à l'époque de l'apparition des Pléiades : « O toi, Tsuni || goa, toi père des pères (c'est-à-dire père par excellence), toi notre père, fais ruisseler la nuée d'orage, fais vivre le peuple, fais-nous vivre ! En vérité, je suis très abattu par la soif, par

la faim. Puissé-je manger des fruits des champs ! N'es-tu pas notre père, père des pères, ô toi Tsuni||goa ! Puissions-nous te louer, puissions-nous te donner en retour, ô toi notre père, toi notre seigneur, ô Tsuni||goa ! » M. Hahn donne le texte de ce chant, ainsi que celui de deux autres hymnes de même nature (p. 58), et rapporte ce qu'il apprit sur Tsuni||goab d'un vieux Nama : « Tsuni||goab, lui raconta ce dernier, fut un grand et puissant chef de Khoi-khoi ; en fait, il fut le premier Khoi-khoib, d'où tous les Khoi-khoi tirent leur origine. Le nom de Tsuni||goab n'était pas primitivement le sien. Il fut en hostilité avec un autre chef, ||gaunab, ce dernier ayant tué nombre des siens. Dans cette lutte il eut le dessous à maintes reprises ; mais à chaque bataille il devint plus fort, si bien qu'enfin il triompha aisément de ||gaunab, lui donnant un coup sur l'oreille. Cependant, ce dernier expirant porta à son ennemi un coup au genou. C'est alors qu'il reçut le nom de Tsuni||goab qui veut dire « genou malade, genou blessé ». Dès lors il ne put plus marcher à proprement parler, étant boiteux. Plein de savoir, il accomplissait des choses merveilleuses, que les autres hommes ne pouvaient faire ; il prédisait les événements à venir. Il demeura mort quelque temps et ressuscita. Quand il revint vers nous, ce furent force fêtes et réjouissances. De chaque kraal on apporta du lait ; on immola de gras bestiaux. Tsuni||goab, fort riche, donna aux hommes abondance de bétail. Il donne la pluie, il fait la nuée, il rend nos bestiaux féconds. » Il faut ajouter que Tsuni||goab vit dans un ciel rouge et ||gaunab' dans un ciel obscur. — Tous les Namas interrogés par M. Hahn lui répondirent que Tsuni||goab était

originaire de l'est et était leur arrière-grand-père. Ils tournent tous vers l'est les portes de leur hutte. Tous les tombeaux sont orientés dans ce sens, de même le visage des morts.

Autre légende, celle-ci sur Heitsi-eibib. Ce dernier fut enfermé dans une caverne où ± gama ± gorib jetait les passants. Il dit alors : « Caverne de mes ancêtres, élève ton fond, et donne-moi un effort que je saute dehors ». Il en advint ainsi par trois fois, et alors Heitsi-eibib précipita son adversaire dans la caverne, en lui donnant sur l'oreille un coup mortel. Il délivra ensuite, par la même invocation, les siens qui étaient enfermés dans la caverne et se mit à maudire le lièvre, messager de ± gama ± gorib, qui depuis ce jour ne fait que courir. Légende tout à fait analogue, où l'adversaire de Heitsi-eibib est ! haun- ! gai- ! gaib avec son messager ± amab. Autre légende analogue, où l'ennemi est le lion, qui alors était ailé, habitait sur un arbre, et auquel Heitsi-eibib coupe les ailes. Depuis ce jour existe l'hostilité entre les enfants de Heitsi-eibib et ceux du lion.

M. Théophile Hahn rapporte d'autres histoires concernant le même personnage : sa naissance, ou plutôt sa transformation d'un jeune taureau que l'on voulait immoler ; sa naissance d'une jeune fille qui mâcha une certaine herbe, en avala le jus et devint grosse ; le viol qu'il commit de sa propre mère, etc., etc.

Sous la rubrique « Superstitions et charmes », l'auteur relate ensuite quelques faits qu'il attribue, non au domaine religieux, mais à celui de la superstition. Cette distinction suppose dans celui qui la fait des croyances surnaturelles que nous n'avons ici ni à blâmer ni à approuver ; on peut

dire toutefois qu'elle n'a aucune raison d'être aux yeux de ceux qui ne croient point à un ordre divin. Quoi qu'il en soit, parmi les faits intéressants recueillis par l'auteur nous mentionnerons les suivants.

A la naissance d'un enfant, un feu est allumé dans le logis avec le *dorob*, et ce feu est maintenu jusqu'à ce que le nombril de l'enfant soit formé. On ne doit rien cuire ou rôtir à ce feu si l'on ne veut voir l'enfant mourir. (Dans ses notes, p. 111, l'auteur relate les traditions qui existent chez différents peuples relativement au cordon ombilical : en Nouvelle-Zélande, en Malaisie, chez les Kalmouks, en Allemagne, etc.) — Un Hottentot allant à la chasse, sa femme allume un feu ; elle le veille et l'entretient : de là dépend le succès de la chasse. — Certaines racines sont regardées comme de puissants amulettes, protègent contre les animaux sauvages, procurent des aliments, peuvent (bien que n'étant nullement du poison) causer la mort de ceux qui les absorbent. — Des sorciers ont pour spécialité d'amener la pluie ; pour ce faire, ils aspergent un foyer de leur urine ou bien y jettent des rognures de leurs ongles. — On croit à des spectres, à des sortes d'esprits, qui ont différents noms et qui, la nuit, quittent les tombeaux et viennent rôder aux alentours du kraal. Le ||gaunab dont il a été parlé plus haut n'était dans l'origine qu'un de ces spectres. M. Hahn, en le présentant comme antérieur à Tsuni||goab, à Heitsi-eibib, ne fait que confirmer ce qu'enseigne toute ethnographie, à savoir qu'on a toujours honoré les dieux malfaisants avant les dieux bienfaisants : Dieu, le vrai Dieu, c'est le mal. M. Hahn rapporte ici que les Hottentots n'abandonnent pas seulement, en cas de disette, les infirmes

et les vieillards, mais qu'ils en agissent encore ainsi, même en temps d'abondance, envers les individus soupçonnés d'être sous l'influence de ||gaunab ; ceux-ci, souvent des femmes, doivent mourir de faim. — Une autre pratique est celle qui consiste dans l'ablation d'un doigt ; on opère ainsi jusqu'à des nouveaux-nés qui n'ont pas encore un jour plein ; c'est un sacrifice à || gauna, peut-être un vestige d'anciens sacrifices humains. — Une femme grosse mange-t-elle de la viande de lion, de léopard, son fils aura le caractère de ces animaux, la férocité, l'agilité, la force. — Un pouvoir considérable est attaché aux malédictions, aux imprécations. — A chaque instant on tire des présages pour les expéditions qu'on entreprend, pour les tentatives qu'on projette. Tout cela rentre dans le domaine du pur fétichisme, de même que le culte rendu aux serpents qui habitent ou sont réputés habiter les fontaines. En somme, dans tout cela, rien de véritablement original, rien que l'on ne retrouve sous une forme plus ou moins similaire chez tous les peuples fétichistes.

Nous en arrivons, avec le troisième et dernier chapitre, aux commentaires que fait M. Théophile Hahn sur les légendes et traditions qu'il a précédemment recueillies. Nous allons voir que ces commentaires sont principalement fondés sur l'étude étymologique des noms.

La forme « Tsuni || goam » est, dit l'auteur, la forme organique : le *b* final pour *m* (signe du sujet masculin singulier) est une variation secondaire. M. Hahn, qui précédemment avait admis pour ce mot le sens de « genou blessé » qu'on lui donne communément, critique aujourd'hui et abandonne cette interprétation. La dernière partie

du mot signifierait « qui va, qui approche », soit « l'aurore ». Quant à la première partie, elle a le sens primitif de « frappé, blessé », d'où « rouge », dit M. Hahn, par cette raison que : *The colour of a wound is* red, *especially of a fresh wound received in a battle.* De là la « rouge aurore », le « rouge lever du jour ». L'auteur, pour appuyer cette façon de voir, rappelle que les Ikoras placent Tsuni||goam dans le ciel rouge (voir ci-dessus), et que les Khoi-khoi font leurs invocations vers l'est, lorsque le jour apparaît. Puis Dapper et Witsen rapportent que les femmes, dans leurs invocations auprès des tombes de Heitsi-eibib, se peignent avec de l'ocre rouge. Ainsi Tsuni||goab aurait tiré son nom de son lieu d'origine. Mais pourquoi M. Hahn dit-il que Tsuni||goab est l'infini (*the Infinite*), l'être suprême (*the Supreme Being*) ? C'est ce qui ne nous est pas expliqué, et ce qui aurait bien valu la peine d'une démonstration.

En ce qui concerne ||gaunam (forme organique de ||gaunab), le sens de destructeur n'est étymologiquement pas douteux. Au propre, dit M. Hahn (et avec juste raison), c'est la nuit. Nous nous rappelons que ||gaunab est réputé vivre dans le ciel obscur, c'est-à-dire dans le ciel de la nuit. Voilà donc un mythe bien caractérisé, mythe du jour et de la nuit, puis voilà expliquée l'identification du sommeil et de la mort. L'homme meurt chaque soir, et chaque matin ouvre ses yeux à une vie nouvelle : chaque matin il tourne ses regards vers l'est « et voit le ciel rouge, rouge de sang, comme d'une blessure qui vient d'être reçue en un combat » (p. 126). Tsuni||goab, qui lutte ainsi pour le peuple, est considéré par lui comme son ancêtre, comme son père.

Tsuni||goab est aussi appelé !*khûb*, ce qui veut dire « chef, seigneur » et est identifié avec *nanub*, nuée orageuse, et !*gurub*, le tonnerre : à tous trois on demande d'envoyer de la pluie. Valentyn confondait en un seul deux êtres, en nommant la même divinité « Tuiqua ou Gourrou ».

C'est le sens de « revenant, réapparaissant » qu'a le mot ||*kham* (dialecte !kora), la lune. Sa ressemblance avec Tsuni||goab est frappante : tous deux personnifient la lumière; mais, par ce fait que le premier paraît au milieu même du temps ténébreux, il excite peut-être avec plus de droits les sentiments d'affection.

M. Théophile Hahn regarde, non sans raison, comme fort difficile l'interprétation étymologique de Heitsi-eibib. Ordinairement on l'explique par « prophète, prédisant ». L'auteur le rend par « semblable à un arbre » (*similar to a tree*). La forme écourtée Heigeib veut dire « grand arbre ». *Eib* signifie « apparence, face ». Heitsi-eibib est « celui qui a l'apparence d'un arbre », dit M. Hahn, et cet arbre est le magnifique « arbre de l'aurore, *dawn-tree* », c'est-à-dire les traits, les rayons que l'on admire, vers l'est, au point du jour, et qui ressemblent aux branches gigantesques d'un arbre. La légende de Heitsi-eibib violant sa mère, légende ci-dessus indiquée, est facile à expliquer. Cette mère, le soleil, porte d'abord Heitsi-eibib qui est petit, à la façon dont on porte un enfant, et est souillée par lui (le soleil baisse à l'horizon, et sa face semble se tacher, s'obscurcir); l'enfant grandit, devient fort, renverse sa mère à terre et la couvre : à la pleine lune, la lumière solaire disparaît, et l'éclat de l'astre nocturne est tout à fait dominant. Ainsi que le fait

justement remarquer M. Hahn, la légende du viol du soleil par la lune se retrouve chez beaucoup de populations, chez les Khasias du nord-est de l'Inde, chez les Eskimaux, chez les Indiens de Darien, etc., etc. Remarquons que Heitsi-eibib est du genre masculin (ainsi que l'indique l'élément terminal *b*). Son fils Murisib est la lumière du jour, le jour, ayant pour mère Murisis (*s*, terminaison féminine) qui est le soleil. Celle-ci, en effet, est la femme de Heitsi-eibib Tsuni||goab, l'aurore.

Arrivons à la conclusion de l'auteur.

« Mon intention, dit-il, est d'avoir prouvé à l'évidence les sentiments religieux d'une race que l'on regarde communément comme appartenant aux plus bas échelons de l'humanité. »

En fait, il n'y a point de doute que les Hottentots ne montrent des sentiments religieux, — mais il n'y a pas de doute, non plus, qu'ils soient loin d'appartenir aux derniers degrés de l'échelle humaine.

Reste à savoir ce qu'est cette religion.

Ce qu'on vient de nous en dire nous éclaire assez. M. Th. Hahn a eu parfaitement raison de dire à un moment que le culte du mal, c'est-à-dire la crainte, a été la première forme de la religion des Hottentots. Il en a été ainsi dans l'humanité tout entière, et il n'y a ici rien de spécial. Pour adorer et vénérer le jour, la lumière, il a fallu auparavant redouter l'obscurité et en avoir éprouvé les maléfices. Cela va évidemment de soi.

Mais lorsque M. Hahn avance qu'avant d'appeler Dieu Tsuni||goab, Heitsi-eibib, etc., il faut avoir eu auparavant une idée claire de ce qu'est la divinité (*it was first necessary to form a clear idea of the* Godhead), nous re-

poussons absolument sa manière de voir. Nulle part, jamais, l'abstrait n'a pu parvenir que du concret : ce dernier seul, étant le réel, le saisissable, est primitif. Cette idée de « dieu », combien de peuples n'ont et n'ont jamais eu de mot propre pour l'exprimer, les Basques, par exemple, et les Dravidiens ! Prenons les peuples dits indo-européens ; leur nom de la divinité (dêvas, divus, deus) n'a-t-il pas une origine toute matérielle, toute tangible dans la racine *di*, qui répond purement et simplement à un phénomène naturel, celui de la lueur, de la lumière ?

En résumé, dans la mythologie des Hottentots, si bien présentée par M. Hahn, nous voyons sans difficulté un pur et simple fétichisme : à savoir la crainte de l'obscurité, le culte de la lumière, cette dernière honorée sous des formes différentes : forme du soleil, forme des astres proprement dits, forme de la lune surtout. Le culte particulièrement rendu à la lune se comprend aisément : c'est cette planète, en effet, qui tranche le plus avec les ténèbres, au milieu desquelles elle apparaît, et ce sont les ténèbres que l'on redoute le plus vivement.

Fétichisme également que le culte des serpents que l'on dit habiter dans chaque fontaine ; fétichisme que la croyance au pouvoir des amulettes, etc., etc.

Tout cela, en somme, a été ou est le lot de l'humanité plus ou moins primitive. Les spéculations d'un esprit curieux dégageront ultérieurement, de cette religiosité naïve, des abstractions plus ou moins fantaisistes, plus ou moins poétiques ; plus tard encore la connaissance scientifique des choses ruinera au profit de la conception matérialiste toutes ces théories sentimentales et enfantines de l'humanité primitive.

Quant à cet « être suprême » que M. Hahn place à la tête de la mythologie des Khoi-khoi, il faut bien avouer qu'il ne se dégage en rien des légendes, des traditions, des fables qu'on a pu rassembler (et qui concordent ensemble si parfaitement) ; — si bien qu'il ne faut pas juger par son titre le livre que nous avons le vif plaisir de faire connaître au public. Le vrai titre était celui-ci : *Mythologie des Khoi-khoi.*

M. Théophile Hahn, dans deux ou trois passages de son livre, parle des objections qu'on ne lui a pas ménagées sur son application à l'étude de sujets qui semblent peu élevés et sans grand intérêt. Cette critique ne l'a pas arrêté, et, certainement, elle est inacceptable. Quel plus grand service peut-on rendre aux études de l'homme et de la civilisation que de rechercher, avec tant d'activité et de zèle, le fond même de la culture des peuples primitifs ? Aucun, à nos yeux. Tout cela est, si l'on nous permet cette expression, du passé vivant et actuel. L'état de ces collatéraux inférieurs nous livre le secret de notre propre évolution. Il en est de la sociologie comme de l'anatomie comparée : l'examen des organisations inférieures nous apprend le mode de développement des êtres supérieurs. A nous de trouver dans les enseignements du passé des enseignements pour l'avenir, des instructions pratiques pour notre évolution ultérieure.

Ab. Hovelacque.

Les Pyrénées françaises. — II. *Le pays basque et la Basse-Navarre*, par Paul Perret. — *Paris,* Oudin, 1882, 1 vol. gr. in-8°, de (IV)-496 pages.

J'ai reçu à Bayonne ce beau volume, et je l'ai lu dans le pays même qu'il a pour objet de décrire; je l'ai porté avec moi tout le long de la côte Cantabrique et dans plusieurs villages de l'intérieur du Labourd. J'ai pu ainsi vérifier sur place l'exactitude des dessins, la justesse et la précision des détails du texte.

Ni les dessins, ni le texte ne m'ont entièrement satisfait. Parmi les dessins défectueux, je citerai ceux de la fontaine Saint-Léon à Bayonne (p. 89), de la tour de Bordagain à Ciboure (p. 89), de l'île des Faisans (p. 128), etc. Je dois dire qu'en général, cependant, les « illustrations » sont bonnes.

Quant au texte, j'aurais de nombreuses observations à présenter. Je n'ai évidemment à me préoccuper ni des opinions de l'auteur, ni de son style; pourtant il règne tout le long de ce volume une tendance à la moquerie, un certain ton gouailleur, une recherche de la pointe véritablement agaçants.

Mais le reproche le plus sérieux que je puisse formuler, et qui résume tous les autres, c'est que ce livre a été fait beaucoup trop à la hâte, beaucoup trop au courant de la plume; que M. Perret n'a pas consulté les livres précédemment publiés sur le pays basque, ou ne l'a fait que dans une mesure fort restreinte; qu'il s'en est trop exclusivement rapporté à ses notes de voyage, prises souvent un

peu au hasard, sous une impression rapide et accidentelle, et qu'il a mal déchiffrées parfois.

C'est ainsi que M. Perret parle (p. 7) de « l'immense berret », et p. 97 du « large berret » des Basques ; ce sont les Béarnais qui portent un large ou immense béret (j'aime mieux cette orthographe) ; celui des Basques est, au contraire, relativement petit (cf. Bertall, *La vie hors de chez soi*, où il est question du « petit » béret basque). — C'est ainsi qu'il déplore (pp. 9-10) le remplacement progressif du « petit madras » des Bayonnaises par le vulgaire chapeau ; d'abord, le très-petit mouchoir de soie d'une seule couleur que les jeunes filles de Bayonne portent sur le sommet de la tête n'a rien de commun avec le madras, qui est en soie et coton, qui est large, et qui est généralement multicolore ; puis il n'est pas vrai que le chapeau soit à Bayonne aussi envahissant que cela. — Il est absolument faux que dans le pli des ceintures des Basques en villégiature à Biarritz se cachent de redoutables couteaux (p. 36). Les Basques ont bien dans leur poche un couteau ordinaire, ni plus ni moins que tous les paysans de France ; mais leur arme défensive, si arme il y a, est le *makhila*. Il n'est pas plus vrai de dire (p. 36) que les Basques sont les maîtres à Biarritz, et que cette ville renferme beaucoup de maisons basques. Biarritz est purement gascon ; on n'y trouve pas de trace historique du basque ; mais l'été, il est envahi par une multitude d'industriels béarnais. M. Perret regrette l'absence, sur nos plages, des mantilles espagnoles (pp. 41, 51) ; ignore-t-il donc que, même en Espagne, la mantille n'est pas d'usage constant ? Et pourquoi (p. 52) semble-t-il accuser les Espagnoles d'avoir des appétits formidables. J'ai connu

beaucoup de femmes d'au delà des monts; elles ne m'ont pas paru différer, à ce point de vue, de la plupart de nos compatriotes du Midi.

Ce sont là de petites méprises, mais il est des erreurs plus graves. Où M. Perret a-t-il pris que les habitants du Petit-Bayonne soient peu considérés par leurs concitoyens (p. 6)? Où a-t-il vu que les Bordelais envahissent Saint-Jean-de-Luz, Guéthary (p. 64) et Cambo (p. 161)? Les Bordelais vont à Arcachon; à Guéthary, Hendaye, Cambo, Saint-Jean, ce qu'on rencontre surtout, ce sont des Bayonnais et des Basques de l'intérieur, et personne, à ma connaissance, n'est allé se battre en duel à l'île des Faisans (p. 126). Où M. Perret a-t-il lu que les *Cascarots* se seraient établis à Ciboure il y a seulement quelque cinquante ans (p. 88)? Mais les registres de l'état civil, les actes de baptême rédigés par les anciens curés constatent dès le VIe siècle la présence des *Bohémiens* à Ciboure (1). Ce n'est pas un poste de soldats espagnols que M. Perret a vu au bout du pont de Dantcharia (p. 153); ce sont des douaniers, des *carabineros;* et, à propos de Dantcharia, pourquoi M. Perret transforme-t-il en piano à queue le respectable piano carré de l'auberge, sur lequel je serais fort étonné qu'on lui ait joué la valse de *Faust?* Je me suis assez souvent reposé dans cette auberge pour avoir le droit de m'arrêter sur ces détails, et je puis as-

(1) Le premier acte que j'ai trouvé les concernant, dans les registres de Ciboure, date du 24 janvier 1591 : il constate le baptême d'un certain Pierre, fils de Fernando Lopez de Castillo, « ægiptien », et de sa femme Isabelle de Martinitz, aussi « ægiptienne ». Au dix-huitième siècle, les actes relatifs à des « bohémiens » ou « cascarotac » abondent : 1708, 1711, etc.

surer, sans crainte d'être contredit par les charmantes hôtesses de M. Perret, que leur maison n'est ni plus propre ni mieux tenue que les autres auberges du Labourd ; les Basquaises sont partout et naturellement, spontanément, d'excellentes ménagères. — Cinq *réaux* (p. 114) n'ont jamais fait 1 fr. 50, mais 1 fr. 25, ou exactement 1 fr. 30. — M. Perret ne semble pas avoir vu (p. 380) que le « branlou » n'est pas autre chose que le « branle » français.

Ceci m'amène à parler de la partie étymologique et linguistique du volume. M. Perret n'a évidemment pas encore pu nettement distinguer le basque du béarnais ; dans son premier volume, il avait fait de Despourrins un poète écrivain basque; dans celui-ci, il fait d'Axular, curé de Sare et basque mort en 1644, un linguiste du dernier siècle (p. 142), et il se croit rentré dans le pays basque (p. 341) en arrivant à Bedous (sans accent !), qui ne fut oncques jamais basque. *Cantabre* (p. 319) ne vient certainement pas de *khantor ber*, qui ne saurait signifier « doux chanteur ». Les *sabelchuri* « ventre blanc » et *sabelgorri* « ventre rouge » (p. 92) étaient ainsi nommés, non de la couleur de leurs habillements de guerre, mais de la couleur de leurs ceintures. Le nom basque de Gramont n'est point *Agaramuntek* (p. 223) ; le *k* final est ici le signe du pluriel ou du nominatif actif ; mais est-il sûr que ce nom soit originairement basque ? Je ne le crois pas, pour ma part. L'étymologie d'Ustaritz (p. 160) « riche ou fertile en chênes », *ur haritz*, est absolument contestable, et ces deux mots signifieraient simplement « eau, chêne ». Pourquoi écrire *Jaon kunte* (p. 263), orthographe un peu fantaisiste de « Monsieur le comte » en basque

souletin, surtout quand on veut parler du vicomte de Mauléon? Quant au mot *Dantchariaenea* (p. 151), n'y a-t-il pas un peu d'affectation à dire que ce mot « n'en finit pas »? Il n'y a pas en basque de mot plus long que dans les autres langues; j'opposerais, avec autant de raison, le mot le plus long de la langue française : *antiarchitechtonographiquement!* Dans *Boaneco horeca* (p. 206), appellation topographique mal orthographiée, et qui ne saurait s'appliquer à un village, M. Perret retrouve « la rudesse castillane »; mais c'est du basque pur, et le basque était certainement parlé dans le pays avant la formation des dialectes castillans. Les deux chansons que donne M. Perret aux pp. 473-74, 478-88 (paroles et musique) sont fort connues, et même, contrairement à ce qu'il dit, la seconde, *Atharratze jauregian*, l'est beaucoup plus que l'autre, laquelle n'a certainement aucun droit au titre d'air national. Le texte de ces deux chansons est criblé de fautes; mais en revanche on nous apprend que, dans l'une, « la cadence finale vient se reposer sur la dominante, d'après le mode grec hypophrygien ». Que la science est donc une belle chose!

M. Perret dit quelques mots de la langue basque (p. 175 et p. 273). On sait ce que je pense sur la théorie hypothétique ibérienne; rattacher le basque à l'idiome des anciens Ibères est un peu, à mon avis, un travail oiseux et sans portée. M. Perret ne cite que trois personnes parmi celles qui se sont occupées de linguistique basque : il me fait l'honneur de me désigner anonymement, et je l'en remercie. Mais il n'est pas juste de qualifier au même titre de « maîtres », de « porte-flambeaux », M. Francisque Michel et le prince Louis-Lucien Bonaparte. Le

prince Louis-Lucien Bonaparte sait le basque comme personne ne l'a su et probablement ne le saura jamais ; mais M. Francisque Michel n'a point la prétention de le savoir, et, en fait, il ne l'a jamais étudié que d'une façon très-générale, que d'une manière parfaitement superficielle et accessoire.

Voyons si la partie géographique et topographique du livre de M. Perret vaut mieux que sa partie linguistique. Eh bien ! à ce point de vue, je trouve le titre même du livre mauvais : *Le pays basque et la Basse-Navarre*, c'est insuffisant, puisqu'il y est question de Pau et d'Oloron ; c'est de plus pléonastique, car la Basse-Navarre fait partie du pays basque. A la page 135, on lit ce titre particulier « Le pays de Labourd », ce qui semble indiquer que ni Saint-Jean-de-Luz, ni Hendaye, ni Biriatou, ne font partie de ce pays, auquel, en revanche, devraient être rattachés Orthez et Peyrehorade (pierre forée !) ; p. 253, on lit « le pays de la Soule », avec un article de trop, et l'on croirait que Pau, Oloron et Navarrenx sont des villes souletines. Jamais je n'ai entendu dire « le Labourdin » (p. 156) pour « le pays de Labourd ». A la même page 156, M. Perret essaie, d'après M. Élisée Reclus, de délimiter le pays de langue escuara ; mais à la page suivante, il affirme que la vallée d'Aspe est basque, ce qui est faux, et que Navarrenx (il l'appelle ailleurs (p. 288) une place « navarraise » au lieu de « béarnaise ») est mi-partie basque et mi-partie béarnaise, ce qui n'est pas plus vrai. Je n'ai pas très-bien compris la réflexion plus ou moins plaisante sur le « bec » du Gave (p. 224) ; et le bec d'Ambès, qui a donné son premier nom au département de la Gironde ? M. Webster a déjà relevé dans l'*Academy* cette étrange

affirmation de la page 5 (rappelée à la page 304), que « tout ce qui, en haut pays pyrénéen, s'appelle des *gaves*, prend le nom de *nive* en bas pays » ; s'il y a des *gaves*, mais point de *gavelets,* il n'y a qu'une *Nive* et qu'une *Nivelle*, et le mot *gave* caractérise une sorte de cours d'eau que ne ressemble pas du tout à la Nive, moins même encore à la Nivelle. Je signale en passant d'autres erreurs de moindre importance : est-il admissible que la Galice ait été « assez voisine » du Labourd (p. 18) au siècle de Théodose ? Marrac n'est pas à *dix,* mais à *deux* kilomètres de Bayonne (p. 24), de même qu'Urrugue n'est pas à *deux,* mais à *quatre* kilomètres de Saint-Jean-de-Luz (p. 91). La route de Béhobie à Biriatou (p. 133) ne va pas au delà de ce dernier village et ne saurait, par conséquent, conduire à Vera. L'auberge de Sare ne s'y confond nullement avec la maison commune (p. 140) : la commune possède une maison divisée en deux corps de logis entièrement distincts, dont l'un est loué à un aubergiste, et dont l'autre est l'hôtel-de-ville ; Sare n'a d'ailleurs pas trois mille habitants (p. 141), mais à peine deux mille ; il n'y a pas dans ce village de « guides » attitrés (p. 143), il n'en est d'ailleurs nul besoin. La route d'Ainhoa à Bayonne (p. 150) ne passe point par Cambo, qu'elle laisse assez loin sur sa droite. Le Mondarrain n'est point une montagne verte (p. 154) ; il est d'une couleur bleuâtre ou violette sombre.

Le jeu de paume d'Espelette n'est pas le moins du monde l'un des plus renommés du pays (p. 154). Ce que M. Perret appelle de petits arbres trapus (p. 148), ce sont des chênes têtards, de l'essence tauzin généralement. Quant à l'église de Saint-Pée, dont « les dimensions témoignent de l'antique

importance du bourg » (p. 146), il n'y a qu'un petit malheur : c'est que cette église n'est vieille que de deux siècles et demi tout au plus, et que l'ancien Saint-Pée se trouvait jadis au hameau actuel d'Ibarron, à un kilomètre et demi environ vers Saint-Jean-de-Luz. L'un des passages les plus malheureux du livre de M. Perret est celui où il fait la description de l'église de Saint-Jean-de-Luz (pp. 80-81) : « des galeries à deux étages l'encadrent sur trois côtés, le quatrième étant occupé par le chœur ; c'est là que les hommes.... se prélassent sur les siéges qui garnissent sur deux rangs ces tribunes peu profondes. Le pavé de la nef est réservé aux femmes ». Or, à Saint-Jean-de-Luz, la nef n'est pas dallée, mais planchéiée ; les tribunes n'ont qu'un seul banc, sauf celle du fond, où il y a des chaises, et où sont admises les femmes ; enfin, ces tribunes forment trois étages, sauf celle du fond, qui en a deux seulement.

Pour ce qui touche à la légende et à l'histoire, M. Perret est-il plus exact ? Pas toujours : il ne semble pas connaître, par exemple, la légende de saint Léon, qui n'a point été victime d'une persécution religieuse (p. 13). De Lancre (et non de l'Ancre) était bien conseiller au parlement de Bordeaux ; mais d'Espaignet (p. 136) était président au même parlement, et non conseiller d'État : il est bien connu comme un des plus célèbres bibliophiles bordelais. L'histoire des pérégrinations de l'Adour (pp. 32-34) est assez confusément exposée ; M. Perret ne dit pas que le Boucau-vieux marque précisément, comme l'indique son nom, une ancienne embouchure du fleuve. En ce qui concerne « la bayonnette » et « la prise de Fontarabie par les trois cents hommes du capitaine Lamarque », je

m'en réfère aux observations présentées dans l'*Avenir* de Bayonne (n° du 21 septembre 1882) par un jeune historien du pays tout à fait compétent en la matière. Une regrettable omission est celle de la vue admirable qu'on a sur la plaine de la Nive, du haut de la côte qui descend à Ustaritz, en arrivant de Bayonne.

Pour terminer, je signale quelques regrettables coquilles : p. 27, *jeunes missesses ;* p. 51, *Canova del Castillo ;* p. 48, *Hart* (pour *Arta*) ; p. 60, *tamarins* pour *tamarix ;* p. 144, *Zugarramurdi* (il faut un *r*, *-murdi*) ; p. 149, le *souletain* (sans *a !*) ; p. 154, *Espelete* (il faut deux *t*) ; p. 156, il faut lire *Briscous, Ilharre, Esquiule*, et non *Briscou, Ilkare, Esquinie ;* p. 160, il faut *capitolo-harri ;* p. 170, corrigez *Ganich*, *Louhossoa ;* pp. 186-187, lisez *Urepel ;* p. 200, *Huart* est pour *Uhart ;* p. 203, la vraie forme est *Esterençubi*, etc., etc.; pp. 24, 31, etc., *pignada* est masculin.

Que conclurai-je de cette série d'observations encore incomplète ? Simplement que ce livre, intéressant malgré tout, et où il y a de bonnes choses, est un ouvrage à refaire.

L'Épinette, près Libourne, le 31 octobre 1882.

Julien Vinson.

Souvenirs de Pondichéry, par J. de Quennefer. — *Lyon*, 1882, 109 p. gr. in-8°.

M. de Quennefer a été juge suppléant et conseiller auditeur à Pondichéry pendant une couple d'années ; ce sont ses impressions qu'il nous raconte dans son élégante

brochure. Par malheur, sa santé a été gravement éprouvée par le climat, régulier pourtant, mais sec et chaud, de notre belle colonie ; et, par suite, le savant magistrat, doublé d'ailleurs d'un habile écrivain, s'est trouvé généralement disposé à voir tout en noir. Il est vraiment trop pessimiste, et je crois bien qu'il exagère souvent ; moi qui, né à Paris et élevé en France, me suis vu transporté dans l'Inde fort jeune encore, je n'en conserve au contraire (peut-être suis-je à mon tour trop optimiste !) que d'agréables souvenirs : à Pondichéry, le ciel est d'une pureté et le soleil d'une splendeur inconnues en Europe ; la nature y manifeste une luxuriante puissance, et la vie y est d'une largeur réservée dans nos pays aux seuls privilégiés de la fortune.

L'épigraphe que M. de Quennefer met à son livre est vraiment désespérante. Que voulait dire Gérard de Nerval, quand il a écrit ces lignes attristées : « Ainsi, pour moi, déjà bien des contrées du monde se sont réalisées, et le souvenir qu'elles m'ont laissé est loin d'égaler les splendeurs du rêve qu'elles m'ont fait perdre » ?

Quoi qu'il en soit, la brochure de M. de Quennefer est écrite au courant de la plume, avec humour, mais simplement, sans emphase comme sans prétention. Elle est agréable à lire ; beaucoup d'observations, beaucoup de réflexions sont parfaitement justes. Les erreurs viennent pour la plupart de la prédisposition mauvaise où se trouvait l'auteur et de la brièveté de son séjour dans l'Inde.

M. de Quennefer dit, par exemple, qu'il a vu le thermomètre monter jusqu'à 45° à l'ombre : en est-il bien sûr ? son thermomètre était-il juste ? En neuf ans, de 1852 à

1861, pour ma part, je n'ai même jamais vu 40°. Je proteste également contre l'assimilation, en mal, de Pondichéry à la province. M. de Quennefer ne connaît probablement pas la vraie « province » : quelle supériorité offrent au contraire nos colonies de l'Inde quand on les compare à certaines petites villes de France !

En résumé, c'est un livre de bonne foi. En le fermant, je ne puis m'empêcher de penser à cet autre ancien magistrat de l'Inde qui, lui aussi, a écrit sur cette indéfinissable contrée ; hélas ! il n'en a pas tiré la matière de 109 pages, mais de nombreux et de gros volumes où tout, presque tout du moins, est absolument inexact, et qu'on pourrait intituler : « l'art de se faire des rentes et une réputation scientifique avec ce qu'on n'a pas vu et avec ce qu'on ne sait pas ».

J. V.

NÉCROLOGIE

Nous avons appris dernièrement la mort de M. A. C. Burnell, l'indianiste bien connu. Né en 1840, d'un père alors au service de la Compagnie anglaise des Indes, il entra dans le même service à l'âge de vingt ans et occupa, en dernier lieu, le poste de juge à Tanjaour. C'était un des sanscritistes les plus habiles et un des tamulistes les plus distingués de l'Angleterre. Il a publié de nombreux ouvrages, aussi intéressants que bons; l'exécution typographique en est de plus très soignée. Nous reviendrons sur cette perte regrettable. M. Burnell est mort à West-Stratton, Micheldever, le 12 octobre dernier; il s'était rallié, pendant les dernières années de sa vie, à « la religion positiviste ».

On annonce également la mort du professeur E.-H. Palmer, de l'Université de Cambridge. Cette triste nouvelle n'est pas absolument certaine; on sait seulement que l'expédition commandée par M. Palmer a été attaquée dans le désert, entre Suez et Cala'at Nakhl (du Tih), en août dernier, et que deux des compagnons de M. Palmer, le capitaine Gill et le lieutenant Charington, ont été massacrés par les indigènes. M. Palmer était porteur d'une somme

de 3,000 souverains (75,000 fr.). La librairie Trübner, de Londres, vient de publier de lui une excellente *Simplified Grammar of the Hindûstânî, Persian and Arabic Languages*, que nous recommandons à tous nos lecteurs.

L'Académie sud-slave des sciences de Zagreb (Agram) nous annonce que l'un de ses membres, M. le professeur S. Daničić, est mort dans cette ville le 16 novembre dernier.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de M. Cherbonneau, professeur d'arabe vulgaire à l'École des langues orientales vivantes. M. Cherbonneau dissimulait sa science profonde sous une extrême modestie.

J. V.

CORRIGENDA.

Tome XV,	page	293,	ligne	6,	Maskoki
—	—	294,	—	7,	*odshi*
—	—	—	—	31,	« où il y a de l'or »
—	—	295,	—	13,	pourrait s'expliquer
—	—	296,	—	6,	Affluent du Suwannee R, dans
—	—	—	—	8,	« eau (hitchiti) » et
—	—	—	—	11,	*effacer* et chá'hta
—	—	298,	—	25,	Nord, dont une partie est appelée
—	—	—	—	26,	Tchérokis l'appellent
—	—	299,	—	3,	Montgommery (Alabama)
—	—	—	—	6,	*yāsha*, « où il y a des chabots » ; *yeloba*
—	—	330,	—	4,	D'UN MOZAMBIQUE
—	—	331,	—	1,	nègre mozambique
—	—	332 (note),	ligne	1,	content du *rampangou* (riz brûlé qui s'attache au fond de la casserole)
—	—	424,	ligne	13-14,	de grâce et justice
—	—	—	—	18,	l'attribution
—	—	—	—	5,	guizounac
—	—	—	—	10-11,	Elizalde
—	—	—	—	18-19,	*pimpilipausa*

LES NOMS D'ÉTOFFES ET DE VÊTEMENTS

EN BASQUE

Si la langue basque a été l'objet de grandes recherches, principalement dans ces dernières années, et si on a vu se produire successivement des œuvres grammaticales de la plus grande importance, on doit se hâter d'ajouter que les spécialistes les plus consciencieux (parmi lesquels on doit mettre au premier rang MM. le prince L. Bonaparte, Van Eys, Vinson, l'abbé Inchauspé, etc.) n'ont pas, jusqu'à présent du moins, donné à la lexicologie de cette langue l'impulsion qu'elle réclame au point de vue linguistique.

Il n'existe en effet, sur cette partie des études basques, que des travaux à peine ébauchés ou simplement défectueux; le meilleur à coup sûr est aujourd'hui le dictionnaire basque-français de M. Van Eys ; si quelques personnes reprochent à cette œuvre d'être un peu hâtive, il n'en est pas moins vrai que c'est encore le seul travail de ce genre qui soit fait d'après la véritable méthode scientifique. Quoique extrêmement incomplet au point de vue des différences dialectales, il renferme cependant un grand nombre d'informations précieuses.

C'est en vue de ce genre d'études qu'il nous a paru intéressant de réunir, dans une petite monographie, la série des mots relatifs aux noms d'étoffes et de vêtements.

On ne doit pas s'attendre à en trouver un grand nombre de purement basques, la presque totalité de ces mots, comme les vêtements qu'ils désignent, ont été, ainsi qu'on va le voir, empruntés aux populations romanes qui circonscrivent étroitement le territoire basque. Nous pensons que le lexique de cette langue ne pourra que gagner à des travaux de ce genre; il est évident en effet qu'à des époques plus ou moins reculées certains noms de vêtements ou d'autres objets en usage dans les pays limitrophes ont été oubliés dans ces régions avec la mode qui les avait fait naître, tandis que les basques les conservèrent en les appliquant quelquefois à d'autres usages.

De plus, il suffit d'ouvrir les vieilles chroniques espagnoles, les vieux livres et principalement les *fueros* des provinces du Nord, pour s'assurer que ces recueils fourmillent encore de mots basques alors employés par les Castillans, et qui sont aujourd'hui abandonnés par les deux nations. Enfin, les bibliothèques et les archives de la Péninsule n'ont pas dit leur dernier mot : il est probable que de la scrupuleuse attention avec laquelle les érudits commencent à étudier les archives nationales, surgiront peu à peu une foule de documents qui viendront enrichir le lexique duquel nous nous occupons.

M. Francisque Michel, dans son *Pays Basque* (1), et M. Vinson ensuite dans ses excellentes *Études* (2), ont donné quelques détails sur le vêtement des Euskaldunac; mais pour remonter aussi haut que possible, il faut citer tout d'abord les géographes grecs qui font mention du

(1) *Le pays basque*, par Fr. Michel. Paris, M DCCC LVII, p. 208.
(2) *Études de linguistique et d'ethnographie*, par Abel Hovelacque et Julien Vinson. Paris, Reinwald, 1878.

costume des peuples Pyrénéens ; voici ce que dit Strabon à ce sujet :

« Il y a quelque chose de barbare aussi, à ce qu'il semble, dans la forme de certains ornements propres aux femmes d'Ibérie et que décrit Artémidore. Dans quelques cantons, par exemple, les femmes se mettent autour du cou des cercles de fer supportant des *corbeaux* ou baguettes en bec de corbin, qui forment un arc au-dessus de la tête et retombent bien en avant du front; sur ces corbeaux elles peuvent, quand elles le veulent, abaisser leurs voiles qui, en s'étalant, leur ombragent le visage d'une façon très-élégante à leur gré; ailleurs, elles se coiffent d'une espèce de *tympanium* ou de petit tambour, parfaitement rond à l'endroit du chignon, et qui serre la tête jusque derrière les oreilles, pour se renverser ensuite en s'évasant par le haut. D'autres s'épilent le dessus de la tête de manière à le rendre plus luisant que le front lui-même. Il y en a enfin qui s'ajustent sur la tête un petit style d'un pied de haut, autour duquel elles enroulent leurs cheveux et qu'elles recouvrent ensuite d'une mante noire (1). » Un autre écrivain de la même nation nous donne de nouveaux détails sur le sujet qui nous occupe. Diodore de Sicile montre les Ibères revêtus d'étoffes de couleurs sombres qu'ils paraissaient sensiblement affectionner. « Ils portent, dit-il, des *saies* noires d'une laine rude qui se rapproche du poil de chèvre. Quelques-uns des Celtibères ont pour arme le léger bouclier galatique, d'autres un filet circulaire de la grandeur d'une

(1) Tardieu, *Géographie de Strabon*. Paris, Hachette, 1867, t. I, p. 270-271.

rondache. Autour de leurs jambes ils enroulent des jambières de poil et se couvrent la tête d'un casque d'airain orné d'un panache de pourpre (1). »

Un minutieux examen du monnayage ibérien, tel que nous le présentent Florez, Boudart et M. Aloïss Heiss, révèle quelques détails assez curieux et qui complètent les renseignements des géographes grecs; on voit fréquemment sur les revers de ces médailles un cavalier vêtu d'une tunique, chaussé d'*abarcas* et portant un manteau court flottant sur les épaules; la tête est protégée tantôt par un casque à cimier, tantôt par un chaperon à visière dont il n'est guère possible de distinguer la matière.

La découverte récente d'un manuscrit du XIe siècle à Saint-Jacques-de-Compostelle nous donne le droit de penser que la mode du costume chez les Basques n'avait guère changé; des vêtements noirs et l'inévitable *abarca* sont cités dans la courte notice du pieux pélerin de Saint-Jacques (2); enfin nous trouvons encore le costume des

(1) Diod. de Sicile (*Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules*, par Ed. Cougny. Paris, Renouard, M CCCC LXXIX, 2 vol. in-8).

(2) Voici le texte du manuscrit de Compostelle :

« Les Navarrais sont vêtus de robes courtes et coupées au genou à la façon des Écossais, en drap noir et de sandales en cuir vert appelées *abarka* et attachées autour du pied par des lanières. Ils portent des manteaux de laines noirs et frangés, longs jusqu'aux chevilles, qu'on nomme *saia*. Ils s'habillent, mangent et boivent p'une façon honteuse : toute la famille de la maison d'un Navarrais, esclave et maître, servante et maîtresse, mangent ensemble, sans aucune espèce de cuiller, mais à pleines mains, de tous les aliments confondus dans un même vase; ils boivent à la même coupe. Si vous les voyiez manger, vous les compareriez à des chiens affamés ou à des pourceaux ». Et plus loin : « Partout où va le Basque ou le

Vascons dans celui que Louis le Débonnaire avait revêtu pour aller au devant de son père, c'est-à-dire un manteau rond, une camisole à manches ouvertes, des braies bouffantes, des éperons aux pieds et un dard à la main (1).

Le moyen âge s'écoule tout entier sans que nous ayons pu recueillir un seul fait nouveau sur le costume des Basques. Les géographes arabes ne nous ont encore livré que quelques notes sur la topographie du pays; et les poètes romans ne sont guère occupés de cette question; cependant, Guillaume Annelier dans la guerre de Navarre cite un certain nombre de mots que l'on retrouvera dans le glossaire ci-après.

Il faut arriver au XVIe siècle, pour avoir quelques détails précis sur le costume des Basques. Les *Archives curieuses de l'histoire de France* contiennent un récit de voyage à Bayonne et le Labourd de 1524 à 1530. M. Vinson, qui a le premier cité ce voyageur dans ses *Mélanges de linguistique*, s'exprime ainsi : « J'ai encore deux citations à faire : la première est relative au costume des femmes du pays ; je la recommande à toute l'attention de nos lecteurs, parce que c'est une question sur laquelle j'aurai à revenir. Moreau (2) parle expressément « des grants cornes qu'elles ont sur la tête (3). »

Navarrais, il porte suspendu à son cou une corne, à l'instar des chasseurs, et tient à la main, comme c'est l'usage, deux ou trois dards qu'il appelle *aucona*. » (J. V.)

(1) *Vita H. Ludovici Pii imper.*, ap. André du Chesne, *Hist. Franc. script.*, t. II, p. 288. B. A. D.

(2) Moreau, *Archives curieuses de l'histoire de France*, publiées en 1835, par Cimber et d'Anjou, t. II, 1re série, 1524 à 1530.

(3) *Mélanges de linguistique*, p. 243.

On pourrait, semble-t-il au premier abord, établir un singulier rapprochement entre les cornes citées par cet auteur, et celles dont parle Strabon; De Lancre ne manque pas d'attribuer à ce genre de coiffure une signification érotique qui n'existait certainement que dans son esprit prévenu contre les Basques. Des habitants du pays que nous avons interrogés à ce sujet croient reconnaître dans ces cornes un genre de coiffure encore en usage de nos jours, mais qui n'est plus guère porté que par les très vieilles femmes. Mais nous pensons que la meilleure explication à donner de cette mode bizarre est fournie par Moreau lui-même, qui ajoute en parlant des Bayonnaises : « Les dames de Bayonne estoient la plus part ès fenestres, avec leurs cornes qu'elles portoient sur la teste, lesquelles ils appellent *hanons*, dont les jeunes dames nouvellement mariées vouldroient bien avoir la permission de porter la drapperie, comme elles dient, qui est un couvre-chef à façon de quoquille, et aucunes en portent, mais bien peu, et presque toutes le feroient si leurs marys le vouloient consentir. La principalle cause qui les en garde ce sont les vieilles femmes, qui ne veulent qu'elles aient plus de liberté qu'elles. S'il plaisoit au roy d'en faire faire comme au devant, elles seroient bien joyeuses et le pourteroient volontiers, attendu que les dictes cornes est ung trésor et villain habillement sentant entièrement la judayque et davantaige, que ne cousteroit pas tant à leurs marys de les habiller. »

Quelques années plus tard deux autres auteurs parlent encore du costume des basques; Abel Jouan écrivait dans *Le voyage de Charles IX en France* (3 juin 1564) que « les filles de Saint-Jean-de-Luz sont toutes tondues, celles

qui ne sont point mariées. » De son côté, De Thou dépeignit de la manière suivante le costume des basquaises, dans un voyage qu'il fit à Bayonne vers 1562 : « Le langage de ces peuples, dit le célèbre historien, est fort singulier, les habits de leurs femmes ne le sont pas moins. Elles en ont pour chaque âge et pour chaque étage, les filles, les femmes mariées, les veuves, les jeunes et les vieilles portent des habits différents, soit dans les cérémonies funèbres, soit dans celles des noces, soit aux processions. Leurs tailleurs ne sont que pour leur usage et pour celui du pays de Labourd. Si l'on voyait ailleurs des gens vêtus à leur manière, on croirait qu'ils se sont déguisés exprès pour faire rire sur un théâtre, ou pour aller en masque (1). »

Andrès de Poça qui écrivit en 1587 son curieux ouvrage devenu aujourd'hui de la plus grande rareté est le premier qui ait traité assez soigneusement la question du costume chez les basques. Dans le chapitre XI il décrit le biscaïen de la montagne de la manière suivante : il portait une saie ou jaquette ouverte des deux côtés et laissant à découvert une partie de son corps musculeux ; coiffé d'un bonnet étroit (la *boïna* de nos jours) et qui ne le garantit ni de la pluie ni du soleil, chaussé d'abarcas, un petit mais large coutelas au côté et une lance et deux ou trois dards à la main, tel nous représente-t-il le basque de cette époque. Selon le même auteur, les femmes se vêtissent de deux manières selon leur état : les femmes mariées ont les cheveux coupés et la tête serrée dans un mouchoir

(1) Jac. Aug. Thuani, *De vita sua*, lib. II, *Ad calcem Historiarum sui temporis*, edit. Lond., Sam. Buckley, M DCC XXXIII, t. VII, p. 44, in-folio.

en forme de turban qui, renfermant hermétiquement leurs cheveux, leur donne un faux air de Turcs ou d'Arméniens; elles portent avec cela une jupe ou basquine à très larges plis; la quantité de drap nécessaire pour confectionner de tels vêtements s'élevait, dit Andrès de Poça, à sept aunes de sept quarts de large, une camisolle ou jupon très serré leur soutenait le sein, et leurs couches s'en trouvaient, parait-il, moins dangereuses et leurs enfants plus forts; enfin un simple mouchoir couvrait leur cou, ne laissant à découvert que leur visage. En général toutes ces coutumes ont un air antique et patriarchal.

Le même auteur ajoute que les jeunes filles (*Solteras*) différaient par le costume des femmes mariées; de même que celles-ci, elles avaient la chevelure coupée et la tête presque rasée à l'exception de quelques cheveux qu'elles laissaient pousser sur la partie antérieure, qui était toujours à découvert; elles portaient une petite casaque et une étroite et courte jupe descendant à hauteur des genoux et laissant leurs jambes à découvert, sans que personne songeât à s'en scandaliser (1).

Zamacola, dans son histoire de *Las naciones bascas* (Auch, Duprat, 1818, 3 vol. in 8°), après avoir rapporté la description de Poça, ajoute que les costumes que nous avons cités plus haut ne furent jamais employés dans le pays basque espagnol, mais seulement dans les provinces françaises, qui les avaient reçus du Béarn et de la Gascogne; les hommes portent le béret rond bleu, gris ou

(1) *De la antigua lengua, poblaciones y comarcas de las Españas, en que de paso se tocan algunas cosas de la Cantabria*, etc., Impresso en Bilbao par Mathias Mares, año de 1587, in-4 esp., cap. XI.

blanc, le manteau blanc avec capuchon, les femmes se couvrent d'une mante et se coiffent d'une espèce de bonnet blanc formé par un mouchoir noué en turban. Tout, jusque dans la manière pour les femmes de monter à cheval, c'est-à-dire en se couvrant d'un large et long tablier, mode qui du reste est encore usitée dans une partie de la haute Navarre, témoigne des coutumes arabes que cet auteur fait remonter à l'invasion par Abd-el-Rhaman des provinces de Gascogne.

Le XVIIe siècle s'ouvre par une très curieuse description du costume des femmes basquaises ; quoique déjà reproduite par M. Vinson dans ses *Mélanges de linguistique*, nous n'hésitons pas à la donner ici. Le conseiller de Lancre s'exprime de la façon suivante : « Aquoy i'adiousteray l'habit des femmes et des filles, mesme leurs coeffures lesquelles semblent aucunement impudiques. Je parle de celles du commun, car la coeffure des femmes de qualité à Bayonne et les toiles pendantes, avec leurs ouvrages qui parroissent en dessoubs accompagnées de fraises, et pièces oüures qu'elles portent sur la poitrine, sont fort honnestes mais pénibles et de grand labeur et despense. Elles m'ont confessé qu'il y faut la moitié du iour pour les bien blanchir, accommoder et agencer. Mais parmy les filles et femmes du comun y comprenant Bayonne comme ville capitale dont tout le reste puize l'exemple, aucunes sont tondues, sauf les extrémitez qui sont à longs poils, d'autres un peu plus relevées, sont à tout leur poil couvrant à demy les jouës, leurs cheveux voletant sur les épaules et accompagnant les yeux de quelque façon, qu'elles semblent beaucoup plus belles en cette naïveté et ont plus d'attraict que si on les voyait à champ ouvert.

Elles sont dans cette belle chevelure tellement à leur advantage, et si fortement armées, que le soleil jetant ses rayons sur cette touffe de cheveux comme dans une nuée, l'esclat en est assez violent et forme d'aussi brillans esclairs qu'il fait dans le ciel, lorsqu'on voit naitre Iris, d'où vient leur fascination des yeux, aussi dangereuse en amour qu'en sortilège, bien que parmy elles porter la perruque entière soit la marque de la virginité. Et pour le commun des femmes en quelques lieux, voulant faire les martiales, elles portent certains tourions ou morions indécens, et d'une forme si peu séante, qu'on diroit que c'est plus tôt l'armet de Priape que celui du dieu Mars; leur coeffure semble tesmoigner leur désir, car les veusves portent le morrion sans creste pour marquer que le male leur .deffault. Et en Labourt les femmes montrent leur derrière tellement que tout l'ornement de leurs cotillons plissez est derrière, et afin qu'il soit vu elles retroussent leur robbe, et la mettent sur la teste et se couvrent jusqu'aux yeux (1). »

Ce même fait se trouve retracé dans le *Voyage d'Espagne* d'Aarssens de Sommerdyck déjà cité par M. Vinson (2). Cet auteur dit que : « Les femmes basquaises marchent couvertes de leurs cotillons qu'elles se iettent sur la teste, et descouvrent leurs fesses, pour cacher leurs iouës... »

Cette accusation d'impudeur portée par les auteurs du XVIIe siècle a été vivement relevée par les Basques; un entre autres, Zamacola, dans son *Historia de las naciones*

(1) De Lancre, *Tableau de l'inconstance des mauvais anges.* 1610 et 1613.

(2) Anonyme, 1666, in-4 ou in-12.

Bascas, donne sur ce sujet une très intéressante conversation entre D. Simon Bernardo de Zamacola et l'un des juges de sa chancellerie particulièrement hostile à la nation euskarienne. Dans un voyage que ces deux personnages firent de concert à Orduña, le premier spectacle qui s'offrit à leurs regards fut une certaine quantité de jeunes filles n'ayant d'autre vêtement qu'une chemise et un court jupon et travaillant la terre entre deux files d'hommes; non loin de là, un groupe de laveuses vinrent offenser à leur tour par l'insuffisance de leur costume le trop pudique chancelier. Celles-ci, habillées d'une manière encore plus primitive que les précédentes, avaient les cuisses découvertes, car elles avaient entièrement retroussé et croisé leurs jupons de manière à ce qu'ils ressemblâssent à d'étroits caleçons.

Ce spectacle surprit tellement le bon magistrat, qu'il s'exclama tout étourdi : « Voilà la confirmation de mon jugement sur ces gens ! comment peut-il se faire que de semblables coutumes subsistent encore et qu'il existe une population où les femmes paraissent presque nues à la vue des hommes? » Mais Zamacola qui observait « *su admiracion* » lui répondit avec un sourire : « Cher Monsieur, avant de repousser une coutume, il est nécessaire d'examiner avec attention les maux qu'elle cause, afin de lui mieux appliquer la sentence. Ces femmes qui vous paraissent nues, ne le sont pas pour les biscaïens parce qu'elles sont couvertes par l'honnêteté publique, habituée constamment à voir ces choses avec indifférence. Allons en avant, et vous perdrez bientôt ces illusions qui vous choquent. » En effet, après deux mois de séjour en Biscaye, le magistrat, dit Zamacola, s'aperçut que l'habitude a plein

pouvoir sur les coutumes d'un peuple, et que souvent les lois et réglements faits par le monde moderne ne peuvent pas contenir les hommes dans les limites de la décence.

Oihénart dit, de son côté (1) : « Les femmes qui ne sont pas mariées portent leurs cheveux épars; les avoir ramassés, c'est signe qu'on a perdu sa virginité. »

Enfin Mme d'Aulnoy dit des filles de Renteria : « Ces filles sont grandes, leur taille est fine, le teint bruni, les dents admirables, les cheveux noirs et lustrez comme du geais; elles les nattent et les laissent tomber sur leurs épaules avec quelques rubans qui les attachent; elles ont brodée sur la tête un espèce de petit voile de mousseline de fleur d'or et de soye qui voltige et qui couvre la gorge; elles portent des pendants d'oreilles d'or et de perles, et des colliers de corail; elles ont des espèces de juste au corps comme nos bohémiennes dont les manches sont fort serrées (2). »

La province d'Alava avait encore au commencement de ce siècle des costumes qui ne paraissent pas avoir beaucoup changé; les vêtements des hommes dans la majeure partie de cette province ressemblent fort à ceux de leurs congénères de Biscaye et de Guipuscoa, ils étaient généralement vêtus de drap gris les jours de travail et de noir les jours de fête; hommes et femmes portaient habituellement les antiques abarcas et se chaussaient rarement de souliers; le costume des femmes de cette province s'éloignait, paraît-il, sensiblement de ceux de la Biscaye et

(1) *Notitia utriusque Vasconiæ*, lib. III, cap. IV, p. 408.

(2) *Relation du voyage d'Espagne* (anonyme). Paris, Barbin, 1691, 3 pet. in-8.

des autres provinces basques pour se rapprocher de ceux des Montañesas de Pas, Reynosa y Espinosa et des autres populations de ce territoire.

La plus grande partie des femmes de l'Alava portaient le *capillo*, ornement qui n'est ni agréable à la vue ni avantageux à leurs charmes, c'était une sorte de capuchon en étamine de Valladolid, dont elles se couvraient la tête et qui retombait jusqu'au bas des épaules ; quoique assez ridicule, ce vêtement paraît avoir été fort en usage, car il les garantissait contre les intempéries des saisons. Les jeunes filles portaient souvent une toque sur la tête, et les femmes mariées, pour se distinguer des premières, usaient du même genre de coiffure, mais pourvue d'un ornement qui leur couvrait le cou en partie ; la mantille noire était assez commune les jours de fête, ainsi qu'une sorte de mante de drap gris cousue en forme de mantille et qui les recouvrait presque entièrement (1).

Le dictionnaire géographique espagnol auquel nous empruntons ces renseignements fort exacts, ajoute relativement au Guipuzcoa : « les hommes s'habillent communément de caleçons blancs en toile du pays, de drap de Clinchon ou de Ségovie, de très curieuses *abarcas* de cuir et de coiffures en drap de différentes formes, selon les coutumes de la population. Les propriétaires du pays, appelés en langue euskarienne *echejaunac* ou *millaristas*, quand ils ont à se rendre à l'assemblée, portaient une sorte de costume militaire de drap noir ; les femmes sont ordinairement vêtues de jupons de diverses couleurs ; et de

(1) *Diccionario geografico-historico de España, por la real Academia de la Historia*, t. I, Madrid, M DCCC II, viuda I. Joaquin Ibarra.

casaques de même étoffe. Les filles non mariées portent les cheveux tressés avec des rubans de différentes couleurs et si quelqu'une d'entre elles est tombée en quelque faute, elle couvre sa chevelure avec une toque, ainsi que le veut un antique usage. La classe élevée et les populations des villes suivent les modes en faveur et qui changent tous les jours. »

Dans son *Introduccion á la Historia natural* etc. *de España,* Madrid, 1789, G. Bowles (p. 318) dit ce qui suit : « Le costume des hommes et des femmes dans les villes de Biscaye et de Guipuzcoa est communément le même qu'en Castille ; mais la population éparse des laboureurs emploie l'ancien habillement du pays qui ressemble quelque peu à celui des Catalans. Il se compose de caleçons larges et bouffants, d'un gilet croisé, d'un grand manteau rond, ample et vaste, avec capuchon en hiver; en été, ils portent parfois un chapeau de trois morceaux; leur chaussure, particulièrement en hiver, se compose d'*abarcas* faites d'une façon fort curieuse et très-convenable pour un pays de montagne où il pleut beaucoup et où le terrain est très-glissant. Toutes les fois qu'ils sortent de chez eux, par exemple pour ne pas aller travailler sur leurs héritages, ils emportent un bâton d'un quart plus haut que leur tête ; ce bâton, outre qu'il leur sert à franchir les ruisseaux et les fondrières, est entre leurs mains une arme terrible, car, le prenant par le milieu de leurs deux mains séparées, ils savent en jouer d'une telle façon qu'ils ne redoutent pas le plus habile spadassin. L'hiver, ils portent la *cape;* ils ont continuellement la pipe à la bouche.... L'habillement des femmes est pareil à celui de la Castille. Celles qui sont mariées se coiffent

avec un mouchoir de fil ou de mousseline, qu'elles attachent sur le haut de la tête et dont les pointes pendent en arrière. Les jeunes filles vont les cheveux découverts et tressés... »

C'est ici le cas de rappeler qu'on conserve, au palais de la Députation, à Tolosa, un ancien tableau représentant les coiffures des femmes des divers villages de la côte cantabrique.

Nous devons ces derniers renseignements à l'obligeance de M. J. Vinson.

Le général Serviez nous dépeint ainsi le Basque français du commencement de ce siècle : « Un béret bleu, dit-il, une veste courte et rouge, un gilet blanc, des culottes blanches ou de velours noir, forment son habillement. Il porte la jarretière lâche, des bas blancs de fil ou de laine, des souliers ou des spartilles de chanvre, un mouchoir de soie au cou, négligeamment pendant sur l'épaule, le tout proprement ajusté. Tel est le costume de la jeunesse basque dans les fêtes les plus brillantes; les hommes mariés mettent les jours de fête un habit de drap. » Lors de l'entrée du duc et de la duchesse de Montpensier à Bayonne, tel était le costume de leur escorte d'honneur; les Basques qui la composaient avaient cependant remplacé la culotte par un pantalon nankin.

Enfin Chaho, dans son voyage en Navarre, nous offre une brillante description du costume des basquaises de la haute Navarre; depuis cette époque les vêtements alors en usage n'ont guère changé : « Selon l'usage du pays, les femmes sont vêtues de noir, leurs cheveux tressés et relevés sur le front en guise de diadème, étaient retenus par des peignes hauts sur lesquels les demoiselles

bizkaïennes jettent de longs voiles noirs tombans. — Ce costume au premier coup d'œil a quelque chose de religieux et de triste, et l'étranger qui verrait pour la première fois nos fêtes publiques serait tenté de prendre les basques pour un peuple en deuil. L'air sémillant et gracieux des femmes euskariennes détruit bien vite cette première impression. — Le noir était la couleur favorite des Cantabres, ils l'avaient adoptée pour leurs drapeaux; aujourd'hui encore elle est affectée au jeunes personnes, et les fait distinguer des femmes mariées, qui se vêtent invariablement de blanc. Ces dernières se coiffent avec un mouchoir blanc, ou *sabanilla*, noué sur le front. Les filles nubiles ont seules le privilége de se montrer en public la tête nue; le plus souvent elles ramènent leurs cheveux sur le haut de la tête, à la chinoise, et les laissent pendre en longues tresses; elles portent une ceinture de soie dont les extrémités sont rouges; et ce symbole de la virginité ne les quitte point jusqu'à la nuit de leurs noces, où l'heureux *cenargheï* en fait son trophée. Celles qu'une tendre faiblesse rendit mères avant le sacrement portent la *sabanilla* blanche avec des rubans noirs et verts, emblèmes de regret et d'espoir; elles se joignent aux femmes mariées, dans les cérémonies religieuses et les divertissements publics, sans jamais se mêler aux vierges. Ces distinctions deviennent la sauvegarde des mœurs, et conservent à la physionomie du peuple basque sa simplicité primitive et sa couleur d'antiquité. »

Nous terminons cette trop longue dissertation par quelques mots sur les vêtements de deuil employés chez les basques. Il était, parait-il, d'usage dans les provinces

et principalement en Biscaye, de suivre les convois funèbres en poussant de grands cris et souvent de terminer ces cérémonies par des désordres de toute espèce; la seigneurie de Biscaye dut y remédier par une sage loi enregistrée dans le livre des privilèges et franchises de cette province au titre trente cinquième et qui disait expressément: « Sur ce qu'il nous a été représenté qu'il est d'usage, en Biscaye, de pousser des cris de douleur immodérés à la mort d'une personne et de troubler par toutes sortes d'actions la cérémonie des funérailles, nous ordonnons et établissons pour loi qu'il sera désormais défendu, dans les villes et dans les campagnes, de faire entendre à la mort d'une personne quelconque des lamentations, de s'arracher les cheveux, de se meurtrir la chair, de se blesser à la tête, d'entonner des chants de mort et de prendre le deuil de bure sous peine de mille maravédis d'amende pour chaque contrevenant (1). »

M. Francisque Michel ajoute que l'usage dont il s'agit « n'était pas encore tout à fait aboli dans plusieurs parties de la Biscaye au commencement de ce siècle, surtout à l'enterrement d'une personne de distinction; la veuve suivait le convoi de son mari, accompagnée de toutes les femmes de l'endroit ou des environs. Elle est couverte, ajoute la relation que nous copions, d'un manteau de gaze, tandis que les femmes portent une jupe de drap blanc avec beaucoup de plis et une camisolle à larges manches; elles mettent encore autour du cou une *manta*,

(1) *El fuero, privilegios, franquezas, y libertades de los cavalleros hijos dalos del Señorio de Vizcaya*, tit. XXXV, ley VI. (Ed. de Medina del Campo, M D LXXV, in-fol., folio 99 recto; édit. de Bilbao, M DC XXXIII, in-fol., folio 105 verso.)

et ont la tête couverte d'une toile fine appelée *burucou*, qui serre les oreilles et couvre le front jusqu'à la racine du nez; les deux pointes de cette toile flottent sur la tête en forme d'aigrette. Les demoiselles, revêtues de robes de deuil, ont les cheveux dénoués et épars sur le visage et les épaules. Toutes les femmes se lamentent, poussent de profonds soupirs et des cris plaintifs, adressent la parole, tantôt à la personne défunte, tantôt à elles-mêmes; elles commencent leurs lamentations avec un ton de voix très-élevé, puis les continuent dans un ton grave, et prononçant de temps en temps le mot *ayené!* qui, en langue basque, signifie *hélas!*... Dans les montagnes de Burgos et de Santander, tous les parents et amis du défunt, hommes et femmes accompagnent le cortége funèbre en pleurant et en criant. A la mort d'une personne de haut rang, on tend les appartements en noir, le mort est placé sur une estrade, et dans chaque coin de la salle une pleureuse est assise à terre et ne cesse de se lamenter et de faire l'éloge du défunt que lorsque la cérémonie de l'enterrement est terminée (1). »

Isarti ajoute que si le défunt appartient à la confrérie de Notre-Dame-du-Rosaire, on l'habille d'un jupon propre, d'une tunique blanche, d'un voile blanc si c'est une femme; la tête et les pieds découverts on le mettait dans un cercueil le visage tourné vers le ciel; si c'était une personne ordinaire on l'enveloppait dans un drap de lit, et on la déposait dans le cercueil sur des coussins de plumes, le corps recouvert d'un drap blanc et mince. Si

(1) *Continuacion del Memorial literario*, t. IX. Voyez encore *Histoire générale de l'Espagne*, etc., par G.-B. Depping, Paris, 1811, in-8, t. I, p. 152, 154. (Fr. Michel, *Pays basque.*)

c'était un prêtre, il était revêtu de ses ornements sacerdotaux la tête coiffée d'un bonnet et les pieds chaussés, on mettait entre ses mains un calice d'argent qui était bientôt remplacé par un autre de cire avec la figure de l'hostie avec lequel il était enseveli. Enfin, quand c'était un enfant en bas âge, il était revêtu d'une tunique blanche et de guirlandes de fleurs et de roses, la figure découverte.

Les costumes de deuil étaient noirs, les femmes en sus de leurs jupes revêtaient une mantille de drap noir, les hommes s'enveloppaient d'un large manteau de la même étoffe : ces mêmes vêtements sont encore aujourd'hui en usage dans une grande partie du pays basque français.

Il y a une curieuse analogie à mentionner entre la mantille dont les femmes du pays basque se couvrent la tête les jours de deuil et l'ancien *pailhet* porté à Bayonne aux XIIIe, XIV et XVe siècles. De même ne peut-on établir une certaine similitude entre ce cri de désolation « *ayené* » cité plus haut, défendu en Biscaye au XVIe siècle, et une disposition légale de notre *Livre des établissements* qui prohibe « le cri de *oy* et *ey* et les lamentations accoutumées pendant les cérémonies funèbres » ?

Afin que l'on puisse juger par comparaison de ces habitudes, nous ne croyons pouvoir mieux conclure qu'en donnant le texte des trois lois inédites bayonnaises, relatives au deuil et aux vêtements funèbres (1).

I. « *No cryda oy ni ey a mortz.*

« Eque nulhe femme priuade ni estrainhe no sie tant ardide que cridie quant augune persone sera finade en bayone oy, ey, nis destie ni doitorie sober lo cors en

(1) *Archives de Bayonne*, AA 1, p. 131, 1307.

nulh log e que Note femme tinque lo palhet ox mante sus lo cap sober lo cos e en torn dou cors exceptat le molher o le maz e le sor e le filhe qui podin estar en lostau sis uolen chedz palhetz, per que lo que lo cap tingz de capairon o de tauailhon ó de mantet o de palhet mas que quent hischeran de lostau portien e tinquen los palhetz o mantetz sus le cap, entrou tant que sien arrer fens lostau tornades, e que nulh cos no portien care descubert mas quou crobien la care en tau maneire que le faisson ni le figure de le care no pusque hom deuizar. E tot so sober diit que iurien les daunes de hier ag sober peie de cent S. de morlans et de perdes les arraubes qui contre hira e que sera punide cum periuiri.

« II (1). Anno domini m. cc lxxx viij, lo dissapte apres le feste de sente Keataline foestablit pou maire e pous C. pars que nulhe femme ne portie palhet negre de dou sino entrou lo tenter die despuis que lo deffunt sera sepelit, exceptat que la molher pot portar palhet o mantet de dou per son marit 1 an et 1 die, e qui contre so biera que perdera lo palhet o lo mantet e ques daunera xx s. de morlans. qui seran de le biele e chedz nulhe merce. Empero aquest estâbliment senten de las femmes qui an de L. ans en bat car tote femme qui ha de L. ans o da qui en sus pot portar quinh mantet o pailhet lo plaira ni aner poira.

« III. Dè porta (2).

« Fo establit que nulhe persone no sie tant ardide que fasse far ni portie de ssi en auant nulhe araube de dou

(1) *Archives de Bayonne,* AA 1, p. 106.
(2) *Archives de Bayonne,* AA 1, p. 125, 1315.

per que sie negre ni nulhe persone no portie dou per persone qui sie finade, mas marit quen pot portar per molher e molher per marit xxx dies e no plus ; e fray per sor ; e sor per fray xxx dies e no plus e no pay e may per filh e per filhe e filh et filhe per pay e per may xxx dies e no plus e encoar e sian per nebot filh de sor e de fray, e per nebode e nebot e nebode per oncou e cian filho filhe de sor o de fray vij e no plus ; e cosin german e cozie germane per cozin german e per cozie germane vij dies e no plus sober peie de la raube perde et de mete au castet chedz de nulhe merce qui contre les cauzes djites hira.

GLOSSAIRE

A

Abanino, gaze blanche, servant à l'ornement des jupons; ce mot, que nous ne trouvons que dans Larramendi, est purement espagnol et ne nous paraît pas avoir été en usage chez les Basques.

Abarca, g. l. b. bn, haut navarais, signifie, en souletin, des sandales de cuir avec le poil ; *abarka*, en bas-navarais, désignait, dit M. Van Eys, une chaussure en cuir non tanné, et faite primitivement de bois tendre. C'est le mot basque le plus ancien qui se trouve cité dans les vieilles chroniques espagnoles; car, en outre des géographes grecs qui parlent de cette antique chaussure, on la retrouve mentionnée dans le manuscrit récemment découvert par le P. Fita, à Saint-Jacques de Compostelle. Après avoir repoussé la ridicule étymologie proposée par Larramendi, sur la ressemblance qu'il établit entre cette chaussure et une barque, ainsi que celle d'Astarloa (*Apol.*, p. 272) et reproduite par Diez (*Étymolo-*

gisches, etc., p. 83, t. II, 1870), nous ne savons vers laquelle nous devons pencher, de celle offerte par Van Eys de *abargai* ou *kai* ou de l'étymologie sémitique *barquouch* qui a la même signification (v. *Revue de Linguistique*, 1880). N'oublions pas cependant que les Phéniciens, et après eux les Carthaginois, colonisèrent et conquirent une partie de l'Espagne. *Oinetakoak*, labourdin, signifie chaussures en général. (V. ce mot.)

Acomendia-gorri, souletin, signifie maillot, couches et langes d'enfant au berceau.

Aguilleta, souletin, labourd. *abuilleta*, selon Chaho, du français aiguillette, cordon ferré par les deux bouts, et destiné à servir d'ornement ou à attacher les vêtements et les chaussures, est inconnu à la plupart des autres dialectes.

Aildallo, ornement de la coiffure autrefois fort usité en Biscaye, l'espagnol *Tembleque*, est une sorte de bijou employé par les femmes, et représente soit une fleur ou un bouton de diamant et qui, attaché par une épingle d'or ou d'argent, tremblait naturellement par son propre poids.

Aitzequiña, éventail, que nous trouvons dans Larramendi, nous paraît fort être de sa fabrication.

Albenia, selon Oihénart, de la vallée de Bastan, et désigne la lisière du drap; paraît dériver de l'arabe. (V. *Revue de Linguistique*, 1880.)

Albiño, fil retors de lin, de chanvre ou de soie, et qui sert plus particulièrement à coudre.

Atallo, petit sac de cuir; nous repoussons l'étymologie donnée de ce mot par Chaho, qui le fait venir de l'italien *scarcella*.

Altrairin, souletin, selon Chaho une cotte ou jupon de maille d'acier.

Alcandora, alkandora, guip., bisc., chemise d'homme, en labourdin chemise d'homme et de femme, est donné comme basque par Larramendi et par Isasti, qui l'introduit dans une petite liste des mots Asturiens et Galliciens dérivés du basque. Vient de l'espagnol *Alcandora*, dérivé du berbère *candour*, qui a le même sens, et qui a été introduit dans le castillan par l'intermédiaire des Arabes (Dozy, p. 85). Le bas-navarais a aussi *manthar* pour chemise de femme et le souletin indifféremment *athorra* et *mantharra*. (V. ces mots.)

Alamar, boutonnière, ganse servant à boutonner, faite ordinairement de cordon de soie : quoique ce mot soit donné par Larramendi, nous ne pensons pas qu'il ait jamais été d'un grand usage chez les basques et vient de l'arabe. (V. Dory, p. 55.)

Albornoz, burnous, port. *albornoz*, Larramendi dit *albornoz o barragan*. On peut voir dans Dozy (*Glossaire*), la différence qui existe entre ces deux mots, dérivés de l'arabe; le premier désigne un manteau fermé, garni d'un capuchon et destiné à garantir la tête (*albornoz*); le second (arabe) *barraçan* est une sorte de gros camelot servant aussi à faire des vêtements.

Aloza, selon Larramendi, était une poche pratiquée dans les vêtements anciens; le bas-navarais *alzo* (en basque général « giron ») désigne une sorte de sac que les femmes ménagent en relevant le bord de leurs tabliers; enfin en labourdin « c'est un troussis, un lé, que l'on fait à un vêtement trop long » *alosna* (Cambo). Tous ces mots paraissent venir de l'arabe *alforzo* ou *alhorza* qui répond parfaitement a *alforza* et à *borde del vestido*. (V. Dozy, *Glossaire*.)

Alpargata, commun à tous les dialectes, désigne une chaussure de chanvre et de toile, dérive de *abarca*.

Alsoa, nous n'avons encore trouvé ce mot que dans Oihénart, prov. 19 : *alsoas eta baheas emaitia*, bailler avec le tablier et le crible. Doit-on ne voir dans ce mot qu'une corruption de *aloza*, dont nous avons parlé plus haut; ou bien, désigne-t-il un mot hispano-arabe donné par Dory, c'est-à-dire (*al-Khazz*) espèce de soie? *Esp. sagr.* xxxvii, p. 273. *Casulas silineas* x, *alias casulas* xiii, *quinque de alchas*.

Amoko, nous trouvons dans V. Eys, *Dictionnaire :* « lin préparé pour être filé, le rebut en est le *mulo* ». On sait qu'en basque le souletin *hamu* (gascon *anet*) désigne le hameçon, mot que nous avons du reste rencontré dans plusieurs pastorales; il semble que de ce mot est dérivé le « *amuko* » qui occupe comme cordon, ou plutôt « ligne à hameçon »; on désigne encore le lin sous les noms de *liho*, labourdin bas-navarrais *lino*, de l'espagnol *lino* et encore selon Fabre, *Dictionnaire*, *lihu*, *linû*.

Anascote, selon Larramendi, tissu de laine; de l'espagnol *anascote*.

Arcola, lin, Oihénart, labourdin *arkola*, mot d'Oihénart selon Pouvreau (V. V. Eys, *Dictionnaire*), M. Gèze nous donne le français *urtupa*, étoupe, et Jal (*Glossaire nautique*) *amelu*. N'y aurait-il

pas quelque analogie entre *arcola* et l'arabe *al-connal* ou *al-kinnob* qui désigne aussi du chanvre? (V. Dozy, *Glossaire.*)

Arrabilla, étoffe de laine claire.

Arribant, souletin, ruban, gascon *riban.*

Arropa, souletin, labourdin, vêtement; de l'espagnol *ropa*, qui désigne la même chose.

> Ahispa jantz eçaçu arroba pherdia
> nic ere jantzien dut satina churia.
> « Sœur revêtez la robe verte,
> « Moi aussi je revêtirai la robe de satin blanc ».
> (*La fiancée de Tardets.* Fr. Michel, *Le pays basque*, p. 265.)

Arronter, bas-navarais, toile commune faite de lin dégagé d'étoupe. « Le mot *eun* employé suivant Larramendi en guipuscoan et en Biscaye me paraît, dit M. V. Eyss, être usité en guipuscoan, du moins à Zarauz. »

Athorra, chemise d'homme ou de femme, selon les dialectes; souletin et bas-navarais, chemise d'homme. Larramendi écrit *atorra*, et ajoute qu'il désigne « chemise de femme ». Selon cet auteur, en un certain dialecte que du reste il ne désigne pas, ce mot signifie chemise, sans distinction de sexe — *at'orrac hunquiten bana araguia exequiten.* « La chemise me touche, mais la chair m'est plus proche, car elle tient à moy. » (Oihénart, pr. 53.) Selon le prince Bonaparte, *atorra* s'emploie en guipuscoan tout aussi bien pour chemise de femme que pour jupon de dessus, espagnol *enaguas, gonazpikua.* (Irun et Fontarabie, remarques sur ces dialectes par le prince Bonaparte.)

Aullet, aiguillette, bas-navarais, petit cordon ferré à son extrémité servant à attacher les corsets ou les chaussures. (V. *Salaberry, vocab.*)

Auntzilea, selon Larramendi, toile rude se fabriquant avec des poils de chèvre; n'est-ce pas là un mot de sa fabrication?

B

Balona, large rabat, selon Chaho, encore en usage chez les paysans. Cet ornement, dit le même auteur, autrefois importé des Pays-Bas

par les espagnols, porte encore aujourd'hui le nom des habitants de ces provinces.

Balusa, labourd, velours, — souletin *belos*.

Barnekomotch, gilet, dans une grande partie de la basse-Navarre :

> Barneco moch bat badut Hainitz ederra
> « J'ai un gilet de dessous, beaucoup beau ».
> (*Le mulet du charbonnier. Le pays basque*, Fr. Michel.)

Barragan, français *bouracan*, espagnol *barragan*, portugais *barregana*, italien *baracane*, bas-latin *barracunus*, provençal *barracan*, sorte de gros camelot. Larramendi ajoute, toile de laine impénétrable à l'eau; se fait quelquefois de poil de chèvre. Selon Littré, du persan *barikana*, tissu de laine. Nous y voyons plutôt avec M. Devic l'arabe *barrakan* ou *barnahan* qui a la même signification.

Basana, basane, espagnol *badana*, provençal *bazana*, peau de mouton préparée. Suivant Chaho, les dialectes transpyrénéens disent avec l'espagnol, *badana;* cet auteur, plus brillant écrivain que bon étymologiste, après avoir dit que les lexicographes donnent à ce mot une origine grecque fort contestable selon lui, en propose une plus contestable encore; il se demande très-sérieusement s'il ne faut pas tirer le radical *bas* et le mot *basane*, du basque *baltz*, noir qui, en le conjuguant pourrait faire noircir, d'où l'adjectif français *basané*, qui a le teint noirâtre, par allusion à l'alude ou basane colorée dont on couvre les livres? Étymologie incertaine et sans preuves, se hâte-t-il d'ajouter. Le mot qui nous occupe est déjà appelé *bedana* dans un arrêt du parlement de Paris, cité par Ducange. D'un autre côté, la Navarre exportait à une époque encore plus reculée, pour Bruges et les Flandres, « baches dont on fait sarges, cordouans, *basans*, ricolisse, amandres, peleteries, draps dont on fait voiles à grant nez »; — « Ce sont li royaume et les terres desquex les marchandises viennent à Bruges, etc. » (*Fabliaux ou contes*, édition de Renouard, t. IV, p. 9; Guillaume Annelier. *La guerre de Navarre,* Fr. Michel). Et quoique en arabe les lexiques ne donnent à ce mot que la signification de doublure, nous préférons y voir avec M. Dozy, l'arabe *bithâna*; car, ainsi que le dit cet auteur, la *badana* servait à doubler les chaussures, ainsi que beaucoup d'autres objets de cuir.

Belarte, selon Chaho, désigne une sorte d'ancien drap très-fin, du latin *velum*.

Basquiña. Selon certains lexicographes, ce mot et le vêtement qu'il désigne ont été empruntés aux Basques par les populations romanes; nous voulons bien admettre que ce vêtement ait été pour la première fois porté par les Basques, mais il nous paraît étrange que ces peuples qui s'appellent entre eux *euskaldunac*, eussent donné le nom de basquine à un de leurs habillements nationaux; autrefois *vasquine*, ainsi que l'écrivait Rabelais et Ronsard :

> A dessus la chemise vestoyen la belle *vasquine*.
>
> (Rabelas, *Garg.*, I, 56.)

> Si nous voyons les nymphes à minuit
> En leur simple *vasquine*.
>
> (Ronsard, *Egl.*, I.)

Larramendi dit que ce vêtement, considéré de son temps comme très-luxueux, était encore en usage dans quelques localités et se composait d'un surtout à grand nombre de plis.

Bata, robe de chambre d'une seule pièce, de l'espagnol *bata;* Larramendi propose pour ce mot une étymologie basque, *bat da* syncopée en *bata*, parce qu'elle couvre tout le corps d'une seule venue.

Boneta ou *noneta* selon les dialectes; M. Gèze nous donne le souletin *béret*, bonnet d'homme; *erramu boneta*, le bonnet de rameau (Oihénart, *Proverbes*, p. 299). M. Fr. Michel ajoute que ce mot n'est autre que « notre mot bonnet *euskarisé* ». De plus, il prouve par des exemples que nous reproduisons ci-dessous, que le mot bonnet désignait à l'origine une sorte d'étoffe servant spécialement à faire des coiffures :

> Li abati, sanz nul fable
> du chief son chapel *de bonnet*.
>
> (Roman de Perceval, *Le Gallois*, Man. de la Bibl. du Roi. Suppl. français, nº 430. Fol. 6 vº, col. 1, v. 8.)

> Un chapel *de bonnet* ot en sa teste.
>
> (Roman de Guillaume d'Orange. Man. de la Bibl. du Roi, nº 6985. Fol. 165 vº, col. 1, v. 34.)

l'espagnol *boina*, aujourd'hui en usage, en navarrais, biscaïen et guipuscoan ne viendrait-il pas de bonnet ?

Borracha, bas-navarrais, morceau d'étoffe de laine ou de coton servant à emmailloter les enfants. (Salaberry, *Vocabulaire basque-français.*)

Bellori, drap gris.

Belo, voile porté par les religieuses.

Berna'ual, guêtre fourrée très-large, chaussure en usage en souletin.

Bernezorro, selon Chaho, guêtre de drap couvrant la jambe et le dessus du soulier ; souletin.

Bethatchu, souletin, pièce d'étoffe. (Prince Bonaparte, év. selon S. Mat., ix, 16.)

Bitus, souletin, peau de mouton ou d'agneau, avec laquelle les bergers se font un vêtement destiné à les garantir du froid ou de la pluie.

Bolsa, souletin, *molcha* ou *mulsa*, bourse de cuir.

Botonera, souletin, boutonnière.

Boucanesa, *mocadera*, *mucanas*, *bucanas*, soul. ; le labourdin a *sudur oyal*, *mocanesa*, du français mouchoir. Larramendi donne aussi *bucanesa* comme mouchoir qu'on enroule autour du cou, tandis que le guipuscoan a *lepoco ;* on ne doit pas oublier qu'en gascon Bayonnais ainsi que dans une grande partie des dialectes romans, *bouche-nas* signifie littéralement *essuie-nez*, sans que cependant on se serve de cette expression pour désigner le mouchoir.

Brageta, braguette, bas-navarais, *braghetac irri*, la braguette baille en souriant. (*Le mulet du charbonnage. Le pays Basque*, Fr. Michel.)

Bretela, souletin, bretelle.

Brocada, selon Chaho, couverture de lit à longs poils.

Brocado, souletin, brocart.

Buelo. Nous reproduisons ce mot sans toutefois être bien sûr s'il a jamais été employé par les Basques : parements des manches d'un habit, selon Chaho, et sans doute de l'espagnol *vuelo*.

Buratina, souletin. Selon le même auteur « étoffe de soie de laine ».

Bururaco. Selon Larramendi, un tissu de laine qui servait autrefois aux Basquaises à confectionner leurs mantes ; ce mot a donné les dérivés souletin et labourdin *burato*, *bure*, *bureau*, *burat*. Chaho, qui cite ces mots, semble abonder dans le sens du P. Jésuite qui

fait venir ce mot de « *buru* » tête, *sincope de burura coque significa para la cabeza, y aquel tejido era para cubrirle.* Sans proposer d'une manière définitive l'espagnol *burdo,* nous sommes assez portés à croire avec M. Dozy que ce mot, qui signifie grossier (en parlant des étoffes) semble venir d'un mot arabe qui désigne spécialement une étoffe grossière déjà citée par Aboul-fêda ; ce mot désigne ensuite une pièce d'étoffe de laine très- épaisse dans laquelle on s'enveloppe probablement pour se soustraire à l'intempérie des saisons, mais qui sert encore de couverture pendant la nuit. M. Engelmann qui nous donne une partie de ces détails, renvoie le lecteur au *Dictionnaire des noms de vêtements* de M. Dozy que nous n'avons pu consulter et qui apporterait selon nous à cette simple hypothèse des preuves plus concluantes (1). *Burusi,* encore conservé de nos jours dans le dialecte bas-navarais et principalement à Saint-Jean-le-vieux, désigne une grossière mais chaude couverture de laine.

C

CADARTZU, soie grège.

CALLOTA, souletin, bonnet de nuit, du français *calotto.*

CALOCHA, souletin, galoche. Selon Pouvreau, *calotcha* était les socques des moines.

CAMELOT, souletin, étoffe en poil de chèvre mélangée de laine ou de soie, cité par Pouvreau, labourdin *chamelote.*

CAMISA, souletin, chemise, seulement employé dans ce dialecte, paraît venir de l'espagnol ou du gascon *camisa* ou *camise ?* Chaho le fait venir du latin *camisia;* mais quoique ce mot se trouve déjà dans Saint-Jérôme, nous nous rangeons à l'opinion de M. Dozy qui croit que ce sont les Arabes qui ont servi d'intermédiaires pour nous donner ce vêtement et le mot qui le désigne (*camic*). Il faudrait cependant, selon M. Engelmann, en chercher l'origine dans le sanscrit *Kschuma, Kschauni,* lin, *Kschaumas,* fait de lin, tandis que Diez et Littré ajoutant que les langues romanes ont eu un radical *cam,* et une forme *camis* ne savent à quelle langue

(1) M. J. Cornu voit plutôt dans ce mot le latin BRUTOM-AM, avec métathèse de l'*r*. (Voy. *Romania,* numéro du 28 octobre 1878, p. 595.

rattacher ce mot. Déjà employé en Navarre vers 1405; Jeanne de Navarre signe ainsi un reçu de pièces de toile « *por facer camisas.* » (Yanguas, *Dicc. antig. de Navarra.*)

Camisola, souletin, sorte de veste.

Capa, souletin, guipuscoan, biscaïen, haut et bas-navarais, de l'espagnol *capa*, Oihénart, *Proverbe* 265 : *iauscari ona capaxar duna;* « sous une méchante cappe se trouve souvent le bon sauteur ». Selon Chaho, *capucho* (prince Bonaparte, év. selon S. Math., v. 40), bas-navarais *Kapa: id.* biscaïen, v. 40 : *Kapia.*

Caperotsa. Selon Larramendi : *capucho,* Domingue et le *Dic. de l'Acad. esp.* assurent que c'était un bonnet ayant la pointe en arrière, espagnol *caperuza:* le souletin *caperscocho*, *capotecho;* mais ces mots désignent, paraît-il, une sorte de manteau court seulement porté par les hommes.

Capichola, étoffe de soie avec laquelle se faisaient principalement les vêtements du clergé. Larramendi cite ce mot sans dire dans quel dialecte il était employé de préférence.

Capuchoa, est en biscaïen et en guipuscoan un simple capuchon. Le souletin a *capusai* et *capusal,* mais ces mots désignent une sorte de dalmatique de drap très-épais avec un capuchon, de longues manches et un collet à larges oreilles pour protéger les épaules. Quoique très-usité chez les montagnards, ce vêtement est encore en usage dans le Labourt et parmi les populations riveraines de l'Adour. — *Capusail zar pusca bat;* un vieux lambeau de burnous. (*Le mulet du charbonnier. Le pays Basque,* Fr. Michel); l'espagnol *capisaio* dérive de *capusaia* selon Isasti. (Compend., *Histoire de la province de Guipuscoa,* 1850) et désigne le même vêtement déjà cité par Ambrosio Morales et même par Anton Beuter.

Casaca, souletin, du français casaque.

Casullo, souletin, français chasuble.

Causura, souletin, chaussure.

Chamar, labourdin, souletin, bas-navarais (Cambo, *Saint-Jean-de-Luz*) blouse, espagnol *zamarro*, sarde *chamarra,* italien *zimarra*, provençal *samarra*, paraît venir du français *simarre* ou de l'espagnol *zamarra.* Chaho dit que « *zamarra* » est un vêtement de peau de bique ou de mouton avec sa laine, sorte de pelisse que les bergers portent en hiver; cet auteur ajoute, que quoique les lexicographes aient donné à ce mot une origine orientale, ils n'en

sont pas moins dans l'erreur, car le basque *zamar* a produit le *zamarra* espagnol et ses dérivés ; ce mot s'applique plus volontiers au long poil et à la crinière de quelques animaux, de là le basque *zamari* qui a tant fait chercher les euskarisants ; le mot *zamar*, dit le même auteur, « se dit même familièrement de la chevelure de l'homme assimilée a une crinière », et par extension on fit *zamarra, chamarra,* pelisse garnie de son poil ou de sa laine. Quoique Diez ait l'air d'abonder dans ce sens, nous ne présentons cette étymologie que sous toute réserve et nous pensons que parce que ce mot ne se trouve pas dans l'ouvrage si complet de M. Dozy, ce n'est pas une raison péremptoire pour ne pas lui assigner une origine orientale.

CHANO, souletin, labourdin, coiffure en forme de bonnet de nuit.

CHAPATASCA, souletin, pantoufle, mot dérivé de *zapata.*

CHARPA, *charpe,* souletin, Pouvreau donne *charpa, tcharpa,* écharpe, de l'italien *ciarpa* et probablement du latin *carpere.*

CHAPELA, souletin, chapeau, labourdin (Fabre, *Guide de la conversation*) se dit aussi *somber*, haut-navarrais (*Erasum vallée de Basaburua menor Orreaga*) et aussi *sombela,* biscaïen *sombrellu.*

CHAPINAK, chaussons, labourdin, de l'espagnol *chapin* (à *Guetary tapin* selon M. V. Eys), désigne une sorte de chausson de laine s'arrêtant un peu au-dessus du sabot, biscaïen *escarpiña,* se trouve dans la *Grammaire biscaïenne* de Micoletta. (V. *Revue des sciences historiques,* Sanpere y Miquel, novembre 1880.)

CHARTESAK, guipuscoan, selon Larramendi, capeline autrefois très-usitée dans la campagne.

CHATHAR, bas-navarrais, morceau de toile dans lequel on enveloppe les enfants nouveaux nés; labourdin, langes.

CHICHKU, labourdin, gousset.

CHILIA, labourdin haillons. Ce mot a de nombreux synonymes, tels que *biliak* que donne Pouvreau; *chizki* et *berkiak* labourdin, *phildamu* labourdin, guipuscoan; *trosteria* bas-navarais, souletin *philda.* (Gèze, *Vocabulaire.*)

CHINCHOSTA, guipuscoan occidental, tresse de cheveux retenu à son extrémité par un ruban.

CHINGOLA, labourdin, ruban de soie, fil ou laine, *galuna* dit M. V. Eys. Selon Pouvreau, et aussi ruban qui vient du français pour

garlando, guirlande (v. Littré). Le labourdin *girgilla*, ruban, se dit principalement des rubans non attachés et flottant (Sare, Ascain); en souletin, *chingola*, et enfin *arribant* du gascon *riban*. Chingola vient, selon M. V. Eys, du latin *cingere*, ceindre, par *cingulum*, ceinture, ou par *cingula*, sangle et rarement ceinture. Cette étymologie se trouve déjà dans le *Recueil des proverbes* d'Oihénart (ed. Fr. Michel) « *xingola* ruban, galon; le mot *xingola* me semble emprunté à la langue latine, où *cingulus* employé par Cicéron, et *cingulum* par Varron, ont le sens de ceinture, d'écharpe, et *cingula*, donné par Ovide, celui de sangle de cheval. »

Choclo, socque, de l'espagnol *choclo*.

Chukhada, bas-navarais, essuie main, souletin *tchucader*, *escutchacader*.

Chupa, guipuscoan et navarrais occidental, jacquette d'homme, italien *giubba, giuppa*, espagnol *al-juba*, provençal *jupa*, français *jupe, cremon, gibba, mil, gippa, haut allemand gipp, jappe*, gascon *jupe*, italien *giubbonne*, espagnol *jubon*, portugais *jubão, gibão*, catalan *gipo*, provençal *jubo*, français *jupon*, gascon *yupoùn*. Le basque *chupa* vient de l'espagnol et de l'arabe *al-juba*, sorte de vêtement maure, en usage parmi les Espagnols; c'était dans le principe une sorte de surtout à longues manches. (Cherbonneau. *Dictionnaire;* Diez, *Etymol. der Roman. sprachen*, Dozy.) Pour de plus amples renseignements, voir le *Dictionnaire des vêtements* de ce dernier auteur.

Cierguilla, souletin ceinture ou ruban de fil ou de soie, ou tout autre cordon dont on se ceint la taille; les autres dialectes emploient *cinta* ou *cintura* du français et de l'espagnol.

Ciricoa, guipuscoan, soie, *ziriko* biscaïen du latin *sericus*, souletin *ceta*, *seda* ou *zeta*.

Cirpitzac. Selon Larramendi, effilures.

Cofia, coiffe, espagnol *cofia, escofia*, portugais *coifa*, vallon *coif.*, se retrouve dans presque tous les dialectes basques, sorte de coiffure employée par les femmes; quoique quelques auteurs aient essayé de faire venir ce mot de l'arabe *koufia* qui a probablement été emprunté par les Arabes aux Italiens. M. Dozy ajoute qu'on ne le trouve guère en usage chez les Orientaux que sous le règne des Mamlouks, tandis que *cofea* se trouve déjà cité par l'évêque

de Poitiers, au VIe siècle. Sur l'origine et l'histoire de ce mot, voir Diez, p. 148-149.

COLCHEA, sorte de couverture de lit, de l'espagnol *colcha*, *colchoi* et *cosna*, souletin, désignent le matelas.

CONTRAMANCA, autrefois usité en souletin, désignait des manches larges et longues.

CORDOBAN, guipuscoan, *Khordoban*, souletin, cuir de bouc ou de chèvre passé au feu, Pouvreau écrit *orduan*. Cette sorte de cuir a été autrefois l'objet d'un grand commerce; il doit avoir été connu et employé par les Basques sous ce nom, depuis de longs siècles, car nous le trouvons déjà dans les notes qui accompagnent la guerre de Navarre par Guillaume Annelier. Il est à peu près certain que la ville de Cordoue a donné son nom à cette espèce de maroquin.

COTA, souletin, guipuscoan, jupe.

COTAPELLO, souletin jupon (Gèze, *Vocabulaire*), *cotapillot*, jupe courte que les femmes mettent par dessous les autres.

CRAVATA, *corbata*, soletin, cravate.

CUCA, sorte de coiffe à l'usage des femmes.

D

DABENTIA, souletin, tablier, *dabantal* en labourdin, tablier porté par les femmes; le gascon dit aussi *debantau*. *Dabentira* désigne encore un vêtement qui n'est plus en usage que dans quelques parties de la Basse-Navarre et de la Soule; c'est un long tablier fendu par derrière et dont les femmes se couvrent quand elles montent à cheval. *Mantala* guipuscoan, *debantal* Irun et Fontarabie. (Prince Bonaparte, observations sur ces dialectes.)

DATALLA, souletin, nappe.

DOMU, labourdin, empeigne.

E

ERRECEL, souletin, rideau, synonyme de *cortina*, *errideu*.

ERRETORTA, selon Chaho, toile de Cantabrie déjà cité par Larramendi dans son *dictionnaire*.

Ertza, guipuscoan, franges. (Prince Bonaparte, év. selon S.-Math. IX, 20.)

Escapila, souletin, manteau à capuchon, synonyme de *Capusai.*

Esclapoin, *escalampu, escalaproi, escalanproi*, souletin *escalapoin esclampoa* labourdin, bas-navarais, sabot, du gascon esclop.

Escuya, tapisserie. (Larramendi, *Dictionnaire.*)

Eskularru, gant, labourdin, bas-navarais de *esku-larru*, main de cuir selon M. Gèze se dit aussi en souletin *eskumanchou.*

Eskutrapu, souletin, essuie-main, de *eusky, main* et *trapu* drap, étoffe.

Espartin, labourdin, bas-navarais *espartzou, espartiña* souletin espadrille, sandale de chanvre. M. V. Eys dit que le *Dictionnaire de l'Académie espagnole* nomme *espartena* la chaussure faite en *esparto,* genet de Murcie, et *alparyata* celle faite de chanvre.

Estalquia, toque, ornement de la tête, guipuscoan, biscaïen, *estalgi* bas-navarais.

Estupa, étoupe, voyez Oihénart.

F

Facha, haut navarrais, ceinture. (Prince Bonaparte, év. selon S. Math., III, 4.)

Farfala, selon Chaho « bandes d'étoffes plissées sur les jupes et les écharpes des femmes et sur les meubles. » Français *falbala*, rom. *farbala,* espagnol *falbala* et très-souvent *farbala*, portugais *falbala,* italien *falbala,* piémontais *farabala,* parm. *framhala.* On connait la curieuse histoire de ce mot inventé, dit Ménage, par le maréchal de Lenglée ; plusieurs lexicographes lui ont donné des étymologies diverses. Génin, *Récréation philosophique*, I, 11, propose l'espagnol *falda,* habit de femme, *faldillin*, cotillon plissé: d'autres le font venir de l'anglais *furbelou, falbala* de *fur*, fourrure, *below,* en bas « qui, ajoute M. Littré, est peut-être la véritable étymologie ». Chaho après avoir entrevu la possibilité de rattacher ce mot à l'arabe ajoute qu'on pourrait aussi bien voir dans *falbala* la construction de l'euskarien *falda-apal.* Or si l'on ouvre le *Glossaire étymologique* de M. Dozy, on voit d'abord à l'article *Farda,* vêtement de soldat, que ce mot

qui au premier abord pourrait présenter une assimilation avec *falbala* ou *farfala* basque, grâce aux mutations fréquentes d'*r* et de *l*, ce mot ne vient pas de l'arabe *fardh* ainsi que le voulait Engelmann, mais bien du français *fato*, vêtement, ustensile, espagnole *hato* et français *harde* qui a une origine Indo-Germanique; quoi qu'il en soit, *farfaila* donné par Chaho et qui est étranger à tous les autres lexiques basques pourrait bien avoir une origine arabe, mais les preuves que nous avons pu rassembler à cet égard ne nous ayant pas paru suffisantes, nous préférons nous tenir sur une prudente réserve plutôt que d'avancer une interprétation qui ne nous satisfait pas nous-même.

FOLA, labourdin, colet.

FORRADURA; soulétin, doublure, labourdin, *orradura*.

FRACA, soulétin, culottes, selon Chaho a donné naissance à *braca*, haut de chausse, et au français *braies*. *Fracachuri* en soulétin désigne des caleçons de toile.

FRANJA, haut navarais, frange. (Prince Bonaparte, év. selon S. Math. XXIII, 5.)

FRATRIQUERA, espagnol *faltriquera*, sorte de petit sac ou poche de toile en usage chez les femmes et qui leur sert à enfermer des clefs ou des objets de petite dimension et suspendu à la ceinture au moyen d'un cordon; se dit aussi dans quelques autres localités, *fradiquera*.

FUSTAIN, souletin (*Tardets*), futaine.

G

GABANA, espagnol *gaban*, portugais *gabbao*, francais *caban*, italien *gabbano*, emprunté par les basques aux espagnols et par ceux-ci aux italiens et aux arabes; quoi qu'en dise Larramendi qui le fait venir de *gaua* nuit, diminutif *gabardina*, espèce de caban. Ce mot qui du reste ne paraît pas fort usité dans le pays basque a donné lieu à quelques réfutations. M. Littré est assez disposé à y voir l'arabe *aba*. M. Défrémery ajoute que l'*aba* « est une sorte de manteau court, ouvert sur le devant et dépourvu de manches, c'est l'habit caractéristique des Bédouins à toutes les époques ». Enfin le *Gazoph. ling. Pers.* dit M. Devic, traduit *gaban* par

kapail; kapänk qui pourraient bien être d'origine Indo-Européenne.

GALOI, souletin galon.

GALTZA, souletin guêtres (Gèze, *Vocabulaire*). Selon Larramendi, chausse, de l'espagnol *calza*. Dominguez et l'Académie nomment ainsi un vêtement qui couvrait la cuisse et la jambe : *halacoaren senhar izanen denac pondua frango galzetan :* « le mari d'une semblable aura nombre de trous à ses culottes. » (*Le pays Basque*, Fr. Michel, p. 98.)

GALCHURIA, caleçons, *galtsü* souletin, prince Bonaparte, verbe *galchoïna*, labourdin.

GALTAKHORDA et *galtzacorda* souletin jarretière, labourdin *galzerdilokarri*.

GALTZERDI, labourdin, souletin, bas-navarrais, bas, *galzeta*, chaussette.

GALZOIN, souletin chausson.

GARHIGAURI, labourdin, torchon.

GARBIÑA, coiffure de filet.

GARRONDO, tresses de cheveux, Larramendi, de l'espagnol.

GAYAPILLA, robe.

GERRIKO, bas-souletin, labourdin, biscaien, guipuscoan, ceinture.

GOLKO, KHOLKO, souletin, désigne une poche formée avec la blouse ou la chemise arrêtée par la ceinture.

GONA, cotillon. Selon M. V. Eys, du provençal *gòna*, robe.

GORONTZA, selon Larramendi, jupon de femme sans manches.

GORPOTCHA, labourdin, guimpe.

GRABATA, bas-navarais, col.

GUERPE, sorte de tablier employé par les femmes.

H

HATU, bas-navarrais harde.

HALDA, bas-navarrais. M. Salaberry désigne sous ce nom la partie d'un vêtement suspendu pour servir d'ornement.

HEGATX, plume, labourdin, *hegaz* bas-navarrais. M. Van Eys dit que

ce mot n'est plus connu en guipuscoan et que l'on emploie *luma*, de l'espagnol *luma*, le souletin, labourdin et bas-navarrais emploient aussi *luma;* haut-navarrais, vallée de Araiz, *lumé* (Orreaga).

I

Ibiquia, selon Larramendi, coiffure en usage dans le pays basque. Pouvreau donne en labourdin *imiki* comme coiffure de femme, mutation du *b* en *m*.

Ichtupa, bas-navarrais, étoupe.

Irulleta, velours. Ce mot que nous empruntons à Larramendi ne serait-il pas de sa fabrication? nous ne l'avons jamais rencontré chez aucun auteur basque.

J

Jaka, labourdin, bas-navarrais, *jaca*, souletin. Selon M. V. Eys, du français *jaque* « habillement court et serré et dont l'origine est incertaine »; selon M. Littré et selon Du Cange, vient des paysans révoltés, les Jacques: voyez Brachet (*Dictionnaire étymologique*). Ce mot, encore en usage dans presque tous les dialectes basques, est cité par Larramendi et par Oihénart: *Iaureyui iaca betè xingolas barnea estupa et 'arcolas.* « Iauregui a son pourpoint tout couvert de galons, mais le dedans n'est qu'estouppe. » Souletin *jakatho*, casaquin court, diminutif de *jaca*.

Jaztoko, biscaïen, désigne le vêtement en général, souletin *sunueco*, *arropa* (Gèze, *Vocabulaire*), *beztimendu*, *arropa*, *abitu*, bas-navarrais. (Prince Bonaparte, év. selon S. Math., vi, 26, ix, 16, *tunica*, *ibid.*, v, 40.)

Jipoe, souletin, *jupoi* sorte de pourpoint très-étroit, corset (Chaho, *Dictionnaire*). Cet auteur dit que ce mot rappelle le français *jupe* et l'espagnol *jubon*, voyez *Chupa*.

Justa, souletin, habillement de paysan, sorte de juste au corps étroit et court employé seulement par les femmes.

K

KACHKETA, labourdin, casquette.

KOLET, bas-navarrais, collet, est aussi en souletin une sorte d'ajustement dont les femmes s'entourent le cou.

L

LAKIO, selon Oihénart un sac ou une poche dans laquelle les pasteurs mettent leurs provisions.

LAMPARILLA, étoffe de laine légère.

LIÑAITU, souletin, sorte de manches tailladées.

LINJA, souletin, linge, toile, tissu. Ce dialecte, ainsi que le bas-navarrais, emploie aussi *lienta*, *linteo*, *linto ;* les basques donnent le nom de *euna* à la toile qui se fabrique chez eux.

LISTOI, souletin, désigne une large bande de ruban.

LITZ, labourdin, *lix*, souletin, frange dans le premier de ces dialectes, signifie erraillure, effilure dans le second; nous avons aussi dans ce dernier la variante *hatza*. (Prince Bonaparte, év. selon S. Mat., IX, 20.)

LONGERA, *lougera*, souletin qu'on prononce *lūngera*, désigne une nappe étroite et longue, ou essuie main.

M

MAHANKA, souletin, manche, labourdin *machuka*.

MAIROLOTA, selon Chaho, vêtement maure garni d'un capuchon.

MANTALET, souletin *mantulet*, bas-navarais *casaquin*.

MANTALINA, souletin *mateliña*, guipuscoan de l'espagnol *mantellina*, sorte de capuchon encore en usage aujourd'hui; ce vêtement autrefois était fort usité à Bayonne et s'appelait *pailhet* dans l'ancienne langue du pays.

MANTIIA, souletin, bas-navarrais, chemise de femme : *haurrequi dena eriteñ esta bethi mant'arra xahuric iciquiten* « celle qui couche avec les enfants n'a pas toujours sa chemise nette, quand elle se lève. » (Oihénart, *Proverbes*, 222.)

MANTOFLA, souletin pantoufle.

MARHAGA, bas-navarais, couverture grossière, selon Salaberry, servant à couvrir les bêtes de somme ou les voitures (voir pour l'étymologie de ce mot espagnol venu de l'arabe le *Glossaire* de M. Dozy). Larramendi nous donne les variantes *marguea* et *marga* et dit ainsi que Dominguez et l'Académie espagnole que ces étoffes très-rudes et faites en partie de poil de chèvre étaient fréquemment employées pour les deuils.

MARIPULIS, bas-navarrais, veste; quelques variétés du Labourt perdent l'*r* et prononcent *maipulis*.

MARTAC et *martalarruac*, mots employés par les basques selon Larramendi et que nous avons en effet retrouvé dans la partie méridionale de la basse Navarre.

MEATILLA, sorte de mousseline fine de lin ou de soie employée principalement pour la coiffure, de l'espagnol *beatilla*.

MIHISE, souletin, tantôt pris dans l'acception de drap ou de linceuil, *mihise*, souletin, labourdin, bas-navarrais, drap de lit ou linceuil; Oihénart, *mihisecande* petit linceuil, et Pouvreau *mihiscando* avec la même signification, *mihisse*, bas-navarrais. (Prince Bonaparte, év. selon S. Mat. XXVII, 59.) M. Van Eys cite les mots suivants: « *ogal*, guipuscoan, *oihal*, labourdin, bas-navarrais, drap ou toile. En guipuscoan, *oyal* est généralement en usage pour du drap de laine; cependant à Hernani par exemple on dit *ayal*, pour drap de lit »; bas-navarais *oihal*, drap. (Prince Bonaparte, év. selon S. Mat. IX, 16.)

MOCADERA, guipuscoan, mouchoir.

MOLSA, bourse, dans presque tous tous les dialectes, de l'espagnol *bolsa : Desdixatuaé, estu adiskederic bere molsas berzeric.* Le malheureux n'a point d'autre amy que sa bourse. (Oihénart, *Proverbes.*)

MOTHO, souletin, basque, coiffure employée par les femmes et les jeunes filles :

> Lehen horradio : « Arnoecren goçua;
> Harrec makhurtu deraut nic mothura. »
> « Les premiers de s'écrier : « O douceur du vin;
> « Qui m'a occupée au point de déranger mon bonnet. »
> (*Edale escáldunac. Le pays basque.* Fr. Michel, p. 406.)

En labourdin *motho*, *motchota*.

O

Olzolac, sabot.

Ongarina, selon Larramendi, large casaque.

Oski, bas-navarrais, souliers.

Oskigorri. Nous ne trouvons ce mot que dans Oihénart, *Proverbes*, 163. « *Esta eman oiu orori askigorri :* il n'appartient pas à tous pieds de porter de rouges souliers. *Oskigorri* doit-être écrit en deux mots, *oski-gorri*, qui signifient souliers rouges. Un rapprochement assez curieux, c'est qu'en anglais *gorry* veut dire *sanglant.* »

Oyala, guipuscoan, voile. (Prince Bonaparte, év. selon S. Math., xxvii, 51.)

P

Paimboilla, mot qui ne se trouve que dans Larramendi, et désigne selon cet auteur des ornements destinés à parer le visage.

Philda, bas-navarrais, labourdin, Salaberry donne à ce mot la valeur de hardes usées, de guenilles. Le gascon a *peilhe*, le labourdin a aussi *filda*, *philda* désignant linges, meubles, *philzar* vieux linge. Selon M. V. Eys, de *phil* ou *philda zar*, guipuscoan *zapi*.

Poneta, labourdin béret, aussi *gaphelu*. (*Guide de la conversation*, Bayonne, Cazals.)

Piñuela, guipuscoan, étoffe de soie.

S

Sacu, sac. *Sacuti bihigal du sorroti iriña, da galze bardiña.* Perdre le grain de dedans le sac, ou bien la farine de la poche, tout revient à un. Oihénart.

Sakela, labourdin, bas-navarrais *sakola*, labourdin (Guétary, Cambo), poche, souletin *sacola*. Chaho écrit *chakola*.

Sargue, guipuscoan, étoffe de laine.

Sayala, étoffe de laine grossière.

Sayo, souletin robe, bas-navarais *saya*. Oihénart écrit *saia : Ionetac saia oihal mehes, iaquia ecosaris*. Jeannette a sa robe de drap fin, sa pitance c'est de la sève, son potage *maigre et tourné* comme l'eau de lessive (Oihénart, *Proverbes*, 268), souletin *sayona*. (Prince Bonaparte, év. selon S. Mat., xxiv, 18.)

Sipol, roucal. gilet. (Prince Bonaparte, verbe.)

T

Tafalla, bas-navarrais nappe, *dafalla*, l. P., M. V. Eys, après avoir cité l'espagnol *toalha*, propose de faire venir ce mot du provençal *toalha*, pourquoi pas de l'espagnol ? souletin *tahalla*.

Tafilete, selon Larramendi, cuir bruni, de l'espagnol *tafilete* et de l'arabe *tafilette*; peau fine, sorte de maroquin du royaume de Tafilet. (V. Dozy, *Glossaire*, P. 345.)

Trapu, labourdin. Selon M. V. Eys drapeau, haillon P. du français *drapeau*, pourquoi pas de l'espagnol *trapo ?*

Trasteria, souletin guenille; le gascon a *trastou*, objet encombrant.

Trikot, bas-navarrais gilet en tricot du français.

Trincalora, selon Larramendi, tissu de laine.

Trosa, labourdin, bas-navarrais, guipuscoan *trocha*, lisière servant à nouer les langes des nouveaux-nés, du provençal *trosa*.

U

Ualmz, cordon de soulier.

Z

Zamars, veste de peau. (V. *Chamar*.)

Zapata, bas-navarrais, guipuscoan, biscaïen (prince Bonaparte, év. selon S. Mat., x, 10), espagnol *zapato*, français *savate*, italien *ciabatta*, selon Malin ce mot aurait été emprunté par l'espagnol au basque (*Etym. unters.*, p. 16), tandis que Diez qui rapporte cette opinion ajoute que Sousa y a vu l'arabe *sabat ?* (Diez, *Etym. wörterbuch*, t. I, p. 125.)

ZARAGOLLAC et *sargollac*, souletin, *zaragoil* bas-navarais larges culottes, espagnol *zaraguelles*, portugais *ecroulas* et *zarelo*, selon Diez, sorte d'anciennes culottes plissées ; tous ces mots viennent de l'arabe (*surawil*). (V. Dozy, *Glossaire.*)

ZARPA, labourdin pochette, souletin bourse, voir pour l'origine de ce mot Diez (*Etym. wörterbuch*, t. I, p. 365).

ZATAR, selon M. V. Eys, chiffon, torchon, le souletin a *tcharpa*.

ZERBITA, bas-navarrais, serviette.

ZETA, bas-navarrais, soie.

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

1 Abanino.
2 Abarca.
3 Acomendia gorri.
4 Aguilleta.
5 Aildallu.
6 Aitzequiña.
7 Albenia.
8 Albiño.
9 Altzairiu.
10 Arallu.
11 Alcandora.
12 Alamar.
13 Albornoz.
14 Aloza.
15 Alpargata.
16 Alsoa.
17 Amuko.
18 Anascote.
19 Arcola.
20 Arrarilla.
21 Arribant.
22 Arropa.
23 Arrunter.
24 Athorra.
25 Aullet.
26 Auntzileo.

B

27 Balona.
28 Balusa.
29 Barnekomotch.
30 Barragan.
31 Basana.
32 Belarte.
33 Basquiña.
34 Bata.
35 Boneta.
36 Borracha.
37 Bellori.
38 Belo.
39 Berna'ual.
40 Bernezorro.
41 Bethatchu.
42 Bilus.
43 Bolsa.
44 Botonera.
45 Boucanesa.
46 Bragheta.
47 Bretelle.
48 Brocada.
49 Brocadu.
50 Buelo.
51 Buratina.
52 Bururaco.

C

53 Cadartzu.
54 Callota.
55 Calocha.
56 Camelot.
57 Camisa.
58 Capa.
59 Caperutsa.
60 Capichola.
61 Capuchoa.

62 Casaca.
63 Casullo.
64 Causura.
65 Chamar.
66 Chano.
67 Chapatasca.
68 Charpa.
69 Chapela.
70 Chapiñak.
71 Chartesak.
72 Chathar.
73 Chichku.
74 Chilia.
75 Chinchosta.
76 Chingola.
77 Choclo.
78 Chukhada.
79 Chupa.
80 Cierguilla.
81 Ciriçua.
82 Cirpitzac.
83 Cofia.
84 Colchea.
85 Contramauça.
86 Cordoban.
87 Coto.
88 Cotapello.
89 Cravata.
90 Cuca.

D

91 Dabentia.
92 Daballa.
93 Dumu.

E

94 Errecel.
95 Erretorta.
96 Ertzu.
97 Escapila.
98 Esclapoin.
99 Escuya.
100 Eskularru.
101 Eskutrapu.
102 Espartin.
103 Estalquia.
104 Estupa.

F

105 Facha.
106 Farfala.
107 Fola.
108 Forradura.
109 Fraca.
110 Franja.
111 Fratriquera.
112 Fustini.

G

113 Gabana.
114 Galoi.
115 Galtza.
116 Galchuriac.
117 Galtakhorda.
118 Galtzerdi.
119 Galzoin.
120 Garbigarri.
121 Garbina.
122 Garrondo.
123 Gayapilla.
124 Gerriko.
125 Gona.
126 Garontra.
127 Gorputcha.
128 Grabata.
129 Guerpe.

H

130 Hatu.
131 Halda.
132 Hegatx.

I

133 Ibiquia.
134 Ichtupa.
135 Irulleta.

J

136 Jaka.
137 Jaztoko.
138 Jipoc.
139 Justa.

K

140 Kachketa.
141 Kholo.
142 Kolet.

L

143 Lakio.
144 Lamparilla.
145 Liñaitu.
146 Linja.
147 Listoi.
148 Litz.
149 Longera.

M

150 Mahauka.
151 Mairulota.
152 Mantalet.
153 Mantalina.
154 Mantha.
155 Mantofla.
156 Marhaga.
157 Maripulis.

158 Martzac.
159 Meatilla.
160 Mihise.
161 Mocadera.
162 Molsa.
163 Motho.

O

164 Olzolac.
165 Ongarina.
166 Oski.
167 Oskigarri.
168 Oyala.

P

169 Paimboilla.
170 Philda.
171 Pomta.
172 Piñuela.

S

173 Sacu.
174 Sakela.
175 Sargue.
176 Sayala.
177 Sayo.
178 Sipot.

T

179 Tafalla.
180 Tafilete.
181 Trapu.
182 Trasteria.
183 Trikot.
184 Trosa.

U

185 Ualme.

Z

186 Zamarr.
187 Zapata.
188 Zarogallac.
189 Zarpa.
190 Zatar.
191 Zerbita.
192 Zeta.

Ed. Ducéré.

SUR LES MOTS *KHALINA*, *YAMA*, *KIRANA*

ET L'HISTOIRE DU MORS DANS L'INDE.

Dans l'ouvrage que je viens de publier sous ce titre : *Les chevaux dans les temps préhistoriques et historiques*, j'ai dit au chapitre IV, paragraphe 1er, pages 193 et 194 :

« En résumé, les documents philologiques précités montrent que les Aryas ont connu, domestiqué et utilisé le cheval comme moteur, dès l'époque de l'unité.

« Mais dire, comme Pictet (*Orig. ind-europ.*, t. II, p. 196, en note) que l'identité du grec χαλινός et du sanscrit *khalîna* est l'une des preuves « que l'art de conduire les chevaux était connu des anciens Aryas » ; cela revient à dire qu'en sortant de leur patrie, les migrateurs aryens ont emporté le mors et son nom en Grèce et dans l'Inde : assertion qui est formellement contredite par les documents que l'on possède sur l'histoire des mots χαλινός et *khalîna*.

« En effet, le mot χαλινός est très-ancien en grec, puisque Homère s'en sert déjà pour désigner les mors des chevaux d'Achille (*Iliade*, XIX, vers 393), tandis que le mot *khalîna* n'existe pas dans le Véda ; on ne le trouve que dans des textes sanscrits relativement récents, postérieurs à la conquête de l'Inde par Alexandre de Macédoine. On lit en outre dans Strabon (XV, I, § 66) : « Néarque nous apprend que.... avec leurs chevaux, ils (les Hindous) se

servent, au lieu de mors (χαλινῶν), de caveçons (φιμοῖς), qui ne diffèrent guère de nos muserolles (κημῶν) que parce que le double bord en est garni de clous (1). »

« On est forcé d'en conclure que le mot χαλινός est purement hellénique, et que les Hindous ont pris le nom et l'usage du mors aux Grecs, seulement après la conquête de l'Inde par Alexandre, dont Néarque était l'un des lieutenants.

« Il paraît d'ailleurs, et cela se conçoit facilement, que les Hindous ne remplacèrent que peu à peu, très-lentement, l'usage du caveçon par celui du mors ; car on sait par Strabon (XV, 1, § 52) que suivant Mégasthène, qui vint dans l'Inde une trentaine d'années après Alexandre, les chevaux de ce pays étaient encore sans mors (αχαλινώτοις) : ce qui indique tout au moins que l'usage du mors était encore loin d'y être généralisé.

« Nous ferons aussi remarquer à ce propos que, suivant certains lexicographes, χαλινός viendrait probablement du verbe χαλάω ; le fait est même donné comme certain dans le dictionnaire grec d'Alexandre. Mais il n'est guère admissible que le mors, instrument destiné à diriger, à retenir et à arrêter le cheval, ait reçu des Grecs un nom provenant d'un verbe qui signifie au contraire délier, dégager, lâcher, relâcher. Pour nous, le mot χαλινός est

(1) « Nous avons remplacé par le mot *muserolles*, celui de *muselières* employé par le traducteur M. Amédée Tardieu, et antérieurement par Coray ; car la partie du harnachement du cheval qui ressemble au caveçon s'appelle une muserolle et non une muselière. La phrase de Strabon prouve que les lexiques grecs ont tort de donner l'expression *muselière de cheval* comme l'une des acceptions du mot κημός et de ne point donner l'acception *muserolle*. »

identique au mot καλινός qui vient de κάλον, bois dont le sens étymologique est « fait de bois », et dont les sens dérivés sont poutre, solive, morceau de bois. Nous en concluons que le mors était à l'origine un morceau de bois ; ce que l'on admettra facilement si l'on considère que l'usage du mors chez les Grecs remonte à une époque où les métaux étaient rares et chers, c'est-à-dire à une très haute antiquité, comme l'indiquent certaines traditions qu'on trouvera dans le paragraphe 5. On ne saurait d'ailleurs objecter à l'identification des mots χαλινός et καλινός, la présence du *kappa* dans l'un et celle du *chi* dans l'autre, puisqu'il n'est pas absolument rare de trouver en grec des mots qui s'écrivent indifféremment avec l'une et avec l'autre de ces lettres. Il n'est même pas nécessaire de chercher en dehors du harnachement du cheval pour en trouver un exemple, puisque le nom de la muserolle s'écrit χαμός et καμός. »

Quelle que soit la valeur de notre opinion sur l'étymologie de χαλινός, il n'en est pas moins certain que le mors n'a été utilisé dans l'Inde que longtemps après l'époque védique ; ce qui peut aider à l'interprétation de certains passages du Rig-Véda.

Ainsi, par exemple, deux membres de phrases du verset 2 d'un hymne de Syâvâswa aux Marouts sont rendus ainsi dans la traduction du Rig-Véda de Langlois, t. II, p. 350 : « Sur le dos de vos montures repose le frein qui serrait leurs naseaux ». Le contre-sens est d'autant plus manifeste que le frein, c'est-à-dire le mors du cheval, se place dans la bouche et ne serre nullement les naseaux. Le fait est que le texte védique dit tout simplement : « Sur le dos une selle ; aux deux narines un *yama*. »

Le mot rendu par selle est *sadas*, dont le sens est certain; car il vient de la racine *sad*, être assis, comme les mots sanscrits *sâdi, sâdin*, ancien slave *vu-sadinu* et latin *sedens*, qui m'ont fourni, à la p. 192 de mon livre, de précieux documents sur l'utilisation du cheval par les Aryas primitifs.

Quant au mot *yama*, son sens étymologique permet d'en faire l'un quelconque des instruments employés pour maîtriser et diriger les chevaux, puisqu'il implique l'idée de retenir, réfréner, maîtriser. On en a généralement fait, soit un mors, soit une bride, ce qui revient au même, puisque la bride est toujours munie d'un mors. Mais il est évident qu'ici le *yama* ne peut pas être un mors ; car le mors se place dans la bouche, tandis que le richi Syâvâswa dit que le *yamu* était placé aux narines : ce qui est la confirmation éclatante de l'assertion de Strabon sur l'absence du mors chez les Hindous antérieurs à la conquête d'Alexandre.

Je me suis servi provisoirement de l'expression vague « aux narines », parce que le texte védique permet d'entendre indifféremment « dans les narines » ou « sur les narines » ; mais les considérations suivantes vont montrer que c'est le dernier sens qui est le vrai.

Pour que le *yama* ait été placé dans les narines du cheval, il faudrait qu'il ait consisté en une corde ou une lanière terminée par une anse ou une anneau passé dans la région inférieure de la cloison nasale. Un tel engin a servi chez les anciens peuples et sert encore aujourd'hui à maîtriser et à conduire les bœufs, avec d'autant plus d'efficacité que la partie inférieure de la cloison nasale est bien disposée pour recevoir un anneau et qu'elle est munie d'un

fibro-cartilage d'une extrême résistance; mais telle n'es pas la conformation anatomique de cette région chez le cheval. Aussi n'a-t-on jamais conduit les chevaux au moyen d'un anneau passé dans le nez, ou, tout au moins, si on l'a essayé, on doit y avoir très vite renoncé. Il faut en conclure que le *yama* était placé, non dans les narines, mais bien sur les narines; c'est-à-dire que c'était le caveçon, qui embrasse la partie inférieure du chanfrein des chevaux, et dont l'usage exclusif a persisté dans l'Inde jusqu'à l'époque d'Alexandre, comme Strabon vient de le montrer d'après les témoignages de Néarque et de Mégasthène.

En outre, au verset 6 de l'hymne de Wâmadéva à Dadhikrâs, symbole du cheval de bataille, ce coursier est représenté « battant la poussière et mordant le frein », dans la traduction du Rig-Véda de Langlois, t. II, p. 180.

Ce sont les mots *kiranam dadaçvan* qui sont traduits ici par « mordant le frein ». *Dadaçvan* signifie en effet « mordant avec acharnement » au sens littéral, mais probablement « dévorant », dans le cas présent, comme on le verra plus loin. Quant au mot *kirana*, le commentateur Sâyana le considère comme synonyme du « *khalîna qui est dans la bouche* », et c'est évidemment ce qui a déterminé Langlois à le rendre par le mot frein. Si l'opinion de Sâyana était vraie, il faudrait supposer qu'on est ici en présence d'une interpolation ou d'une altération de texte, puisque les renseignements de Strabon, confirmés par le passage de Syâvâswa, prouvent que les Hindous ne se servaient pas du mors à l'époque de la rédaction du Rig-Véda. Mais Sâyana vivait au XIVe siècle de notre ère; il parait avoir ignoré que l'usage du mors est relativement récent dans l'Inde; et le fait était sans doute également ignoré des

auteurs plus anciens auxquels il peut avoir emprunté son opinion qui est en tout cas très contestable. Elle est tellement contestable que Roth a vu dans Dadhikrâs un coursier, non pas mordant le frein, mais mordant la poussière qu'il vient de soulever avec ses pieds.

Dans le cas où *kirina* signifierait réellement poussière, comme Roth l'a admis, il faudrait en conclure que Wâmadéva a voulu dire que le cheval de bataille dévore la poussière : explication d'autant plus admissible qu'on dit en français que le cheval de course dévore l'espace, et que les Arabes donnant l'épithète de « buveurs d'air » à leurs chevaux de race distinguée. L'opinion de Roth est donc beaucoup plus vraisemblable que celle de Sâyana.

Il est à peine besoin d'ajouter que si je suis tenté de traduire *kiranam dadaçvan* par « dévorant la poussière » et non pas « mordant la poussière », c'est parce qu'en français « mordre la poussière » signifie « être tué dans un combat », et que tel n'est pas le texte du sens védique qui paraît signifier que Dadihkrâs vole à travers les tourbillons de poussière des champs de bataille.

Enfin, au verset 4 de l'hymne de Bharadwâdja à Agni, la traduction de Langlois (t. II, p. 397) compare les rayons éclatants de ce dieu « à des coursiers libres et sans frein qui tondent la prairie ». Mais il n'est nullement question du mors dans le texte védique, car les mots « libres et sans frein » sont la traduction de l'épithète *visita*, laquelle indique tout simplement des chevaux lâchés, détachés. Il est donc certain que Langlois n'aurait pas introduit le mot frein dans sa phrase, s'il avait su que les Hindous védiques ne possédaient point cet instrument ; et cela montre une fois de plus combien il importe de connaître à fond les

questions traitées par les auteurs pour bien traduire leurs ouvrages.

Je me fais du reste un devoir de déclarer en terminant que je dois à l'obligeance du savant professeur de sanscrit à l'École pratique des hautes études, M. Hauvette-Besnault, les renseignements philologiques précédents sur les mots *yama, dadaçvan, kirana* et *visita:* renseignements sans lesquels il m'eût été impossible d'aborder la deuxième partie du sujet de cette note.

Enfin, je rappellerai que M. de Harlez a publié dans cette *Revue*, en 1880, un article intitulé : *Les Aryas et leur première patrie,* qui est une critique de mon article portant le même titre et publié en 1879. Ceux des lecteurs que ces sortes de questions peuvent intéresser trouveront, aux p. 173-174 de mon livre, une courte réponse à M. de Harlez ; de même qu'ils trouveront, aux p. 204 à 212, plusieurs documents qui montrent lequel, de M. de Harlez ou de moi, a le mieux apprécié quelques-unes des habitudes des anciens Iraniens et certains faits de leur histoire.

C.-A. Piétrement.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'ÉTUDE DES PATOIS GASCONS.

Dans le numéro de la *Petite Gazette* de Bagnères-de-Bigorre du 11 mars 1882, nous avons publié le contenu d'une pièce informe, non datée, faisant partie des archives de notre ville. Quelque jours après, M. l'abbé Jougla nous montrait un document original qui est conservé dans les archives d'Ibos. C'est un grand parchemin, lacéré sur les bords, ayant 68 centimètres de longeur sur 56 de largeur.

Le traité primitif occupe la plus grande partie du parchemin. Il est écrit sur toute la largeur et sur une longueur de 48 centimètres. La partie inférieure est divisée en deux parties. A gauche se trouve l'acte additionnel au premier traité et à droite la convention qui concerne les deux communautés de Tarbes et d'Ibos.

M. l'abbé Jougla a bien voulu transcrire la première et la troisième pièce, et nous a obligeamment communiqué sa transcription que nous avons collationnée avec l'original.

Cette pièce intéressant trois localités assez distantes de la Bigorre, doit donner une moyenne de la langue en usage dans ce comté à la fin du XIIIe siècle.

Bagnères-de-Bigorre, mars 1883.

D. J.

Première pièce.

In nomine Domini nostri Iehu Xristi amen.

Conegude cause sie a toz homes presents e habieders qui aquestes presents cartes bezeran ni audiran legir.

Que cum discordies e controuersies e moutes de contentes fossen estades e fossen entre las beziaus de Tarbe e de Baigneres e d'Iuos, o auguus de lor per arrazoo d'augunes foles gents qui entre las diites beziaus o auguus de lor mesclauen augunes contentes e malestances e tribails e discordies, bolentad fo de las diites beziaus que fessen bone padz e amorose e plaa e bon acord per toz temps del mon mes, en tal maneire que d'aici en deuant degune fole gent ni autre no posquen far ni mesclar en degune malestance ni en degun tribail ni discordie las soberdiites beziaux.

So es a saber que es diit e autreiad e confermad entre las diites beziaus per arrazoo de bee e de padz que si nuils hom o femne de la une beziau desmentiue nuilhe persone de l'autre beziau denz la biele de Tarbe ni de Baigneres ni d'Iuos que pagas V s. de lei, lo terz als pazers et las dues parts al desmentid la que prauad fos.

Item fo ordenad e autreiad entre las diites beziaus per arrazoo de bee et de padz, que de paroent o de batilhe pague hom XV s. de morl. de lei per cade an aqued quiu fara de la une beziau au de l'autre, la que prauad fos, deus caus agossen V s. los pazers, e si pagar no pode que fos banid de totes tres las beziaus trou que pagas, e si arres de la beziaus l'arcoeilhe en som poder aqued que pagas la lei.

Item fo ordenad e autreiad entre las diites beziaus per arrazoo de bee e de padz que de plague leiau qui la fara de la une beziau au de l'autre que pagas [aqued quiu] la fara CL s. de morl. au qui preze la auera, los caus sien pagadz denz XV dies que la plague sie feite o conogude per leiau. E si aqued qui la plague auere feite no pode pagar

la lei de sas causes, la beziau on fos que liuras lo coos d'aqued al seignor la que auera lo coos, e si la beziau lo pode auer e non liurauen al seignor la beziau que pagas los CL s. de morl [aas].

Item fo ordenad e autreiad entre las diites beziaus per arrazoo de bee e de padz, que si degune persone de la une beziau aucize autre persone de l'autre beziau.... que aquere persone qui la mort fara pagas CCC s. de morl. aus hereters si nia e aus parents deu mort la mieitad a la prumere Martroo qui apres la mort sere, e l'autre mieitad d'aquere Martroo en 1 an. E si aqued qui la mort agos feite no pode pagar la [lei, la] beziau on fos que liurassen lo coos d'aqued qui feit ag agos al seignor; e si liurar nou poden o far no a bolen, que pagas la beziau on aqued sere qui la mort auere feite CCC s. de morl. E si los diits-CCC s. nos pagauen als termes sober diits, qu'en fossen dadz per... CV s. morl. de pene, la mieitad als domanadors, e l'autre mieitad als pazers d'aquere biele qui lo dampnadge auere prees ni aquero seguiren.

Item fo ordenad e autreiad entre las diites beziaus per arrazoo de bee e de padz que toz home qui femne.... de las diites beziaus, que complis lo foor e la costume de la terre, e si no a faze que cau, que auer lo podos de las diites beziaus queu liurassen al seignor per far compliment de dreit, e si degun ni aue de las diites beziaus qui l'emparas neit ni die en son poder que [pagas] per cade neit o per cade die C s. de morl. de lei, deus caus fossen dadz la mieitad a la femne qui la bergoigne auere preze, e l'autre mieitad al seignor e als pazers per miei, per que ag fassen tot complir, e que fos perseguid per tot lo comdad de Bego [rre per totes tres las] beziaus, e si hom nou pode

auer queu seignor ab eni estes qu'en fes so que degos per aquere cort on degos.

Item fo ordenad e autreiad entre las diites beziaus per arrazoo de bee e de padz, que nuils hom de Baigneres ni d'Yuos no sie peignerad a Tarbe per d'autre, ni de Tarbe ni d'Iuos a Baigneres, ni de Tarbe ni de Baigneres a Yuos, trou s'en sie tornad de dreit deu Seignor e que ag agos mostrad als pazers d'aqued log on lo deute sere, aqued qui a fes qu'en des X s. de lei, lo terz al seignor e lo terz als pazers ed terz al peignerad.

Item fo ordenad e autreiad entre las diites beziaus per arrazoo de bee e de padz, que si nuils hom de las diites beziaus faze tale de foeg ni de tail que pagas aqueres mazeixes leis e aqueres mazeixes colonies cum de mort.

Item fo ordenad e autreiad per arrazoo de bee e de padz que si ỳ aue feite mort ni foeg ni tale escostemenz e que plaa nos podos prauar ni no fos manifest, qu'en fos feite enqueste entre las diites beziaus sober los segraments que las beziaus an feits contre aquedz on hom sere sospicatoos ab lo seignor, e la enqueste feite en lo condad per garde deus pazers segont so que hom trobara per bertad.

Item fo ordenad e autreiad entre las diites beziaus per arrazoo de bee e de padz, que de toz los homes deu comdad de Begorre s'aiuden e s'bailhen a lors poders dreit preparan e freman si prees... era, saubs los dreits deu seignor.

Item fo ordenad e autreiad entre las diites beziaus per arrazoo de bee e de padz, que la bezian de Tarbe per cauque negoci fes fore de Tarbe o auguu lor bezii, podos tornar a Baigneres e a Yuos, e i fossen recebudz e emparadz.... e per aqui on degos, e la de Baigneres e d'Iuos o

auguu de lor a Tarbe, e per cade une de lâs diites bieles cadeus per mazeixs combent.

Item fo ordenad e autreiad entre las diites beziaus per arrazoo de bee e de padz que si nuil bezii d'luos ancize autre bezii, que las beziaus de Tarbe ni de Baigneres no l'emparassen neit ni die, aqued qui a fes que pagas V s. al seignor e V s. als pazers per cade neit, e per mazeixs combent si home de Tarbe ni de Baigneres aucizen bezil deus diits logs, que nols arcebossen en deguné de las diites [beziaus] sos la diite pene.

Item fo ordenad e autreiad entre las diites beziaus per arrazoo de bee e de padz, que per nuilhe cause qui feite fos entre las diites beziaus, que los uns no sien fairidz ni despriuadz deus autres, si no que fos murtrer o fore banid de las diites [beziaus], e los pazers que cerquen las causes e fassen complir segont que en las cartes es contengud, e los pazers de cade une de las bieles mean la coeite que entren e iesquen e esten per cade une de las bieles ab aquedz que edz y mearan saubs è segurs sober las diites beziaus.

Item fo ordenad e autreiad entre las diites beziaus per arrazoo de bee e de padz, que tot home de la une beziau o de l'autre qui s'clame, e no pode prauar so que domanas on lo clam agos feit, que pagas las messioos queus pazers agossen feites aquero seguien.

Item fo ordenad e autreiad entre las diites beziaus per arrazoo de bee e de padz, que si las diites beziaus o auguus de lor eren ensems ab armes o ses armes, en calque log fossen per ost o per autre amassament, que deguus nos fassen mal ni dampnadge ni bergoigne als autres [anz que drèit] s'bailhen cum desus es diit de toz hõõs, aqued

o aquedz qui ag passassen que pagassen las penes dobles per cade caas cum desus es diit.

Item an feits e establidz las diites beziaus per pazers per toz temps mes del mon, so es a saber los iudges e las gardes de las diites bieles qui quis sien, toz e aquedz qui estre y podossen; als cals diits pazers, an dad e autreiad las diites beziaus tot plener poder de far tier e complir totes las soberdiites causes e sencles, segont que desus es diit de cade caas.

Item fo ordenad e autreiad entre las diites beziaus per arrazoo de bee e de padz, que totes aquestes causes ensems e cade unes per sencles, sien tengudes e seruades en durabletad per toz temps mes per las diites beziaus peus nadz e peus a neixer sober las penes soberdiites, e las penes pagades o no pagades que la padz e la ordinatioo e la amigable compositioo aie fremesse e balor per toz temps.

Idem fo ordenad e autreiad entre las diites beziaus per arrazoo de bee e de padz, que totes aquestes causes soberdiites, an ordenades e autreiades aisi cum soberdiites son, saubs los dreits deu seignor en totes causes, e per que la diite ordinatio e la padz e la amigable compositioo, segont que desus es diit ni ordenad, aie fremesse e balor e sie tengud e seruad per las diites beziaus, e que nuils temps encontre noi biengue, que ag an iurad sober los sents euangelis e sobre la ymagine del crucifig de nostre Seignor.

Per la beziau de Baigneres e sober las animes de toz los autres de la diite beziau. So son a saber : Nar A. d'Astee, P. Gras, Nar A. W. de Mimbiele, Bi. Gailhad, A. R. deu Canonge, Espaa Filhe, B. Filhe, Iohan deus Baradz,

B. Soubaing, B. Tort, B. Baradz, A. Deserdz, En Gombaut, P. Mercer, P. Faur, R. Baradz, B. de Ierde, Martii Dauloo, R. deu Filh, P. de Mimbiele, Bi. del Pont, R. de Sanaioos, P. Fort, D. Daiacs, W. P. de Cardoed, Sanz Daran, B. de Prats, B. Colomers, A. W. de Pousat, P. de Condesse, P. Bi. del Pont, Sanz de Mateuz, B. Baradgii, Iohan de Gazost, B. de Sanaioos, Iohan Espaa, R. Torner, Sanz Arraigue, A. Catoo, Bi. de Saniori, B. de Ierde, A. Baradgii, R. Daran, D. de la...., de Lemodges, W. de Has, Monet de Milhaas, W. Gailhad, Bi. d'Abadie, R. de Domeg, D. Gailhad, D. de la Forgue, D. Mercer, B. de Bured, B. de Clauaria, R. d'Asque, Bi. d'Astee, Garciole Iohannet de Carlauant, B. de Beudeaa, W. de..., B. de Camparrer, A. Carpragne, D. de Barrau, Aimerig de Campaa, Iohan de Poozed, D. de Foexes, W. Eixaa, G. A. de la Arroie.

Item per la beziau de Tarbe e sober las animes de toz los autres que an iurad :

En B. de Seniust, En Aug. de Serres, D. Miqueu de Serres, Bi. Danoz, Pelegrii de Forgues, P. Darrooiso, Bi. Dador, W. Darrist, Pelegriat Aimerig, P. W. Centod, Micalet de Serres, Aug. de Serres, A. de Montosset, A. Duraa, Bi. de Marrencs, Ioan de Marrencs, D. de Marcarie, Sansom Cauces, W. A. Baudet, P. Daze, D. de Sengauzenz, Ioan Faur, R. de Bignes, Pelegrii de Geres, P. de Casted, Martii Daugee, P. de Cere, D. Gais, A. W. d'Azereixs, D. de Gassie fil, W. de Feaas, Martii de la Fitole, Bartolomeu de Camps, D. d'Arcisag, P. de Lorde, P. D'Arena, A. de Badcere, P. de Sabalos, W. Arrodger, R. de Lorde, W. de Lorde, Gassie Darcisag, Tomas Escriuaa, A. de Casaleils, Compaings deu Podz, A. de Tarbe, A. Auzed, R. de Coonlad, D. de Leixe, P. de Co-

mas, P. de Ioana, B. Daisag, A. W. Dazereixs, D. deu Prad, P. de Betes, A. Daisag, D. de Soes, P. de Lalane, D. de Costaa, A. W. de Loid, R. Tixner, Uxs de la Nooile, A. de Bastillag, Pelegrii de Morlaas, Odet de na Osse, D. Dencauces, Nar A. W. de Serres, Aner de Peruils, Pelegrii de Samataa, B. de Sengauzenz, Bonsom de Bernag, D. de Talhane, D. Barate, Iohan de Bernag, R. de Sales, Bi. Craber, W. d'Aisag, B. d'Anclades, P. de Peirusce, Pelegrii de Boils, W. de Caubii, Ioan de Peirusce, D. de Pontaag, Bide Montosser, D. de Benauies, Aimerig de na Osse, P. de Semeag, Gassie Deoi, P. Pont, Iohan de Sales, Nar A. Gaschoe, Pelegrii Aimerig, W. de Montosser, Iordaa Iohan de Cysoo, W. de Boils, A. de Forz, Ioan deu Carso, W. de Camps, Menjet de Benauies.

Item per la beziau d'Yuos è sober las animes de tos los autres que an iurad :

Bi. de Semper d'iuos, B. de Nogaroo, Compaings de Casauant, W. A. de Baiag, Ioan de Coied, R. de Pailhere, W. deu Casso, D. de Sales,... deu Faur, Matheu deu Clauer, Forz deu Casso, R. de Sales, Boorgoing de Senceuer, D. deu Barrau, B. de Boner, R. de Turumere, B. de Casesus, Bi. de R. Brun, B. de Ferrere, W. P. de Basiis, Bi. de Galicie, P. de Doubruaa, Bi. de Cauber, Sanz de Coitie, Iordaa de Palomaa, Banet de Begarie, G. A. de Semper, Odet de la Baile, R. de Parred, Bi. de Matheu, R. Barran, P. A. de Puioo, Laurenz de Coied, Iohan de Palomaa, A. de Bise, G. A. de Bene, P. deu Persabent, Ioan Pai, B. de A. Gai,... de Casauant, A. de Semper, Domenjolo de Doubruaa, Sabent d'Abadie, Ao. de Sales, B. de Ioan Pai; B. de Bene, D. de Coree, D. Casso,

R. deu Barrau, D. de Naue, Ioan Faur, Matheu de Senceer, Ioan de P. Gras.

Testimonis son de l'autrei e deu segrament de la Beziau de Baigneres frai Ioan Destiuer e frai Bi. de Guiscoos, frais menors e mestre B. de Balensua caperaa de Baigneres e R. deu Galin de Tarbe.

Aiso fo feit a Baigneres XVIIIº Kals. mai. anno Domini Mº CCº XCIIIº regnante Philippo rege Francie et dominante in comitatu Bigorre, R. A. de Caudarasa episcopo existente.

E de l'autrei e deu segrament de la beziau de Tarbe son testimonis Na R. Sanz de la Comdesse e Na R. de Troncen misse cantaas, e B. de Nogaroo e Matheu deu Clauee d'Iuos.

Aiso fo feit a Tarbe XIII kal. mai. anno ut supra.

E de l'autrei e deu segrament de la beziau d'Yuos son testimonis A. de Bene, e Per de Marquessus, e A. W. d'Abadie misse cantaas d'Yuos, en B. deus Colomers de Baigneres e Martii de la Fitole de Tarbe; aiso fo feit a Yuos... kal. mai. anno ut supra.

E io Bido de Curred notari iurad de Tarbe qui ab autrei de las diites beziaus qui especiaumenz ad aiso en cade une de las diites bieles fon amassades aqui on an acostumad d'amassar, aqueste carte escriscu e i pause mon signe.

Deuxième pièce.

Conegude cause sie als presents e als habieders, que cum sie estade feite padz e arcord entre las beziaus de

Baigneres e de Tarbe e d'luos per toz temps mes, segont que es contengud en la carte e d'aquere padz e d'aqued acord feite per la maa de mi, Bi[dau] de Curred.

E pos aquere padz e acord fo feit, agos agude mort e plague (1) fossen amassadz los pazers de totes tres la beziaus, e los pazers biste la carte de la padz et diligentment entenude, queus semla que i agos obs auguu mielhurament, lo cau mielhurament fo mostrad a las beziaus soberdiites.

E las diites beziaus, entenud lo mielhurament, que autreian en queste forme qui apres se seg, so es a saber que toz hom de la une de las diites beziaus qui aucizere bezii de l'autre de las tres beziaus, que pagas DC s. de morl. aus hereters e aus parents del mort, e que eixis de totes tres las bieles per 1 an.

E de las dues bieles on no fos per toz temps, deus caus diers pagas aqued qui la mort agos feite; los CCC s. a 1 mees apres que la mort sere feite o prauade si hom la negaue, e los autres CCC s. a 1 an apres que la mort sere feite, sos las penes en la autre carte de la padz contengudes. E si aqued qui la mort agos feite no pode pagar los CCC s. au cab del mees, ni asegurar los autres CCC s. per pagar al cab del an, cum desus es diit, que fos teite del murtrer iustizie, e que fos liurad au baile de la beziau qui la auere preze per quen fes iustizie.

(1) Une pièce informe de la même époque, et qui se trouve dans les archives de Bagnères, semble le brouillon de cette même pièce qu'elle reproduit, avec quelques variantes dans l'orthographe : Baigneres, biele, de l'autrei, sont écrits Banheres, bielhe, del autrei dans la pièce des archives de Bagnères.

E si lo murtrer sen anaue e si la beziau don lo murtrer fos nou liurauen, o no a bolen far o no poden, la beziau on fos que pagas los diits DC s. aus termes soberdiits.

Si de las causes del murtrer nos poden pagar, e si la beziau don lo murtrer fos aue a pagar los diits diers, aqued o aquedz qu los CCC s. de la prumere pague prencos, que des bones fremances, que si denz l'an poden liurar lo murtrer per far uistizie, que los CCC. S. arredos a la beziau qui pagadz los agos. E si lo murtrer sen anaue en tal maneire que las beziaus nol podossen auer, que sie perseguid per totes tres las beziaus.

Item fo mes autreiad entre las diites beziaus que si entre las dues beziaus aue nuil contrast, que los pazers de la terce beziau qui no fos en contrast fossen dizedors e trincadors. E tot cant que aquedz fessen deu contrast, que las beziaus qui lo contrast aueren ag tengossen sos pene de CCC s. de morl. que fossen dadz a la beziau qui ag tengos.

Testimonis son de l'autrei de la beziau de Baigneres maestre B [e] r [nad] caperaa de Baigneres e Na R [amon] d'Esperebent, prebender de Baigneres, e Boneu de Beudeaa.

Actum X° kal. februarii anno Domini MCCXCIV, regnante Philippo rege Francorum et dominante in comitatu Bigorre et Raymundo Arnaldo de Caudarasa episcopo existente.

E de lautrei de la beziau deus borgs de Tarbe son testimonis Peregrii de Montignag, e B. Fort de Mirande, actum III kalendas febr. anno ut supra.

E de l'autrei de la beziau de la Sede de Tarbe son testi-

monis Uxs. de la Neule et A. Wet. de Serres, actum kals. febr., anno ut supra.

E de l'autrei de la beziau d'Yuos son testimonis maestre B. caperaa d'Yuos e A. W. d'Abadie, e A. de Bene misse cantaas, actum nonas febr., anno ut supra.

E io, Bidau de Curred, notari iurad de Tarbe qui ab autrei de las diites beziaus qui especiaumenz ad aiso en cade une de las diites bieles fon amassades aqui on an acostumad d'amassar, aqueste carte escriscu e i pause mon signe.

Troisième pièce.

Conegude cause sie als presents e als habieders qui aqueste present carte bezeran ni audiran. Que cum fosse contente entre la beziau de Tarbe de la une partide e de la beziau d'Yuos de l'autre partide sober los territoris de Coeignag e de Bastillag, e d'aquedz territoris sie estad ordenad entre las diites beziaus, segont que en la carte deu compermes e de la padz feite entre las diites beziaus es contengud, la cau carte fi e recebu io Bi[dau] de Curred notari de Tarbe.

E cum las diites beziaus no agossen parlad ni ordenad de la padoence deu territori d'Urag, de bestiar saa ni malau, bolentad fo de las diites beziaus que ordenan deu territori d'Urag en queste forme qui apres se seg....

So es a saber que autreian e que ordenan las diites beziaus, que lo bestiar de Tarbe malau anas entrou la font deu Sauc, e d'aqui embad aisi cum aqued arriu nez de terre, sol que no abeure deu cab deu pleixs d'Urag desus embad, ataut cum lo pleixs tailhe. E lo bestiar

malau d'Iuos que biengue entrou lo poei, e que no dobare lo poei, arcebud que per la bie deu barad en dauant pod bier abeurar de toc trou la font de la tapie, e puix que s'en torna de toc per la bie. E d'autre part que podos bier abeurar per la bie Guitoas de toc, e de toc que s'en tornas.

E si bestiar d'Iuos femaue debad lo poei e i baze malau, que d'aqui on femas en darre queus des hom padoence.

E si bestiar de Tarbe y femaue e i baze malau que d'aqui on femas en dauant queus des hom padoence.

E si per habentura degun ni aue qui passas aquestes causes soberdiites, ni faze tale ab bestiar saa ni ab malau ni en autre maneire en territori d'Urag, que an autreiad las diites beziaus, que pagas aqueres mazeixes leis, qui en la autre carte deu compermes e de la padz feite entre las diites beziaus es contengud, de cade un qui tale fes ni passas aquedz establiments qui feitz ni contengudz son en la autre carte de la padz.

E que dan las diites beziaus poder als messeguers de Tarbe e aus d'Yuos de peignerar aquedz qui en territori d'Urag trobaran tale fazen, per mazeixs combent cum eus territoris de Coeignac e de Bastillag los nan dad poder, ni en la autre carte de la padz es contengud.

Testimonis son de l'autrei de la beziau de la Sede, Bi. Darcisag, e D. de Marcarie, e B. de Boarie. E de l'autrei de la beziau deu Borg son testimonis N. Aug. de Serres, En B. de Seniust, En Bi. Dador.

Actum XIIII° Kals. junii anno Domini M CC° XC° VII° regnante Philippo rege Francorum et dominante in comitatu Bigorre, R. A. de Caudarasa episcopo existente.

E de l'autrei de la beziau d'Yuos son testimonis Per de Marquesus, En A. W. d'Abadie misse cantaas e A. fil, D. de Ponteag de Tarbe.

Actum a Yuos IIII nonas junii anno ut sup.

E io Bidau de Curred, notari iurad de Tarbe qui ab autrei de las diites beziaus aqueste carte escriscu e i pause mon signe.

HISTOIRE ET GLOSSAIRE

DE DEUX PRÉFIXES

DANS LES PATOIS, LE VIEUX FRANÇAIS ET LE FRANÇAIS

GLOSSAIRE

(Suite.)

CHAPITRE XIV

Transformation de CAL *et* CALI *en* CAR *et* CARI.

CARABAS, vieille et lourde voiture, qui est la caractéristique du marquis de Carabas. Littré croit que c'est la voiture qui tire son nom du marquis ; nous croyons que c'est le contraire. Ce marquis ridicule, fier et gueux dans sa vieille et lente carriole, s'appelle naturellement le marquis du Carabas, comme nous dirions du Coucou ou du Berlingot. Quoi qu'il en soit, si le sens de ce mot est péjoratif, nous ne pouvons en dire autant de sa forme : nous l'interprétons par *car-à-bras*, du v. fr. *car*, charrette, qui subsiste en anglais. Le prov. *carabasso* indique un objet de peu de valeur, le bilboquet; en v. fr. *carabas* (du Cange), grand carrosse.

CARABIN, nom pop. du sarrasin. Ce dernier mot ne représente pas le peuple dit Sarrasin ; il est synonyme de noir, selon l'étymologie de de Candolle, comme le v. fr. *more*, qui est aussi un nom de peuple. En effet, le sarrasin vient si peu de chez les Arabes, qu'il est originaire du nord-est de l'Europe, comme son frère le *Sibéri*, qui indique bien par son nom son pays natal. D'ailleurs, le sarrasin n'a été introduit en France qu'au XVe siècle. Cependant il se peut que l'on ait substitué ici arabe à sarrasin, dans la pensée d'une origine orientale que suggérait ce dernier mot. Enfin, c'est

un grain inférieur, et il s'attache en outre une idée de dépréciation à *carabin* relativement à sarrasin. Si l'on objectait que le mot *arabe* n'est pas populaire, on répondrait qu'il est resté, comme terme de mépris, avec le sens d'avare. Mais le *c*?

Carabot, homme court et chétif, un nabot ; ce mot figure en ce sens dans la chanson : « Il était un p'tit homme qui s'app'lait Guilleri, carabi, toto, carabot », où l'on entrevoit le sens d'homme gai (*guilleri*) et petit (*toto carabot*). L'idée péjorative est assez claire ; quant à la composition de ce mot, nous la trouverions dans le norm. *carabot*, bossu, par le péjoratif *car*, et *ragot*, homme petit, chétif.

Carabosse (la fée), fée bossue, vieille et malfaisante, tout ce qu'il y a de plus péjoratif ; c'est donc la vilaine bosse ou bossue ; c'est le féminin du norm. *carabot*, bossu.

Caracal, nom vulg. du chat sauvage, prononcé *caracat*, litt. le faux, le mauvais *cat*, chat.

Caracalla. La caracalle était un vêtement gaulois, une casaque à capuchon, vêtement de double emploi, par conséquent faux manteau. Ce mot est présumé péjoratif.

Caracat, littéralement, le faux, le mauvais, *cat*, chat. V. Caracal.

Caracot, mot norm. et pop., justaucorps de femme, litt. chétive, petite *cotte*, v. fr. jupon, qui se dit encore « lever la cotte » ; resté dans l'angl. *coat ; caracot* a changé de genre, comme le fr. *surcot*, un pardessus.

Caracot, en norm. mauvais petit cheval, mot comp. du péjoratif *car* et du fr. *ragot*, court et gros, qui se dit surtout du cheval, « cheval ragot, ou tout uniment « un ragot ». Il s'applique aussi à d'autres animaux, au sanglier, au cochon.

Caramboler, dont l'étym. n'est pas résolue par Littré : c'est le péjoratif *car* et le norm. *rabouler*, renvoyer la boule ; au jeu de quilles, le *rabouleur* est celui qui replante les quilles et renvoie la boule. Le *m* est introduit pour appuyer la voix, suivant de nombreux exemples (v. chap. XIII). Scheler dit sur ce mot : « étym. douteuse. » On ne saurait méconnaître l'élément *boule* dans ce mot. Pour l'intercalation de *m*, citons la rifle ou dragonnée, en norm. *rinfle*, ou *rimfle*.

Carangue et calangue, enfoncement, abri pour les caboteurs. Pas d'étym. dans le *Dict.* de Littré ; il y a peut-être ici une idée diminutive ou péjorative ; radical inconnu.

Carastelle, que Littré définit « corbeille faite en lames de gaulis entrelacées comme les bourriches d'huîtres »; c'est donc un panier grossier ; or, la lame de gaulis est le v. fr. *astelle*, copeau de bois, en norm. *âtelle*, radical du verbe atteler.

Carbouiller, et avec le préfixe d'extraction le fr. écarbouiller, comp. du péjoratif *car* et de *brouiller*, en norm. *écrabouiller*, qui se contracte en *écrabouir* et *écabouir*. Nous ne pouvons accepter l'étym. de Littré, c'est-à-dire *excarbunculare*, réduire en charbon.

Carboter, et avec le préfixe d'extraction, de séparation, *escarboter*, du patois norm., éparpiller, mettre ou *bouter* en désordre, en v. fr. *boter*, mettre, d'où *escarboter*, mettre mal, mettre à mal. Il y en Basse-Normandie ce dicton du coin du feu : « Souffle, Pitoufle ; attise, Louise ; escarbote ou esquerbote, Charlotte » (éparpille, remue les cendres).

Carcajou, grand chat d'Amérique, mot où l'on distingue *carcat*, faux chat, mauvais chat.

Carcagnole, en berrichon mauvaise viande, péjoré par le préfixe et le suffixe, de *carniole*, dim. de *carne*, chair. V. Carcan.

Carcan, mot pop., un mauvais cheval, litt. *car-carn*, mauvaise *carne*, en norm. *querne*, et par conséquent *quercan*. Comme *carcarn* eût été difficile à prononcer, le second *r* s'est éteint devant la consonne *n*. D'ailleurs le synonyme de ce mot *carcan* en norm. a le même sens : c'est *caraigne*, charogne, qui se dit encore *quéroigne* et se contracte en *cairne* ou *querne*.

Carcalou, en Berry, limaçon. Or, *caloue* en ce pays sign. langueur, lenteur, ce qui suppose l'adj. *calous*, inerte ; alors *carcalou* serait le vilain paresseux, le sale traînard.

Carcasse. Tout annonce pour ce mot « mauvaise caisse », caisse à jour, incomplète ; carcasse de navire, corbeille à poisson, monture en laiton, en baleine, d'un chapeau de femme ; tout ce qui forme une charpente, châssis, etc., et par extension l'ensemble des os qui forment le tronc de l'animal, ce qu'en norm. on appelle la

caisse, synonyme de charpente. Aussi le bourg. dit *carcaisse*. Le v. fr. disait aussi *carcois*, le dos, le buste. Caisse est le lat. *capsa*. Littré propose *car*, chair, et *cassa*, caisse, litt. caisse à chair, forme qui, en préapposant le déterminatif, est contraire au génie de la langue ; mais il a bien vu que carcasse, en Berry *charcois*, est le même que carquois. V. Carquois.

Carcasser, casser grossièrement, salement.

Carcomille, nom. pop. de plusieurs plantes, du bleuet entre autres, qui semble offrir *car-camomille*, mauvaise ou fausse camomille. L'inflorescence du bleuet et de la camomille est la même, et quelquefois le bleuet est blanc comme l'autre; aussi, on le nomme aubifoin (*album fenum*), et les Allemands disent *klein blant*.

Carguagna, inquiéter, presser (*Dict.* de Lacombe), prob. composé du *car* péj. et du v. fr. *guigner*, regarder de côté, c'est-à-dire regarder d'un mauvais œil.

Caribari, navette volante ; Littré dit avec raison, mais avec hésitation : « peut-être est-ce une forme de charivari, à cause du bruit que produit la navette. » En effet, c'est la forme prov. pour charivari. V. Calivari au chap. xiii, et, pour l'intercalation de *i*, même chapitre.

Caribou, nom donné au renne par les habitants du Canada, dont la plupart sont d'origine française, spéc. normande. Ils ont dû appeler faux-bœuf ou *caribou* un animal qui avait de la ressemblance avec le bœuf. Or *bu*, *bou*, bœuf, existe dans plusieurs patois fr.; en picard, c'est *bu*; en wallon *bouf*, en prov. *buou*. Dans Villehardouin, c'est *bues*, ainsi que dans Rutebeuf.

Caricaca, type de vieille femme sale en Normandie, où l'on joue toujours le jeu de la « bonne femme Caricaca ». Ici se révèle avec évidence le préfixe péjoratif, et le radical se devine. A propos de certains mots d'un naturalisme pur, citons-en deux que Littré a manqués, quant à leur étymologie : c'est *chassieux*, simple métathèse du mot pop. *chiasseux*, puis *cliché*, dont la définition, « matière fondue sur des caractères mobiles », suggère aussitôt l'idée d'un excrément liquide que le peuple appelle *cliche*. En Basse-Norm. *clichard* est le sobriquet que les paysans appliquent

aux citadins. Il y a encore un mot très-naturaliste que Littré a manqué : c'est *coyer*, la pierre à aiguiser qui pend entre les jambes du faucheur : lisez *couiller*, et vous ne le tirerez pas, comme lui, du l. *cotarius*, de *cos, cotis*, queue. L'interprétation positive et réaliste est toujours la plus probable ; l'interprétation poétique gâte encore la philologie. Littré s'en est méfié, mais pas assez. Ainsi il adopte l'étym. de la plante orvale, par « qui vaut de l'or » ; c'est le bret. *aourdal, aourel-tal*, tige dorée.

Carimouero, bohémien et sorcier en patois pic., d'après le *Gloss.* de Corblet, et ce mot devient *caumaro* en roman, dit celui-ci. C'est un péjoratif, litt. le mauvais Maure, *cari-Mauro*, d'après le pays d'origine des Bohémiens, venus en Europe par l'Afrique.

Carisel, nom d'une étoffe grossière, péjoratif, sans étymologie dans le *Dict.* de Littré. Le *Dict.* de Trévoux la définit « grosse toile claire qui sert comme le cannevas ».

Carmagnole. Littré dit qu'il ignore l'étymologie de cette espèce de veste. Cependant ce mot offre le péj. *car* et le v. fr. *manoile*, paquet, litt. habit-mauvais paquet. En v. fr. il se disait par métathèse *cramignole*, selon le *Dict.* de Lacombe, avec le sens d'espèce de bonnet. V. Cramignole.

Carmenet, nom vulg. d'un cépage secondaire que Littré appelle « assez productif », litt. mauvais-menuet, ou menu, *minutus ;* en norm. *menuet*, dim. de menu. Littré donne ce dim. pour racine à la danse de ce nom, « danse à pas menus », dit-il.

Caroubleur et caroublage, vol à l'aide de fausses clefs, avec instrument probabl. appelé *carouble*, litt. faux rouble ; or, le rouble est le fourgon du boulanger ; c'est aussi un outil de briquetier ; c'est une espèce de rabot ou fourgon recourbé : le rossignol est un rouble en petit, un faux rouble.

Carousse, excès de boisson, mot pris en mauvaise part : « boire carrous », dit Rabelais ; soupçonné péjoratif. L'étymologie par l'all. *garaus*, finir, n'est pas acceptable : c'est celle de Littré.

Carpelouse, la chenille, spéc. la chenille velue, mot norm. On dit aussi *charpeleuse*, litt. la vilaine, la mauvaise poilue, en v. fr.

pelouse, et non la chair-pelue. Le nom propre Pélous est assez commun, en angl. *Pelew*, pron. Pélou.

CARQUOIS, en prov. *carcais*, en bourg. *carcaisse*; même étymologie que *carcasse*. V. ce mot dans ce chapitre.

CARTAHU est un terme de marine non étymologisé par Littré. Trouvant dans le v. fr. *tahut*, bière, cercueil, je suppose qu'il veut dire mauvaise boîte, faux cercueil; *tahut* a pu signifier la boîte qu'on hisse, et par suite ce terme s'est appliqué au cordage qui sert à hisser le fardeau, la caisse, la boîte.

CARTOUDER pour COURTAUDER et *coutauder*, couper la queue et les oreilles à un animal, litt. mal tondre; *touder* vient bien du l. *tondere*, comme le fr. *coustume* vient de *consuetudo*. Toutefois *courtauder* peut bien sign. tondre court, et on dit encore *court-tondu*, comme court-perdu, court-vêtu.

CATACOUA, nom vulg. du catogan, dans un sens méprisant; le radical *coue*, queue, est très-probable; quant à *cata*, il pourrait être pour *car*, avec intercalation de *a*, comme dans CARACOT (v. ce mot); en effet, car-coua appelle un son fort et fait entendre un faible son de *a*. Mais *t* substitué à *r* fait difficulté.

CATACOUA, se dit aussi du perroquet, peut-être aussi dans un sens méprisant de vilaine queue.

CHAPITRE XV

Transformation de CAR *et* CARI *en* CHAR *et* CHARI *par chuintement.*

C'est exactement la même opération phonétique déjà signalée dans CAL et CALI passant à CHAL et CHALI.

CHALBINDER (ou bander), terme obscène, v. fr. (du Cange).

CHALEBONDE, v. fr., feu de joie. C'est une forme chuintée du patois norm. *calibaudée*, grand feu clair. V. CALIBAUDÉE, chap. XIII.

CHALEMASTRE, le même que calemastre, mauvais maître. Maistre

est la contr. du v. fr. *mahistre* (*magister*), d'où le fr. maheutre, qui est pour Littré d'origine inconnue.

CHALUE, espèce de poisson de mer, dit Lacombe (*Dict.*), sans doute un faux *lus*, v. fr., brochet, du l. *lucius*.

CHALVARI, une des formes de charivari. V. ce mot et CALIVARI, chap. XIII.

CHARABIA, le langage des Auvergnats, mot pris en mauvaise part, pour lequel Littré ne donne pas d'étymologie. C'est prob. l'esp. *garabia*, langue formée d'esp. et d'arabe, terme qui semble venir de *gar-arabia*, mauvais, faux arabe.

CHARAPOT, nom vulg. du *chara*, dont l'autre nom vulg. est charagne, dans lequel le botaniste Besnou voit une forme de charogne « d'après l'odeur fétide de quelques espèces; » son synonyme *charapot* peut bien avoir aussi un sens péjoratif.

CHARBOUILLER, gâter, en parlant de l'action de la nielle sur les blés. Littré voit dans ce mot *carbunculare*, de *carcunbulus*, *carbunculus*, charbon, ce qui convient bien au sens, mais non à la forme, car on n'obtient que *escarboucler*, comme le fr. escarboucle et le v. fr. *escarbucle*, nielle des blés. D'ailleurs, c'est une étymologie bien savante. Il est probable que le peuple a péjoré un mot court, connu et très-significatif, le verbe *brouir*, noircir par l'effet du feu ou de la gelée : « Dieu broï par gelée tous les arbres ». (*Psautier* du XIIIe s.)

CHARBOUTEUX et ACHARBOUTEUX : « Acharbouteux et litigieux » (Gilles, *Gouv. des princes*), ap. Godefroy, *Dict. de l'ancienne langue fr.*

CHARENÇON, le même que calandre. V. ce mot au chap. XVI.

CHARFOUIR, en norm. fouiller la terre malproprement, mal fouir, du l. *fodere ;* en fr. serfouir ; cf. le patois norm. *serchier*, chercher, d'où l'angl. *search*. V. le mot CHARFOUILLER.

CHARFOUILLER, patois norm., fouiller salement : c'est le fr. farfouiller, pour lequel Littré n'a pas d'étymologie, et le fr. serfouir. L'adoucissement du *ch* en *s* est assez commun en norm., du moins dans l'Avranchin : *sieus nous*, chez nous ; *serchier*, chercher (*circare*). Le peuple dit *sérugien* pour chirurgien, en angl. *surgeon* ; chirographe est en v. fr. *cirograph*. Le *charfouiller* norm. est en pic. *cafouillir*. V. ce mot.

CHARIVARI, le même que *chalivari*. V. ce mot, chap. XIII.

CHAROTE, espèce de panier ou de hotte pour la chasse au pluvier, litt. *car-hotte,* fausse hotte, mauvaise hotte.

CHARPAGNÉE (de bûches), cité dans l'*Ecureuil* par Thieuret, *Rev. des Deux-Mondes*, litt. mauvaise *panerée* de copeaux, de débris.

CHARPIGNEUX, mot du Berry (*Gloss.* de Jaubert), hargneux ; en norm. *pigner ;* c'est crier, criailler, pleurer à haute voix, à voix aiguë. On dit de quelqu'un qui chante mal : « Il chante comme une barrière qui pigne » ; de là *pignard,* pleurard.

CHARRADISSO, en prov. (*Dict.* de Lacombe) pot-pourri, salmigondis, du rad. *radix,* racine, litt. mauvais potage de légumes, de racines.

CHERFAIX, nom vulg. d'un insecte aquatique, appelé aussi porte-faix, comme s'enveloppant dans des pailles et branchettes, mot soupçonné péjoratif ; quant à *char* passant à *cher,* cela se conçoit et d'ailleurs se rencontre dans *charfouir,* égal à *cherfouir,* forme normande.

CHAPITRE XVI

Transformation de CAR *en* CRA, *et en* CRAU *ou en* CRO.

Que *car* se métathèse en *cra,* c'est ce qui est prouvé par de nombreux exemples : écarbouiller et écrabouiller ; cramoisi, de l'arabe *karmesi* ; le v. f. *carvanter* et *cravanter*, accabler; de même *cer* devient *cré* dans le fr. crécelle, issu du v. fr. *cercelle ;* garantir est le v. fr. *gréanter* et *créanter ;* carmagnole est le v. fr. *cramignole.*

CRABANTER et CRAVANTER, v. fr., briser, qu'on a prétendu tirer du l. *gravare* ; mais il faudrait avoir *gravatare,* qui n'existe pas. On peut expliquer ce mot par notre préfixe péjoratif *car* métathésé et le verb. battre : *crabattre,* l'intercalation de la nasale ne faisant pas difficulté: Reste la finale *ter,* qui peut être la métathèse de *tre,* finale de battre, ou venir directement du l. *batuere,* en bas-lat. *batere,* d'où l'it. *battere* et l'esp. *batir,* de là CRABATER.

Crabasser, v. fr., détruire, litt. mal abaisser, abattre malproprement.

Crabouiller, le même que le v. fr. *chabrouiller*, salir grossièrement : ce dernier est dans un texte cité par Génin, d'après un vieux noël lorrain, où l'on parle du roi d'Éthiopie : « Qui est ce put chabrouillé ? » Qui est ce sale grossièrement barbouillé ? V. *Charbouiller*, troisième forme du même mot.

Crajoler, en wallon, d'après Grandgagnage, cajoler ; il reconnaît là l'adj. joli et un préfixe *cra* ou *ca*, car le wallon dit aussi cajoler, mais il n'explique pas ce préfixe. V. Cajoler.

Cramignole, v. fr., espèce de bonnet, mot formé du péj. *car-cra* et du v. fr. *manoile*, paquet, trousseau ; de là le fr. carmagnole, sur l'origine duquel Littré ne conclut pas. Il cite, d'après du Cange « lesquels vingts hommes d'armes avoient en leur teste cramignoles de velours » (XVe s.).

Craminer, fouler les peaux avant de les tanner, les étirer sur un chevalet, par conséquent les amincir ; or, en v. fr. *miner*, du l. *minuere*, signifie diminuer, et *aminer* sign. *amincir*. Le fr. miné (par la fièvre) a le même sens. Ainsi *craminer*, c'est amincir grossièrement, ébaucher les peaux.

Crapault (*sic*), v. fr. (*Dict.* d'Hippeau), guichet, petite porte ; lisez prob. *craporte*, fausse porte.

Craponcer et crèponcer, mot norm., presser, serrer d'une manière désagréable, du norm. *poncer*, presser, serrer, d'où le fr. pierre-ponce et le *poncif* des ateliers. Au catéchisme d'une paroisse bas-norm., les enfants, trop serrés, s'écriaient : « Monsieur l'abbé, un tel me créponce. »

Crapoussin, personne grosse et courte, dérivé de crapaud, selon Littré ; mais ce mot ne peut donner que crapaudin, comme il donne *crapaudine*, nom pop. d'un lichen du chêne, et crapaudaille, et le fém. crapaude. Notre préfixe *car* metathésé en *cra*, avec *poussin*, objet gros et court, rend compte de l'expression.

Remarque. Pour l'étym. de crapaud, Littré montre beaucoup d'hésitation et semble aboutir, avec Grandgagnage, au frison *creopan*. Un mot du patois norm., imitant la double note du petit

crapaud des murailles, indique une onomatopée : on l'appelle *clopaud*. C'est le passage de *o* à *a*. Ce changement, rare d'ailleurs, suppose l'inverse ou permutation de *a* en *o*, ce qui mène à l'étymologie, non encore trouvée de *corrossol* (l'annone muricée en bot.), qu'on devrait écrire *carrossol*, le faux rossol ou rossolis, le nom des *drosera*, en même temps que d'une excellente liqueur. Son autre nom de *cachiment*, rad. inconnu, a bien aussi une physionomie péjorative. Pour le changement de *a* en *o*, nous citerons *pos* pour *pas* en pat. bas-norm. et cette note de Burguy : « La lettre *a* s'assourdit en *o* dans quelques provinces du centre de la France. » (*Grammaire de la langue d'oil*, I, 30.) Nous ajouterons, pour l'échange inverse, que le prov. moderne termine en *o* les mots que l'ancien terminait en *a* ; on disait *messa*, *filla*, on dit aujourd'hui *messo*, *fillo*.

Craupêcherot, un des noms vulg. du balbuzard : ce mot que nous écririons *crapêcherot*, signifierait le faux petit pêcheur, le balbuzard étant un poisson pêcheur.

Crocote, animal légendaire, v. fr. (Hippeau, *Dict.*, sans autre définition), peut-être pour *cra-cote*, faux-coq, ou fausse-cocote.

Croquignole (*craquignole* (?), chiquenaude, mot sans étym. définitive dans Littré, mais soupçonné d'être composé du préfixe péj. et d'un radical inconnu, si ce n'est un dérivé du v. fr. *quiner*, faire mauvaise mine, et de là à frapper il n'y a pas loin, et *quinoler* serait le diminutif. Pour le changement de *a* en *o*, v. Craupêcherot, Crossepin, etc.

Crossepin et Croussepin, à Avranches, petit garçon, en sens méprisant, rad., *obscène*, comme le fr. *goussepin*, trois formes à peu près semblables.

CHAPITRE XVII.

Transformation de CAL *et* CAR *en* CA.

En général les deux liquides s'éteignent devant une consonne : cet effet de la loi du moindre effort est constant dans le français

de tous les âges, dans les patois et dans la prononciation de la langue anglaise, du moins pour le *r*.

Littré a reconnu l'existence d'un péjoratif dans le préfixe *ca*, dont il dit : « préfixe qui a une signification péjorative et qui se trouve dans *calorgne*, mot du Haut-Maine, signifiant borgne, et composé de *ca* et de *lorgner*, et dans le prov. *calucs*, qui a la vue courte (Guessard, *Gloss. prov.*, 17), composé de *ca* et d'un radical *luc*, qui sign. voir et se trouve dans le fr. reluquer. » Comment se fait-il qu'après cette déclaration Littré ait pu dire sur colimaçon, qui pour Voltaire était *calimaçon*, ce qui est la forme pop. constante, que ce mot « vient de limaçon avec la particule *co*, dont le sens reste obscur, si tant est qu'elle ait un sens ? » Cette remarque est contradictoire et en soi peu digne d'un esprit aussi scientifique.

Cette série des préfixes en *ca* est très-opulente : nous y comptons une cinquantaine de mots, et cette liste est destinée à s'enrichir plus que les autres, par la raison phonétique indiquée ci-dessus.

Cabasser, bavarder, et par extension tromper, voler, composé du péjoratif *ca* et du v. fr., *bocier*, ouvrir la bouche, de *boce*, bouche, en v. fr., litt. ouvrir la bouche en mal, mal à propos.

Caborne, litt. vilain borgne, nom norm. V. notre *Gloss.* norm. Sa composition est plus régulière que le *calorne* du Maine, que Littré explique aussi par le péj. *ca* et le rad. *lorgner*.

Cabosser, mot norm., bosseler grossièrement, bosser salement, ou déformer par des bosses, très-usité à Avranches; la vraie forme norm. est *cabochier ;* cabosse désigne la gousse de cacao, qui offre une série de bosses, qui est bosselée. Roquefort écrit *cabocer*, bosseler la vaisselle d'argent.

Caboulot, méchant petit cabaret : « Bouis-bouis, bastringues et caboulots de Paris (1861, in-12), » un mot dont le sens est péj., mais qui n'est qu'une forme diminutive de cabaret, passant par *cabalet*. V. Cabaret à la fin de ce chapitre.

Cabouret (Basse-Norm.), la petite fève, la fève des marais, péj. relativement à la grosse fève, mais rad. inconnu, à moins que ce ne soit le v. fr. *broel*, broussaille, litt. la fève-broussaille, qui se confond avec les broussailles. C'est la fève que l'on mange à bord

des navires et que les marins appellent *gowganne*, comp. du péj. *gor* et du v. fr. *ganne*, jaune. V. son article, chap. XII.

CABRESSE, mot français du Canada (V. Mém de *Smithsonian Inst.*) avec le sens de *lasso*, à physionomie péj., mais à radical inconnu. En définitive très-prob., d'après sa terminaison féminine, affectionnée du norm., c'est l'adjectif d'un nom sous-entendu, corde par ex., corde cabresse, celle qui fait cabrer, comme le *lasso*.

CABROUARD, mot norm., grosse et lourde brouette, sens évidemment péjoratif. Le fr. brouette est la contr. du v. fr. *oerouette*, qui se dit encore dans les patois et qui marque mieux la dérivation : *bar*, mot gaulois, caisse, et *bar* en norm. est une caisse à chaux portée à deux bras. Le *bar* primitif, d'après la pron. ordinaire, est devenu *ber*, qui en norm. signifie berceau : « ce qui s'apprend au ber ne s'oublie qu'au ver ».

CABROUET, cité par Littré, même dérivation, terme des Antilles pour la charrette qui sert à porter les cannes à sucre.

CABÛCHE, dans le patois de Moulins, désigne la bûche de Noël, à demi-brûlée, gardée dans l'étable comme préservatif ; c'est litt. la fausse bûche, la demi-bûche. Nous adoptons la forme *cabûche* et non *calûche*, que nous regardons comme une faute d'impression au compte-rendu, p. 341, du *Congrès archéol.* de cette ville, d'autant plus qu'il y en a d'autres : par ex. l'*exicumacriosos* de M. Empiricus est écrit *exicumucriosos*.

CABUSER, tromper (*Dict.* de Lacombe, et *Dict.* d'Hippeau), pour *ca-abuser*, très-mal abuser.

CACHALOT n'est pas un péjoratif, nous ne le citons qu'à cause de l'étym. très-douteuse de Littré. C'est un de ces mots populaires dont l'étym. saute aux yeux. *cache-l'eau* (*chasse-l'eau*), comme *chiasseux* (*chassieux*), etc. En norm. *cachier*, chasser.

CACHERIN, sorte de ficelle grossière, péjoratif de sens et de radical inconnus.

CACHEVEAU, un des noms vulgaires du plongeon, prob. péjoratif.

CACHIMENT, un des noms vulgaires du *drosera*, en fr. *rossolis* (*ros solis*, rosée du soleil); mais la liqueur gluante de leurs feuilles

explique peut-être ce mot de physionomie péjorative, litt. *cachiement*, mauvais excrément.

Cacolet, mot des Pyrénées, *panier-dossier*, litt. mauvais *collet*, ou collier, faux collet, porté au cou par une grosse corde : appliqué aux flancs d'un mulet, ce *panier-dossier* a gardé son nom.

Cacusseau, nom popul. du populage (*caltha palustris*) dans la *Flore de la Manche*, d'apparence péjorative, mais quel radical? Littré cite une pomme de *cusset* aux environs d'Avranches ; si elle est jaune, le populage est aussi jaune et en boule. Un péjoratif, *macusson*, désigne aussi une fleur jaune, un *lathyrus* ou la gesse des prés.

Cacüe, nom ancien de la cigüe : Besnon écrit *cocüe* dans *la Flore de la Manche;* en Berry, c'est aussi *cocüe ;* en norm. *cüe*, contr. de cigüe, est chuinté, *chüe* : « amer comme *chüe*. » c'est donc litt. *ca-cüe* ou *co-cüe*, mauvaise cigüe, pop. aussi *ache* de *chien*, qui a passé, comme tant d'autres noms pop. dans la langue scientifique : *cynapium*.

Cafard, étym. non résolue par Littré. Le *cafard* est un hypocrite, un homme odieusement *fardé*. Le mot *fard* est ancien : « Renart qui set (sait) assez de fart. » (XIIIe siècle.) *Cafard* est aussi, avec *cancrelat*, le nom de la *blatte*. N'est-ce pas parce qu'elle se cache, se dissimule dans les trous?

Cafezate, dans Rabelais, petit serpent rougeâtre, vénimeux, sens péjoratif, radical inconnu.

Cafignon, que nous avons considéré comme un radical péjoré dans notre 1re édition, nous apparaît sous un autre point de vue, non pas qu'il vienne du l. *scapha*, d'après sa forme ancienne, *escafignon*, chausson, en fr. *scafignon;* il vient du l. *escavare*, creuser, prim. un sabot; à cette origine se rattache le mot pic. *escafote* (*excavata*), cité par Littré, objet creux pour écrémer le lait.

Cafouiller, forme *pic*, du norm. *charfouiller*, le v. fr. *cherfouir*, le fr. *serfouir*. V. *cafouiller*, Gloss. pic. de Corblet, et nos articles *charfouiller* et *gafouiller*.

Cafourno, vieille laide, prov. (*Dict.* de Lacombe), litt. vilaine, sale boulangère, femme ordinairement salie de farine et de charbon, en v. fr. *fournière;* on dit aussi sale pâtissier; composé de *ca* et de

fourniro, la terminaison prov. en *o* était primitivement en *a*. Le sobriquet du boulanger est *mitron;* or *mitré* en norm. signifie sali, noirci, dont le synonyme est *talboté*, de *talbot*, tache noire. On raille aussi par un mot semblable, mais de sens différent, une fureur ridicule. « Voyez donc la furie, *talbot!* » Serait-ce un souvenir des guerres anglaises, et de Talbot, le violent général?

Cagarel, sorte de poisson, litt. mal vairé (varié), du v. fr. *garel* (*variolus*), de diverses couleurs; *cagarelle* est le nom pop. de la mercuriale annuelle, plante terne, à fleurs mal variées, mais ses propriétés laxatives, son autre nom pop. de *foirouse*, lui assurent l'étym. par le l. *cacare*.

Cagouille, colimaçon, dans le patois de l'Angoumois, litt. vilaine goule, vilain visage; *cagoule* s'est dit en v. fr. par métaphore pour un homme laid et dégoûtant, comme on appelle *chenille*, une femme très-laide.

Cagot, étym. très-controversée, mais quand on lit l'histoire du midi de la France, on comprend que ce mot signifie mauvais Goth ou Visigoth; nous n'admettons que pour son sens injurieux, l'étym. du Fr. Michel, par *canes gothi*, chiens de Goths, car il faudrait que *ca* ou *cum*, eût signifié chiens dans les patois pyrénéens. Ce nom d'une race maudite, les *cagots*, gens de fausse religion, explique le fr. cagot.

Cahoter : « Cahoter, dit Littré, équivaudrait à *conhotter*, mais on ne connaît pas de verbes *hoter*, à moins qu'on ne le rattache à *hotte*. » Très-probablement *hotte* est le radical, mais *con* ne peut rendre le sens péjoratif de l'expression. Si on ne trouve pas de verbe *hoter*, on trouve *hoterer*, porter dans une hotte et *cahoterer*, d'où *cahôter*, exprimerait la désagréable secousse d'une mauvaise hotte, d'une *ca-hotte*.

Cahuet, espèce de bonnet (Gloss. de Roquefort). Le v. fr. avait *huet*, chaperon, *huve, huvette*, coiffure, du v. all. *huba*, houppe, coiffure, qui serait, selon Littré, le nom lat., de l'oiseau, *upupa*. Pour l'aspiration, les Allemands l'ont appliquée à beaucoup de noms français d'origine latine : *halt* et *haut*, du l. *altus;* huile, *d'olea;* huître, d'*ostreum*.

Cahuet désigne aussi le derrière du capuchon, c'est alors le faux *huet*, le faux bonnet. Cf. à l'all. *huba*, l'angl. *hood*, capuchon.

Cahuer, v. fr. huer grossièrement : de là, le norm. *cahuant*, en fr. chat-huant; ce mot s'est contracté aussi en norm. en *chouant*, d'où le nom des bandes contre-révolutionnaires où l'on correspondait par des cris de chat-huant. Dans l'Avranchin, on dit même simplement « un huant », pour cet oiseau nocturne.

Cahute, litt. pauvre, petite hutte : « Que *hutte* soit dans ce mot, dit Littré, avec le péjoratif *ca*, c'est ce qui devient douteux, quand on voit *cahuette* et *quahute*. » D'abord *quahute* n'est qu'une manière d'écrire *cahute*, puis il n'y avait pas d'autre forme que *cahuette* pour exprimer l'idée diminutive.

Caïeu, pour Littré, origine inconnue. C'est un petit bulbe qui nait à côté, en dessus ou en dessous, par conséquent, c'est un faux-œil, le véritable naissant au centre de la plante : c'est donc *ca-œil*, mauvais œil, ou plutôt le pluriel *ca-yeux*, faux yeux.

Cajoler, le péjoratif de caresser, litt. mal-*jolier*, du v. fr. *jolier*, s'amuser, faire le joli, du l. *gaudialis*. Littré accepte l'étym. de Grandgagnage, *joli*, avec un préfixe *cra* ou *ca*, car le wallon dit *crajoler*, et *cajoler*, mais il n'assigne pas de sens à ce préfixe. V. Cro au chap. xv.

Calande : dans le cadastre de Sacey (Manche), il y a un terrain appelé Calande ou les Calandes : on m'écrit que c'est un terrain de 3e et 4e classes, et même de 5e vers le nord ; c'est donc la mauvaise lande. Ce dernier nom est commun dans ce quartier : la Grand'lande, la Lande-Colin, etc.

Calangue, crique ou petite baie dans la Méditerranée, non étymologisé par Littré, peut-être pour *calande*, fausse terre, terre amphibie, ce que Wace dit de la baie du mont Saint-Michel, « la terre marine ».

Calebasse. La calebasse vidée forme une coupe comme celle du bilboquet qui se dit *carabasse* en prov. ; en catalan, *carabassa* signifie calebasse ; mais la calebasse est antérieure au bilboquet ; c'est un mot d'aspect péjoratif, mais radical inconnu, à moins que ce ne soit faux-bassin, petit bassin : *cal-bassin*.

Calendre : en norm. on appelle *lente*, l'œuf du pou; c'est de même en v. fr. *lens* et *lente ;* le l. *lens*, lentille. De là, par ext. le nom de l'insecte, dit en fr. calendre granaire, et dans le midi : *cusson,* dont le synonyme est le fr. charençon ; c'est donc la *cal-lente,* la méchante lentille ou *lente*; pour Littré, origine inconnue. Le terme charençon est identique à calendre : c'est un bas-lat. *calandrus,* en prov. *carence,* avec le chuintement *charence* et charençon, finale augmentative. L'idée de *lente* est tellement inhérente à cet insecte, qu'on appelle en fr. teignes, tous les insectes mangeurs de blé, par exemple l'alucite est une des teignes des grains.

Calimaçon, en fr. colimaçon (Voltaire écrit calimaçon), se dit en norm. et en pic. Sur ce mot, Littré s'exprime ainsi : « Vient de limaçon avec la particule *co,* dont le sens reste obscur, si tant est qu'elle ait un sens. » Remarque peu sérieuse, d'un esprit aussi scientifique et d'autant plus étonnante, que sur le préfixe *ca,* il dit : « préfixe qui a une signification péjorative et qui se trouve dans *calorgne,* mot du Haut-Maine, signifiant borgne. » Aussi colimaçon est-il *calimaçon,* litt. le faux limaçon par rapport à la grosse limace rouge, sans coquille, qu'en norm. on appelle *limard* ou *limas.*

Calimande et Calmande, poisson, litt. fausse limande.

Calobe, tunique sans manches, pardessus, fausse tunique, peut-être composé du rad. *lodier,* couvre-pieds de laine, du l. *lodix,* couverture de lit.

Calorgne, qui a la vue courte, mot du Maine, litt. qui lorgne mal.

Calucs, qui a la vue courte (Guessard, *Gloss. prov.*, 17). Du préfixe *ca,* et d'un radical *luc,* qui signifie voir, et se trouve dans le fr. reluquer, et l'angl. *look*, regarder.

Camailler, en pic. se battre. V. Chamailler.

Camargue, delta du Rhône, sol de sable marécageux, limon, mot qui ne vient pas de *Marius ager,* comme on le prétend, ce qui eût fait *mariage* simplement, mais qui vient du péj. *cal,* et du mot *marga*, marne, que Pline donne comme gaulois, resté, dans le fr. *margouillis,* dans le norm. *margouis, margois,* décombres.

Camois, souillure, boue, mot cité par Raynouard comme radical du fr. cambouis, en v. fr. *canbois* (Le Menagier, 11, 5). Ces mots ont la forme et le sens de péjoration, et équivalent à *ca-boue*, mauvaise boue.

Camion, très-petite épingle, étym. inconnue pour Littré et Camion, très-petite voiture, semblent être un seul et même mot, et être formé du péj. *cal* et *ca*, et du v. fr. *mion*, petit. (*Dict.* de Trévoux.) Toutefois pour *camion*, véhicule, il faut prendre en considération le l. *cama*, bas, étroit, grec καμαι? donné par Isid. de Séville, qui nous a transmis plusieurs mots gaulois.

Camot, en berrichon (Jaubert, *Gloss. du centre*), tout honteux; tout honteux équivaut à *muet de honte;* or *mut*, en berrichon, *mut* en pic., signifie muet; or *camut*, serait sottement muet, ou mieux faux-muet. Rage mue, pour rage muette, sans aboiement, se dit encore en français; en v. fr. *beste mue*, une brute.

Camouflet : en norm. *mouffle*, et en langage popul. signifie muffle : c'est l'all. *muffel*, chiens à grosses lèvres pendantes; en v. fr. *meufle*, en norm. *moufflard*, celui qui a le visage plein et rebondi. Le fr. moufle, gros gant, qui n'a que le pouce, vient de la ressemblance avec le museau de l'animal. Dès lors *moufflet* est un coup sur le muffle, et *ca-moufflet* est le péjoratif. Le mot a deux sens, l'un affront, comme on dit dans le sens moral, un soufflet, l'autre sens, c'est-à-dire fumée, qu'on souffle au visage, au muffle, le sens physique. En argot, *camoufler*, c'est se faire une tête, un faux muffle ou mouffle.

Camourlot, mastic pour remplir les joints des pavés, non étymologié par Littré, soupçonné de péjoration.

Camuche, en patois pic. (*Gloss.* de Corblet), est « une retraite cachée » et une petite cabane; c'est le péjoratif de *muche*, lieu où l'on se *musse*, et se cache.

Capendu, espèce de poire : étymologie de Littré : « peut-être le préfixe *ca* et *pendu*, mal pendu, court pendu : « cette interprétation rentrerait donc dans notre théorie; si elle est contredite par le *Dict.* de Trévoux, qui écrit *court-pendu*, par La Quintinie, qui écrit aussi *court-pendu*, il ne faut pas en tenir compte, il faut s'en tenir

au péjoratif *ca;* en effet, il ne se peut guère que *court* se soit changé en *ca;* du moins on ne le connaît pas sous cette forme, il a été *cors* en v. fr.; il est *cors* en bourg., *cort* en prov., *couert* en norm.

Capilotade, en v. fr. *cabirotade :* « *cabirotades*, longes de veau. » (Rabelais, Pant. IV, 59). Littré admettait l'étym. de Ménage, par l'esp. *capirotada*, chaperon, parce que ce plat aurait été appelé plat au chaperon : explication peu admissible. Le patois normand en offre une autre plus directe et plus acceptable : l'oie s'y appelle *pirote*, d'après son cri que l'on imite en lui criant : *Perrette ! Perrette !* Or *pirotade* serait un mot bien fait pour dire un plat de viande d'oie, le régal populaire, puis un sens péjoratif s'y est attaché, comme dans *ratatouille*, et l'on a formé *ca-pirotade*. L'idée de plat de viande de chevreau, de *cabri*, peut aussi se présenter, mais il faut l'écarter, car *cabri*, issu du l. *capra*, ne pourrait produire que *cabriotade* et même *cabritade*.

Capotin, petit encensoir d'enfant, litt. mauvais petit pot, péjoratif et diminutif à la fois.

Catacoua, terme péjoratif norm., dont le radical semble être le v. fr. et norm. *coue*, queue. On dit d'une femme mal coiffée, qu'elle est « coiffée à la *catacoua*. » *Catacoua* est la forme pop. pour *catogan*, vulg. une *qüeue* ou *coüe*. Pas d'étym. chez Littré. V. *catucoua*, à l'art. Caracoua.

Parmi les mots commençant par *ca*, il y en a deux qui ont un certain air de péjoration, mais qui n'en ont pas la réalité. Nous les introduisons ici, parce que leur origine a échappé à la sagacité des étymologistes, spécialement de Scheler et de Littré : c'est *cabaret*, taverne, et *cabaret*, plante.

Sur *cabaret*, taverne, Scheler dit que son étymologie est encore à trouver, et Littré, que son origine est « encore inconnue ». Le mot cabane est fort ancien : « *hanc rustici* (les Gaulois) *capannam vocant* » (Isid., *Orig.*); son diminutif est *cabaneau* et *cabanet;* par le changement normal de *n* en *l*, qui égale *r* (diacre, de *diaconus*, coffre, de *cophinus*), on obtient cabaret, litt. petite loge, petite cabane; le dim. *cabanneau*, est devenu le fr. cabanon.

Pour *cabaret*, plante, le *comarum palustre*, il n'y a pour Littré, qu'une « étymologie douteuse ». Il cite, sans l'adopter, le *combre-*

tum, de Saumaise, qui désigne une autre plante. Cependant nous avons ici un mot saillant, *obvius*, comme disent les Anglais. Le *comarum*, en fr. comaret, devient aisément cabaret, comme le l. *cumulare*, devient combler, *marmor*, devient marbre, *camera* devient chambre. Il est de règle que la combinaison *mr* intercale un *b* euphonique. Littré a bien reconnu l'intercalation de *n* dans galantine, qu'il tire justement du v. fr. *galatine*, gelée de viande.

CHAPITRE XVIII

Transformation de CA *en* CHA.

Beaucoup de mots préfixés en *ca*, le sont en même temps en *cha*, cela dépend du dialecte; le normand et l'auvergnat affectionnent le chuintement, qui, en outre de la valeur phonétique d'énergie, a été propagé par l'influence germanique : *chamailler* est fr. et norm., *camailler* est pic. On dit également *chabosser* et *cabosser; cacüe* (cigüe) devient *chüe* en norm.

Chabichon, fromage local en Poitou, à odeur de chèvre, litt. le mauvais *bichon*, ou faux *bichon*, fromage de bique ou chèvre, à moins que *cha* ne soit le l. *caseus*, en bret. *caus*, fromage, en angl. *cheese*, en v. fr. *casie*, laiterie.

Chabernot, savetier, en norm. *chavetier* : c'est un terme de mépris; dans la haute Norm., on le métathèse en *chabrenat* : « Après may crient ces chabrenats. » (*Muse norm.*) De là *chabrenal*, sale, négligent. (*Gloss. norm.* de Le Héricher, 11, 232.) Ces deux sens, spécialement le dernier, conduisent au fr. *bran*, matière fécale, *bren*, dans les patois fr., dont le sens original est le *son* de la farine; en vieil esp. *bren de la farina*. et dans plusieurs patois it. *brenno*, excrément. Ce mot est dans tous les dialectes celtiques *Chabrenat* signifie donc le vilain *embrené*.

Chabin, nom vulg. de l'hybride du bouc et de la brebis, n'a de péjoratif que l'apparence : c'est la forme chuintée de *cabre*, et dans plusieurs patois *cabe*, du l. *caper*, avec la finale diminutive en *in*.

Chabosser, en v. fr., le même que *cabosser*. V. ce mot.

Chabouler, houspiller, forme chuintée du fr. sabouler, litt. bouler mal, bouler grossièrement; pas de rapport avec saboter, comme semble le dire Littré.

Chabrouiller, en v. fr. salir, tacher grossièrement; il est dans un vieux noël lorrain, cité par Genin : « Qui est ce put chabrouillé? » en parlant d'un roi mage, du roi d'Éthiopie.

Chabuisseau, un des noms de la chevanne, ou meunier, mot de physionomie péjorative, le *meûnier* était un poisson inférieur; radical inconnu.

Chachipoter, chicaner, péjoratif de chipoter, qui est peut-être lui-même un péjoratif: prob. un terme de potier; litt. travailler les mauvais petits pots. Du reste l'étym. est fixée par *capotin*, petit encensoir d'enfant. V. ce mot, et *chachipoter* offrirait un préfixe redoublé.

Chacouat, le plus chétif du nid, le dernier oiseau *coué*, ou couvé; *couer* pour couver est norm., un œuf *coué* est un œuf couvé, du l. *cubare;* alors le *chacouat*, ou *chacouet* (*cubatus*), ou *chacoué*, est le chétif, le mal couvé. Du reste en fr. pop. *couvi*, en berrichon, *coui* (*cubitus*).

Chacrote, litt. petite, mauvaise crotte, un vil objet.

Chaffourrer : vieux mot, dit le *Dict.* de Trévoux, défigurer, barbouiller, griffonner : « Ils lui barbouillèrent et chauffourèrent tout le visage. » (Journal d'Henri III.) « C'est ce méchant diable qui nous avait ainsi chaffourré. » (*Sat. Ménipp.* 1, 271.) Le radical fourrer n'est pas admissible ici; ce qui l'est, c'est *fouler* ou fouiller; c'est le même que *charfouiller*. V. ce mot et le fr. *serfour*.

Chahuter, sans étym. dans le *Dict.* de Littré : c'est le v. fr. *hutin*, tapageur, *hutiner*, quereller, issu de l'onomat. *hut*, cri d'entrain, de charge; c'est le cri de guerre des Saxons contre les Normands dans le R. de Rou. D'où *huter*, encore inconnu, mais qui a dû exister. Alors *chahut* est un vilain *hut*, un mauvais hourra, et aujourd'hui, c'est une danse populaire désordonnée. Le mot a été employé par Barbier dans ses Iambes : « La populace en rut, s'enlace en tournoyant, et danse le chahut. » Le peuple dit encore *cha-*

huter et faire le *chahut,* synonyme de branle-bas. « Je vais te chahuter », signifie te remuer, te faire danser.

CHALAND, espèce de bateau plat, grossier, lourd; mot d'aspect et de sens péjoratifs, que Littré déclare d'origine inconnue : nous ne l'introduisons ici que pour citer l'étym. très-probable de du Cange, par le bas-grec *chelandion*, petite galère à Rome, et aussi pour l'assimilation que Littré a faite avec *chaland,* acheteur, et *chaland,* bateau. Quel rapport? Or *chaland,* acheteur, celui qui fréquente une boutique, est le participe présent du vieux verbe *chaloir,* s'intéresser à. En norm. le *chaland* d'une femme, en mauvaise part, est celui qui la fréquente, qui s'intéresse à elle, qui se *chault* d'elle. Le *d* final est aussi fautif ici que dans le fr. marchand. En vérité ce mot est de mauvaise chance, Hippeau tire de *chaland* bateau, l'étym. bien connue de charlatan, comme il tire de *bateau,* le terme bateleur, qui est bien pourtant l'homme à la *batte,* ou bâton magique.

CHALUC, *Dict.* de Lacombe, espèce de poisson de mer, litt. le mauvais, le faux *luc,* du l. *lucius,* brochet, qui entre dans merluche et dans *merlu.* fr. pop., en v. fr. *merlus,* du l. *maris lucius,* brochet de mer.

CHALUT : « C'est, dit un article spécial sur la pêche, un filet terrible, fait en forme de sac, et muni à son extrémité de chaînes de fer; il racle impitoyablement le sol sous-marin. » Cette définition n'indique-t-elle pas un engin qui bouleverse, qui *chahute?* Littré pose, sans la résoudre, la question suivante : « Serait-ce une forme provinciale de chalit? » Quel rapport? V. CHAHUTER.

CHAMAILLER, dont le sens primit. et en v. fr. est frapper, se battre, litt. mal-mailler; or, *mailler* signifie battre au maillet : « et se prendrent à mailler sur lui, comme deux mareschaux sur l'enclume. » (Perceforest.)

CHAMARRE, d'où la forme fr. simarre, et chamarré : ce dernier mot se prend en mauvaise part, dans un sens de ridicule. Il semble formé du préfixe *cha,* et du prov. *marre,* bélier, ou de l'esp. *marra,* peau de mouton : *cha-marré,* mal vêtu de peau de mouton.

CHAMBARDER, bousculer, jeter dehors, dans l'argot militaire, litt.

pour *cha-barder*, transporter dehors un objet sur un bard ou civière; mot qui entre dans débarder, débardeur. On obtient aussi la péjoration avec le v. fr. *barde*, hache, arme offensive, c'est-à-dire hacher cruellement, salement, *mal-barder*.

Chambranler et Cha-Branler, avec la nasale *m*, fréquemment intercalée en fr., est le péjoratif de branler, litt. mal branler, branler de manière à tomber. Ce verbe conduit à l'étym. du fr. chambranle, l'encadrement d'une porte. D'où est issue cette partie de la bâtisse ? Des trois bâtons mal assurés de la cabane, prototype de la maison. En Berry, on dit *chabranler*, d'après le *Gloss.* de Jaubert.

Chanfrein : comme cette partie de l'armure est un auxiliaire du frein, un faux frein, on pourrait l'expliquer par notre préfixe péjoratif; cependant une étym. latine est plus admissible : c'est le l. *camus*, muselière, et c'est bien cette partie qui couvre le museau. On traduit aussi *camus* par frein. Alors chanfrein est un pléonasme.

Chanlatte, pour *cha-latte*, avec l'intercalation fréquente d'une nasale. C'est une latte plus longue et plus grossière, c'est un simple chevron fendu, c'est donc une fausse latte, une grossière latte, L'étym. de Littré « latte posée de champ », n'est pas admissible, puisque la chanlatte est posée à plat.

Chapouiller, dans le *Dict.* de Lacombe, couper, tailler, semble être le même que Charfouiller. V. ce mot.

Chapoter, terme de potier, ébaucher un pot, par conséquent faire un faux pot, un mauvais pot, un *chapot*, d'où *chapotin*, l'instrument qui sert à *chapoter*, d'où aussi *capotin*, petit encensoir, litt. petit pot.

Chatourne, en norm. litt. coup qui fait tourner la tête, une *tourniole, torgnole;* litt. une mauvaise *tourne*, ou tourniole, à Coutance, contracté en *chorgne*. Le fr. tourniole, ou panaris, veut dire, mal qui tourne autour du doigt.

Chatrouille et Satrouille, femme sale, et aussi le nom du polype octopode, ou la *pieuvre*, dans les îles norm., parce qu'il ressemble à un tas d'ordures. Rabelais dit *chatouille* pour une es-

pèce de poisson. Le norm. *trouiller* et *tatouiller*, qui se trouve dans le mot pop. ratatouille, avec le sens de sale, est le v. fr. *touaille*, torchon.

CHARUP, mot prov. que le *Dict.* de Lacombe définit « ce qui est terrible » étym. douteuse, à moins que ce ne soit *cha*, péjoratif, et *rapa*, se raidir.

CHARIVARI. Avec ce mot, pour lequel Littré n'a que des conjectures, nous abordons l'intéressante série des *vari*, *hourvari*, *boulevari*, etc. Le piémontais *zanzivari*, gargouillement, le prov. *chavari*, etc. Pour le radical, voir l'article suivant.

CHAVARI et CHAFARI, prov., tumulte, mot composé du préfixe *cha*, et de *vari*, dérivé du germain *werra*, querelle, guerre, en angl, *war*, en bourg. *gare*. Le prov. a aussi la forme de *calibari*, v. ce mot, et le picard *a carivari*, le fr. charivari, etc.

CHAVIRER, terme de marine, tourner sens dessus dessous, en parlant d'un bateau, litt. mal virer du l. *gyrare*, mal tourner. Son synonyme était autrefois *trévirer* (*Dict.* de Trévoux), c'est-à-dire virer au delà, trop virer, *trans-gyrare*.

CONCLUSION.

Ainsi, à travers des transformations insensibles, produites par des affinités de lettres et par la loi du moindre effort, nous sommes arrivé du celtique *gwal*, à trois séries de péjoratifs, dont l'étymologie était à peu près inconnue : 1° à la catégorie GAL, GALI, GAR, GA, et à ses variantes CAR, CALI, CAR, CA ; 2° en chuintant cette variante, à la catégorie CHAL, CHALI, CHAV, CHA ; 3° en métathésant, à la catégorie GRA, CRAU, CRO, GER, GRE.

DEUXIÈME PRÉFIXE.

INTRODUCTION.

En commençant une seconde série de préfixes inexpliqués, je crois devoir essayer d'interpréter quelques mots que ni Génin, ni Littré n'ont pu résoudre, à cause de la bizarre orthographe de la syllabe finale. Ce sont les mots CHIQUENAUDE, BAGUENAUDE, NIGAUD, NIGAUDE, GRINGUENAUDE. La raison de la difficulté pour les philologues, c'est qu'ils ont cru voir dans *naude, aude,* un mot entier. Leur sens commun à tous est celui de *petite chose*, et la présomption qui se forme dès lors, c'est qu'ils sont des diminutifs. Or une des finales diminutives dans notre langue est *ot* et *otte :* anglot, veillot, vieillotte, pétiot, pétiote, clignoter, tapoter. Aussi pouvons-nous écrire : chiquenotte, baguenotte, gringuenotte, nicot, nicotte, et il ne reste plus qu'à déterminer les radicaux.

Pour CHIQUENOTTE, mot que Rabelais, qui parle le patois tourangeau, écrit *chiquenaulde*, et auquel Palsgrave donne à peu près la finale *otte*, c'est-à-dire *chiquenode*, nous trouvons dans le provençal *chinca*, toucher (*Dict.* de Lacombe), qui a dû donner le dim. *chincoter*, toucher légèrement, d'où *chincotte*, petit coup, et *chinquenotte*.

Pour BAGUENAUDE (et pour nous *baguenotte :* ce mot signifiant petit sac), c'est une gousse à fruit, remplie d'air et de petites graines; c'est un dérivé de *bague*, sac, reste dans le français « bagues sauves », et dans l'anglais *bag*, sac. En terme de tailleur, de couturier, *baguer* se dit d'un habit qui fait des plis, des bourses. Bague donne aisément *baguette*, d'où, par une réduplication diminutive assez commune, *baguelotte*. Le fr. bagatelle est un dim. du même radical : Diez le tire de *baga*, et il signifie petit bagage.

De NIGAUD, NIGAUDE, la racine est le v. fr. *nice*, simple, niais, du l. *nescius*, ignorant, d'où facilement *nicot, nicotte*.

Quant à GRINGUENAUDE, un reste, un débris, c'est ce qu'on *grignotte*, et par une intercalation commune de *n*, ce qu'on *gringnotte* ou *gringuenotte*.

C'est encore avec une bizarre orthographe qu'on écrit GRIPPEMINAUD, au lieu de *grippeminot*. C'est le composé de *grippe*, signifiant griffe, et du v. fr. *mignot*, doucereux, gentil, mignon. Alors griffemignot a le sens de patte de velours, mignot étant pris adverbialement comme un entend-dur, pour un sourd, en norm. un *jodu* (j'ouis dur). De *mignot* vient le fr. mignoter, mignotise.

Il y a d'autres mots de cette physionomie, comme MINAUDER, MARAUDER, TARAUDER. Le premier dérive de mine, dont il est le diminutif; il veut dire faire de petites mines ou *minoter;* le v. fr. avait *minettes*, mines, grimaces. Pour MARAUDER, que Littré ne peut expliquer clairement, c'est simplement mal-roder (*malè rotare*), mal errer : il y a en pic. *raudier*, rôder, et le *Dict.* de Lacombe donne *rauder*, errer. Quant à TARAUDER, il est de la famille de tarière, du l. *taratrum*, tarare, et suppose *taroter*, faire de petits trous, des cannelures.

Avant d'entrer dans la série des transformations, nous voulons tâcher d'expliquer un mot, qui commençant par *per*, offre la physionomie d'un superlatif, mais qui n'en a pas la réalité. Nous l'introduisons ici, d'abord pour l'expliquer, peut-être pour la première fois, et ensuite pour protester contre la définition de Littré, qui l'appelle « un mot de fantaisie », et contre la croyance aux mots de fantaisie en général, comme nous l'avons déjà fait dans cette étude : « Des mots de fantaisie et des origines normandes de la chanson de Roland », insérée dans le bulletin des *Ant. de Norm.* Le curieux mot dont il s'agit est « la poudre de perlinpinpin ». D'abord *perlin*, metathèse de pèlerin, se dit en normand et se montre dans le nom propre très-commun, Peslin. Voilà pour le radical; or, au moyen-âge, pèlerin, souvent synonyme de croisé, désignait un homme arrivé des pays lointains avec des recettes merveilleuses, dont il faisait le boniment; c'était, sauf qu'il y croyait peut-être, le charlatan. Nous avons encore entendu sur nos places des charlatans disant revenir d'Égypte, des Pyramides, offrant des remèdes transmis par les mamelucks de l'empereur. Pour le suffixe *pin-pin*, ou *pinn-pinn*, c'est l'analogue du *boum-boum*, *zinn-zinn*,

ritournelle du boniment du charlatan. On rapproche de notre mot le terme *brouhaha*, une onomatopée où l'on reconnaît un bruit confus, une basse sur laquelle se détachent des notes claires, *ha! ah!* Les enfants qui forment des mots à la manière de l'homme primitif, c'est-à-dire imitatifs des sons naturels, et avec redoublement, parce que la nature donne des sons redoublés, ont tout un vocabulaire à eux, dont des termes sont restés dans la langue régulière, comme bonbon, panpan, bébé, papa, maman, et même pipi. (V. Littré, *Dict.*) Avec ce dernier, nous voudrions faire un essai d'étym. du *liripipion* de Rabelais, désignant le chaperon de docteur de la Sorbonne. D'abord il est bien certain que c'est un terme railleur et satirique : or, *liri* est le nom vulgaire d'un coquillage, d'une patelle, et pipi est l'urine : l'ensemble aurait le sens de vase à pisser. Ce ne serait donc pas un mot de fantaisie; du moins, en fait d'étymologie, commencer, c'est déjà beaucoup.

CHAPITRE I

Transformation de PAR *en* PA.

Que le l. *per*, soit devenu le fr. *par*, c'est ce qui n'a pas besoin de démonstration. Que cette forme remonte aux origines de notre langue, c'est ce qui est prouvé par les textes les plus anciens que nous possédions. Il est dans sa forme latine, dans le Serment, « per dreit », par droit; il est déjà dans sa forme française, dans le cantique de sainte Eulalie, « *par soune clemencia.* » On ne doute pas non plus que, comme préfixe, cette particule ne soit un signe d'achèvement de l'action, du plus haut degré, en un mot de superlatif. Elle a ce sens en latin, non seulement devant les verbes, mais aussi devant les adjectifs, comme dans *permagnus*, très-grand, un mot resté dans le nom pop., d'une pomme, la *permaine*. Le français a reçu la plupart de ces mots, et il a appliqué largement ce procédé facile et nécessaire dans la composition de ses mots. La langue actuelle en a beaucoup perdu : *paraller*, aller jusqu'au bout, *parbattre*, *paramer*, aimer avec excès, *paratteindre*, *parbouiller*, *parcherchier*, chercher minutieusement, etc. Ce préfixe se rencontre

même en normand devant un substantif, comme dans *parpleute*, une très-grande pluie. Le français poussa l'imitation du latin, pour ce mot, jusqu'à le séparer de son radical. Si le latin disait : *per castor scitus, per enim absurdum*, le vieux français disait de même : par vraiment habile, par en effet absurde : « *molt par est fol qui s'accreit sor autre.* » (*Rom. du Mont Saint-Michel*, v. 2982.) Aujourd'hui l'on dit encore : « c'est par trop fort. »

Rabelais a beaucoup de ces superlatifs, soit du patois tourangeau, soit formés par lui : *parfond*, le fond, la profondeur, *parforcer*, *parfournir*, *perdurant*, qui dure très-longtemps, *perforaminé*, lardé, *permaner*, être en permanence.

Un de ces superlatifs archaïques s'est perpétué dans une rime proverbiale : « Qui sert et ne persert, son loyer perd. » C'est le l. *perservire*, qui est dans Vopiscus. Le fr. offre *permaine*, espèce de pomme, du l. *permagna*.

Bien que le fr. pourlécher, soit un composé normal, il peut être une altération de *parlécher*, et *perlechier* en berrichon.

Pacachaer, coup à la tête, d'après le *Dict.* de Lacombe (lisez : frapper des coups à la tête), composé du préfixe *par*, et de *cacha*, frapper, battre, d'après le même; alors *pacachaer* équivaut à parbattre.

Pacolet, nom propre de cheval dans les contes de féerie. On dit « c'est le cheval de Pacolet, » d'un cheval ou d'un homme qui va très-vite; alors il faudrait dire « le cheval Pacolet », ou bien Pacolet serait un individu. Quant au radical, il offre l'idée et la forme du verbe courir, en v. fr. *corir* et *core* : or *par-coréor* serait un parfait coureur, et la dernière syllabe de Pacolet serait le *e* accentué.

Palourd, en patois de Genève, excessivement lourd, même forme et même sens que l'esp. *palordo* : ce serait le l. *per-luridus*. V. Balourd.

Paourd, lourdeau, rustre, paysan, le même que *balourd*, qui dans quelques idiômes a la forme de *palourd*, que nous adoptons comme la forme normale; par ex. le gènevois *palourd*, l'esp. *palurdo* : c'est litt. le tout à fait lourd, qui serait en latin *per-luridus*.

Parfond, comme adj. signifie très-profond; comme subst. c'est l'extrême fond; le propriétaire a le *fond* et le *parfond* de la propriété; en fr. le parfond est le fil à plomb qui va tout au fond, et *parfondre*, c'est faire fondre l'émail également partout, litt. fondre complètement, cf. *parforcer* (Rabelais), contraindre.

Pardi et Perdi : c'est le nom vulg. du charençon chez les vignerons. Nous ne le citons que pour le livrer à l'interprétation, en essayant la nôtre. Est-ce *perditor*, le destructeur? C'est bien douteux. N'est-ce pas plutôt le ravageur qui fait pousser le cri : *pardi!* par Dieu! Beaucoup de familles ont été dénommées d'après le cri, le juron que faisait entendre leur auteur.

Papelard est un mot en dehors de notre théorie; nous l'introduisons ici pour présenter une étym. moins contestable que celle de Littré, pour qui ce mot est *pappe-lard*, mangeur de lard. Or ce mot n'a nullement le sens de gourmand : c'est une nuance de l'hypocrite, le frère de *patelin* (d'origine inconnue pour Littré). Or *patelin* se rattache à patte; c'est celui qui fait la petite, la jolie patte, la *patteline*, et patteland est pour *pattelard*, le gros, le lourd hypocrite; l'un est un diminutif, l'autre offre un suffixe péjoratif, comme pendard, paillard, soiffard (ivrogne en norm.). Littré dit ne pas savoir d'où vient le titre de la comédie de Patelin : son auteur a trouvé les mots dans la langue de son temps, dans *patiller*, jouer joliment des pattes, aujourd'hui *patiner*, comme Molière a pris Tartufe à l'italien, comme Rabelais a pris Panurge au grec, comme Beaumarchais a pris Figaro à l'espagnol. Il est impossible à l'homme de créer un mot.

Parbouquet, en v. fr., le même que *barbouquet*, coup sur la bouche. En fr. bouquer existe, dans le sens de faire baiser de force. V. ce dernier mot à bar; mais en norm. le *parbouquet* ou le *barbouquet*, est la dernière bouchée, la bouchée qui achève, qui complète.

Patouiller, litt. *touiller* au plus haut degré, c'est-à-dire débarbouiller avec une *touaille*, v. fr., pour serviette et torchon. En norm. *touiller* a le sens d'essuyer avec un torchon, une touaille : une femme sale se dit *touiller*, comme ailleurs on l'appelle torchon.

Patrouiller, patauger; c'est le même mot avec un *r* très-ex-

pressif, une liquide d'imitation du bruit de la boue : c'est l'étym. du fr. patrouille; en norm. *patrouille* et *patouille*, est le chiffon au bout d'une perche, qu'on mouille, et avec lequel on essuie l'aire du four.

CHAPITRE II

Transformation de PAR *en* BAR *et en* BÁ.

Ce changement de p en *b*, selon la remarque de Burguy (*Gram. de la langue d'oil*, 131), se faisait déjà en latin : *poplicola*, plus tard *publicola*. Dans l'intérieur des mots, la même substitution s'opéra pour la formation des mots français : *apicula* devint abeille, *duplus*, double, *cæpula*, ciboule. Mais nous renvoyons à l'introduction de cet ouvrage pour de nombreux exemples de cette mutation empruntés à plusieurs langues, nous y ajoutons : *pruina*, en fr. bruine, *poculum*, bocal, et l'esp. *poblo*, du l. *populus*.

Badigeonner, dont l'étym. est inconnue pour Littré, et dont nous essayons l'interprétation. Lisez *badijonir*, et vous obtenez *bardejonir* : on jaunit le barde ou bardeau, dont on recouvre les murailles.

Bagarre, composé du fr. garer, préserver : *bagarrer* serait donc se garer à l'excès, se *par-garer*.

Bagassa, en prov. que Lacombe traduit par putaniser, en v. fr. *bagasser*, litt. courir les *garces* avec excès. Le *Dict.* de Trévoux dit *putasser*, mot nécessaire à la langue, que du reste, Littré a mis dans son *Dict.* Ainsi, *bagasser* équivaut au latin *per-mœchari*.

Bagoul et Bagou, bavardage poussé à l'extrême, se rattache à *bágouler*, litt. gouler ou gueuler à l'excès, que nous n'avons pas encore rencontré, mais qui doit ou a dû exister, puisque *débagouler* s'est dit et se dit encore : « débagouler mille injures. » (Brantôme.) Le fr. pop. possède *gueuler* et les comp. *dégueuler* et *engueuler*.

Bafouer, dont l'étym. est très-embrouillée dans Littré : il y aboutit à *baf*, lèvre; mais *baf* ne rend pas compte du mot entier.

Bafouer, c'est crier *bah ! fouah !* en angl. *foh !* et *pouah !* C'est dans l'onomatopée qu'il faut chercher beaucoup de radicaux : elle est le tuf des langues. Littré n'a pas non plus expliqué *pouah*, qui est un comp. de *pou* et de *ah !*

Balafre, en wallon, *barlafre*, en namurois, *berlafre*, en milanais, *bertaffe*, dans Rabelais, *barleffi ;* la forme française a pour radical le v. fr. *nafre*, blessure, *nafrer*, blesser, d'où le fr. navrer; alors *bar-navrer*, signifie entailler au plus haut degré.

Balourd, forme française actuelle, en v. fr. *palourd ;* de même *palourd* en genevois, de même *palordo* en esp.; en ital., c'est comme en fr. *balordo ;* le sens du préfixe est augmentatif : ce serait en l. *per-luridus*, et primit. en fr. *parlourd*.

Balivaginer est un mot employé par Rabelais dans le sens de divaguer, dire la baliverne. On voit se dessiner dans ce mot le l. *per-vagari*, d'où bar-vaguer, avec l'intercalation de *i*, pour soutenir la voix.

Barboter, fouiller la boue jusqu'au fond. Littré arrive de dérivés en dérivés au radical *barbitus*, barbot; jouer du barbot, espèce d'instrument de musique. La distance est honnête. Génin pénètre bien dans ce mot qui est pour lui *bar*, péjoratif et boue; or, dit Littré, boue ne peut pas donner un dérivé en *ot ;* mais le v. fr. *boe*, boue, est devenu en lorrain *bodere*, qui serait en fr. *boder ;* comme la dentale s'échange facilement avec une autre dentale, on obtient *boter*, de là, *par-boter*, ou *bar-boter*, superlatif et non péjoratif, remuer la boue au dernier degré.

Barbouquet, en v, fr. *parbouquet*, formé de *bouquet*, coup sur la bouche, litt. très-fort bouquet, du v. fr. *bouquer*, toucher à la bouche et *parbouquer*, signifierait y toucher avec excès. En norm. *parbouquet* a un autre sens : c'est la dernière *bouchée*, celle qui complète, achève le repas.

Baricave, un vieux mot qui signifie fondrière, précipice au pied des montagnes; Mezerai s'en est servi, dit le *Dict.* de Trévoux. Sa composition offre *bar-cave*, extrêmement profond, avec intercalation de *i ;* ce serait en latin *percavus*.

Barlong, qui se dit d'un carré long, litt. très-long, *perlongus ;* on

a dit en v. fr. *bélong* : « images droites, belongues et enverses. » (*Rom. de la Rose*. v. 8375), forme très-voisine de *perlong*.

Barloquer, en wallon, pendiller, du haut-all. *lok*, chose pendante, d'où le fr. loque, le norm. *lochier*, secouer un objet branlant, et *barloquer* est secouer fortement. V. Breloque.

Baroque, bizarre. Littré croit ce mot dérivé de l'argument *baroco*, ce qui est très-peu probable. Ce mot s'est dit et se dit encore des perles qui ne sont pas rondes, qui par conséquent sont inégales, rugueuses : *per-rugosus*. C'est en esp. *barrueco*, et en port. *barroco*.

Bassuer, dans Rabelais, signifie coudre, c'est un composé du l. *suere*, coudre, et du complétif *par*; or, achever de coudre, coudre à toute extrémité, c'est ravauder, raccommoder, exactement le sens du l. *persuere*. Ce verbe avec son dérivé *sutor*, cordonnier, subsiste dans le nom propre Lesueur.

Bavolet, subst. masculin, en norm. *bavolette*, fém., coiffure féminine très-légère, avec des volants, et même simple ruban, litt. ce qui vole beaucoup, qui *per-vole*, comme le l. *pervolitare*. En v. fr. *bavoler*, voltiger.

Nota. — Puisque nous parlons de l'onomatopée, première source des langues, renvoyons au livre très-original de Gratiolet, la *Physionomie*, où l'on apercevra la naissance de plusieurs expressions, spécialement celles qui sortent du radical *hi*, qui forme *hinnuomai*, pleurer, le l. *cachinnus*, puis *hians*, puis *ridere* pour *hidere*, et *hilaris*, et même *gêlaô*, le *etha*, s'étant prononcé *itha*, comme on le voit dans le terme, l'*ithos* et le *pathos* Il dit encore : « ces quatre bruits *frrr*, *trrr*, *rrrr*, *grrr*, sont la racine primitive et naturelle d'une multitude d'expressions, froid, trembler, rigide, gronder. » Quelques mots français en *ba*, ont l'air d'appartenir à la catégorie de ce chapitre, mais ils n'en ont que l'air : nous en citerons trois, parce qu'ils sont encore indeterminés.

Tel est *baliveau*, que nous déterminons par *bas-level*, du v. fr. *level*, niveau, qui est resté dans l'anglais, litt. arbre de *bas-niveau*, arbre inférieur aux arbres de haute futaie. Tel est *baliverne*, d'origine inconnue pour Littré, et que nous avons expliqué au chap. III.

Tel est encore *baderne*, objet usé, mot qui n'a pas été déterminé. Ce peut être le norm. *balai-erné*, du v. fr. *erner*, éreinter (du privatif *è*, et de *ren, renis*, rein). On dit avec un *t* euphonique, *balai-t-ernè*, objet de rebut.

Bagasse, nous le citons ce mot que parce que Littré n'a pu lui donner d'étymologie, son vieux sens de servante, son sens injurieux aujourd'hui, justifiera l'étym.; par tout à fait garce; garce, fém. de *gar*, est très-ancien.

CHAPITRE III

Transformation de PER *en* BER.

Berbaudir, forme inductive expliquée à la fin de ce chapitre.

Berbouisset n'a que l'apparence superlative, non étymologisé par Littré : lisez vert-buisson, le juste nom du fragon.

Bercocher, du v. fr. lancer une flèche, litt. décocher à fond, très-loin; radical, la *coche*, ou cran de la flèche.

Berhourder, que nous croyons avoir été la forme première du v. fr. *behourder*, joûter, combattre, litt. dans le *hourd*, la lice, l'enceinte des palissades; de là, *horder*, v. fr., garnir de palissades, palissader. Littré dit qu'on ne peut déterminer le préfixe *bé*. Cependant *behourder* ou mieux *berhourder*, c'est hourder à l'excès, jusqu'à la fin de la lutte; d'autant mieux que Littré lui-même donne à *hourd*, le sens de lance. La chûte de *r* ne fait pas difficulté.

Berlafre, milanais, balafre. V. ce mot, chap. II.

Berlong, en v. fr., du l. *perlongus*, le même que barlong. Ce mot français a d'assez lointaine origine : au XIIIe siècle, c'est *belongue*, adoucissement de *berlong*, et au XVIe siècle, selon O. de Serres, c'est un mot qui veut dire *très-long*. Or, une voiture *très-longue*, ou *berlongue*, est un objet léger et branlant, qui a dû se dire *berlingue* et *brelingue* : « la populace a commencé ses excès par une brelingue. » (*Journal d'un bourgeois de Caen.*) Ensuite est venu le péjoratif fr. berlingot, espèce de coupé. La forme ci-dessus *berlingue*

s'est facilement abrégée en berline, terme qui, dès lors, n'a pas de rapport avec la ville de Berlin. Le v. fr. *berlingue*, mesure de deux pintes, suppose une bouteille allongée, et le v. fr. *berlongue*, désignait une cuve ovale, c'est-à-dire longue par rapport à la cuve ronde.

Berloque, le même que breloque. V. ce mot.

Berlue, en v. fr. *bellugue*, en prov. *beluga*, au sens propre et primitif, étincelle, litt. vive lumière, lumière complète, *per-lux*, *perlucis*. Avoir la berlue, c'est litt. voir une vive lumière, ou, comme dit le peuple, voir des chandelles. Ce n'est donc pas un péjoratif; c'est un superlatif. Amyot écrit *barlue;* en norm. *berluette*, petite étincelle, forme qui conduit au français bluette, petite lueur. Le synonyme italien, avec un autre radical, offre la même composition : c'est *berlume*, du l. *per-lumen*, lumière complète : du reste le latin possède *perluminare*, jeter une vive lumière.

Berlu, resté dans le français hurluberlu, signifiait au XVIIe siècle, un homme léger, inconsidéré; on disait c'est un *berlu-berlu*, reduplication superlative d'un superlatif, qui s'est altérée en le hurluberlu d'aujourd'hui, avec l'addition du mot *hure* et *ahuri*. Un berlu est litt. un homme qui voit très-mal, qui est très-louche, *per-luscus ;* or louche en v. fr. était *lusque*, du l. *luscus*, donc *berlu* égale berlusque. Pour ce terme hurluberlu, Littré le traite de mot de fantaisie, comme *tourlourou:* mais ni l'un ni l'autre ne sont tels. Voir l'art. *godelureau*, où nous avons démontré que le *tourlourou* est le jeune homme gai, joyeux, expansif qui chantonne, fredonne, et *turlure*.

Bertauder, le même que *bretauder*, litt. tondre entièrement; en v. fr. *bertauder*, couper, châtrer. Littré reconnaît justement le latin *tondere* pour radical.

Bernicot, en norm. désigne un très-petit coquillage en spirale, une hélice, *turbo-littoralis*, et par extension le bernard-l'hermite, dont la coquille-abri a la même forme; on dit aussi en norm. la variante *bernigot*, et *verlingot* et *verlin*. En fr. un autre mot semblable, le *berlingot*, désigne un très-petit bonbon au caramel; Littré ne l'a pas étymologisé. Toutefois *Verlingot* et *Verlin*, du fr. virer, d'après leur spirate, conduisent à Bernicot.

Bernique. Rappelons d'abord la vieille locution, « être au berniquet, » c'est-à-dire être ruiné. Littré, pour qui toutes ces suppositions sur ce mot ne sont que « toute incertitude », au mot bernique, l'appelle étrangement une interjection. Tout annonce que c'est un substantif, et il demande : mais d'où vient berniquet? Dégageons d'abord le radical. La *nique*, le *niquet* était en v. fr. une petite monnaie de cuivre, valant trois mailles; *niquer* était donc synonyme de liarder, et avec le préfixe *per* ou *par*, *berniquer* était liarder à l'excès, jusqu'à la dernière maille. Une bernique était donc presque rien, et quand on s'écrie « bernique pour un tel ! », c'est la même chose que de dire : rien pour lui ! Ce dégagement du radical *nique* nous conduit à l'étymologie du mot *pique-nique*, qui ne vient pas de l'anglais, comme le croit Littré, puisque *pick-nick* n'est que du français anglaisé. Un pique-nique est essentiellement et primitivement un repas où chacun apporte les restes de sa bourse, en *piquant* (ramassant, pinçant) ses mailles, ses liards, ses *niques* pour les mettre en commun, et par extension les restes, les reliefs de la cuisine.

Berbaudir, forme inductive ou conjecturale proposée pour aider à une étymologie difficile. Sur le mot bilbaude, Littré dit « origine incertaine ». Or *bil* se résout très-bien en *bir*, et *bir* se résout en *bil* : voilà pour le préfixe. Le radical serait le v. fr. *baudir*, s'égayer et *bilbaude*, serait une joie vive et hardie. Si l'on cherchait l'origine de ce radical, on la trouverait dans le germ. *bald*, hardi, bien mieux que dans le l. *gaudere*. Toutefois le latin avait *pergaudere*, se réjouir entièrement. Il y a un autre mot préfixé en *bil*, c'est-à-dire billevesée, que Littré a essayé d'expliquer par « belle vessie », sans donner de preuves pour cette forme assez étrange. Or, une billevesée est une pensée creuse, futile, légère : c'est une « bille soufflée »; or *bille* est du v. fr. pour bulle, et *veser* signifiait souffler, d'où le fr. vesse. En norm. on appelle *veson*, un rut des vaches qui les fait vesser et souffler.

Berlauder, travailler très-mollement, de *lauder*, agir nonchalamment, dire des riens.

Belitre, est un mot français dérivé du l. *balatro*, mais le latin lui-même ne serait-il pas préfixé en *per*, sur le radical *latro*, litt.

extrêmement coquin? Nous pouvons rapprocher de ce superlatif le mot *galitran* (v. ce mot à son article de *gali*), cité au *Dict.* de Lacombe, dans le sens de bélitre, pendard, et composé du *gal* péjoratif, et du l. *latro*, changé en *litran*, comme il l'est en *litre* dans le fr. bélitre.

Beuiller, pour *ber-œuiller*, fortement *œuiller*, *per-oculare*: *beuiller* est un « vieux mot qui signifie regarder de près, et avec attention », dit le *Dict.* de Trévoux. Le v. fr. avait *ocler* (*oculare*), que M. Hippeau dans son *Dictionnaire* n'a pas exactement défini par tromper au jeu. Il fallait dire jouer de l'œil, faire l'œil, *œiller*, d'où le fr. œillade.

CHAPITRE IV

Transformation de BER *en* BRÉ.

Pour ce changement de *ber* en *bré*, nous citerons *berbis*, v. fr. et norm., devenu en fr. brebis, du l. *berbix*, brélan et berlan, berloque et breloque, berlue, en bourg. *brélue*.

Brédonner, norm. tonner à l'excès : dans un vieux conte normand, un paysan s'adresse au diable qui fait tonner, et le défie à qui fera le plus de bruit : « tonne, tonne, men c... brédonne », c'est-à-dire tonne plus fort encore; c'est le l. *pertonare*.

Brédouille. Il y a ici deux mots : brédouille, de brédouiller, est le pejoratif du v. fr. *brédir*, hennir, crier, onomatopée ronflante, et brédouille, terme de jeu. Quelle est l'essence de cette expression du trictrac? Écoutons sa définition dans le *Dict.* de Trévoux : « Si vous gagnez douze points sans interruption, ils vous valent deux trous que l'on appelle partie bredouille, ou partie double. Au jeu de piquet celui qui fait cent points gagne la partie brédouille, c'est-à-dire le double de ce qu'on joue; le plus haut degré est la grande brédouille, c'est-à-dire celle où l'on *double*, au plus haut degré, où l'on *prédouble*, en l. *per-duplicare*. On comprend que le terme de chasse « revenir brédouille » appartient au premier mot de cet article : c'est le chasseur qui « brédouille » des explications embar-

rassées sur son insuccès. Le verbe *brédir* et *bréder*, qui est le radical de cette famille, se trouve aussi dans le fr. *hallebreda*, « grandes femmes qui tiennent des harengères », dit le *Dict.* de Trévoux, mot sur lequel Littré semble adopter la plaisante étymologie de Ménage par la « ressemblance d'une hallebreda, avec une hallebarde ». C'est un composé de *harer*, crier, v. fr., et de *bréder*, gronder : c'est la femme qui *hare* et *bréde* tout à la fois. Cette forme en *a* est le reste de hallebredasse, car en norm., une *brédasse*, *berdasse*, est une femme bruyante et bavarde. Dans le parler populaire parisien, « vieille bibasse » pourrait être le même mot.

Breloque ou Berloque, d'après le wallon, *barloquer*, pendiller, du haut-all. *lok*, chose pendante, d'où le fr. *loque*, signifie un objet très-branlant, *barloquant* : aussi, à Vire, la cloche qui annonce la fin du travail, est dite la *bréloque*. Dans les régiments « battre la breloque », c'était battre pour le coucher des soldats. A Valognes, tout objet délabré, qui branle, qui pendille, qui *barloque*, s'appelle une *bréloque*.

Bréluche, dans le *Dict.* de Trévoux, désigne une étoffe mêlée de fil et de laine : elle a la trame de laine et la chaîne de fil. Étymologie inconnue, si le v. fr. *luchais*, peloton de fil, n'y jette quelque lumière. Ainsi *per-lucher*, s'il a existé, signifierait employer le fil au plus haut degré, relativement à la trame, c'est-à-dire plus de fil que de laine. Toutefois si l'étoffe est claire, le mot peut se rattacher au l. *perlucere*.

Brimballer, pour bré-baller, avec l'intercalation commune de *m*, signifie baller à l'excès. Il se dit des cloches qu'on sonne jusqu'à l'importunité, selon le *Dict.* de Trévoux. Mais baller est-il actif? Oui, témoin le mot *balle-queue*, l'oiseau qu'on appelle *hoche-queue* et *branlequeue*, c'est-à-dire la bergeronnette. Il est aussi actif dans le terme pop. *trimballer* : « J'vais te trimballer », c'est-à-dire secouer; mais ce dernier mot n'est pas une forme de *brimballer*. Il est aussi un superlatif, mais son préfixe est *trans*, en fr. très : c'est tréballer, aussi avec l'intercalation de la nasale.

Pretintaille, dans le sens pop., ornement sonore, bruyant, retentissant, et même, selon Joret, attirail, clochette, formé comme le l. *pertonare*, d'où, par analogie, *pertinnitare*, sonner, tinter forte-

ment, sonnailler, qui est fr., avec le suffixe péjoratif *aille*, pour *pertintailler*, de *pertinter*, sonner à l'excès.

CHAPITRE V

Transformation de BER *en* BES.

L'adoucissement de *r* en *s*, est prouvé par de nombreux exemples. Le latin, dit Burnouf dans sa *Grammaire grecque*, aimait le changement de *r* en *s* : il cite *asa* pour *ara*, autel. Nous pouvons ajouter *dossum* pour *dorsum*, d'où *dossuarius*, pour *dorsuarius*, bête de somme. En fr. *rorare* est devenu arroser, et *béricle*, est devenu bésicle, et en v. fr. *berlong* s'est dit *beslong*. La lettre *r* se change souvent en *s* dans le dialecte picard, selon Burguy, dans sa *Grammaire de la langue d'oil* (p. 19). Dans le patois jersiais, père et mère se disent *pèse* et *mèse*, et le verbe il aura, se dit il *esa*. Le peuple normand dit *roquelause* pour roquelaure. Tout cela est en vertu de la loi du moindre effort, et poussé plus loin encore jusqu'à l'indolence, cet adoucissement de *s* aboutit au zézaiement, caractère de la prononciation italienne.

Bescoui, v. fr. escamoté, se trouve en ce sens dans la *Chronique des ducs de Normandie* III, 516 (litt. complètement *escoué* ou *escous*), secoué, l'escamoteur secouant plusieurs fois son gobelet.

Besivre, dans le *Dict.* de Lacombe, et dans du Cange, fort ivre : *per-ebrius*.

Beslong, v. fr. forme adoucie de *berlong*, aujourd'hui barlong, très-long, *per-longus*. On trouve même *belong*, en v. fr., mot qui au XVIe siècle, selon O. de Serres, veut dire très-long. V. *Roman de la Rose*, v. 8375 : « Images droites, belongues et enverses ».

Besoin, Besogne, deux mots reconnus comme ayant *soin* pour radical, et avec du Cange, on doit le tirer du l. *somnium*, qui donne le v. fr. *songne* et *songe*, soin et *songner*, avoir soin, ainsi que *ex-soigner*, *essoiner*, tirer de soin, débarrasser d'inquiétudes. Déjà en latin, par ex. dans Columelle, *somniare* avait le sens de songer à, ruminer. Malgré cela, M. Brachet dans son *Dict. étymologique*,

attache à besoin et à besogne l'étiquette « origine inconnue ». Pour le préfixe *bé*, ou mieux *bés* (bes-soin, bes-sogne), Littré, lui donnant un sens péjoratif arrive à un faux sens, celui de mauvais soin. Avec le sens superlatif de *bé* ou *bès*, nous obtenons le sens juste, celui d'excès de soin, qui poursuit jusque dans le sommeil. Besogner est donc *per-somniare*. On trouve aussi les formes *bisognier* et *bisougner*. Pour M. Brachet, dans son *Dict. étymologique*, il déclare besoin et besogne d'origine inconnue.

Bestancer, en v. fr. contester, disputer avec acharnement, du préfixe superlatif *bès*, et du bas-lat. *tintiare* (Hippeau, *Dict. du français*, au XIIe siècle) ; *bestance*, v. fr. dispute, d'où le fr. tancer.

Bestorder, v. fr. contourner, litt. tordre à l'excès, du l. *per-torquere*, qui est dans Lucrèce ; de là le fr. bistord et bitord, cordage très-tordu ; en v. fr. *bestors*, *bestorte*, tortueux, d'où le nom de la plante dite bistorte.

Bestourner et Bistourner, châtrer, litt. tourner (les testicules jusqu'au bout, c'est par la torsion que se fait cette opération), jusqu'à complète mutilation. En norm. *Betourné* est un nom propre assez commun, qui d'ailleurs peut signifier le bien tourné Pour *bestourner*, c'est le l. *per-tornare*. En v. fr. *bestourner*, mal tourner.

Bésucher, caresser, baisotter, en v. fr. litt. sucer à l'excès, du superlatif *bès*, et de sucer, qui en norm est chuinté, *suchier*, en v. fr. une *besuchée*, une prostituée. Ce serait en l. *per-sugere*. Si en v. fr. *besucher* a le sens d'épargner, ménager, c'est au fond le même radical : sucer un os, un fruit à fond, c'est l'économiser.

CHAPITRE VI

Transformation de BES *en* BIS (rare).

En règle générale *e* se change en *i* long : *brevis*, brief, *benè*, bien, et pop. *bin*, *febris*, fièvre, voiture à *lige* (en norm), c'est-à-dire vide, en allège, du l. *levis*, en v. fr. *besogner* et *bisogner*, travailler.

Il faut avant tout, dégager des superlatifs en *bis*, les mots évidem-

ment préfixés par le *bis* latin, deux fois. Tels sont, en dehors du vocabulaire scientifique, bigarrer (*bis variare*), bigle (*bis oculus*), bigorne (*bis cornu*), bilan, le même que balance (*bis lanx*, double plateau), bisaïeul, bisaiguë, biscornu, bizarre, en v. fr. *bigearre*, le même que bigarre, le norm. *birouette* et *berouette* (*bis rota*), bas-l. *birota*, donne *rouette* et *rouelle*, qu'on trouve dans le fr. rouet.

Biaubert, au *Dict.* de Lacombe, fanfaron, que nous avons admis, à tort dans notre première édition, litt. *beau-ber*, c'est-à-dire, bel homme, de *ber*, homme.

Bicoquet : nous n'introduisons ici ce mot que pour son air de famille, et pour accuser notre ignorance sur son préfixe. Ce mot norm. désigne le coq des tours d'églises : « deux sols pour avoyr racoustré le bicoquet et avoir mis des pièces près la queüe qui était cassée. » (*Comptes de la cathédrale de Lisieux*). En basse-norm. les enfants appellent *perticoquet* une glane de quelques épis qui figure un petit coq.

Bihorreau, mot qui désigne un héron plus petit que le héron ordinaire, et qui ne peut s'expliquer par le préfixe latin *bis*, deux fois. Il y a donc lieu de chercher autre chose. La description que donne de cet oiseau le *Dict.* de Trévoux le montre très-bigarré, ce doit donc être le très-bigarré, le très-bigarreau. En norm. une cerise blanche et rouge, est appelée bigarreau. Quant à la syncope du *g*, elle se rencontre assez souvent, comme dans le passage de *frigidus*, à *freid*, froid, de *legere* à lire, de *regina* à reine. *Frigidus* lui-même s'était déjà contracté en latin populaire : « *da fridam* », dit une inscription de cabaret, à Pompéï : tant il est vrai que le fr. est sorti, non pas de la langue classique, mais du langage vulgaire.

Bihore, mot soupçonné superlatif, et composé du préfixe *bi*, et de *hore*, cri d'excitation pour hâler les chevaux : « Nous avons beau crier *bihore*, c'est bien pour nous enrouer, mais non pour avancer. » (Note de Costé sur Montaigne). *Bihore* est expliqué par cri, dans les *Réglements sur Scelles*, (Paris, 1734). Or le radical a beaucoup de rapport avec cette clameur de *haro*, que nous croyons avoir ramenée à sa véritable valeur de *hourra*, de cri de charge dans un mémoire des *Antiquités de Normandie*. C'est peut être une forme concrète donnée au *hi-ho* des charretiers, mais plus probablement,

bi est un augmentatif préposé à *hore*, que possèdent les bretons dans leur *horé!* en avant, si voisin du hourra du nord.

Bistorder, tordre beaucoup, d'où le cordage appelé bitord ; du l. *per-tortus*, le même que bestorder. V. ce mot. En botanique, il y a la renouée bistorte, que la Flore de Brébisson définit « racine épaisse, très-contournée » ; c'est bien ici *per-torta*.

Bibasse, mot pop. parisien, sotte, « vieille bibasse », litt. tout à fait sotte, ou tout à fait *basse* ou *bace*, v. fr. jeune servante, simple, naïve. Le terme *basse* ou *bace* se dit encore en Basse-Norm. pour une jeune servante. Ce terme nous livre l'étym. longtemps cherchée de bastard, litt. fils de basse, de servante, avec un suffixe péjoratif. Il est vrai qu'on aurait besoin de la forme intermédiaire de *basset*, fils de basse, qui pourrait bien exister. Les vieux textes fr. écrivent « fils de bast », bâtard.

Bijou, mot dont l'étymologie est controversée; on a proposé le breton *bizou;* mais c'est évidemment le mot français zézeié. Littré et Hippeau s'en tiennent à l'étymologie de Ménage, qui suppose *bis-jocari*, que Littré traduit par quelque chose qui brillerait de divers côtés; mais *jocari* n'a jamais signifié briller. Il faut donc trouver autre chose. La forme ancienne de joyau est le v. fr. *joel*, où l'*o* est long, du l. *gaudialis*, joyeux, d'où *per-gaudialis*, très-joyeux, ou *bi-joel*. La forme première a dû être *jaual;* donc bijou est l'objet très-joyeux. Cf. le fr. joaillier, qui devrait s'écrire *jauallier*.

Sur ce préfixe, M. Brachet professe une autre doctrine, car pour lui, ce préfixe est partout le l. *bis*, et cependant sur *besoin* et *besogne*, il dit « étymologie inconnue ». Mais pour que *bis* ou *bès* devienne *ber*, il faudrait des faits assez nombreux. Or si le *r* se change assez souvent en *s*, le contraire a lieu aussi, et les deux ou trois exemples que cite M. Brachet sont assez concluants: les mots qu'il cite sont : orfraie, du l. *ossifraga;* Marseille, du l. *Massilia*, et *vaslet*, qui est devenu varlet. On peut ajouter hurler, du l. *ululare*, en v. fr. *uller*.

Il y aurait eu lieu à faire un chapitre sur la transformation de *par* en *pour* dans des mots qui n'ont pas en latin pour préfixes *pro* ou *porrò*. La catégorie en est nombreuse. Pour entrer dans le détail, nous n'accepterions pas l'étymologie de Littré sur *pour-*

lécher, qu'il définit lécher tout autour : le v. fr. et les patois s'y opposent, témoin le picard *se perlécher*, le berrichon *perlécher* et *perlicher;* en effet le fr. se lécher et se pourlécher veut bien dire se lécher à l'excès, ce que le latin rend par *perlambere*. De même le v. fr. *pourpenser,* méditer profondément, représente le latin *perpensare*, car *propensare* n'existe pas. De même de pourparler, pourchasser, pourforcer, poursuivre (de *persequi,* plutôt que de *prosequi*), et même pourvoir se dirait en v. fr. *pervesir* de *pervedire*. Du reste, Littré reconnaît que le préfixe pour représente quelquefois le latin *per*. Enfin le v. fr. *pourpoindre*, d'où le fr. pourpoint est préfixé de la même manière, et on ne voit pas comment Littré peut le traduire par *pour* en *poindre*, alors qu'il cite le bourg. *prépoing,* le prov. *perpoing* et l'esp. *perpunte;* d'ailleurs le latin offre bien *perpungere* et n'a pas *propungere*. Le mot *pertuisane* (du l. *pertusus*), était aussi devenu *pourtisaine* en v. fr. Il y a même des exemples de *per* devenant *pro : propoint,* v. fr. pourpoint, cotte d'armes; *proprise*, pourpris; on préfixait même en *pur :* en v. fr. : *purférir*, porfrir, recrépir; *purparler*, pourparler; *purpenser,* réfléchir; *purprendre,* dans du Cange, sont *porprendere, purgir* et *purgir,* forcer une femme, etc. Nous croyons même que sous l'influence de la nasalisation normande *par* s'est changé en *pin*, et que le chant enfantin de Granville sur le hanneton qu'on disait à l'heure du *tintaribaud* ou de la cloche qui vidait les cabarets :

Pinvole, vole, vole,
Feïs treis tours et pis t'envole
Tintaribaut.

Est une variante du même sujet dans la Bretagne :

Parvole, parvole,
Et si l'bon Dieu m'aime, t'envole.

Cette histoire de deux préfixes, l'une péjorative, l'autre superlative, est un cadre où viendront se placer les termes que pourront offrir les patois, et ceux que de nouveaux textes du vieux français rendront à la lumière. Déjà cette seconde édition, considérablement refondue, sans modifier sensiblement les cadres des permutations,

s'est enrichie d'un grand nombre de mots, et son glossaire en compte maintenant plusieurs centaines. L'auteur s'est attaché surtout à des étymologies difficiles, douteuses, controversées, à celles que des philologues tels que Littré, Scheler n'ont pu résoudre. S'il a quelque peu réussi dans sa thèse, qu'il ose appeler neuve, il tient en réserve tout l'ensemble des préfixes de la langue française. La conclusion scientifique qu'on pourra tirer de son œuvre, c'est qu'il n'y a qu'un petit nombre de radicaux et de familles de mots, ce que prouve le maître des langues, le peuple, qui ne crée pas, mais qui dérive, enfin que le *Dictionnaire étymologique de la langue française*, dont le dernier progrès très-considérable est celui de Littré, n'est pas à la hauteur de la science actuelle, et qu'il est encore, sous ce rapport, loin d'en être le dernier mot.

SUPPLÉMENT au glossaire du préfixe GWAL.

Chap. II. — GAULIPART (Glossaire de Jambert), gourmand, litt. mauvaise et sale *lippe*.

GALECHET, sobriquet railleur, ingénieux, appliqué à l'homme.

GALGAL, amas de pierres (funèbres), litt. faux cailloux, rocher artificiel, du péjoratif *gal*, et de *gal*, caillou en gaélique.

Chap. V. — GAUDEMICHÉ, phallus artificiel, litt. le faux-miché, ou Michel : « Miché, dit Littré, homme qui a une fille de joie pour maîtresse; Michel comme Jeannot est pris dans une acception générale. »

Chap. VI. — GARGUILLE (Gautier), la sale, la vilaine gueule.

GAFOUILLER en CAFOUILLER, et aussi CHAFOUILLER, fouiller salement.

Chap. VII. — GARRUS, lisez *gar-rusc*, le houx, litt. le faux rusc, ou latin *ruscus*, le petit houx, le fragon. Le *garlick*, de l'anglais *eap*, poireau, est peut-être égal à *gar-leek*, litt. faux-ail.

Chap. IX. — Ce serait peut-être trop forcer *jar* que de le ramener à *jir* ou *gir*. Toutefois nous signalons ici le *gironde* de l'argot

parisien : « Une femme crânement gironde », dit Alph. Daudet, dans JACK, ou très-ronde, trop ronde primitivement.

Dans un grand travail de langues comparées de M. de Charencey (*Mém. de l'Académie de Caen*, 1882), nous trouvons un passage qui appuie notre théorie : « La préfixe *gor* en gallois est une particule péjorative. On peut aussi citer *gorynnis*, presqu'île, fausse île, de *ynys*, île; *yorderech*, concubine, de *serch*, amour; *gourglezé*, poignard, litt. petite, fausse épée, de *glezé*, glaive; *gorllewin*, l'ouest, litt. le petit brillant, la petite lueur, du radical *llewin*, brillant. Nous livrons à l'interprétation un mot gaulois cité par Ausone, c'est-à-dire *carroco*, désignant l'esturgeon.

Chap. VIII. — ENGUERBAUDER (une truie), dans l'Avranchin, c'est lui mettre un carcan, une espèce d'armure, aussi *enguilbauder*, et dans du Cange *entilbarder*, litt. mal, grossièrement *barder*. GARDONNER, v. fr. (du Cange), médire. litt. donner en mal.

Chap. XII. — CALAMBOURG et CALAMBOU, bois odorant de l'Inde, mot soupçonné péjoratif; radical inconnu. GOLCOTON? (Rabelais). « On nous offrit des grasses soupes, des colcotons, des fressures. »

Chap. XIII. — COLICHEMARDE? Grande épée.

GAUPALME ou COPALME, le liquidambar, arbrisseau de l'Amérique du Nord, litt. le faux, le petit palmier : CAUCHOUAN, un des noms vulgaires du petit râle d'eau, litt. faux-chouant, ou chat-huant.

CALQUIBUS et COQUIBUS : « Ne faites fourbir vos coquilles à seigneur ni à coquibus, s'ils ne vous baillent de quibus. » (R. de Collerye, p. 122). Ce mot, dans du Cange, est traduit par coqueluchon, sans doute synonyme de coqueluche, dans le sens d'amant, de favori, comme l'argot *grêluchon*. Mais qu'est-ce que le radical de *coquibus?*

Chap. XVII. — CACHIBOU et CHIBOU, résine d'un arbre des Antilles.

Chap. XVIII. — GALUCHE, terme particulier au Poitou (Peiffer), pierre calcaire tendre, mauvais. CHAFTIQUEUR et CHOUFTIQUEUR, mauvais, maladroit ouvrier.

Au mot CHABOULER, litt. bouler grossièrement, bousculer, nous rattachons l'étymologie de giboulée, que nous croyons manquée par Littré, qui en rapproche cependant le v. fr. triboulée. En norm. on

dit *chibouler*, bousculer, et avec le préfixe de séparation, *dechibouler :* or *chibouler* conduit aisément à *giboulée*, la bousculade du vent, de la pluie et de la grêle, comme *triboulée*, charge du mauvais temps, se rattache à *tribouler*, bousculer.

Chap. XIV. — Carabomba, exclamation dans le Midi, mot d'aspect péjoratif.

Chap. VII. — Cravate (Lacurne), litt. faux-rabat.

Garlope, en limousin *varlope*, en espagnol, en portugais, *garlopa ;* mais qu'est-ce que *lope?* Varlope n'a d'étymologie nette dans Littré. Corossol, litt. le faux rossolis, le fruit de l'anone, autrement *cœur de bœuf*. Rapprochez de varlope le v. fr. *loper* (du Cange), élaguer, litt. *loper* grossièrement.

Le changement de *gau* en *vau* est si normal qu'il ouvre une veine que nous n'avons pas fouillée. Citons seulement Vaucruer, du *Glossaire* du Val-de-Saire de Romdahl, signifiant mal cuire, cuire à moitié ; Vauplate : « Nom en normandie, dit Littré, d'un fût, grand et de bois épais ». Sa définition « plate en bonde, constructeur frauduleux », indique son sens pejoratif; Voussaule, le myrica galé, litt. le faux-saule; Vaupute pour Vauputerie (du Cange), péché contre nature, litt. sale puterie.

Vadrouille, pour vatrouille, balai de laine pour nettoyer le pont des navires, radical *trouiller*, salir, *vaucour* pour *vautour*, faux-tour, table où le potier met l'ouvrage, quand il a été retiré du tour; Valdrage, terme de marine, en désordre, litt. à la drague, à la mauvaise drague ; Varvasse, fondrière, litt. mauvais vase; Vaudan et Gaudan, et Godan, litt. un faux don, d'après une mauvaise plaisanterie qui consiste à offrir sans donner, ce qu'on appelle en Normandie l'*offre-bête;* aussi dans le Hainaut *godan* signifie appât, leurre, d'où le dicton « donner dans le godan », c'est-à-dire dans le piège; Valvasseur (du Cange), vavasseur, litt. faux vassal, vassal de vassal, ce qui détruit l'étymologie de *vassus, vassorum*.

Rapprochez de Galibamboche, sale, mauvaise débauche, le norm. du géant (des *Chroniques*), admirable, avec lequel se mesura Gargantua, c'est-à-dire Galimassue, litt. l'horrible, la laide massue.

Dans la classe des préfixes *ca*, et avec chuintement *cha*, nous mettons Chabrouiller, v. fr. (Lacurne), charbonner; Chafresner,

reprendre avec grossièreté (du Cange), au mot FRÆNARI, mettre un frein; CHALBINDER (du Cange) terme obscène. On trouve dans du Cange *warpois*, espèce de vesce, mot égal à *garpois*, litt. le faux port. CABANER, terme de marine, chavirer, qui est lui-même pour *chal-virer*, mal virer. A Paris, une rixe, un tapage se dit *chabanie*.

Joindre au chapitre V, GAUCHEFER, nom vulgaire du souci des champs (*calendula arvensis*), ou souci des vignes, vulgaire encore *petit souci;* mais nous ignorons le radical de ce mot péjoratif par rapport au grand souci. De même pour GALURIER, nom populaire de la mâcre (*trapa natans*), vulg. encore *cornes du diable*. Nous trouvons dans le *Glossaire* de Senoville (patois de Saint-Sauveur-le-Vicomte), le terme évidemment péjoratif, *cafri*, chétif.

SUPPLÉMENT au glossaire du préfixe PER et PAR.

Chap. I. — Le préfixe *par* forme *parfouiller*, fouiller à fond, entièrement, d'où farfouiller, et celui-ci a sans doute subi une transformation dans *tafouilleur*, celui qui fouille les sables et boues de la Seine, d'après Max. du Camp.

Chap. II. — A BAGASSER, ajoutez le v. fr. BAGASSE (La Curne), femme de mauvaise vie, litt. une tout à fait *garce*.

A BAGOUL, ajoutez la forme plus étymologique de *bargouler*, bavarder, citée dans le *Glossaire du Val de Saire*, de Romdahl.

Chap. III. — BOURBONDER, frapper (La Curne), litt. frapper jusqu'à faire rebondir, c'est-à-dire très-fort, pour *berbondir*.

Obj. à BERLUE : le berrichon possède *erberlute*, qui est égal à *éberlute*, et cette forme jette quelque lumière sur un terme berrichon cité par G. Sand dans ses *Maîtres sonneurs*. Un de ces personnages est surnommé Joset l'Ebervige, un mot qu'elle explique par « l'étonné », et qui a pour synonyme éblouir.

ED. LE HÉRICHER.

BIBLIOGRAPHIE

Nyare Bidrag till kaennedom om de svenska landsmaolen ock svensk folklif. — *Stockholm*, Samson et Wallin, livr. 11 à 13 du t. Ier (1879-1880), livr. A-F du t. II (1881), et A du t. III (1882).

Ces numéros, les derniers qui ont paru de l'excellent journal de M. Lundell, ne le cèdent point en intérêt aux deux qui les avaient précédés; aussi ne pouvons-nous que recommander très-vivement cette utile et remarquable publication, bien qu'elle ne soit pas écrite dans une langue absolument accessible à tous.

Les principaux articles contenus dans les livraisons que nous avons sous les yeux sont de MM. Lundell (l'étude des dialectes septentrionaux), Noreen (la langue des vallées), Magnusson (le langage de la Fryksdal), Nordlander (les noms de lieux en *sel* et *sil*), Jonsson (croyances et coutumes enfantines du Mœre), Svensen (contes de Emaodalen), Hylten-Cavallius (énigmes et devinettes de Vaerend), etc., etc.

J. V.

Outlines of basque grammar, by W. J. Van Eys. — *London*, 1883, pet. in-8° de xij-52 p.

Cet élégant petit volume fait partie d'une série fort intéressante de *simplified grammars* dont la librairie Trübner, de Londres, a entrepris la publication, et sur laquelle je me propose de revenir. Les volumes qui ont paru jusqu'ici sont bien faits et sont, en tout cas, l'œuvre de *scholars* dont la compétence et l'autorité sont indiscutables.

Un livre sur la langue basque portant le nom de M. Van Eys ne peut qu'être digne de toute notre attention. Il peut paraître défectueux; on peut différer d'avis avec son auteur sur bien des points; l'ouvrage n'en sera pas moins clair, méthodique, sérieux et utile.

Comme je viens de le faire pressentir, je ne partage pas, dans beaucoup de cas, les opinions de M. Van Eys. Lorsqu'il persiste — hypothèse déjà ancienne chez lui et que j'ai déjà plusieurs fois combattue — à regarder le *h* comme original et primitif dans *hi* « toi », *hume* « petit, enfant »; lorsqu'il affirme que ce *h* est devenu *k* dans *duk* (le avoir-toi) « tu l'as », où je crois au contraire le *k* original; M. Van Eys me paraît avoir à la fois contre lui et la vraisemblance et l'analogie. Pour les mêmes motifs, je ne puis lui accorder que dans les verbes simples, réguliers, la voyelle initiale devienne toujours *a* : dans *dakust*, *daramat* de *ikus*, *eraman*, l'*a* est peut-être plus ancien que l'*e* ou l'*i*. Je ne crois plus, depuis longtemps, que dans *gizonetan* il faille voir une permutation de *gizonakan*, et je regarde comme parfaitement admissible

l'hypothèse du prince L.-L. Bonaparte, en vertu de laquelle les suffixes indiquant les relations locales s'ajoutent aux thèmes suivant des lois particulières, intercalant, par exemple, au pluriel le suffixe spécial *eta,* déjà si fréquent dans les noms topographiques. J'ai aussi adopté la proposition du même savant qui tend à ne plus regarder le *n* final comme la caractéristique de l'imparfait : son inutilité est démontrée par l'usage de deux dialectes (haut-navarrais méridional et bas-navarrais occidental d'Aezcoa), et par toute la dérivation; *n* final est principalement conjonctif.

Je ne voudrais pas trop allonger ce compte-rendu; il ne m'est pourtant guère possible de ne pas relever des assertions comme les suivantes : « the adverb *bai* or *bei*, in the French-Basque dialects, is often found preceding the verbal flections. This is generally the case to introduce a subordinate, sentence, something like German *so*, and, as a rule, it comes always after *zeren* because, *zoin ere* howsoever, etc. » (p. 47-48). Les formes en *bai*, *bei* sont essentiellement causatives; elles se rencontrent souvent sans aucune conjonction séparée; et parfois elles prennent un sens nettement relatif. — P. 47, M. Van Eys explique *galtzen* « en action de perdre » par *galten* pour *galtan,* forme parallèle à *hiruretan* « en trois »; pas du tout, dans *hiruretan*, *ta* est adventice, tandis que, dans *galtzen*, *tze* est une dérivative nominale. — P. 29, *ke* serait caractéristique d'un mode *optatif;* les formes en *ke* me paraissent plutôt aoristiques, conditionnelles, potentielles, qu'optatives : *derraket* est non pas « puissé-je le dire » mais « je puis, pourrais ou voudrais le dire ».

Certaines indications sont incomplètes. Puisqu'à la

page 27, l'auteur cite les deux formes *ehun, eun* « cent », à plus forte raison devait-il citer *hogoi* à côté de *hogei* « vingt ». Le datif pluriel n'est pas *ei* dans tous les dialectes français (p. 16); il fait fait aussi régionalement *eri* et *er*. Le souletin prononce bien *u* comme *ü* français; mais il possède aussi l'*ou* (p. 1); le même dialecte prononce *j* comme *j* français (p. 2).

La division du basque en six dialectes (p. 1) ne me semble pas suffisante; la classification du prince Bonaparte, qui en a distingué huit, est plus conforme à la réalité des faits; il y a plus de différences peut-être entre le bas-navarrais occidental et le bas-navarrais oriental qu'entre le premier et le labourdin ou le second et le souletin.

Je relève, en terminant, quelques négligences ou quelques coquilles typographiques : p. ix, le premier livre daté de Larramendi est de 1728 et non de 1725 ; — p. xi, celui de Liçarrague est de 1571 et non de 1572; — p. xx, encore, l'édition de 1643 du livre d'Axular a pour titre, non pas *Gueroco guero,* mais simplement *Guero ;* — p. 49, *hilez* est *of the dead* (des morts) et non *of death* (de la mort); — même page, *deyen* n'est pas *that he has to thee* (qu'il t'ait) ; c'est une forme plurielle dont le sens propre est « qu'il l'ait à eux » : il est ici question de la coutume essentiellement catholique de prier pour les morts ; — p. 51, *egin ziezoten* est-il suffisamment rendu par *they were making?* C'est que *egin* n'est pas du tout un participe présent !

Paris, 16 avril 1883.

Julien Vinson.

Studien zum Avesta von Karl Geldner. — Un vol. in-8, *Strasbourg*, Trübner.

Par cette nouvelle publication, M. Geldner se propose, non seulement de présenter de nouveaux essais d'interprétation, mais aussi et surtout de présenter sa méthode. C'est à ce titre que nous croyons devoir en dire quelques mots. M. Geldner ne veut rien moins que d'opérer une révolution dans l'exégèse de l'Avesta. Rien de bon, dit-il, n'a été fait avant lui. M. Justi est un ignorant glossateur; M. Darmesteter, par son ignorance du sanscrit, s'est creusé lui-même sa fosse; telles interprétations, qu'il a prudemment le soin de ne pas citer, sont des sottises qu'il ne vaut pas la peine de réfuter. Ignorance, absurdité, non sens, etc., sont ses termes habituels.

Une des sources principales de ces prétendues erreurs est, à ses yeux, la confiance que l'on accorde à la tradition zoroastrienne, aux livres pehlevis, etc. Pour lui, il ne se donne pas même la peine de les consulter; il passe à côté, dit-il, allant son chemin, interprétant selon que cela lui semble bon, et façonnant l'Avesta à ses idées personnelles. On se demandera naturellement comment M. Geldner peut juger de livres qu'il ne connaît pas, dont il ignore la langue, comme il le reconnaît lui-même implicitement. Mais M. Geldner a un grief à formuler contre elle, grief tel qu'il le dispense de tout examen : « c'est qu'elle rend les idées du temps où elle a été consignée par écrit, et non celle de l'époque de l'Avesta ».

Évidemment, tout ouvrage est dans ce cas, et l'on pourrait répondre que les Védas représentent également

d'autres temps, d'autres idées et même un autre pays. Mais là n'est point la question : il s'agit de savoir si, au temps de la rédaction de la version pehlevie, par exemple, l'Avesta était encore compris ; si l'on connaissait encore la valeur des termes qui y sont employés, la nature des institutions, des instruments dont il y est parlé, des conceptions qui y règnent. Et comment pourrait-on répondre à cette question si l'on n'en étudie pas l'objet?

Comptant traiter sous peu ce sujet d'une manière expresse, nous nous contenterons aujourd'hui de cette simple réflexion. Ajoutons toutefois que M. Geldner est parfois forcé de recourir à cette tradition qu'il méprise si profondément, et d'admettre ce que d'autres lui ont emprunté, parce qu'en réalité il n'y a pas moyen de se tirer d'affaire sans elle.

Le livre de M. Geldner est divisé en deux parties. Dans la première il cherche à élucider quelques termes isolés ; dans la seconde il donne des traductions suivies.

Nous ne pouvons le suivre dans ces discussions ; il nous suffira d'en donner une idée à nos lecteurs.

On lui passerait volontiers toute fantaisie s'il ne se montrait si sévère, si injuste envers les autres ; s'il ne se posait en redresseur de toutes les fautes, de toutes les inexactitudes, alors qu'il en commet lui-même un très-grand nombre. Il ne se gêne pas même pour attribuer à ses émules des fautes qu'ils n'ont point commises. Ainsi nous le voyons prétendre que j'ai pris *havètû* (au v. XXXIII, 3) pour un nominatif, tandis que je dis expressément que c'est un instrumental ; au yesht XIV, 14, pour pouvoir porter une accusation d'inexactitude, il affirme qu'aucun interprète n'a traduit ce passage, tandis que tous l'ont

fait. Mais passons là-dessus et donnons quelques exemples des interprétations modèles de M. Geldner.

Aucun des sens donnés au mot *peshonatus* ne le satisfait; il lui en faut un nouveau : il imagine de rendre ce mot par *excommunié*. Comme le texte aussi bien que la tradition lui est contraire, il a recours aux arguments suivants : il rappelle, en donnant cela comme une découverte, qu'il s'agit d'une sorte d'excommunication à l'afrigân des *Gâhambârs*, et à ce propos, tout en censurant les autres éranistes, il nous donne des traductions du genre de celle-ci : *fraperenaoili yâtem gaêthanām*. Il expulse de la mémoire des hommes (Af. I, 11) ! *Yâtem gaêthanām*, cela veut dire « la mémoire des hommes » d'après M. Geldner. Autant vaudrait traduire : « le toit de la maison » ; cela signifie autant l'un que l'autre. Expulser de la mémoire des hommes, c'est, il faut l'avouer, une peine assez difficile à exécuter. L'excommunication mentionnée à l'afrigân ne prouve rien quant au sens de *peshotanus ;* c'est évident. Mais il y a contre l'explication inventée par M. Geldner des objections très-graves dans l'emploi de ce terme. Voici comment il les résoud :

Les bœufs, *aperetotanavô* que le fidèle offre au génie Saoka (vend. XXIV), sont des bœufs « qui n'ont pas été expulsés du troupeau. » Mais il ne ne nous dit pas pour quelle cause on les expulsait des troupeaux au pays de l'Avesta. — *Dahma* opposé à *peretotanus* n'est point l'équivalent du sanscrit *dasma,* religieux, doué d'un pouvoir surnaturel, mais dérive de *dahyu*, contrée; c'est « celui qui fait partie de la communauté religieuse et civile, en sorte que la *dahma afriti* est une bénédiction qui fait partie de la cité éranienne. — Le voleur *peshosâra* est

« expulsé de sa maison ». On se demande où M. Geldner a vu que *sâra* signifie « demeure » et que les voleurs sont expulsés de leur domicile ; comment, en outre, *peretotanus* signifie « dont la personne est expulsée » et *peretosâra* « qui est expulsé de sa demeure. » Le sens doit être « dont la demeure est expulsée », car ces deux mots se séparent. Voy. *peshem sārem,* yt. XIV, 45. Je ne pense pas que ces réformes aient grand succès.

Au vendidad V, 14, *aèshasem* ne vient plus de *ishas* « désirer », comme tout le prouve, mais de *hīshas ;* c'est « une bande », en sorte que tout le monde corporel devient « une bande ». La traduction reçue et très-correcte de *aèshasem jit ashem* « qui a détruit en soi, perdu la tendance à la sainteté », est pour M. Geldner un non sens qu'on ne réfute pas ; mais le monde matériel devenu « une bande », c'est parfait. M. Geldner critique comme s'il ne connaissait pas la construction par l'accusatif de relation, si fréquente dans l'Avesta (cp. *vîspām hujiâiti*, etc.). Au y. XXXII, 1, notre docte auteur trouve absurde que les dêvas figurent. (Il travestit du reste la traduction qui en a été donnée.) Il change *daèva ahmi* en *dvânmahi*, ajoutant qu'une ignorance grossière a pu seule faire perdre de vue que le mètre n'admet ici que trois syllabes. Il oublie que d'après ses propres principes *daèva ahmi* peut se lire en métrique *daèvahmi*. Il ignore naturellement en outre que la leçon *daêva* est attestée par la version pehlevie *shedaân*, et qu'en outre elle est nécessaire au contexte. En effet, à la strophe 3, Ahura-Mazda, adresse la parole aux dêvas : « *at yûs' daèvâ* et vous, dêvas. » On ne parle pas ordinairement aux absents.

Au farg. II, 79, pour ne point admettre une explication

de *varefshva* (varf-shva), plus naturelle que la sienne (*varê shava*), il rejette, avec une ironie peut-être déplacée, la racine sanscrite *varf*, qu'il ne connaît pas.

Si exigeant pour les autres relativement à la précision philologique, il nous donne de fréquents exemples d'une exactitude semblable à celle-ci :

a) Le mot *rêna* correspond à la fois et à *arana* et à *rna* (dette), ce qui amène au vendidad VII, 132, ce sens qu'il juge excellent : « Il n'incombera plus de dette aux deux esprits relativement à ce mort », et permet, dit notre auteur, d'effacer cette *absurdité qui fait ces esprits se prendre aux cheveux* (*sic*) pour un pauvre diable. Or, les dettes incombent, pensons-nous, au débiteur, et non à la justice. En outre, la lutte des bons contre les mauvais génies au sujet des âmes des morts est une croyance attestée par l'Avesta, aussi bien que par la tradition.

b) Pour expliquer *fravâiti* (y. XIV, 13), il fait de *vâ* une modification de *bâ* (luire) et change sans motif le sens de ce verbe dont il fait « regarder ». De *hitahê* (gén. de *hita*, équipage) qui suit, il fait *haetahê* qu'il traduit *ténèbres* en rapprochant ce mot de *sâyam*, *sero*, *suits* « soir ». Or, en tout état de cause, *sâyam* et ses congénères dérivent de *sâ*, finir, cesser, et désignent non « les ténèbres », mais le jour finissant, la dernière partie du jour. Il ignore en outre que *dûrê* se construit avec le génitif. Ne voulant point que l'Avesta parle des Mages et devant, pour les en expulser, expliquer d'une nouvelle manière le mot *môghu tbish*, il a recours au mot gothique *magu* « enfant du sexe masculin, jeune garçon ». Nous avons ainsi une malédiction prononcée contre l'homme aux mauvaises doctrines, contre ceux qui haïssent ou blessent leurs

compagnons, leurs contubernales, les *jeunes garçons, leurs proches* (y. LXIV, 24, 25). De plus, au vendidad IV, 131, brisant la symétrie des comparaisons (l'homme qui a des enfants est supérieur à celui qui n'en a point, celui qui a une maison à qui n'en a point, celui qui a des biens à qui n'en a point), il traduit ainsi le quatrième terme : l'homme qui a une épouse est supérieur à l'enfant mâle, et explique le mot *magavo fravak'shoit* par : « ex pube pueri », c'est-à-dire par des termes contradictoires car qui a la *pubes* cesse par cela même d'être *puer*. Il prend en outre *magavo* pour un génitif dépendant, tandis qu'il ne peut être que le sujet comme les autres termes correspondants. Et tout cela n'empêche pas M. Geldner de se moquer de qui évite ces méprises. Relativement à *hvâthra,* il ne s'est pas aperçu que ce mot est double, a deux sens et deux origines : « éclat, lumière » et « bien-être » ; la version pehlevie aurait pu le lui apprendre. Le sens de « bien-être » est impossible dans *vispohvâthra*, qualifiant les montagnes, et spécialement la montagne de l'aurore, et dans ces *hvâthra* que Ahura-Mazda a créés pour qu'ils se répandent par les astres : *raocêbis' roithwen* (y. XXXI, 7).

A la fin de son livre, M. Geldner répond avec une certaine irritation à quelques objections faites contre certaines de ses précédentes interprétations. Voici un spécimen de ses réfutations :

J'avais fait observer que *srua* « ongle », au duel, désigne au farg. VII les ongles des deux mains, et que pour les morceaux coupés on emploie le pluriel *sruâo*. M. Geldner répond : « Il ne sait pas sans doute que *sruae* (*ca*) au § 4 est la forme régulière du duel. Ailleurs on trouve *sruâo* ».

Or c'est là précisément la base de mon argumentation; *sruae* au § 4 désigne évidemment les ongles tenant aux deux mains, puisqu'il y est dit : « Coupez-vous les ongles ; quand on se coupe les ongles ». Ailleurs, c'est-à-dire au § 29, *sruâo* désigne les rognures que l'on offre à l'oiseau *athozûssa* ; pour qu'il les ramasse et empêche les dêvas de les prendre et de s'en faire des armes.

M. Darmesteter est malmené, parce qu'il n'aurait pas su que *mrga* signifie *oiseau* dans les Védas. Or *mrga* n'y signifie jamais oiseau, mais « bête fauve », comme je l'ai montré ailleurs.

M. Geldner ne devrait pas se mécontenter des observations qu'on lui fait, puisqu'il change lui-même d'opinion d'une étude à l'autre. Ainsi *upa maitèm* n'est déjà plus « à un pieu », mais c'est une interpolation à rejeter ou le sommet d'une montagne; *i shacem jit* n'est plus à corriger en *ishasâscit* ou *an*, mais c'est « une bande », etc. On voit par ces exemples que M. Geldner n'a pas le droit de le prendre vis-à-vis de ses collègues sur le ton qu'il adopte. Il pourra certainement rendre des services à la philologie avestique; mais pour cela il faut qu'il modère ses élans d'imagination et la confiance extrême qu'il a en ses conceptions subjectives, ainsi que le mépris qu'il professe pour celles des autres.

C. de Harlez.

LES ANTÉCÉDENTS
ET LES ÉQUIVALENTS PHONÉTIQUES
DE LA SIFFLANTE PALATALE EN SANSCRIT.

Le but du présent travail est de démontrer que la sifflante palatale sanskrite *ç* n'est pas, comme on l'admet généralement, le substitut pur et simple d'une ancienne gutturale, mais bien le résultat de l'assimilation d'une sifflante dentale à une palatale suivante, issue elle-même d'une gutturale. Autrement dit et par exemple, *ç* est toujours pour *çc* ou *çch* venant de *sk* ou *skh*. C'est une constatation qui est de nature à exercer une influence considérable sur les théories phonétiques et morphologiques applicables à la linguistique indo-européenne, et qui résultera nettement, j'espère, des faits dont l'exposé suit :

PREUVES GÉNÉRALES

a) La sifflante dentale *s* se change régulièrement en *ç* devant *c* ou *ch*. Exemples : *kaç ca,* pour *kas ca, tasyâç châyâ*, pour *tasyâs châyâ*.

b) *Corollaire de la proposition qui précède.* — Aux groupes *sk*, *skh* ou *kš* (résultant d'une métathèse des éléments du

précédent), *st* ou *sth*, *sp* ou *sph*, si fréquents en sanskrit, ne correspondent nulle part des groupes *sc* ou *sch* (1). Comme on serait en droit d'attendre de ces derniers, en tant que transformés de *sk, skh* (ou *kš*), il y a tout lieu de supposer que *ç* les représente, au moins dans certains cas.

c) Si *ç* est une ancienne gutturale, comment se fait-il qu'on ne trouve pas en sanskrit de groupe *çs* correspondant à *ks* et que *s* devant *k* se transforme en *ś* et non en *ç?*

d) En pâli, la sifflante *s* correspond à elle seule aux trois sifflantes sanskrites *s*, *š* et *ç*. Est-il vraisemblable que, quand le *s* pâli représente cette dernière, elle soit issue d'une gutturale, surtout si l'on remarque que dans ce dialecte les groupes *sk* et *ks* se réduisent toujours à *k?* Le contraire aurait eu lieu et *sk* aurait donné *ss* ou *s* pour peu que la gutturale ait eu de propension à se changer en sifflante.

PREUVES SPÉCIALES

I. — CAS OU L'ANCIEN GROUPE *sk* OU *skh* EST REPRÉSENTÉ EN SANSKRIT PAR *çc*.

a. — Comme initial.

Rac. *çcand* « briller », d'où *çcandra* « brillant », pour *skand*, *skandra*. Cf. ξανθός pour *σκανθός (2).

(1) Cf. l'allemand *scheiden* auprès du grec σχίζω, du latin *scindo* et du sanscrit *chid*, *cchid*.

(2) Il est infiment probable que la racine latine *splend*, dans

R. *çam* « apaiser », voir sur *çam*. De l'avis des auteurs du WP, ces racines sont parentes et reposent par conséquent sur une forme primitive commune.

R. *çut* « couler », pour **skut*. L'ancienne gutturale est attestée par le grec χυτ-λάζω, χυτ-λόω, le latin *fundo* et peut-être *futo*, le gothique *giutan*, etc., et la sifflante initiale par les racines zendes *zgath* ou *zgad* « couler, courir ».

b. — ç*ç médial issu de* sk.

âçcarya « admirable ». Pânini, VI, 1, 147, fait dériver ce mot de la racine *çcar* = *car* « agir, aller », et du préfixe *â*. Si cette étymologie est exacte, *çcar* est une *nebenform* de *skar* « faire ».

Tiraçca (et les dérivés) « oblique », pour **tiraska*. Cf. le zend *tarasca* « à travers, en travers, obliquement ».

Niçca peut être, « en bas », dans le composé *niçcapraca* cité par le Comm. de Pânini, II, 1, 72, pour *niska*. Cf. *nyakša* « inférieur ».

Paçca (et les dérivés) « postérieur », pour **paska*. Cf. zend *pasca* « après, derrière », et latin *post* (avec dentalisme de l'ancienne gutturale).

R. *vraçc* « couper, déchirer, fendre », et le dérivé *vṛçcika* « scorpion », pour **vrask*. Cf. *vraska* « qui coupe », dans le composé védique *yûpavraska*.

R. *saçc* (et les dérivés *asaçcant*, etc.) « être attaché, suspendu à, être arrêté, etc. » Les auteurs du WP.

splendere est parente de *cand* dans *candere* (pour *scand*), moyennant le changement de la gutturale en labiale et la conservation de la liquide *l* (*r*), tombée dès la période proethnique dans *scand*.

considèrent avec raison cette racine comme une forme voisine de *sañj* « être attaché à », et de *sac* « accompagner, être uni à ». La forme *sakś* des mêmes racines et le dérivé *sakśaṇi* « compagnon, » indiquent un antécédent commun *sask* (1).

II. — CAS OU L'ASSIMILATION EST COMPLÈTE, C'EST-A-DIRE OU LE GROUPE *sk*, *skh* EST DEVENU *cc*, *cch*, PROBABLEMENT PAR L'INTERMÉDIAIRE *çc*.

a. — çch *initial.*

R. *cchad* (et ses dérivés) « couvrir, cacher », pour *skad* ou *skhad*. Cf. zend *scad* « tromper »; gr. σκότος, σκῦτος, latin *scutum*, etc.

R. *cchad*, *cchand* « paraître, sembler, trouver bon, etc. » Cf. *çcand* « briller », zend *sad* « paraître », pour **skad*, et pour le rapport significatif, *ruc* « briller », et *lok* « voir », latin *video* et *videor*, etc. (2).

R. *cchard* « rejeter, cracher, vomir »; sens primitif, « séparer, diviser ». Cf. *kart* « couper, diviser, séparer », pour **skart*, comme l'indique *skar* dans le même sens, le latin *screare*, *ex-scrementum*, etc.

Cchardis « couverture, abri ». Cf. latin *scorteus*, *cortex*, pour **scortex*, etc.

Cchala « ruse, tromperie », probablement pour *ccharda*. Cf. le précédent.

(1) Cf. aussi la racine zende *hakhsk*, que Spiegel considère comme un élargissement de *hac* = sk. *sac*, mais qui n'en est qu'une autre forme.

(2) Cf. encore le sanskrit *īkš* « voir », et le grec εἴσκω « sembler, paraître ».

Cchavi « peau ». Cf. racine *scu* « couvrir ».

R. *cchâ* « couper, aiguiser, menuiser ». Cf. zend *shkâ* et *sâ* « même sens », gr. ξέω et ξύω, et voir sur racine *çâ*.

Cchâga et *cchaga* « chevreuil, chèvre, bouc »; voir sur *çaça*.

Cchâyâ « ombre ». Cf. gr. σκία.

Cchid « couper, fendre ». Cf. *skhid* « frapper, maltraiter », primitivement « blesser, couper »; zend *scid* « couper », gr. σχίζω, latin *scindo*, allemand *scheiden*.

Cchur « couper, graver, inciser ». Cf. *kšura-* « instrument tranchant, rasoir », gr. ξυρός.

b. — cch *médial.*

Accha ou *acchâ*, préposition qui marque un mouvement dont le sujet est le point de départ, généralement avec indication d'un objet qui est le but de ce mouvement. Cf. gr. ἐξ et latin *ex*, qui s'employant le plus souvent sans indication de l'objet à atteindre, ont fini par indiquer d'une manière plus spéciale l'éloignement, c'est-à-dire un mouvement qui part simplement du sujet sans égard pour le point auquel il aboutit. Pour le sens primitif, rapprocher du reste l'expression sanskrite (védique) *acchâ vad* « saluer », du grec ἐξεύχομαι.

Accha « clair, limpide, transparent ». Cf. racine *ikš* « voir » et *akšan* « œil ».

R. *arc* (*rcchati*), primitivement « déchirer », d'où « tirer à soi, prendre, attaquer, atteindre ». Cf. *rakšas* « sorte d'ogre ou de démon », *ṛkša* « ours », et zend *rash* « blesser », d'où *rākhsyant* « terrible », etc.

R. *iš* (*icchati*) « désirer ». Cf. *gacchate, yacchati* et le

suffixe σκω, *sco* des verbes grecs et latins, et zend *is* « désirer ».

Kaccha, forme prakritisée de *kakša* « ceinture », d'après le WP.

Kacchapa « tortue ». Cf. *kaçyapa*, même sens.

R. *gam* (*gacchati*) « aller ». Cf. les formes grecques βάσκω, βάσκε, βάσκον, etc.

Kyechra « mauvais, méchant, dur, qui cause la peine ou le besoin, difficulté, etc. » Voir sur *karç*, racine à laquelle ce mot se rattache étymologiquement.

Tuccha « vide ». Cf. zend *tus* pour **tusk* « être vide ».

Piccha « aile ». Cf. peut-être *pakša,* même sens.

R. *pracch* « interroger ». Cf. zend *frakhsh*, même sens, et latin *posco* pour **prosco.*

R. *marcch* « périr » (sens neutre). Cf. la forme voisine *mlakš* « couper » (sens actif).

R. *mlicch, mlecch* « parler d'une manière inintelligible, barbare ». Cf. allemand *wälsch.*

R. *Yam* (*yacchati*) « prendre, tenir ». Cf. *yakš*, avec le préfixe *pra* « s'avancer pour prendre, atteindre ».

R. *Yuch* (*yucchati*) « céder, s'en aller ». Cf. peut-être εἴξασκον, venant d'εἴκω.

R. *Vas. ucchati* « briller, brûler ». Cf. racine *uš* = *uç.*

III. — CAS OU LE GROUPE *çc*, VENANT DE *sk*, *skh*, S'EST SIMPLIFIÉ EN *ç*.

a. — ç initial.

(*Dans les exemples suivants l'équation* ç = sk *est certaine.*)

Çaka, *çakṛt* « excréments ». Cf. σκώρ, même sens.

Çṛṅga « corne ». La racine de ce mot se présente en sanskrit sous la double forme *var*, *vṛṇomi*, primitivement « envelopper, entourer », et *hvar*, *hvṛṇîte* « courber, faire plier », etc. Le grec σκολιός qui la contient montre qu'elle avait primitivement comme initiale le groupe *sk* ou *skh*.

R. *çat*, *çâtayati* (d'où *çâta* et *çâda*) « couper ». Cf. *kšad*, même sens, et grec σκεδάννυμι.

R. *çad* « vaincre », primitivement « frapper, tuer, couper ». Au sens neutre « se détacher, tomber ». Cf. *kšad* « couper », et zend *skend*, même sens.

R. *çap* « maudire ». Cf. soit *kšap* « se macérer », primitivement « se maltraiter », et zend *scap* « couper, briser, anéantir » ; soit le zend *zap* pour **zjap*, **skap* = sk. *jap* « parler, prier ».

R. *çam*, au sens neutre « être fatigué, être inactif, se reposer » ; au sens actif « agir, prendre peine, travailler ». Cf. *kšam* « se reposer, être en paix, prendre patience », etc., et zend *sam*.

Çambha « bâton, massue ». Cf. *skambha* et *stambha* « support, soutien, appui, colonne » et gr. σκῆπτρον.

R. *çar* (*çṛṇâti*) « briser ». Cf. *skar* « frapper, tuer », et zend *sar* pour **skar*. A cette racine se rattachent : *çara* « flèche » ; *çaru* « trait, flèche » ; *çarya*, *çalya* et *çallaka* « trait, flèche » ; *çala* et *çalala* « épine, piquant de porc-épine » ; *çalka* et *çalâka* « fragment ».

R. *çal* « aller, agir ». Cf. *car* = *skar*.

R. *çâ*, primitivement « couper, partager », d'où « donner », et *çâ*, dans le sens « d'aiguiser ». Cf. *cchâ* « aiguiser » ; zend *skhâ* « couper » ; gr. ξέω et ξύω.

Çilpa « ornement, art », primitivement « découpure, sculpture » (1). Cf. latin *scalpo* et *sculpo*.

R. *çi*, *çiyate* (sens et forme du passif) « être détaché, coupé, tomber, périr ». Cf. *kši* « couper, détruire, anéantir ».

R. *çi* « être immobile ». Cf. *kši* « séjourner, rester immobile, demeurer, habiter ».

R. *çubh* ou *çumbh* « prendre une course précipitée », d'où *çubh* « course rapide » et *çibhas* « rapidement ». Cf. *kšubh* « être agité, se mettre en mouvement » et *kšip-ra* « rapide ».

Çûdra « homme de basse condition ». Cf. *kšudra* « petit, infime, vil ».

Çûra « héros ». Cf. ἐπί-σκυρος.

Çûla « pieu ». Cf. σκόλοψ.

Çṛṅgala « ceinture »; voir sur *çṛṅga*.

R. *çram* « prendre de la peine, se fatiguer ». Cf. *çam*, *kšam* et *klam*, pour *'sklam*, acceptions analogues.

R. *çrambh* « s'appuyer sur, se confier à ». Cf. *skambh* et *skambh* pour *'skrambh* « appuyer, soutenir ».

R. *çru* « crier, faire entendre, entendre », d'où *çravas* « cri ». Cf. *kar* (*skar*), *kir* (dans *kīrti*) *kūr* = sk. *'krū*, *'skrū* « crier, célébrer ».

Çvaçura « beau-père ». Cf. allemand *schwäger*.

Dans les exemples suivants l'équation ç = sk n'est que très probable.)

R. *çams* « crier, prier, parler, célébrer ». Cf. zend *sagh*, *sāgh*, *segh*, même sens, très probablement pour

(1) Cf. pour le sens *pimç* ou *piç* « découper et orner, peindre ».

**skagh*, etc.; d'autre part, la gutturale s'est conservée dans le latin *canere*, s'il est permis d'y voir la même racine.

R. *çak* « pouvoir », qu'on ne peut guère séparer de *sah*, même sens, et de *vah* « porter ». En tenant compte du grec ἔχω, on remonte à un antécédent commun ** skakh*, ** svakh.*

Çaṅkha « coquillage », probablement pour **çarṇgha.* Cf. *çṛṅga* et *çṛṅgala.*

Çata « cent », pour **skata* ou **eskata* comme l'indique le témoignage combiné du zend *satem*, du gr. ἑκατόν et du latin *centum.*

Çabda « son, parole ». Cf. zend *sap* « dire » pour **skap.*

Çarman « abri ». Il semble difficile de séparer ce mot de *carman* « peau », *cchadman* « toit », *cchardis* « abri ». La forme primitive de la racine serait **cchard* = **skard*; voyez sur *chardis.* S'il fallait, au contraire, voir dans ce mot, comme les auteurs du WP., une racine voisine de *çri*, se reporter à cette racine. Même observation sur *çaraṅa* « refuge », et les autres mots de même famille.

R. *çardh* « se montrer injurieux ou moqueur vis-à-vis de quelqu'un ». Cf. *spardh* par labialisme pour **skardh* « lutter pour la prééminence, rivaliser ».

Çaça « lièvre ». Cf. *cchâga* « chevreuil ».

R. *ças* « couper ». Cf. *gāgh* « frapper », qui pour la finale est à *ças* comme *gāgh* « manger » est au sanskrit *ghas*, et *vāgh* « habiter », au sanskrit *vas.* Cf. aussi et surtout le latin *secare* pour **scecare.*

R. *çâs*, dans le sens de « blesser, punir, frapper », mêmes rapprochements.

R. *çâs*, dans le sens « d'enseigner ». Cf. sanskrit *çams* et zend *saǧh*, *sàǧh* et *sās.*

Çiš « rester », primitivement « être détaché de, séparé de ». Cf. zend *sish* « être de reste ».

Çik « verser de l'eau, arroser, jaillir », d'où *çikara* « goutte d'eau, pluie ». Cf. *sic* « arroser » et zend *hic*, même sens. Ces racines supposent un antécédent commun **skik*, **skik*.

Çighra « rapide, vite ». Cf. *kšipra*, même sens, et voir ci-dessus au mot *çubh*.

Çila « mœurs, manière de faire et d'être ». Cf. *car*, d'où *âcâra*, même sens, et pour le vocalisme, le participe *cîrṇa*.

R. *çuc* « briller, brûler ». Cf. zend *suc*, *sukhsh* et *hush* « être sec », d'où la presque certitude d'un antécédent commun **skusk*.

R. *çudh* « purifier », primitivement « briller, faire briller », apparentée à la précédente racine moyennant le dentalisme de la finale, et cf. zend *sud*, même sens.

R. *çubh* « orner », primitivement « briller, faire briller », apparentée à *çuc*, moyennant le labialisme de la finale. Rapprocher aussi particulièrement *çubhra* « brillant, éclatant, beau », de *çukra* et *çukla*, même sens.

R. *çuš* « sécher », primitivement « brûler ». Cf. racine *çuc*, le dérivé *çuška* « sec », montrant que *çuš* est pour *çušk*. Cf. aussi le latin *siccus* pour **sciscus*, **scuscus*.

Çrat (avec *kar*) « affirmer » (avec *dhâ*) « croire ». Si cette particule vient de *hṛd* « cœur », comme l'a proposé avec beaucoup de vraisemblance M. James Darmesteter, cf. *hrâd* « rendre un son », et zend *zrâd*, même sens, d'où la probabilité d'un antécédent commun *skrâd*.

Çrath et *çlath* « se détendre, se diviser, se dissoudre ». Cf. *kart* « couper, diviser, séparer » ; *kšad*, même sens,

gr. σκεδάννυμι, d'où la probabilité d'un antécédent commun **skrath* ou **skarth*.

R. *çri* « se reposer sur, s'attacher à, s'appuyer ». Cf. *çî* « être en repos ».

R. *çriš* et *çliš* « s'attacher à, embrasser », etc. Cf. zend *srish*, même sens.

b. — ç *médial* = sk (*avec certitude dans les exemples suivants*).

R. *aç* « prendre, atteindre, obtenir, posséder, maîtriser ». Cf. *akš*, même sens.

R. *aç* « manger ». Cf. latin *esco*, *esca ;* le grec ἐσθίω est probablement pour *ἐσχιω, par dentalisme.

Açan « pierre » ; *açman*, même sens ; *açani* « trait, carreau de la foudre » ; *açri* « tranchant d'une arme ». Cf. ὀξυς dans le sens de « tranchant, pénétrant, piquant », ἀξίνη, latin *ascia*, et probablement sk. *asi* « épée », pour **aski*.

Açva « cheval », et *âçu* « rapide ». Cf. ὀξύς, inséparable de ὠκύς, dans le sens de rapide (1).

îḍrç, *ìḍrça* « tel ». Cf. *îḍrkša*, même sens.

R. *îç* « posséder, maîtriser, commander ». Cf. *aç* et zend *is*, même sens. Le rapport phonétique entre *aç*, *is*, *îç*, est le même que celui qui existe entre les racines *ar* et *îr*. La parenté des deux racines résulte encore de ce fait que *aç* est sans dérivés, tandis qu'il y en a un grand nombre de rangés autour de *îç*. Ils dépendent évidemment de l'une et l'autre. Le sens de « être le maître, commander » pour la racine *aç* est surtout indiqué par le

(1) Cf. le latin *accipiter* pour **ascipiter*, comme *siccus* pour **siscus*.

rapport du prétérit anormal *ânaṭ* avec les formes de la racine *nakš* et les mots grecs ἀνύσσω, ἄναξ, ἄνασσα.

Uçanâ « avec désir », *uçij* « désireux »; racine *vaç* « désirer ». Cf. allemand *wunsch*, *wünschen*.

Kaçyapa « tortue ». Cf. *kacchapa*, même sens.

R. *kâç* « apparaître, briller ». Cf. *cakš* « apparaître, voir », et zend *kas*, même sens.

Kîdṛç et *kîdṛça* « quel ». Cf. *kidṛkša*, même sens.

Koça, différentes sortes de réceptacles de forme ovoïde. Cf. *kukši* « ventre ».

Tâdṛç et *tâdṛça* « tel ». Cf. *tadṛkša*, même sens.

R. *damç* « mordre ». Cf. grec δάξ, ὀδάξ, ὀδάξω, etc., et zend *das* « mordre ».

R. *darç* « voir ». Cf. **dṛkṣa* dans *idṛkša*, et zend *dares*, même sens.

R. *daçasy* « adorer »; *dâç*, même sens. Cf. *dakšiṇâ* « offrande aux dieux », et *dikš* « faire une consécration ».

R. *diç* « montrer ». Cf. zend *daksk*, *dis*, même sens; grec δειδίσκομαι, διδάσκω; latin *disco*.

R. *naç* « réunir, s'unir ». Cf. *nakš* « prendre, atteindre, posséder », et zend *nas*, même sens, et *naz* « réunir ».

R. *naç* « périr » d'où *niç*, *niçâ* « nuit ». Cf. zend *nas*, même sens; grec νύξ, νυκτός, pour **νυξος* (cf. ἄρκτος « auprès de », sanskrit *ṛkša*), latin *nox*, *noctis* et *nox*, adv. *noxa* et les dérivés.

Parçu, *paraçu* « hache, faux, côte ». Cf. grec πέλεκκος pour **πέλεσκος*, et latin *falx*.

R. *paç* et *spaç* « voir ». Cf. zend *spas*, même sens; paléo-slave *pas* et latin *-spex*, si, comme je le crois, le *x* est indépendant de la désinence casuelle.

Bhṛça « grand, fort ». Cf. zend *frakhsh* « grandir ».

R. *Març* « toucher, frotter ». Cf. *mrakš* « frotter, frictionner », et les dérivés *mrakša, mṛkša,* etc.

Maçaka « mouche ». Cf. *makša, makšika,* même sens, et latin *musca.*

R. *piç* (et tous les dérivés) « couper, découper », d'où « orner ». Cf. zend *pis* et *piksh,* même sens.

Praçna « question ». Cf. *pracch* « interroger ».

Miçra « mêlé ». Cf. *mikš* « mêler »; grec μιξος, μίσγω; latin *misceo, mixtus;* allemand *mischen.*

Ruçant « brillant ». Cf. *rukša,* même sens, et zend *ruksh* « briller ».

R. *vaç* « désirer ». Cf. zend *vas,* même sens, et allemand *wünschen.*

Vaçâ « vache ». Cf. soit le latin *vacca* pour *'vacsa,* comme *siccus* pour *'siscus*; soit le sk. *ukšan* « taureau » et peut-être le grec μόσχος « veau ».

Exemples où l'équation ç = sk *n'est que très probable.*

âças « désir »; *âçâ,* même sens; *âçis* « prière, désir ». Voir ci-dessus racine *çams.*

âçâ « ciel, espace céleste ». Cf. *îkš* « voir », primitivement « luire ».

R. *karç* « maigrir ». Cf. zend *kares,* même sens.

Keça « cheveux »; *keçara* « crinière ». Cf. la forme sanskrite *kesara* et le latin *caesaries,* mots dans lesquels le *s* ne peut être considéré comme le représentant d'une ancienne gutturale.

R. *kruç* « crier ». Cf. zend *khrus,* même sens, et peut-être grec κῆρυξ où le ξ doit être considéré comme appartenant tout entier à la racine.

R. *kliç* et *riç* « maltraiter, blesser, briser, déchirer ». Cf. grec ἐρίχω pour *ἐρισχω, comme ἄρκτος est pour ἄρσκος. Cf. aussi allemand *reissen*.

Daçan « dix ». Cf. zend *dasa*, ombrien *deçen*.

Paçu « bétail ». Cf. zend *pasu*, même sens.

R. *bhraunç*, *bhraç* « se briser, se détacher, tomber ». Cf. allemand *bresche*.

Raçana et *raçmi* « bride, guide, rênes ». Cf. racine *rakš* « prendre » dans *rakšas*, etc.

R. *ruç* « maltraiter ou être maltraité ». Cf. *rûkša* « sec, dur ».

Lopâça « renard ». Cf. grec ἀλώπηξ où le ξ appartient probablement au thème.

R. *vâç* « mugir ». Cf. zend *vash*, *vashks* « crier, parler ». (Voir Spiegel, *Vergl. Gramm. der Alteran. Spr.*, p. 151.)

Vimça « vingt ». Cf. zend *vimsa*, même sens.

R. *viç* « entrer, pénétrer ». Cf. zend *vis*, même sens.

Viçva « tout ». Cf. zend *vîspa*, *visa*, même sens.

R. *sparç* « toucher, frotter, presser ». Cf. *març*, dont cette racine est parente, et zend *spakhsh* pour *sparkhsh « presser, opprimer ».

Les substantifs comme *kuliça*, *paṭṭica*, *paḍviça*, *pâlâça*, *babhruça*, *bâliça*, etc., sont probablement formés au moyen d'un suffixe *ça* = *ska* (cf. suffixe grec σκο, latin *sco*) qui s'est maintenu intact (à part la métathèse des éléments consonnantiques) dans *iḍrkša* et les autres composés avec *dṛkša* et dans *dyukša* « céleste ».

Les adverbes en *ças* comme *ekaças*, *bhaṇḍaças*, *dviças*, etc., sont à comparer non seulement à ἑξάκις, πολλάκις,

qui ne prouvent rien, mais encore à δίχα, τρίχα, probablement pour *δισχα, *τρισχα, comme l'indiquent les formes dialectiques des adjectifs voisins διξός, τριξός.

Les conclusions indiquées au début de ce travail peuvent, en dépit des faits qui précèdent, donner lieu à trois objections principales que je vais indiquer et combattre.

Première objection. — Si *ç* représente particulièrement l'élément sifflant d'un ancien groupe *sk*, *sc*, comment se fait-il qu'il alterne fréquemment avec la gutturale *k*, comme par exemple dans *drakšyâmi*, futur de *dṛc*, voir ?

Réponse. — Le même phénomène a lieu dans *prakšyâmi*, futur de *pracch*, et dans *vrakšyâmi*, futur de *vraçc*. Or, dans ces deux cas, il est évident que la gutturale du futur représente la palatale de la racine et non pas la sifflante intacte ou assimilée qui la précède, absolument comme dans *mokšyâmi* auprès de *muc*. Il en est de même pour *drakšyâmi* auprès de *darç* ou *dṛç*, pour **darçc* **drçc*. D'ailleurs, il n'est pas impossible que, partout où le groupe *kš* se rencontre en sanskrit, il n'appartienne en son entier à la racine, au lieu de représenter souvent, comme on l'affirme, une gutturale radicale suivie d'un *s* qui dépend d'un suffixe. En ce cas, des formes comme le locatif pluriel *vâkšu* (de *vâc*, *vâk* pour **vâks*), le futur *vakšyâmi* (de *vac*, *vak* pour **vaks*), etc., seraient pour **vakš-su*, *vakš-syâmi*. Ce qui, indépendamment des raisons historiques, donne du poids à cette conjecture, c'est : 1° que le *samdhi* grammatical de *k* + *s* est *ks* et non *kš* ; 2° que ce groupe essentiellement proethnique, comme on le voit par le zend *ksh*, le grec ξ, le latin *x*, l'allemand *chs*, a toutes les apparences d'une combinaison

primitive qui n'a pu se former qu'au sein d'un même élément grammatical, et non pas par suite de la jonction de deux éléments grammaticaux distincts; 3° du peu de vraisemblance que présente la théorie en vertu de laquelle les aoristes multiformes à thème verbal faible comme *avṛkšam adikšat*, etc., seraient formés au moyen d'un suffixe *sa* (1).

Deuxième objection. — Dans la même hypothèse, pourquoi *ç* est-il si souvent représenté par une gutturale dans les langues congénères?

Réponse. — Cette objection n'en est pas une si l'on admet le fait si facile à démontrer de la réduction possible dès l'époque proethnique d'un groupe *sk* à *k*. (Cf. *skar* et *kar*.) De même qu'en sanskrit on a *çand* auprès de *çcand*, *sac* auprès de *saçc*, sans qu'il y ait lieu de conclure que *ç* dans ces secondes formes représente une ancienne gutturale, de même en grec διδάχη et en latin *dico* n'autorisent pas à penser que la gutturale de ces formes correspond au *ç* de la racine sanskrite *diç*, attendu que cette sifflante est représentée par son analogue véritable *s* dans les formes plus larges διδάσκω, δειδίσκω, *disco*, *disciturus*, *discipulus*, etc.

Troisième objection. — Les racines zendes en *khsh* sont, d'après la généralité des grammairiens, des élargissements de racines à gutturales.

Réponse. — En admettant la réduction possible dont il a été question plus haut d'un groupe *sk*, *shkh* ou *khsh*

(1) *Ajakšat* auprès de *jakš*; *cakšata* auprès de *cakš*; *atašṭa atakšit* auprès de *takš*, contribuent surtout à rendre cette théorie douteuse.

à l'un ou l'autre de ses éléments *s* ou *k*, rien, absolument rien, n'autorise à considérer *pikhsh*, par exemple, comme une forme élargie de *pis* (1), tandis qu'au contraire toutes les analogies s'accordent pour indiquer que *pikhsh* est l'équivalent du sanskrit *piç* pour **piçc*, **pisk* ou **pikš* et que le groupe final d'une telle racine ne diffère pas par son origine du même groupe initial dans *khshan*, *khshi*, etc., pour lesquels on n'irait pas, je pense, jusqu'à supposer un élargissement. La preuve absolue du reste que le mouvement naturel du langage réduit au lieu de développer un pareil groupe résulte de la comparaison des formes redoublées : *ca-kšade*, *ci-kšepa*, *ca-skambha*, avec les racines *kšad*, *kšep*, *skambh*.

Paul Regnaud.

(1) Ce qui serait un véritable *guṇa* consonnantique; ce *guṇa* a du reste été aussi fertile que l'autre en fausses explications. — Pour la réduction de *sk* à *s* en zend, cf. *s* ombrien = *x* (Bréal, *Tables Eugub.*, p. 335). D'ailleurs je démontrerai prochainement qu'en sanskrit même, tout *s* qui ne fait pas partie d'un groupe de consonnes est pour *sk*. Cf. aussi au *ç* sanskrit le *ç* ombrien qui a la même origine et la même valeur.

ÉLÉMENTS

DE LA

GRAMMAIRE GÉNÉRALE HINDOUSTANIE

INTRODUCTION

Il n'existe en français, pour l'étude élémentaire de l'hindoustani, que les *Rudiments* de M. Garcin de Tassy; mais cet ouvrage, publié en 1829 et réimprimé en 1863 presque sans changements, ne répond plus tout à fait aux exigences de la science linguistique moderne. Il paraissait utile, non de le remanier, mais de le compléter pour ainsi dire, en expliquant l'origine de certaines formes et la raison de certaines règles, ce qu'on ne pouvait faire sans jeter un coup d'œil rapide sur les variations locales de la langue vulgaire parlée.

L'illustre professeur dont je viens de citer le nom respecté, avait d'ailleurs le défaut ou le tort tout relatif d'être un sémitiste, un arabisant distingué. Élève brillant de Silvestre de Sacy, il était arrivé à l'hindoustani par le persan, d'une façon pour ainsi dire analogue à celle dont les Musulmans ont envahi l'Inde. Mais, quelque imbus et pénétrés d'arabe ou de persan que soient l'*urdu* et l'*hindi*, ils sont exclusivement indo-européens, fils naturels et légitimes du vieux parler fixé par les hymnes du *Vêda*, des vieux dialectes uniformisés par le sanskrit classique.

Ces vieux dialectes sont représentés par les *prâkrits* qui jouent dans l'histoire des idiomes aryens modernes de l'Inde le rôle du Gotique dans le Germanisme; on sait que les grammairiens indigènes ont distingué quatre prâkrits principaux, le *Mahârâṣṭrî* (dans

le pays actuel des Mahrattes), la *Çâurasênî* (dans le pays de Braj), le *Mâgadhî* (dans le pays de Bihâr) et le *Pâiçâcî* (Népâl, Décan, Pâṇḍya, etc.). Le *pâiçâcî* était proprement le langage impur des indigènes, descendants des habitants primitifs qui occupaient le pays avant l'arrivée des Aryas. Il y avait aussi les patois ou dialectes *Apabhramças*, dont on énumère dix variétés et qui étaient proprement des idiomes aryens populaires. N'oublions pas le *Pâli*, langue sacrée de Ceylan, qui paraît être un *Apabhramça* littéraire et qu'on rattache généralement au *Mâgadhî*.

Quelle est aujourd'hui la statistique linguistique de l'Inde?

Si nous laissons de côté le *Brahui* parlé par des tribus assez peu nombreuses sur la frontière de l'Afghanistan (1) et d'autres langues parlées dans les vallées limitrophes du Tibet, de l'Indo-Chine, etc., nous trouvons dans l'Inde trois groupes de langues tout à fait différentes et parfaitement indépendantes.

Le premier groupe comprend les langues *Dravidiennes* parlées, dans la moitié septentrionale de Ceylan et dans toute la région qui s'étend du cap Comorin à Goa d'une part, à la Gôdâvêrî de l'autre,

(1) On a rapproché le brahui des langues dravidiennes. Il présente en effet avec elles une remarquable analogie de vocabulaire; ainsi les adjectifs numéraux de 1 à 3, y sont dravidiens, et au dessus de 4 ils sont persans. Les textes originaux que l'on a jusqu'ici publiés sont peu nombreux; l'*Indian Antiquary* a donné récemment deux chansons : voici le commencement de l'une, que je traduis littéralement :

khank-nâ	*larzîrah*	—	*lakas*	*qarzîrah*
Les yeux de toi	sont éclatants;	—	des lakhs	ils donnent.
Dandânk	*sadaf-nâ*	—	*burzî*	*lawangnâ*
Les dents	perle de toi	—	longue	cannelle.

Le brahui a été étudié par Leech en 1838 (*Journal de la Soc. as. du Bengale*, réimprimé à part en 1849), Lassen (t. V de la *Zeitschrift für kunde der Morg.*), F. Fini (*Bolletino*, 1870), et surtout par Bellew (*From the Indus to the Tigris*, Londres, 1874, app.). Une grammaire en caractères arabes, dont je dois un exemplaire à la libéralité du Secrétaire d'État de l'Inde, que je remercie de cette faveur toute spontanée, a été publiée en 1877, à Karratchi, par M. Allax Bux. Le travail le plus complet et le plus scientifique est celui de M. Trumpp, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Munich* (4 décembre 1880).

par environ cinquante millions d'hommes. Il se subdivise en tamoul (au sud-est 15,500,000), Télinga au nord-est (16,000,000), Canara au nord-ouest (9,000,000), Malayâla au sud-ouest (3,500,000), et comprend encore huit à dix langues plus ou moins incultes.

Le second groupe comprend les langues auxquelles M. G. Campbell a proposé en 1869 de donner le nom de *Kolariennes ;* elles sont parlées sporadiquement dans la région centrale, entre l'*oriya*, le *bangâli*, l'*hindi* et le *mârathi*, par environ deux millions et demi d'hommes. On y reconnait deux principaux dialectes, le *Santâlî* et le *Mundârî*.

Au point de vue du vocabulaire, ces deux groupes diffèrent radicalement; au point de vue phonétique et morphologique, ils offrent aussi de grandes différences, quoique incontestablement *agglutinants* tous les deux. Mais les Kolariens aiment les hiatus de voyelles qu'évitent les Dravidiens; les Kolariens ont un duel que n'ont pas les Dravidiens; ils ont une conjugaison incorporante très développée, tandis que le verbe dravidien est non incorporant et très simple; ils ont enfin la numération vigésimale (signe général d'infériorité sociale), tandis que les Dravidiens comptent par dix (1).

Toutes les autres langues de l'Inde, y compris le *Cinghalais* ou *Elou* parlé à Ceylân, sont indo-européennes et flexionnelles. Elles se répartissent de la façon suivante :

1° Au Nord, vers Simla, le *Nâipali* ou *Népali* (langue du Népâl), auquel on rattache le *Garhwâlî* et le *Kumaôni;* on en fait aussi des dialectes hindis;

2° Au nord-ouest, le *Panjabi*, divisé en *Panjabi septentrional* (Lahore) et en *Multânî* (Multan) (12,000,000 h.);

(1) Il a été publié sur les idiomes kolariens, outre d'assez nombreux articles de journaux, plusieurs bonnes grammaires, celles de Phillipps (1852), Skrefsrud (1875), Whitley (1873), Nottrott (1882). On a écrit ces langues en caractères devanagari ou en bangali. Voici, comme spécimens, un passage du Nouveau Testament Santali (Calcutta, 1877) offrant un exemple du duel (Marc, X, 35, 36) :

35. *Khangi Zabadi ren hopon Yakub ar Yuhanna Yesu then he : katekin menkeda, E guru, alinkin menek kana, okakolin koimea, onakom emalin.*

36. *Oni onkine kuliketkina : cetben namkana aben lagit cet in cikaia?*

3° A l'ouest, le *Sindhî* (cours inférieur de l'Indus), divisé en *Sirâiki*, *Tharêli*, *Lâṛi* (2,000,000 h.) ;

4° A l'ouest encore (golfes de Kacch et de Cambaye), le *Gujarati* (6,000,000 h.) ;

5° Au sud-ouest, le *Marâṭhî*, subdivisé en *Konkani* (Bombay, Goa), en *Marâṭhi méridional* et en *Marâṭhi du Décan* (13,000,000 h.) ;

6° Au sud-est, l'*Oṛiya* (Ganjam, Balassore) (5,000,000 h.);

7° Au nord-est le *Bangâli* (Bengale) partagé en *Bangâli du Nord*, *du Centre* (Dacca), *du Sud* (Calcutta, Chandernagor) et *de l'Est* (36,000,000 h.) ;

8° Enfin l'*Hindî*, dont nous allons examiner de plus près les subdivisions dialectales et qui est parlé par au moins 60,000,000 h., près du quart de la population de l'Inde entière.

L'*hindi* est donc la principale langue de l'Inde. Il est parlé sur une étendue d'environ 400,000 kilomètres carrés, limitée au nord par la chaîne de l'Himalaya ; à l'ouest par une ligne allant de Simla au golfe de Kacch ; au sud par la Narmadâ ou les monts Vindhya, et à l'est par une ligne courant vers le nord-est jusqu'au confluent du Gange et de la Sankhasî qui sert elle-même de limite.

Sur une étendue de terrain aussi vaste, le langage ne saurait être uniforme. Pas plus que dans nos langues d'Europe, le vulgaire n'a partout la même prononciation, le même vocabulaire, les mêmes formes. On peut classer ces variétés locales en grands dialectes régionaux dont les principaux seraient, en allant de l'Ouest à l'Est, — les dialectes de la Râjpûtânâ et principalement le *Mâṛwâṛi*, parlé par la tribu des *Mâṛs* à l'Ouest des monts Aravalli vers Jodhpur et Jaynagar ; ceux de la Râjputânâ orientale, entre les monts Aravalli et la Bêṭwâ vers Jaypûr et Kôtah, y compris le *Mêwâri* ou *Mâiṛwâri* parlé par les Mâirs et dans le Mêwâr ; le *Braj bhâkhâ* (bhâṣâ), au Nord, dans le haut Doâb, dans les plaines de la Jamnâ et du Gange, vers Agrâ, Mathurâ, Delhî ; le *Kanâuji* à Kanâuj, dans le bas Doâb, et le Rôhilkhaṇḍ ; le *Bâiswâṛi* ou *Awadhi*, chez les Râjpoutes Bâis, au Nord d'Allahâbad, d'Audh (Oude) et de Lakhnâu (Lucknow) ; le *Baghelkhaṇḍi*, chez les Râjpoutes Baghels au sud d'Allahâbâd ; le *Bhûndelkhaṇḍi*, au sud-ouest d'Allahâbad, au sud-est de Goualior, et le *Riwâi*, entre Bénarès et Japalpoure ; le *Bhôjpûri*, sur les bords du

Gange, vers Bénarès et Tchaprâ ; le *Maithilî* à Tirhut, Murzaffarpur et Darbhanga, qui tire son nom de l'ancienne Mithilâ, où est né *Krṣṇa ;* enfin le *Mâgadhî* ou *Bihârî*, vers Gayâ, Patnâ et Bhâgalpûr.

Ces dialectes se rapprochent naturellement en deux grandes divisions séparées par le 78e degré de longitude, l'*hindi occidental* et l'*hindi oriental*. Ce dernier, qui devrait recevoir le nom de *Bihari*, se subdiviserait, suivant M. Georges A. Grierson, en *Bhôjpûrî*, *Mâithilî* et *Mâgadhî*. M. Hoernle rapproche l'*hindi oriental* du Bangali et de l'Oriya qui se rattacheraient ainsi que le Marathî au vieux Mâgadhî, tandis que l'hindi occidental, apparenté au Panjabî, au Sindhî, au Gujaratî, descendrait avec le Nâipalî de l'ancien Çûraçênî populaire.

L'ancien hindi occidental a donné naissance à l'*hindi* classique moderne et à l'*urdu*, qui ne diffèrent guère l'un de l'autre que par l'écriture. L'hindi a gardé la vieille écriture indienne, le dêvanâgarî, tandis que l'*urdu*, par un préjugé religieux, a adopté l'incommode écriture arabe sous la forme que lui avaient donnée les Persans. L'urdu et l'hindi moderne ont emprunté un grand nombre de mots persans, arabes et même turcs ; ceux qui veulent écrire en hindi affectent d'employer le moins grand nombre de mots étrangers possible ; ceux qui se servent de l'urdu font plutôt le contraire. L'urdu, qui sert de *lingua franca* dans une grande partie de l'Inde, prend dans le Dekhan le nom de *dakhnî ;* il y présente certaines particularités phonétiques et morphologiques assez peu importantes. L'urdu a pris naissance autour de Delhi, dans les camps militaires (*urdu*) des conquérans persans au XIIe siècle de notre ère, après la bataille de Pânîpat, gagnée en 1192 par les Musulmans. Le fond original en est le parler de Braj, influencé par le Mârwârî et le Panjabî.

J'emprunte la plupart des détails qui précèdent à l'excellente *Grammar of the Eastern Hindi* du docteur R. Hoernle (Londres, 1880, xv-416 p. in-8o), de même que pour la rédaction des pages qui vont suivre j'ai consulté la plupart des grammaires récemment publiées par les Anglais, et notamment la *Hindi Grammar* du Rév. Kellogg (Allahabad, 1876, xviij-380-26-9 p. in-8o). J'ai classé les éléments grammaticaux de l'*hindustânî* (et sous ce nom je comprends l'ensemble des dialectes, vulgaires et écrits, naturels et artificiels ou

littéraires, de l'hindi, langue principale de l'Hindoustan) de la manière qui m'a paru la plus naturelle et la plus scientifique. Ce n'est là, dans ma pensée, qu'un résumé, qu'un programme à l'usage des élèves de l'École des langues orientales et que je me réserve de développer dans mes leçons orales, comme je l'ai fait pendant le second semestre de l'année 1881-1882, et pendant l'année 1882-1883.

J'ai toujours pris pour prototype, pour point de départ, l'hindi-urdu. Mais il m'a paru excellent d'indiquer les variations régionales et de donner un aperçu rapide de l'histoire de la langue. Depuis que dans l'Inde anglaise le persan n'est plus la langue officielle, c'est-à-dire depuis 1837, depuis qu'un mouvement très sensible s'opère parmi les pandits, tendant pour ainsi dire à la purification de l'urdu, la connaissance de l'urdu seul n'est évidemment plus suffisante.

Je termine en donnant un spécimen de l'*urdu* (un passage du *Bagh ô Bâhar*), un spécimen de l'*hindi littéraire* (un extrait de l'*hitopadèça*) et un spécimen de l'*hindi oriental* (un conte recueilli par M. Hoernle). Je laisse en romain les mots étrangers.

I. — Urdu.

Isî ummed *mêm* Bâdṣâh *kî* 'umr *câlis* *baras hô-gayî*.
Telle espérance dans Roi, Pacha de âge quarante années être alla devint.

Ek din sîs mahall *mêm* namâz adâ *karkê*
Un jour miroir endroit dans prière accomplissement ayant fait,

wazîfa *parh rahê* *thê;* *êk* bangî, âîné *kî* taraf khiyal
leçon (1) lire demeuré était; une fois, miroir de côté idée

jô *karte hâim* (2), *tô* *êk* sufed *bâl* *mûchôm* *mêm* *nazar*
quand faisant il est alors un blanc poil moustache dans vue

âyâ, *ki* manind târ-i muqquais *kê* *camak* *rahâ* *hâi*.
alla, que pareil fil de broderie de éclat demeuré était.

Dans cette espérance (d'avoir un fils), le roi atteignit l'âge de

(1) Leçon journalière du Qoran.
(2) *Thê*, *hâim*, etc., pluriels honorifiques.

quarante ans. Un jour, comme il faisait sa prière dans une salle tapissée de miroirs, il se mit à lire sa leçon journalière ; tout à coup, un hasard ayant attiré ses regards sur un miroir, il vit dans ses moustaches un poil blanc qui brillait comme le fil d'une broderie.

II. — Hindi littéraire.

Ek bâr mâim nê Dakṣiṇâranya mêm phirtê dêkhâ ki êk
Un jour moi par Dakchimâranya dans promenant vu que un
bûṛhâ byâghar nahâ-kar kuç hâth mêm sarôvar tir par
vieux tigre, s'étant baigné, du kuça main dans, étang bord sur
kahtâ hâi : hê pathik ! is suvaraṇ kê kankaṇ kô lê ! Us ki
disant est : ô voyageur ! ce or de bracelet à prends ! Lui de
bât sun-kar ḍar sê us kê pâs kôi na jatâ.
parole ayant entendu peur par lui de auprès quelqu'un non allait.

Voici le texte sanskrit :

Aham êkadâ Dakṣiṇâranyê carannapaçyam êkô vṛddhavyâghraḥ snâtaḥ kuçahastaḥ sarastirê brûtê : bhô ! bhôh ! pântha, idam savarṇakankaṇam grhyatâm ! Tad vacanam âkarṇya, bhayât, kôpi tat pârçvam na bhajatê.

III. — Hindi oriental.

Ek baṛâ âdimi angûr *kâi bâri ô khêt bôvales;*
Un grand, riche homme vigne de plantation et champ possédait ;
ôkê câr bêṭavâ rahalâiñ; jab û marâi lagal, ab
lui à quatre fils demeuraient ; quand il mourir commencé, alors
bêṭavan sê kahales : ê bêṭâ môrê pâs javan dhan rahal,
fils à il dit : ô fils de moi auprès quel trésor demeuré,
tâunê kê mâim angûr *kê khêtavâ mê gâṛ dihalê bâtôñ;*
ceci à moi vigne de champ dans trou ayant fait je suis;
sê tûmlôg khanaba, tô païbah ; jab û âdimi *mari gayal,*
cela vous fouillant, alors avoir quand cet homme mort allé,
tab ôkar sab bêtâuvâ mil kê khêt kê cârô ôr sê khanâi
alors de lui tous fils trouver à champs à quatre côté par creuser

lagalaṁ; lêkin *dhan kâi khôj na milal;* bâkî *khêt*
commencèrent; mais trésor de trace non trouvé; fumier champ
acchî tarah *sê khôdal gayal; ô sê* angûr *kâi pêr khûb*
bon côté par ayant creusé allé; cela par vigne de tige excellent
panaphalâiṁ.....
produisirent.....

Un homme riche possédait un terrain planté en vigne. Il avait quatre fils. Sur le point de mourir, il dit à ses fils : « Mes enfants, j'ai amassé un trésor et l'ai caché dans un trou de ma vigne; en y fouillant vous le trouverez ». Quand cet homme fut mort, ses fils se mirent à fouiller le terrain dans tous les sens. Ils ne trouvèrent aucune trace de trésor; mais, un excellent fumier se répandant ainsi de toutes parts, les pieds de vigne donnèrent d'abondantes pousses.

CHAPITRE PREMIER.

PRÉLIMINAIRES.

§ A. — LA GRAMMAIRE. — LE LANGAGE. — LES ÉLÉMENTS DU LANGAGE. — L'ÉTUDE DES LANGUES.

La grammaire d'une langue quelconque n'est pas seulement l'art d'écrire et de parler correctement cette langue. Une pareille définition est, on le sait, inexacte ou tout au moins incomplète. La grammaire, dans le sens précis de ce mot, est, pour tous ceux qui ne réduisent pas la science à un empirisme grossier, à des formules banales et irraisonnées, l'étude de tous les éléments du langage.

Mais qu'est-ce que le *langage?* Proprement l'expression de la pensée. Par conséquent, tout ce qui tend à la manifestation extérieure de la pensée est un langage; la musique, le dessin, le geste, la parole, l'écriture, sont autant de langages différents, les uns *simples* comme la parole ou le geste, les autres *complexes* comme l'écriture qui tient à la fois du geste par son origine (représentation figurée, parlant aux yeux) et de la parole par son but (lecture orale, prononciation sonore des mots). En général cependant, on restreint le sens de *langage* à la parole, au langage sonore.

Or, quels sont les éléments de ce langage proprement dit, de ce langage parlé, de la pensée sonore?

La pensée parlée se présente sous la forme d'une *proposition*, d'une sentence, d'une phrase composée de trois éléments fondamentaux : action, être ou objet intéressé dans cette action, direction ou but de cette action ; ce qu'on résume par trois mots *sujet*, *verbe* et *attribut*. La disposition, l'arrangement, la complexité ou la simplicité du sujet, du verbe ou de l'attribut, c'est-à-dire *l'étude des mots dans la proposition*, constituera donc un sujet d'étude nécessaire et primordial dans la grammaire. La partie de la grammaire qui traite spécialement de ce sujet a reçu le nom de SYNTAXE.

Mais, avant de considérer les mots dans la phrase, ou plus exactement dans leur rôle extérieur, dans leur côté objectif, ne convient-il pas de les envisager dans leur côté subjectif, dans leur rôle intérieur, dans leur nature intime ? Evidemment oui. Or, à ce point de vue, deux études différentes s'imposent.

L'une prend le mot tout formé, tout complet, le mot *formel* comme disent les linguistes, par exemple « femme, *mulier*, *wise*, *lieben*, etc. », et en étudie l'histoire. Elle dissèque les écrivains, elle analyse les vieux monuments et découvre par quelles nuances de sens a passé ce mot suivant le temps et les lieux, par quelle succession d'emplois il est devenu adjectif ou verbe, à quel mot ancien il a été substitué, en résumé quelle est et quelle a été sa *fonction* individuelle dans la langue étudiée.

L'autre étude du mot a pour but de le décomposer en ses éléments différents. L'existence de ces éléments saute aux yeux. En comparant par exemple, d'une part des mots tels que *aimerons*, *aimât*, *aimasse*, *aimé*, et d'autre part des mots tels que *aimerons*, *pleurerons*, *finirons*, *rendrons*, la

complexité de tous ces mots est manifeste. Il est donc éminemment commode, utile, nécessaire, de rechercher quels sont ces divers éléments, pourquoi ils se juxtaposent ou se combinent et dans quelles conditions. Cette partie de la grammaire, qui a pour objet l'étude des *formes*, a été désignée sous le nom de MORPHOLOGIE ; on l'appelle aussi DÉRIVATION, surtout lorsqu'on se place au point de vue des éléments significatifs primordiaux, car tout mot formel répond à un double but, à ce qui constitue la pensée entière, le sens et la forme, la *signification* et la *relation*, c'est-à-dire le rapport extérieur possible suivant le temps et l'espace.

Ces éléments de dérivation, ces éléments *formels*, doivent être étudiés à leur tour en eux-mêmes. Nous en arrivons donc à rechercher ainsi quelle est la substance même du langage. Si la *syntaxe* s'occupe du corps et de ses allures, si l'étude de la *fonction* enseigne la loi de développement et les usages divers dont les membres sont susceptibles, si la *dérivation* montre dans ces membres la chair, les os et le sang, une autre étude devra dire de quoi se composent ces os et cette chair ; elle devra rechercher les éléments simples dont l'alliance les produit, elle découvrira ici du carbone et de l'azote, là du fer, là de l'hydrogène, et dira par quelles lois physiques et chimiques ces éléments se sont alliés. Qu'y a-t-il à la base du langage ? Quels matériaux primordiaux emploie la parole pour exprimer la pensée ? C'est ce qu'étudie la PHONOLOGIE OU PHONÉTIQUE.

§ *B.* — NOTIONS PHONÉTIQUES.

La *phonétique* est à proprement parler l'étude des sons et des bruits exclusivement employés par tel ou tel idiome. On s'en rend compte en analysant d'abord les mots de la langue même, puis en voyant quelles modifications ont subies les mots que les gens du pays ont empruntés à d'autres peuples dont ils ont adapté les sons et les bruits à leurs propres habitudes. On recherche aussi si les mots originaux ne varient pas ou n'ont pas varié soit d'un siècle à un autre, soit d'une région géographique à une autre ; et l'on découvre par là les lois naturelles de formation du langage ; ce qui permet d'en reconstituer plus ou moins exactement la forme primitive, d'en faire l'histoire, d'en établir les étymologies, et par là d'en faciliter, pour ainsi dire indirectement, la connaissance précise et complète au point de vue purement pratique.

L'*hindoustani* s'écrit principalement à l'aide de deux alphabets entièrement différents, l'alphabet *persan* et l'alphabet *hindou* proprement dit.

1. L'alphabet *persan* dérive de l'alphabet *arabe*. On y a seulement ajouté quatre caractères pour représenter des articulations inconnues aux Arabes, le *p*, le *tch*, le *j* français, et le *g* dur. Les nouveaux caractères ont été fort logiquement déduits des anciens : pour le *p*, on a pris le *b* arabe, auquel on a souscrit trois points au lieu d'un seul ; pour le *tch* on a pris le *dj* qu'on a pareillement triponctué ; pour le *j*, on a mis de même trois points au lieu d'un sur le *z* ; et, quant au *g*, on l'a différencié du *k* par un simple trait au-dessus.

Les Indiens, en adoptant l'alphabet persan, ont procédé de même. Ils y ont ajouté trois signes pour représenter leurs cérébrales *ṭ*, *ḍ*, *ṛ* qu'ils ont formées avec les *t*, *d*, *r* arabes surmontés de quatre points (1) ; ils n'ont pas cru devoir transcrire exactement le *ṇ* lingual qu'ils ont confondu, ainsi que leurs nasales gutturale et palatale, avec le *n* dental.

L'écriture persane, admise dans l'Inde, comporte plusieurs sortes d'écritures ; les principales sont la *naskhî* ou écriture droite, la *tâlik* ou écriture suspendue, oblique, la *nastâlik* ou mixte, qui est très employée dans l'Inde, et la *chikasta* « rompue », c'est-à-dire « courante, expédiée », beaucoup plus pénible à déchiffrer.

Cette écriture, adoptée et propagée à la fois dans un but politique et religieux, a perdu de son importance depuis 1837, depuis que la Compagnie anglaise a abandonné l'usage du persan comme langue officielle pour y substituer soit l'anglais soit les principaux idiomes locaux. Elle est fort mal commode : la ressemblance de beaucoup de caractères que des points faciles à omettre différencient seuls, l'omission générale des voyelles, enfin sa non convenance à la représentation exacte des voyelles et des consonnes hindoues suffisent pour en condamner l'emploi. On objecte en vain l'égale inaptitude de l'écriture originale indienne à la figuration des mots arabes ; quel que soit le nombre des mots arabes ou plutôt persans usités en hindoustani, ce ne sont jamais que des mots d'emprunt,

(1) Certains écrivains usent d'une autre combinaison : ils superposent le *toé* aux signes non ponctués du *t*, du *d*, du *z* arabes. D'autres encore indiquent les cérébrales en tirant un trait sur les *t*, *d*, *z* arabes (le *t* garde naturellement ses deux points).

et le fond de la langue — grammaire et vocabulaire — n'en est pas moins essentiellement et originairement indien.

2. L'alphabet hindou, naturellement désigné pour écrire l'hindoustani, a plusieurs formes dont la plus ordinaire et la plus connue est la *nâgarî* classique. On sait l'histoire de cette écriture, empruntée vraisemblablement à des Sémites deux ou trois siècles avant notre ère.

Elle a plusieurs formes ou variétés bien connues, le *dêvanâgarî*, le *nandinâgarî*, etc., et dans chacune, certains caractères présentent d'assez nombreuses variétés. Ces formes sont pour ainsi dire classiques ; mais, dans l'usage courant, on emploie d'autres formes, dérivées de celles-là, mais fort altérées.

La plus communément répandue est la *kâyathî* ou *kâithî* (de *kâyath*, skr. *kâyastha* « écrivain ») qui n'a que vingt-neuf lettres différentes. Elle emploie en effet un seul signe pour les quatre nasales, gutturale, palatale, linguale et dentale ; un seul pour les trois sifflantes *ç*, *ch*, *s* ; un seul pour *b* et *v* ; un seul pour *j* et *y*. Pour écrire, on trace sur le papier une ligne horizontale après laquelle viennent se suspendre les traits qui complètent le caractère ; mais cette ligne horizontale est souvent omise. On omet également souvent les signes diacritiques qui distinguent *i* et *u* longs de *i* et *u* brefs, *k* de *ph*, *p* de *dh*, *r* de *l* et *tch* de *dh* ou *y*.

Une variété du *kaithî*, la *mahâjanî* « écriture marchande » (de *mahâjan* « banquier »), *kothîvâl* « écriture de bureau » ou *sarrâfi* (de l'arabe *sarrâf* « changeur ») est ordinairement employée par les négociants et les banquiers. Elle est beaucoup plus difficile à lire.

3. Quelle que soit la forme de l'écriture adoptée, nous

devons partir des alphabets types (persan et dêvanâgarî) pour reconnaître de quelles voyelles et de quelles consonnes fondamentales se compose la langue générale de l'Hindoustan.

L'alphabet dêvanâgarî compte quarante-huit lettres dont voici en même temps le classement et les signes transcriptifs :

VOYELLES : a, â, i, î, u, û, r, r, l, l, ê, âi, ô, âu.
CONSONNES : *gutturales* ou plutôt *palatales*. } k, kh, g, gh, n.
palatales ou plutôt *palatales mouillées*. } c, ch, j, jh, ñ.
linguales : ṭ, ṭh, ḍ, ḍh, ṇ.
dentales : t, th, d, dh, n.
labiales : p, ph, b, bh, m.
semi-voyelles : y, r, l, ḷ, v.
sifflantes : ç, ṣ, s.
Aspirées : h.
SIGNES DIVERS : aspiration : *ḥ*.
nasalisation : *m̃*, *ṃ*, m.

Il faut, pour l'hindoustani moderne, ajouter le *ṛ* lingual, mais les voyelles *r* et *l* ont disparu.

L'alphabet arabe a prêté à l'hindoustani (1) les signes suivants : lettres solaires *tsa, zal, za, sâd, zâd, toé, zoé;* lettres lunaires *ha, kha, ain, gain, fe, gâf,* qu'on a essayé de transcrire en dêvanâgarî par des lettres ponctuées, le *z* par exemple par un *j* sous-ponctué, le *kha* par *kh*, le *f* par *ph*.

Nous avons vu comment on a fait pour introduire les cérébrales ou linguales dans l'écriture arabe.

(1) C'est-à-dire que l'hindoustani a pris à l'arabe des mots qui contiennent ces lettres.

4. Les lettres européennes que nous avons employées ci-dessus serviront comme signes transcriptifs dans tout le cours de cette étude. On a d'ailleurs essayé de généraliser dans l'Inde l'usage de l'écriture romane ; on a même imprimé des livres dans ce système qui néanmoins ne saurait évidemment avoir que peu d'avenir. Celui qui veut apprendre une langue à fond ne peut être sérieusement rebuté par la difficulté apparente ou réelle de l'alphabet original.

5. La prononciation des sons et des articulations indiennes n'est pas non plus d'une difficulté insurmontable. Les voyelles correspondent aux voyelles européennes dont les caractères les représentent (*u* par exemple vaut *u* général européen, *ou* français); les aspirées ne diffèrent des simples que par l'addition d'un soufflement assez fort ; les *dj*, *tch*, *gn* (j, c, ñ) ne sont point étrangers à la langue francaise ; la première sifflante sanskrite est un *s* mouilé, quelque chose comme le *ch* allemandde *mich* ; la seconde vaut le *ch* français ; les cérébrales se retrouvent en anglais (1) : ce sont des *ṭ*, *ḍ*, *ṇ*, *ḷ*, *ṛ*, articulés en reportant la pointe de la langue vers le fond du palais ; enfin les *tsa*, *zal*, *za*, *zad*, *zoé* arabes sont confondus dans l'Inde sous la même prononciation *z* ; *toé* y vaut *t* dental ordinaire, *qaf* s'y transcrit et s'y prononce *k* ; *fe* est notre *f* soufflant ; *hâ*, *kha*, *âin*, *gâin* s'articulent comme *h* aspiré ou plus exactement comme le *ch* dur allemand de *hoch*, *nach* (c'est la *jota* espagnole, le *chi* grec moderne, le *c'h* breton, etc.).

(1) Les finales des adjectifs en *ble* ont incontestablement par exemple un *l* cérébral. Du reste les Anglais disent qu'il faut prononcer les *ṭ*, *ḍ* indiens comme leurs *t* et *d* ; et les Indiens transcrivent *lâḍ*, *méjisṭrèṭ*, *kalekḍar*, les mots *lord*, *magistrate*, *collector*.

6. Les altérations euphoniques dont les mots sont susceptibles dans toutes les langues par l'action simple du temps sont déterminées, entre autres causes générales, par *l'accent* et la *quantité* des syllabes qui les composent. Il faut n'avoir pas écouté des Anglais, des Allemands ou des Espagnols pour refuser de se rendre compte de la valeur de l'accent. Le français classique a régulièrement son accent sur la dernière voyelle (*e* muet final ne compte pas), aussi le phénomène échappe-t-il à l'observation ; mais dans les patois populaires, surtout dans les patois provençaux, l'accent est parfaitement sensible. Quand, par exemple, un Béarnais prononce les noms basques *Echeberry*, *Biarritz*, la voix s'enfle fortement sur les syllabes *ber, bia*, qui attirent seules l'attention de l'auditeur, tandis que les finales sont à peine perceptibles. On comprend par là comment le latin *sánguinem* a pu se réduire à *sang*, *scándalum* à *esclandre, sorórem* à *sœur*, et ainsi de suite. Pour les langues néo-hindoues, de pareils exemples abondent.

La quantité des voyelles, c'est-à-dire leur nature longue, grave, sonore ou brève, légère, sourde, est de même, on le conçoit aisément, un élément d'altération ou de conservation fort important.

7. Un autre point à considérer aussi, c'est l'âge des mots. Il est certain par exemple, que les mots les plus anciens sont les plus altérés et que ceux d'usage récent, d'importation moderne, présentent une forme sonore plus intacte. Il faudra tenir compte encore du point particulier, de la région spéciale du pays où le mot considéré aura été employé pour la première fois. Enfin, il faudra voir si le mot ne constitue pas un *doublet*.

Un *doublet* c'est, on le sait, quelque chose comme la seconde édition d'un mot. Les savants, les gens de lettres, les orateurs qui ne prononcent pas les langues anciennes ou étrangères comme elles devraient être prononcées, ne reconnaissent pas parfois certains mots anciens ou étrangers sous leur forme moderne, et refont ces mots de toutes pièces, soit avec le même sens, soit avec un sens analogue, soit avec une signification absolument différente d'après les besoins du langage et d'après certaines considérations dont l'étude est précisément l'objet de la fonctiologie. Ainsi, on a fait *scandale* à côté d'*esclandre* en avançant l'accent naturel d'une syllabe, *tunnel* à côté de *tonneau*, etc., etc.

8. A ce propos, il est utile de faire remarquer que les grammairiens hindous ont distingué, dans le vocabulaire de leur langue, trois catégories principales de mots, les *tatsama*, les *tadbhava*, les *dêçya*.

Les *tatsama*, « identiques à cela », sont les mots qui ont absolument la même forme qu'en sanskrit ; par exemple, *bhrâtâ* « frère », (Hindi or.), *râjâ* « roi ». On étend pourtant cette appellation aux mots plus ou moins récemment empruntés au sanskrit et ayant subi de légères altérations, insuffisantes pour en dénaturer l'origine : par exemple, Hindi or. *bisnu* pour *viṣṇu* ; H. or. *karam* (H. occ. *kâm*) « ouvrage, affaire » pour *karma* ; *chhamâ* « patience » pour *kṣamâ*; *darṣan* « vue » pour *darçanam*, etc.

Les *tadbhava*, « de la même nature que cela », sont les mots sanskrits qui ont été très sensiblement altérés au point d'être souvent devenus méconnaissables. Ce sont les expressions qui se rattachent aux formes traditionnelles

des anciens prâkrits : Hindi or. *pût* « fils » de l'anc. mag. *putt*, pâli *putta*, sk. *putra* ; — H. or. *râti*, H. occ. *rât* « nuit », Ap. *latti*, A. Mg. *râi*, sk. *râtri* ; — *âmkh* « cil », sk. *akṣi* ; — *garddhâ* « âne », sk. *gardabha* ; — *kôil* « cuculus », sk. *kôkila*, etc.

Les *dêçya*, « régional, provincial », devraient être des mots d'une filiation difficile à établir, usités exclusivement dans certaines parties du territoire où se parle la langue étudiée. Beaucoup de ces mots seraient vraisemblablement empruntés aux idiomes voisins, à des langues étrangères. La détermination des mots *dêçya* laisse beaucoup à désirer.

9. Quoi qu'il en soit, les Hindous distinguent encore dans leur langue, ainsi composée de mots *tatsama*, *tadbhava* et *dêçya*, deux dialectes ou plutôt deux manières de parler différentes.

La première, appelée *ṭhêṭh bhâṣâ* « langue pure, originale » ou *gâmvârî bhâṣâ* « langue vulgaire, rustique, villageoise », désigne l'idiome véritablement populaire ; la seconde, dite *kharî bôlî* « langue honnête » ou *nâgarî bhâkhâ* « langage de ville » désigne l'idiome de la conversation courante parmi les lettrés ou les gens du monde. De pareilles distinctions existent dans tous les pays ; il y a, au point de vue surtout de la prononciation, de fort intéressantes observations à faire sur les dialectes populaires.

10. L'hindi oriental par exemple possède un *e* et un *o* brefs, un *ai* et un *au* diphthongues brèves ; ce sont à proprement parler des abréviations des *ê*, *ô*, *âi*, *âu* classiques qui correspondent à des mutations en *i* et *u* brefs dans d'autres dialectes.

Il a de plus une sorte de voyelle atone : M. Hoernle

l'appelle neutre, la transcrit par une apostrophe et la compare à un *chewa* hébreu mobile; c'est presque un *e* français; on peut la transcrire *e* surmonté du signe de la brève; elle sert de voyelle d'appui à la fin des mots ou entre deux consonnes.

L'hindi oriental préfère *â*, *i*, *ê*, tandis que les dialectes occidentaux ont plutôt *u*, *ô*, *âu*; il préfère *r*, *rh* à *ṛ*, *ṛh*; il substitue *r* à *l* ou *n* occidental, etc.

Le maithilî qui, suivant M. G.-A. Grierson, est parlé par plus de sept millions d'individus, dont cinq millions n'entendent ni l'hindi vulgaire ni l'urdu, présente de curieuses particularités phonétiques. La voyelle « neutre » y remplace dans la prononciation des *a*, *i*, *u* écrits; le *ṇ* cérébral y est très nettement articulé; si, comme dans toute l'Inde aryenne, on y confond *y* et *j*, *ṣ* et *kh*, *jñ* et *gy*, *b* et *v*; les groupes *ṣp* et *hy* (dans *puṣp* « fleur » et *grâhya* « acceptable ») s'y prononcent d'une manière spéciale, *hfp* et *j* fr.*jy* (Grierson : *puhfp*, *grâjdjya*).

Les dialectes du Nord et de l'Ouest ne sont pas moins intéressants. Dans la Râjputânâ, dans les vallées de l'Himalaya, dans le *Mâṛwârî* par exemple, *c* et *ch* se sifflent en *s*. Ces dialectes aiment aussi beaucoup les cérébrales et disent par exemple *apṇâ* pour *apnâ* « son propre (adjectif possessif) », *rôṇô* « l'action de pleurer » pour *rônâ*, *kâuṇô* « l'action de dire » pour *kahanâ*; ce dernier exemple montre aussi leur aversion pour les aspirées. Le *ḷ* cérébral, dravidien, vêdique, y est d'usage courant.

Cet emploi régional des cérébrales est un argument sérieux contre la théorie des emprunts de sons. En général, une langue n'emprunte pas de sons, mais elle en développe de particuliers dans certaines circonstances topo-

graphiques. C'est le cas de la *jota* espagnole qui ne vient point de l'arabe.

Pour terminer, je rappelle qu'il est utile de toujours se défier des transcriptions anglaises. *Jungle*, *Thug*, *Begum* par exemple sont proprement *Jângal* « forêt », *Ṭhag* « voleur » et *Bêgam* « femme du Beg ».

§ *C.* — MORPHOLOGIE.

11. Les formes que sont susceptibles de recevoir les racines sont de différentes espèces ; la dérivation, envisagée dans son ensemble, peut être considérée, pour employer un langage mathématique, comme l'étude de l'ensemble des fonctions d'une variable.

Cette variable, c'est la *racine*. Quelles sont les variations internes ou externes dont est susceptible une racine quelconque ?

Mais d'abord qu'entendons-nous par ce mot *racine ?*

Lorsqu'on prend, dans une langue quelconque, un certain nombre de mots et qu'on en retranche tout ce qui, au premier coup d'œil, indique une relation objective, — *s* dans *hommes*, *ons* dans *marchons*, *té* dans *bonté*, et ainsi de suite, — nous nous trouvons en présence de formules assez courtes, de deux ou trois syllabes tout au plus et d'une signification assez générale, *sol, lune, marche, faire,* etc. Lorsque nous prenons ces formules, ces expressions, non plus dans une langue moderne, comme le français, l'anglais ou l'hindoustani, mais dans une langue ancienne, comme le sanskrit, le gothique ou le latin ; mieux encore, quand nous nous adressons à

une langue primitive, mère comme on dit vulgairement, c'est-à-dire à une langue pour ainsi dire théorique, reconstituée par la comparaison d'un certain nombre d'idiomes dont l'origine commune est évidente; nous remarquons, en comparant ces expressions les unes avec les autres, tant au point de vue de leurs formes sonores qu'au point de vue de leurs significations, de leurs états idéologiques, qu'elles peuvent se classer en groupes distincts et parallèles et que chaque expression peut prendre place dans plusieurs groupes. Dans la plupart des cas, on peut caractériser chacun de ces groupes par un élément sonore dont le sens original est ainsi facile à dégager : il est d'ordinaire assez vague, assez général, mais encore susceptible pourtant d'être affecté de significations subjectives, *ouvrir* ou *éclairer* n'étant par exemple qu'une variation de *fermer* ou d'*être obscur*. En rapprochant à leur tour ces divers éléments primaires, ces *radicaux;* on peut souvent encore en déduire d'autres expressions sonores phonétiquement plus simples et dont le sens, encore plus vague, exprimera par exemple le fait brut du mouvement qui amène l'éclat ou la lumière, qui produit l'ouverture ou la fermeture. Ce sont ces éléments primordiaux qu'on a nommé les *racines*. Dans les langues indo-européennes, et dans les langues dravidiennes à mon avis, toutes ces racines fort peu nombreuses expriment en général soit un mouvement simple : aller, passer, souffler, etc., soit une station : demeurer, être raide, etc., soit une combinaison de ces deux faits : pousser, presser, battre, etc.

Je sais bien que toute une école de linguistes, remarquable par la haute valeur de ses membres, repousse

cette théorie des racines sous le prétexte assez vraisemblable qu'elle n'a jamais pu réellement exister, attendu que l'homme ne pense pas par conceptions vagues « aller, bâiller, manger », mais par sentences, par propositions : « je vais à la forêt, tu bâilles, il mange du bœuf ». D'accord; mais l'existence des racines est un fait incontestable, c'est le résultat de l'analyse, de l'autopsie du langage. Il est possible, pourrait-on dire, pour tout concilier, que les racines ne soient que le résultat d'une contraction, qu'elles ne soient que la réduction d'expressions anciennes plus complexes; de même que l'écriture analytique a procédé de l'écriture syllabique et de l'écriture figurative ; de même que B, qui représente seulement la consonne labiale explosive douce ou sonore, était jadis en phénicien « la maison, la demeure ».

Mais est-il besoin de recourir à cette hypothèse ? Que savons-nous de l'origine de l'homme, du développement de son intelligence et de l'histoire du langage ? Quand a fini l'animal et quand a commencé l'homme ? Comment la sensation s'est-elle exprimée par le cri, par le son, par le geste oral ? Je n'ai pour ma part aucune répugnance à admettre une période primitive où la pensée était aussi vague et rudimentaire que la signification des racines qu'on retrouve au fond de toutes les langues.

Revenons donc aux racines qui sont des faits. Elles donnent naissance à des radicaux de divers ordres, dont la signification se spécialise de plus en plus jusqu'à ce qu'arrive le moment où doivent être rendues les relations objectives proprement dites, les rapports extérieurs suivant le temps et l'espace, jusqu'à ce qu'on ait à se servir de formes nominales ou verbales déclinées ou conjuguées.

Qu'est-ce que le verbe ou, plus exactement, que la conjugaison ? Seulement l'expression simultanée de relations suivant le temps et l'espace ; de là deux éléments propres à toute dérivation verbale : l'élément temporel, le signe du temps, et l'élément d'espace, l'élément sur lequel porte la relation exprimée, l'élément personnel, le signe de la personne. *Temps* et *personne*, voilà en quoi la conjugaison diffère de la déclinaison ; car celle-ci ne s'occupe que du lieu, de la place du sujet. Mais cela n'est pas tout ; l'élément personnel peut être intéressé de deux façons différentes : il peut être agent ou patient, sujet ou régime ; d'autre part, le temps peut être divers et peut au moins offrir les trois alternatives de présent, de passé et futur. Enfin, l'idée significative dont les relations sont à exprimer peut varier dans sa nature intime au point d'être positive, précise, concrète ou abstraite, vague, contingente ; il y aura par suite de ce chef à rendre ce que j'appelle les relations d'état et ce qu'expriment les variations formelles connues sous le nom de *modes*. La conjugaison peut avoir à traduire encore d'autres idées pour ainsi dire subordonnées, accessoires, celles par exemple de causalité, de coercition, de répétition, de continuité, de commencement, d'affirmation, de négation, sans parler des deux grandes divisions connues, des deux principaux points de vue auxquels peut être envisagée l'idée significative, selon qu'elle est considérée comme agissant en dehors d'elle-même ou comme ayant son objet en elle-même ; c'est ce qu'ont pour but de mettre en relief les *voix* dérivées. De plus, il est parfois nécessaire de tenir compte des nuances de chacun de ces éléments (temps, modes, personnes, voix), c'est-à-dire des variations que l'élément significatif qui

correspond à chacun d'eux est exposé à subir indépendamment des autres. Il est enfin utile d'exprimer les circonstances qui servent isolément à traduire analytiquement les conjonctions des langues modernes. On voit par là combien est multiple le rôle du verbe et de quelles nombreuses modifications il est susceptible pour présenter simultanément l'idée complexe qui résulte de toutes ces composantes.

Pour résumer cette complexité en une formule mathématique, soit R le radical du verbe, V une expression verbale quelconque, v l'idée de voix, m celle de mode, t celle de temps (p passé, a présent, f futur), e celle de l'espace (l lieu et p personne), on aura :

$$V = R' \, v \, m \left[\left(t \left\{ \begin{matrix} p \\ a \\ f \end{matrix} \right\} \right) \left(e \left\{ \begin{matrix} p'' \\ l \end{matrix} \right. \left\{ \begin{matrix} s \\ r \end{matrix} \right. \left\{ \begin{matrix} d \\ i \end{matrix} \right\} \right) \right]$$

où $p'' = p'$ varié en singulier, pluriel ou duel ; p' étant elle-même p^1, p^2, ou p^3, c'est-à-dire l'une des trois personnes moi, toi ou lui, masculine, féminine ou neutre.

Quant aux formations nominales, quant à la *déclinaison*, il n'y a plus à exprimer que des relations d'espace ; on fait donc $v = o$, $m = o$, $t = o$ et, en hindoustani ou en français, $p = o$, ce qui donne

$$N = R' \, l \left\{ \begin{matrix} s \\ r \end{matrix} \right. \left\{ \begin{matrix} d \\ i \end{matrix} \right.$$

où s représente le sujet c'est-à-dire le nominatif, r le régime, c'est-à-dire le cas direct d (accusatif) ou les cas obliques, indirects, i (datif, génitif, etc.). Il peut d'ailleurs

être singulier, duel ou pluriel, masculin, féminin ou neutre.

Nous allons donc étudier la manière dont s'y prennent les dialectes indiens modernes qui constituent l'hindoustani pour exprimer les divers éléments du verbe et du nom.

CHAPITRE II.

Formations nominales.

12. L'étude de la dérivation nominale comprend tout ce qui est relatif aux nuances subjectives de genre et de nombre, aux nuances objectives de cas, enfin aux diverses espèces de formations nominales : substantifs, adjectifs, pronoms, noms de nombre, adverbes, prépositions, conjonctions, etc.

§ *A*. — GENRE ET NOMBRE.

L'indien antique, dont le sanskrit est le représentant littéraire, distinguait trois genres : le masculin, le féminin et le neutre ; et trois nombres : le singulier, le duel et le pluriel. Ces distinctions, conservées aussi par la plupart des anciennes langues indo-européennes, ont disparu dans beaucoup de langues modernes. Les genres étaient en effet devenus purement conventionnels ; originairement le neutre caractérisait tout ce qui n'était pas susceptible de sexualité (1), mais plus tard on attribua un genre, masculin ou féminin, à des objets matériels ou abstraits qu'on voulut

(1) Les langues dravidiennes font neutre tout ce qui n'est ni homme ni femme (par extension, ni dieu ni diable); les animaux et les enfants y sont neutres. En télinga, une femme même est neutre; mais au pluriel, les noms de femmes sont du même genre que ceux des hommes.

distinguer de la masse, qu'on personnifia. La distinction primitive n'avait plus de raison d'être ; elle disparut tout à fait dans la suite des temps. C'est ce qui est arrivé en hindoustani.

Il en a été de même du *duel*. Ce nombre, intermédiaire entre l'unité et la collectivité se retrouve dans beaucoup de langues très anciennes, dans beaucoup d'idiomes qui correspondent à un état de civilisation fort peu avancé (1). Mais les idiomes modernes l'ont presque toujours supprimé et confondu avec le pluriel. Ç'a été encore le cas de l'hindoustani.

a. — *Du Genre.*

13. L'hindoustani ne possédant que le masculin et le féminin, la plupart des mots neutres en sanskrit sont devenus masculins ; les masculins et les mots féminins ont conservé leur genre.

Parmi les principales exceptions on peut citer :

1° Neutres devenus féminins : *âmkh* « œil » de *akṣi*, *bastu* « chouse » de *vastu*, *gât* « corps » de *gâtra* ;

2° Masculins devenus féminins : *âg* « feu », *âmc* « flamme », *ghâm* « chaleur (solaire) », *bâs* « odeur », de *agni*, *arci*, *gharmma*, *vâsa* ;

3° Féminins devenus masculins : *môtî* « perle » de *mâutrikam*. — C'est le seul exemple qu'ait noté M. Kellogg.

En fait, dans le langage populaire, le genre des noms n'est guère distingué. Des confusions sont journellement faites, surtout pour les mots terminés par une voyelle.

Beaucoup de noms sont masculins ou féminins pour

(1) Par exemple les langues *kolariennes* du centre de l'Inde.

ainsi dire de nature, par leur sens : *mard* « homme », *qâzî* « juge » sont masculins ; *bêṭî* « fille » est féminin.

On donne comme une exception l'arabe *kabila* (*kabilah*) « épouse » qui est masculin, parce que son sens primitif était « famille, tribu ».

Sont encore généralement masculins : les métaux, bijoux, minéraux (sauf *cândî* « argent » dont le prototype skr. est féminin) ; les noms de temps : an, mois, jour ; les montagnes et les mers ; les corps célestes ; les qualités morales ; les noms de parenté et les noms d'action.

Sont généralement féminins les noms des jours lunaires et les rivières ou fleuves.

14. Quant aux terminaisons qui pourraient caractériser les genres, il n'y a non plus rien d'absolu. Cependant :

Les noms en *â*, *ân*, *u*, *û*, *ô*, *âu*, *v*, et ceux formés par les dérivatifs *j* (ja) « né de », *pan*, *parnâ*, *pâ* (subst. de qualités) sont en général masculins, ainsi que les noms persans et arabes commençant par *ta*, et ayant un *u* à la dernière syllabe (*ta'alluq* « relation, service »), et ceux de même origine dont la voyelle pénultième est longue ou suivie d'une consonne redoublée (*tasarruf* « usage, emploi » ; *talâwat* « lecteur du Qoran ») ;

Les noms en *â* provenant de féminins skr., ceux en *i*, *î*, *ṣ*, *hat*, *vaṭ*, *vat*, sont au contraire féminins, ainsi que les noms arabes et persans commençant par *ta* et dont la consonne finale est précédée par *î* (*taswîr* « tableau », *taqsîr* « crime, faute »).

L'usage ou le dictionnaire apprendra le genre des noms, qu'il est utile de connaître pour l'accord grammatical exigé par la syntaxe ; mais, en général, on peut dire que la grande distinction générique en hindoustani est marquée

par *â* pour le masculin (dial. de Braj. *âu* ; dial. occid. *ô*) et *î* pour le féminin :

laṛkâ « garçon », *larkî* « fille » (1);

ghôrâ « cheval », *ghôrî* « jument » ;

kâlâ « noir », *kâlî* « noire » ;

bôlâ « il dit », *bôlî* « elle dit » ;

kartâ « faisant (lui) », *kartî* faisant (elle) ».

15. Cette dernière règle est si naturelle que beaucoup de noms sanskrits ont été dédoublés. On leur a donné une forme masculine en *â* lorsqu'on a voulu y joindre une idée de force, de grandeur, et une forme féminine en *î* dans le cas contraire ; ainsi, on a fait :

De *bhândam* « pot », *hâmdâ* « marmite, grand chaudron » (masculin) et *hâmdî* « pot de terre, petit chaudron » (féminin) ;

De *raçmi* « corde », *rassâ* « câble » (masculin) et *rassî* « ficelle » (féminin);

De *guḍa*, *gôla* « balle », *gôlâ* « grosse boule, boulet de canon » (masculin), *gôlî* « boulette » (féminin).

16. Il suit de là que pour féminiser les noms en *â*, il suffit de changer cet *â* en *î*. Les grammairiens donnent encore les règles suivantes :

A des noms terminés par une consonne on ajoute *î* ; par exemple *dêv* « dieu », *dêvî* « déesse » ; *brâhmaṇ* « brahmane », *brâhmanî* ; *bandar* « singe », *bandarî* « guenon » ; *bhêr* « mouton, bélier », *bhêrî* « brebis » (2)

(1) Les étymologistes cherchent là l'origine du mot d'argot *largue* « femme ».

(2) On supprime quelquefois par euphonie la voyelle de la dernière syllabe, lorsque le groupe résultant est formé de continues : *hiran* « lapin » fait *hirnî* « lapine ».

— mais il suffit le plus souvent, pour expliquer ces formes, de se reporter aux prototypes sanskrits *dêva*, *brâhmana*, *bandara* ;

Des noms de métiers en *î* font au féminin *in* : *dhôbî* « blanchisseur » fait *dhôbin* ; *mâlî* « jardinier » fait *mâlin* ; — cf. encore le sanskrit.

D'autres terminés par une consonne ajoutent *in* ou *nî* : *sônâr* « orfèvre » fait *sunârin* ou *suhârni* ;

D'autres mots, principalement des noms d'animaux, ajoutent aussi *nî*, en rétablissant euphoniquement l'*a* final masculin : *simh* « lion », *sinhanî* « lionne » ;

Enfin pour rendre cette idée « la femme de » on ajoute *ânî* au masculin, même s'il s'agit de mots d'emprunt : *paṇḍit* « savant » fait *paṇḍitânî* « l'épouse du savant », le persan *mihtar* « balayeur » fait aussi *mihtarânî*. *Anî* devient quelque fois *âin* : *gurvâin* « la femme de guru » (1).

Le mot turc *beg* « chef » et le mot persan *k'hân* « seigneur » font leur féminin en *am* : *k'hânam*, *bêgam* (souvent écrit par les Anglais *begum*).

Inutile d'ajouter que, comme dans toutes les langues, on emploie, dans beaucoup de cas des mots différents : *sâmṛ* « taureau », *gâô* « vache » ; on a recours aussi au procédé des Persans qui, à l'instar des Anglais, ajoutent *nar* au masculin et *mâdah* au féminin : *nar gâô* « taureau », *mâdah gâô* « vache », *ṣêr nar* « tigre », *ṣêr mâdah* « tigresse ».

(1) Remarquez la consonnification de *u*.

b. — *Du Nombre.*

17. Il ne pouvait en être du nombre comme du genre. Le neutre pouvait devenir masculin ou féminin; le duel n'a pu que purement et simplement disparaître. Tout ce qui n'est pas unique a été mis au pluriel.

Quel est en général le signe du pluriel en hindoustani?

Voyons ce qui se passait en sanskrit et comment les dialectes populaires anciens ou modernes ont traité les terminaisons classiques tant dans les formations nominales que dans les dérivations verbales.

Le suffixe de pluralité du sanskrit est, dans les formes nominales, *as* pour le masculin et le féminin, *i* (*âni*, *îni*, *ûni*) pour le neutre; elles se retrouvent, variant en *ê* au masculin, dans les pronoms; dans le verbe, on a encore *s* (*as*, *us*) et *i* (*nti*, *ti*) qui varient en *a*, *an*, *am*, *hê*, *âi*, *ê*, *u* (*ntu*, *tu*). Le développement de ces variantes s'explique phonétiquement et l'on peut considérer comme établi en principe que la pluralisation en vieil indien s'opérait par *as* (où le *s* tend à être aspiré et le *h* subséquent à être nasalisé) ou par *i* précédé d'une nasale et susceptible de tomber.

Dans les prâkrits, *as* ou *ah* passe généralement à *ê*, affaiblissement avec allongement compensatif, si l'on veut, et si l'on ne préfère pas y voir une mutation simple de *âs*, *âh*, pluriel des noms si nombreux du type *a* : ce phénomène s'était déjà opéré dans les pronoms sanskrits et dans les formes moyennes du verbe : le neutre *âni* est devenu *âi* ou *âiṁ*.

Dans le vieil hindi, nous trouvons *ani* pour le masculin

(il n'y a déjà plus de neutre) : *narani* « hommes », *battani* « mots » ; plus tard, l'*i* final tombe et l'on a *bâlakan* ou *bâlkan* « enfants », mais cette finale sert surtout à l'oblique pluriel. L'hindi moyen conserve *ani* et *an* et a de plus *anh*, *anhi* : *carananh* « pieds », *ghôḍanhi* « chevaux » (oblique). Le nom pluriel est généralement dépourvu de terminaisons ; les féminins terminés par une consonne font *âiṁ* comme en prâkrit : *râtâiṁ* « nuits » de *rât* ; ceux en *î* faisaient *îṁ* : *pôthîṁ* « livres ». On trouve d'anciennes terminaisons masculines en *âṁ*, *ân*. Le dialecte moderne de Braj a des noms pluriels féminins en *îṁ* pour *iyâṁ* et *âim* pour *êm*.

Voilà pour les substantifs et adjectifs. Quant aux pronoms, on trouve dans les anciennes langues les terminaisons *ê*, *âun*, *an*, *ani*, *an*, *in*, *un* ; il n'y a rien là de contraire à nos précédentes observations.

Le verbe prâkrit pluralise en *o*, *h*, *nt* et le verbe hindoui (puisqu'on appelle ainsi le vieil hindi) par l'addition d'une nasale, sauf à la seconde personne.

L'hindoustani moderne a suivi la voie tracée. Les noms masculins en *â* y font leur pluriel en *ê* au nominatif, ceux en *ân* font *ê* ou *êm* ; les uns et les autres font *ôm* à l'oblique ; ceux terminés par une consonne restent tels quels au masculin, mais prennent *ôm* à l'oblique ; — les féminins en *i*, *î*, font *iyâm*, *îâm*, au nominatif et *iyôm*, *îôm* à l'oblique (1), ceux en *u*, *û*, ajoutent *âm* et quelques-uns intercalent un *w* euphonique ; les féminins terminés par

(1) Les formes participiales verbales féminines en *î* font *în* : *kahtê* « ils disent », *kahtîn* « elles disent » ; *thâ* « il était », *thî* « elle était », *thîn* « elles étaient ». D'ordinaire, à défaut d'un sujet exprimé, ces formes sont accompagnées d'un pronom.

une consonne prennent *êm*; les diminutifs en *iyâ* font *iyâm*; — les noms de nombre ajoutent *ôm* au nominatif; tous ont *ôm* à l'oblique.

Les pronoms font *ê* et *in*, *on*, *enh*, suivant les dialectes.

Le pluriel dans les verbes est essentiellement caractérisé par une nasale, sauf à la seconde personne qui est en *ô*, *âu*, *aü*, *av*, *ab*, etc. Dans le parler spécial de Mithilâ, tous les temps du verbe ont une forme honorifique terminée en *ainhi* (l'*i* final ne se prononce presque pas); or on sait que l'honorifique, le respectueux, tient, dans toutes les langues, de la nature du pluriel.

18. Nous pouvons donc conclure de tout cela que le signe général du pluriel en hindoustani est une nasalisation terminale.

19. Mais il y a de remarquables exceptions à signaler.

L'hindi oriental a partiellement perdu le pluriel des noms; il dit bien *tarun* « arbres » (oblique), *bêṭan* « fils » (oblique), mais il n'a pas de nominatif pluriel. Les noms d'êtres raisonnables, au nominatif pluriel, ajoutent le mot *lôg* « monde » qui fait *lôgan* à l'oblique et reçoit alors les suffixes déclinatifs (1) : on a par exemple *bêtâ lôg* « les fils », *bêtâ lôgan kâi* « des fils », etc.

Le Maithilî va plus loin encore; il a généralisé l'usage de ce pluriel périphrastique : aux noms raisonnables il ajoute *lôkani* sans distinction de nominatif ou d'oblique, *nênâ lôkani* « garçons »; mais en outre, à tous les noms il ajoute, soit devant, soit derrière, *sabh* ou *sabahi* (*i* pres-

(1) Cet emploi de *lôg* (sk. *lôka* « monde ») exclusivement appliqué aux personnes, dans l'acception de « gens », explique le sens particulier que prend, dans la poésie tamoule, le tadbhava *ulagu*, *ulagam* « le monde savant, les savants, les sages ».

que muet) et ne sait pas former autrement le pluriel : *nênâ sabh*, *sabah nênâ* « garçons », *kathâ sabh* « histoires », *i sabh* « ceux-ci », *jé sabh* « lesquels », etc.

Le Bhojpurî se sert aussi de *sab* et dit *ghôra sab* « chevaux ».

Sab, *sabh*, *sabah*, *sabahi* viennent de *sarva* « tout ».

Ces exceptions confirment la règle.

20. *Lôg* est d'ailleurs employé comme signe de pluralité dans l'hindi général, mais seulement dans un sens de généralité : « les rois sont riches », « on est heureux parmi les pauvres », etc., et avec des noms de personnes. On emploie aussi dans le même sens les mots *gaṇ* « chœur, troupe », *jan* « individu », *samkul* « race, famille », *samajh* « réunion », *samudâî* « mélange », et autres, mais l'emploi en est restreint à la poésie et ils ne servent que dans des cas déterminés. Il y a plutôt ici composition adjective que déclinaison.

Tous ces mots prennent *ôm* à l'oblique, c'est-à-dire avec les particules de relation.

§ *B*. — DÉCLINAISON.

21. La *déclinaison* comprend la série des rapports d'espace que tout mot et principalement que toute forme nominale peut exprimer. Dans les langues anciennes, en indo-européen surtout, ces rapports sont rendus par des syllabes ayant eu primitivement un sens indépendant, « maison, localité, mouvement, etc. », mais peu à peu phonétiquement altérées au point d'être tout à fait méconnaissables ; de plus, beaucoup d'entre elles, par suite d'un long usage, se sont presque confondues avec le mot

qu'elles modifiaient. Une conséquence remarquable de cette fusion a été la transposition du signe de pluralité qui, logiquement, devait être placé après le thème nominal, mais qui, en fait, s'est souvent joint au suffixe ; par exemple, le sanskrit dit au pluriel *nâma-bhi-s* « par les noms » où *bhi* est « par » et où *s* marque le pluriel ; le grec a conservé le φι singulier qu'on retrouve, sous la forme *mi*, dans les pronoms sanskrits.

On a distingué, en sanskrit, *huit* rapports dans ces conditions : ce sont les *cas* des grammairiens. Il y a d'abord le *nominatif*, c'est-à-dire le sujet déterminé ; puis l'*accusatif*, régime direct, l'*instrumental* correspondant à notre « par, au moyen de » ; le *datif* traduisant « à, pour » ; l'*ablatif* « de, depuis, hors de » ; le *génitif* marquant la dépendance, la possession, l'appartenance ; le *locatif* « dans » ; et le *vocatif*, appel intense qui n'est proprement pas un cas et qu'on peut laisser de côté dans les paradigmes.

De ces cas, les uns sont *directs*, c'est-à-dire peuvent être sujets, attributs ou régimes directs ; les autres sont *obliques*, c'est-à-dire ne sont intéressés qu'indirectement à une action ou à un fait, ne peuvent que servir d'intermédiaires, de compléments.

Nous avons donc à étudier successivement la formation des cas *directs* et celle des cas *obliques*, puis à rechercher les éléments qui servent à former ces cas.

a. — *Cas directs.*

22. Les langues anciennes classiques, le sanskrit, le latin et le grec, ont deux cas directs, le *nominatif* et

l'*accusatif*, indiqués par des suffixes différents, ajoutés à un thème vague, indépendant et ordinairement inusité sans suffixes.

Les langues modernes, dont beaucoup ont développé un article déterminatif, n'ont plus distingué le nominatif du thème. Beaucoup d'entre elles ont également perdu le suffixe de l'accusatif.

L'hindoustani, par une progression spéciale dont on retrouve des exemples dans d'autres idiomes (en espagnol et dans le français vulgaire) a assimilé le plus souvent l'accusatif au datif. Nous ne pouvons donc examiner chez lui que le nominatif.

23. Ce nominatif étant en même temps le thème, nous n'avons qu'à voir quelles sont ses principales terminaisons, d'où elles proviennent et ce qu'elles signifient.

Nous ne nous occupons, bien entendu, que du nominatif singulier.

On a vu plus haut qu'en général les noms masculins sont terminés en *â*, les féminins en *î*, et que beaucoup de mots ont les deux formes : *chôkṛâ* « garçon », *chôkṛî* « fille », mais cela n'est pas absolu.

Les noms masculins en *â* viennent : 1° de noms sanskrits en *a* dérivés par *ka* : *aka* a fait *ao* en prâkrit et *â* en hindi, exemple : *ghorâ* « cheval » vient de *ghôṭaka* ; 2° de noms sanskrits en *â* (thème *an*), exemple : *râjâ*, *âtmâ* (les neutres sanskrits perdent la finale, *nâm* « nom »); 3° de noms sanskrits en *tâ* (thème *tṛ*), *kartâ* « créateur » ; 4° de mots étrangers : *bâlâ* « maître », *bâbâ* « enfant », *dânâ* « sage », *dariyâ* « rivière », *khudâ* « dieu », *umrâ* ou *omrâ* ou *umrâū* « noble » sont des mots persans. Plusieurs de ces mots avaient originairement pour termi-

naison un *hé* que l'urdu a conservé : *dârôgâ* ou plus exactement *dârôg'ah* « prophète », *dânah* « grain », etc.

Les noms masculins en *î* viennent : 1° du sanskrit *î* (thème *in*) : *hâthî* « éléphant » de *hastî* (hastin), *pamchî* « oiseau » de *pakṣî* (pakṣin), *sâkhî* « certitude » de *sâkṣî* (sâkṣin) ; dans *sâîm*, de *svâmî* (svâmin) « seigneur », la nasale thématique se retrouve ; 2° de thèmes sanskrit en *tṛ* : ce sont des noms d'action généralement : *bhâî* « frère » de *bhrâtṛ*, *nâtî* « petit-fils » de *naptṛ*, etc. ; 3° de sanskrits neutres et masculins en *i* bref : *patî* « chef, seigneur » (donne aussi *pat*), *dahî* « lait caillé » (de *dadhi*, neutre) ; 4° de sanskrits masculins et neutres en *ika*, *iya* : *pânî* « eau » de *pâniyâm* (neutre), *pî* « amoureux, mari », de *priya* « aimé, chéri », *khatrî*, *chatrî*, *chêtrî*, de *kṣatriya* « homme de la caste militaire » ; 5° de sanskrits masculins ou neutres qui avaient *r*, *i* ou *i* à la pénultième et dont la finale est tombée : *ghî* « beurre » de *ghṛta* (neutre), *jî* « vie » de *jîva*, etc. ; 6° de thèmes incertains : *dhôbî* « blanchisseur », *parosî* « voisin », *môdî* « boutiquier », etc.

Les noms féminins en *î* viennent de sanskrits en *i* ou *î* ou *ika*.

Les noms féminins en *â* viennent : 1° de sanskrits féminins en *â* : *kathâ* « conte », *rasnâ* « langue » ; *chimâ*, *chamâ* « patience » (de *kṣêmâ*), *jâtrâ* « pèlerinage » (de *yâtrâ*), etc. ; 2° de thèmes incertains : *ḍibiyâ* « petite boîte », *ciḍiyâ* « oiseau », *buṛiyâ* « vieille femme, etc. ».

Plusieurs dialectes ont des nominatifs pléonastiques. En hindi oriental, par exemple, les noms en *â* original peuvent ajouter *evâ* et *âivâ* au masculin, *iyâ*, *êyâ* et *iyavâ* au féminin ; ceux en *i* et *u*, *ivâ*, *iyavâ*, *uvâ*, *uavâ*, *ûvâ*

(masculin et féminin) ; et les voyelles radicales s'abrègent. Au lieu de *ghar* « maison », *ghôrâ* « cheval », *mâlî* « jardinier », *guru* « maître », on peut dire *gharevâi gharâivâ; ghorevâ, ghorâivâ; maliyâ, maliyavâ; guruvâ, guruavâ*, etc. (1).

24. Je ne m'occupe pas des autres terminaisons pour ainsi dire naturelles ; mais il convient d'indiquer les principaux suffixes qui servent à la composition nominale et qui n'ont pas de signification indépendante ou du moins ne s'emploient pas à l'état isolé. Ce sont :

î « appartenance » : *sipâhî* « cipaye, soldat », de *sipâh* « armée » ;

Gar ou *gâr* (persan) « faiseur » : *zar-gar* « orfèvre, ouvrier en or » ; *gunâh-gâr* « pécheur » (sanskrit *kara, kâra*).

Gîr « preneur » (persan) : *jahân-gîr* « conquérant, preneur du monde » ; cf. le nom d'Aureng-zeb *'âlamgîr* « conquérant du monde » (*'âlam*, arabe).

Dâr « possesseur », *zamîn-dâr* « teneur de terre ».

Sâr (persan) « abondance » ou « ressemblance » : *kôh-sâr* « montagneux », *tum-sâr* « pareil à vous ».

Wân, *vân* ou *bân* (sanskrit *vân*) « possession », *darbân* « portier », *mêz-bân* « entreteneur » (*mêz* « table », est emprunté au portugais), *dhanwân* « riche ».

Wâlâ, *vâlâ* « action » : *dilli-wâlâ* « habitant de Delhi », *naw-wâlâ* « batelier ».

Hârâ (sanskrit *kâra*) « action » : *lakaṛ-hârâ* « bûcheron ».

Ces terminaisons s'ajoutent à la forme oblique du nom :

(1) *evâ*, *ovâ* ont des *e* et *o* brefs.

kahnêwâlâ « diseur », *sontê-bardâr* « massier », de *kahnâ* « action de dire », *sontâ* « masse ».

D'autres suffixes sont plus proprement adjectifs ; on les trouvera plus loin.

D'autres servent à former des mots abstraits : *î* par exemple ; ainsi de *dânâ* « sage » on fait *dânâi* « sagesse » (persan) (le *hé* final se durcit en *g*, *tâzagî* « fraîcheur » de *tâzah* « frais »);

— *pan* ou *panâ* : *larkâ-pan* « enfance », *baniyâ-pan* « négoce » ;

— *haṭ* : *karwâ-hat* « amertume ».

D'autres sont des diminutives : *ak*, *mardak* « petit homme » (persan) ; — *iyâ*, *biṭiyâ*, *beṭiyâ* « petite fille » ; — *ca* ou *cî*, *degcî* « petit chaudron », *bâgh-ca* « petit jardin ».

On a vu plus haut que l'idée de diminution peut être aussi exprimée en féminisant le nom masculin.

b. — *Cas obliques.*

25. Les cas obliques, au nombre de cinq en sanskrit (puisque nous laissons de côté le vocatif), étaient l'instrumental, le datif, l'ablatif, le génitif et le locatif. Ils ne suffisaient point à indiquer toutes les relations ; aussi employait-on, comme en latin, en grec et dans les autres langues congénères, des particules placées tantôt avant et tantôt après le mot intéressé (prépositions, post-positions), qu'on séparait ordinairement du mot dans l'écriture. De ces particules, la plupart s'ajoutaient à certains cas indirects, quelques-uns à l'accusatif. Plusieurs étaient synonymes des suffixes casuels dont ils ne faisaient que confirmer le

sens. Il en est résulté que peu à peu on s'habitua à ne voir l'idée de relation que dans les particules ; les distinctions originaires entre les cas furent perdues de vue, les suffixes furent confondus et leur forme sonore s'altéra profondément. C'est ainsi que le latin a passé au vieux français avec deux cas seulement (nominatif et accusatif) et que s'est développée la remarquable règle du *s*. Déjà, du temps de Cicéron, les prépositions jouaient un grand rôle dans la langue.

26. On comprend donc que dans le langage de l'Inde moderne il n'y ait plus aussi que deux cas pour ainsi dire, le direct et l'oblique, auquel se joignent les particules de relation.

Les noms masculins en *â* (dont l'*â* final n'est pas organique) font *ê* à l'oblique singulier ; ceux en *ân* font *ên* ou *ê* (1), tous les autres restent invariables. L'oblique pluriel est toujours *ôm*, substitué à *ê* ou *êm* ou ajouté au mot invariable.

27. Quelle est l'origine de ces suffixes ?

Remarquons d'abord que le dialecte de Braj peut faire *âi* au lieu de *ê* et *âum* au lieu de *ôm* qui est le plus ordinairement remplacé par *n* ou *ni*. Le Mârwârî et les autres dialectes de la Rajpûtanâ font *â* à l'oblique singulier ; ils ont *ô* au nominatif et *ân* au pluriel ; ils ont un instrumental singulier en *âi*. Les dialectes orientaux abrègent généralement la longue finale.

Dans le vieil Hindi et dans l'Hindi moyen, on employait *hi* avec ou sans prépositions, pour rendre l'idée d'un cas

(1) Les noms persans en *ah* (*hè*), font comme s'ils se terminaient en *â* : *bandah* « serviteur » a *bandê* à l'oblique.

indirect quelconque : *gharahi* « à la maison », *vamsahi* « de la race », *samchêpahi* « en résumé » ; on trouve aussi *him* : *râmahim* « à Rama ». L'oblique pluriel ajoutait *n*, *nh*, *nhi*, au nominatif singulier. On rencontre exceptionnellement quelques terminaisons casuelles sanskrites : *êna* (instrumental), *âd* (datif), *i* (locatif), etc. ; il y a quelques exemples d'instrumental en *ê* et en *aya*.

Le prâkrit faisait, dans ses quatre principaux dialectes, pour des thèmes en *a* au singulier :

	Mahârâstrî.	Çâurasêni.	Magadhi.	Apabhramça.
Instr.	*êna*.	»	»	»
Abl.	*âdo*, *âdu*.	*â*, *âhi*.	»	*âdu*, *âhê*.
Gén. Datif.	*assa*.	»	*âh*.	*âho*, *âhê*, *âhu*.
Loc.	*ê*.	»	»	*ê*, *i*, *âhin*.

La dérivation est évidente, en ce qui concerne *â* ou *ê*.

Quant aux suffixes pluriels, *ôm* paraît se rattacher à la même source que les terminaisons dialectiques *ân*, *an*, *ani*, *âûn*; et cette source serait le génitif pluriel sanskrit *ânam*, prâkrit *âṇam*. En revanche, *nh*, *nhi*, seules formes anciennes, seraient le reste des anciennes formes plurielles prâkrites :

	Mahârâstrî.	Apabhramça.
Init.	*êhi*, *êhim*.	*êhim*, *âhim*, *ihim*, *ûhim*.
Abl.	*sunto*, *hinto*,	*ahum*.
Loc.	*êsu*, *êsum*.	»
Gén. D.	»	*aham*.

Il y aurait donc analogie complète entre l'oblique singulier et l'oblique pluriel ; l'un et l'autre proviendraient de la confusion entre les formes des divers cas indirects de la langue mère.

c. — *Particules de relations.*

28. Les particules qui servent à exprimer les relations sont principalement les suivantes :

1° *Kâ* (masculin), *kî* (féminin) ou *kê* (oblique), qui s'accorde avec le déterminé, comme nous le verrons plus loin, et qui correspond au « de » génitif ;

2° *Kô*, qui correspond à « à » datif ;

3° *Tâim*, *Tâim* (occ.) « à, jusqu'à, sur » ;

4° *Tak* et *talak* « jusqu'à » ;

5° *Tê*, *Têm* « de, dès, hors de, etc. », ablatif ;

6° *Nê*, qui correspond au « par » instrumental ;

7° *Par* « sur » ;

8° *Mêm* « dans » (locatif) ;

9° *Varâ* (or.) « à, pour » ;

10° *San* (or.) « avec, pour » ;

11° *Saṇi* (occ.) « pour, en faveur de » ;

12° *Sê* « de (ablatif), avec ».

Elles s'ajoutent à l'oblique, tant au singulier qu'au pluriel.

29. Il est utile et intéressant de donner leurs variations dialectiques et historiques et d'en rechercher l'origine.

1° *Kâ* varie en *kô*, *kâu* (Braj), *kêrô*, *rô* (*rî*, *rê*), *lô*, *ḷô* (*ḷî*, *ḷâ*, ou *lâi*), *gô*, *kar* ou *kâi* (oriental, direct ; oblique *kê* ou *karê*), et *k* ou *kêr* (Maithilî) ; — historiquement, on rencontre *k*, *kar* et masculin direct singulier *kêr* ou *kêrâ* ; oblique singulier et direct pluriel, *kêr*, *kêrê*, féminin *kêrî* ou *kêri*. Toutes ces formes peuvent être phonétiquement rattachées au prâkrit *kêra*, *kêraka* « fait (par), relatif à, appartenant à », qui est une altération

probable du participe passé sanskrit *kṛta* ou de son dérivé *kṛtaka ;* on comprend ainsi pourquoi la particule *kâ*, *kê*, ou *kî*, est traitée exactement dans la langue usuelle comme un adjectif ou un participe et s'accorde avec le mot déterminé.

2° *Kô* varie en *kâum* (Braj.), *nâi*, *âi*, *kê* (or.) *kanî*, *sanî*, *kamham*, *kun*, *ku*, *kôm*, et *kahûm*, *kâhû*, *kaham*, *kam*, *kêm* (Maithilî). — Les formes historiques sont *kaham*, *kahûm*, *kahum*, *kâhûm*, qui s'emploient souvent avec le sens de « auprès de » ; M. Hoernle les rattache au locatif sanskrit *kakṣê* « dans la forêt, dans le désert » par l'intermédiaire du prâkrit (apabhramça) *kacchê* et de ses altérations euphoniques normales. M. Kellogg rattacherait plutôt les formes modernes sans aspirations au sanskrit *kṛta*, sous les variations prâkrites *kadam*, *kadê*, *kiṇṇê;*

3° *Tak* ou *talak ;*

4° *Tâim* ou *taim* ;

5° *Tê*, *têm*, sont rapportés par M. Hoernle à des formes prâkrites *taiê*, *tariê*, du locatif de *tarita* sanskrit ou *uttarita* « passé (à) » ; Monier Williams et Kellogg voient dans *tak* ou *talak* l'affixe sanskrit *daghna* devenu *daghan* metathésé en *danagh* où *n* aurait passé à *l* ; M. Beames rattache *tê* à la terminaison adverbiale sanskrite *tas*, et *taim* à *sthanê* « dans la place » ;

6° *Nê* « par » a été rattaché à l'instrumental sanskrit ; mais on a fait observer que l'usage de cette particule est inconnu au vieil hindi ; elle n'aurait été inventée qu'au XVIe siècle et proviendrait de l'ancienne forme du datif *nâim* ;

7° *Par*, *pari*, *pa* (urdu), et *pâi* (occ.) « dans, sur » viennent du sanskrit *para* ou *upari ;*

8° *Mêm*, qui varie en *mâim mââi*, *mâhâi*, *mai*, *môm* (dialectes occidentanx), *mâ*, *mê*, *ma*, *mâmhim*, *mâmjh* (dialectes orientaux) et qui avait anciennement les formes *madhi*, *maddhi*, *majhi*, *mamjh*, *majjham*, *mâhâim*, *mâmhim*, *mahi*, *mâi*, vient très vraisemblablement du locatif *madhyê* « au milieu (de) »;

9° *Varê* est du sanskrit pur ;

10° *San*, *sanê*, *sên*, *sêni* (or.), sont rattachés par M. Hoernle au sanskrit *sangê* « dans la réunion », ainsi que la particule nord-occidentale

11° *Sani* (1), qui exprime les relations du datif;

12° *Sê*, qui varie en *sêti*, *sûm*, *hai*, *sôm*, *çîm*, *ûm*, *sam* (Maithili), pourrait avoir la même dérivation que 3° *tak*, 4° *tâim* et 5° *tê* (voyez ci-dessus). Peut-être, tenant compte de sa signification « avec » et des formes nasales, serait-il préférable d'y voir, avec M. Beames un reste du sanskrit *sam*. Peut-être aussi ces *tê* et *sê* ne sont-ils pas autre chose que des formes pronominales.

30. Ces particules, peuvent comme nos prépositions, se combiner : *mêm sê* s'emploie pour « hors de », *kê tâim*, pour « à (datif) », etc.

31. D'autres particules, qui ne se joignent pas ordinairement à l'oblique et par suite correspondent encore plus exactement aux prépositions ou aux post-posi-

(1) Peut-être serait-il préférable de chercher aux particules himalayennes *sani*, *kani*, *hunî* (datif), *hundo* (génitif), *tanâi* (génitif), et aux *taim*, *tê*, *sê*, et leurs variétés, une seule et même origine. Le prototype serait évidemment un monosyllabe, formé d'une explosive gutturale ou dentale, d'un *a* et d'une nasale, et peut-être dérivé lui-même par un suffixe vocalique en *ê* ou *i*. Est-ce un pronom? Est-ce un substantif dans le genre de *karna*, *karana*, etc., contracté?

tions des langues modernes expriment d'autres nuances. Les principales sont *bâhir* ou *bâhar* « sans » ; — *bîc* « dans, parmi » ; — *bâdê* (or.) « pour » ; — *layê*, *layêm*, *lâum*, *lôm* (occ.) ou *liyê* (or.) « pour, en faveur de » ; — *lag*, *lagi* (or.), *lôgi* (occ.) « à, pour, jusqu'à » ; — *kanê*, *kanâi*, *kâmni*, *kani*, *kani* (occ.) « à, pour, à cause de » (sanskrit *karnê*) ; — *pâs* « à, chez, près de » (sanskrit *pârçvê*) ; — *bhithar* « dans, en dedans » (sanskrit *abhyantarê* ; — *âgê*, *âgû* « devant » (sanskrit *agrê* « dans le front ») ; — *pâchê*, *pâchû* « derrière » (sanscrit vêd. *pacchê*) ; — *nicâ*, *nicû* « sous » (sanskrit *nijê* « dans le bas ») ; — *upar* « sur » (*par*, *pari*, *pâi*) ; — *thi*, *thim* de (ex) » (sanskrit *sthanê* « dans la place »), etc.

32. Ces particules sont habituellement ajoutées à la particule *kê* du génitif (forme oblique) ; il en est de même des particules empruntées à l'arabe ou au persan, telles que *ba'd* « après », *bâ'is* « à cause de », *nazdik* « près, d'après », *wâstê* « pour, à cause de », *siwâ* ou *siwâê* « excepté, outre », etc. Certaines autres, également d'emprunt, prennent le masculin *ki* et non l'oblique *kê* : *tarah* « à la manière de, comme », *khatir* « pour », etc. D'autres prennent *ki* quand elle sont placées après le nom et *kê* quand elle le précèdent : *mânind* « comme », *taraf* « vers », *bamadad* « à l'aide de, au moyen de », ex. : *mânind târê kê* ou *târê ki maniad* « comme une étoile ».

33. Certaines post-positions sont des mots usuels de la langue : *hâth* « main » et *hâth* « compagnie » (sanskrit *hasta* et *samhita*) s'emploient pour « par, au moyen de, avec, en compagnie de ».

§ C. — FORMES PRONOMINALES.

34. Les pronoms sont des noms d'une espèce particulière ; les uns désignent spécialement les individualités, les autres sont essentiellement déterminants. Les premiers sont les pronoms *personnels*, les seconds les pronoms *démonstratifs, interrogatifs, relatifs, possessifs*. Il y a aussi les pronoms *indéfinis* qui sont des noms collectifs pris dans un sens très vague et très général.

a. — *Pronoms personnels.*

Comme dans la plupart des langues, on ne connait en hindoustani que les pronoms des deux premières personnes (celui de la troisième est remplacé par les démonstratifs) et on y ajoute le pronom réfléchi correspondant à notre « soi, se » : ce pronom réfléchi prend des formes spéciales quand il est employé respectueusement, honorifiquement. De même, en effet, que la plupart des idiomes indo-européens modernes, l'Hindi se sert, dans une intention de déférence ou de respect, du pluriel au lieu du singulier, et de la troisième personne au lieu de la seconde.

Les pronoms reçoivent les particules de relations de la même manière que le nom, sauf deux exceptions.

35. Voici les formes ordinaires des pronoms :

	1re personne.	2e personne.	Réfléch.	Réfléch. honor.
Dir. sing.	*mâim.*	*tû, tâim.*	*âp.*	*âp.*
Obl. sing.	*mujh.*	*tujh.*	*âp, apnê.*	*âp.*
Dir. pl.	*ham.*	*tum.*	*âp.*	*âp, âp lôg.*
Obl. pl.	*ham.*	*tum.*	*âpas.*	», *âp lôgôm.*
	hamêm.	*tumhêm.*		
	hamôm.	*tumhôm.*		

On dira donc *mujh mêm* « en moi », *tujh kô* « à toi », *âpnê* « par vous (resp.) ».

Le réfléchi *âp* ne prend pas le gén. *kâ*; il dit, en abrégeant la voyelle initiale, *apnâ* (masculin, *apnî* féminin, *apnê* oblique), tandis que le respectueux dit *âp kâ* (*kî*, *kê*). *Apas* ne s'emploie qu'avec *kâ* et *mêm*.

Les pronoms *mâim* et *tû* ne prennent pas non plus d'ordinaire le *kâ*; leurs génitifs sont : 1° singulier *mêrâ* (*rî*, *rê*), pluriel *hamârâ* (*rî*, *rê*); 2° singulier *têrâ* (*rî*, *rê*), pluriel *tumhârâ* (*rî*, *rê*). Au lieu de *mujh kô* et *tujh kô* « à moi, à toi », ils peuvent dire aussi *mujhê*, *tujhê*. Enfin, ils ajoutent *nê* « par » exclusivement à leurs nominatifs, *mâim nê*, *tû nê*.

36. L'origine de toutes ces formes paraît bien établie. *Mâim* varie dialectiquement en deux types bien différents :

1° *Hôm*, *hâum* (Braj) *hum* (Marwârî), *ham* (Maithili);

2° *Mêm*, *mamym*, *maïm*, *maym*. Le dialecte Mêwarî a une forme mixte *mhûm*. Le vieil hindi avait les formes *hôm*, *hâum*. Il est donc probable que les formes en *h* viennent du sanskrit *aham*; celles en *m* sont expliquées par un ancien oblique (instrumental *mayâ* ou génitif-datif *mê*) nasalisé. — L'oblique varie en *mô*, *mvâ*, *mvahi* (or.), *môhi*, *muhi*, *mâim*, *mê* (Braj), *ma*, *mha*, *mho*, *mhâ*, qui se rapportent au prâkrit *mai*, *maha*, *mahu*, qui sert pour tous les cas. Les dialectes de Bihar ont *ham* comme au direct. L'ancien hindi disait *mô*, *môhi*, *muhi*.

Au pluriel, *ham*, qui est un singulier, a pris la place du pluriel *vayam*; les dialectes orientaux disent *ham* ou *ham lôg*; le Maithili *ham sabh*; le Bhôjpuri *hamani*.

D'autres variétés ont *hamh*, *mhâim*, *mhô*. L'ancien hindi

disait *ham* et *haman* à l'oblique, qui varie en *ham, hamôm, hamêm, hamâim, hamâum, hamhim, mhôm*, dans les patois modernes. Ces formes viennent du prâkrit *amh-* qui représente le radical sanskrit *asm-*.

A la seconde personne, on a, au singulier, dir. *taïm, taym, tâim* (or.), *tâi* (occ.), *tûm* (Braj), *th'ûm* (Mêwari), *tim, tamym, tamh, tê, tâum, tû, tôm* ou *tômh* (Maithili) Les anciennes formes étaient *tâum, tâim, tûm ;* comme pour la première personne, l'origine de ces formes, et dans un ancien oblique général, le nominatif *tvam*, n'a laissé aucune trace. L'oblique actuel (anciennement *tô, tôhi, tuhi*), varie en *tô, tâi, thâi* (Mârwârî), *thâ, tha, thô* (Mêwârî), *tuïn, tôï, tvâï, tvâm, tvâ, tvahi, toh* (bref), *tôh, tômh, tumh, tôhi ; tû, tâim, tê, tvî ;* toutes ces formes représentent les prâkrits *taï, taïm, taü*, dérivés de *ta* ou *tû* sanskrits par le suffixe oblique *hi*. — L'analogie avec la première personne se poursuit au pluriel, qui était jadis au direct *tum, tamh, tumah*, et à l'oblique *tum,* et qui fait maintenant : direct *tôm sabh* ou *tômh sabh* (Maithili), *tûm* ou *tum lôg* (oriental général), *thô, thâim, tumû, tuman, tumh, tumah, thê, thâi* ; oblique *toh, tômh, tumh, tumhôm, tumhâum* ou *tumhâim, tumhêm, tumhâ* (occidental général), *tumum, tuman, thâm*. Le prototype prâkrit est ne *tumh-*.

Les formes obliques classiques *mujh, mujhê* (occidental *muj*) « moi » et *tujh, tujhê* « toi » viennent des génitifs prâkrits *mujjha, majjhu, tujjha, tujjhu,* etc.

Quant aux génitifs en *râ* dont voici les variations : 1re singulier, *mêrâ, mérâu* (Braj), *mêrô, mârô, mhârô, mhârâu, môrâ* (or.), *mvâr, hamar* ou *hamâr* (Maithili) ; *mhâ kô, mhâ lô, mhâu rô, mhâu ḷô* (Mêwarî) ; — 1re plu-

riel *hamârâ, hamârâu* (Braj), *hâmârô, hamar, hamhâr, hamanî kâ, mâmrô* ou *mhâmrô* ou *mhâmlô, mhâm kô* ou *lô* ou *mhâm varûm kô* ou *lô* (Mêwari), *hamârâ sabhak* (Maithili) ; — 2e singulier *têrâ, têrâu, têrô, thârô, tôr, tvâr, thurâ, thâ kô* (ou *lô*), *tôhar ;* — 2e pluriel *tumhârâ, tumhârâu* ou *tuhârâu, tumhârô, tumhar, tumar, tumhâr, tuhâr, thâm kô, thâm lô, thâm ḷô, thâmrâu kô, tôharâ sabhak* ; — on est généralement d'accord pour voir dans ces formes une contraction des obliques et de la particule génitive *kâ*, qui a pour origine *kêr, kêrâ*, etc.

Le dialecte de Bhojpûr dit au génitif pluriel *tuhnî kâ* ; nous retrouvons là une forme *tohani* (1) que l'hindi oriental emploie pour la seconde personne plurielle féminine ; il a aussi *hamani* pour la première. Les formes à finales brèves *hamani, tomani, tuhani,* sont dialectiques, mais asexuées.

Le pronom réfléchi *âp* est regardé comme une contraction de *âtmana* qui est le signe du réfléchi en sanskrit.

Le même mot est pris pour le pronom honorifique dans l'idiome classique et littéraire et dans les dialectes occidentaux, surtout dans la vallée du Gange. Dans le patois de Rîwâ, il fait *apnâ* au nominatif singulier. Dans le Panjab et les régions himalayennes, on n'use pas du respectueux ; on emploie le singulier là où d'autres mettraient le pluriel. Dans les dialectes orientaux, on emploie au lieu de *âp*, le mot *râurâ, raŭrâ, ravâm* et au pluriel *raŭranh* : M. Hoernle y voit le prâkrit *râula* ou *râaŭla* (sanskrit *râjakula* « royal, de race royale »).

(1) *o* bref.

Le Maithilî, qui paraît user beaucoup de l'honorifique, emploie *apnê* ou *aham* (qui est évidemment de la même origine) au singulier ; au pluriel il dit *apnê* ou *aham sabh, aham sabahi, aham lokani.*

b. — *Pronoms déterminatifs.*

37. Voici le tableau de ceux qui sont usités en hindoustani général, avec leurs principales variations orientales, occidentales (1) et historiques (2).

	Nominatif singulier.	Oblique singulier.	Nominatif pluriel.	Oblique pluriel.
Démonstr. prochain.	*yih.*	*is.*	*yê, yih.*	*inh, in, inhôm.*
	yah, i.	*ê, eh.*	*i, yah.*	*enh.*
	yô, yâ.	*ihi, iṇ.*	*yâi, âi.*	*inhâum, yâm, iṇâm.*
	yêhu, ih, ih, êk.	*ih.*	*yê, yah.*	*in, inhôm.*
Démonstr. éloigné.	*wuh.*	*us.*	*wê, wuh.*	*un, unh, unhôm.*
	vah, û.	*ô, oh.*	*û, vah.*	*onh.*
	vô, vû.	*uhi, uṇ.*	*vâi.*	*unhâum, vâm, uṇâm.*
	ô.	*ôh.*	*ê.*	*ôn.*
Démonstr. commun.	*sô, tâun.*	*tis.*	*sô, tâun.*	*tin.*
	tê, sê.	*tê, teh.*	*tê, tavan.*	*tenh.*
	tâin.	*tihi, tiṇ, tiṇi.*		*tinhâum, tâm, tiṇâm.*
	sô, sû, sê, tavan.	*tih, têh, tâ.*	*tâ.*	*tin, tê.*

(1) Les dial. *Mêwâri* et *Marwâri* ont des formes masc. et fém. : *yô, yâ; vû, vâ; tikô, tikâ; jikô, jikâ*, etc.

(2) Aux secondes lignes *eh, enh, oh, onh*, etc., sont brefs.

	Nominatif singulier.	Oblique singulier.	Nominatif pluriel.	Oblique pluriel.
Relatif.	*jô, jâun.*	*jis.*	*jô, jâun.*	*jin, jinh, jinhôm.*
	jê.	*jê, jeh.*	*jê.*	*jenh.*
	jâi.	*jâ, jêhi, jiṇ.*	*jâi.*	*jinhâum, jâm, jiṇâm.*
	jô, jû, javan.	*jih, jêh, jâ.*	*jê.*	*jin, jê.*
Interrog. (personnes et choses).	*kâun.*	*kis.*	*kâun.*	*kin.*
	kê.	*kê, keh.*	*kê.*	*kenh.*
	kô, kâi, kôṇ.	*kâ, kâhi, kuṇ.*	*kô, kâi, kôṇ.*	*kinhâum, kuṇâm.*
	kô, kâvan.	*kih, kêh.*	*kavan.*	*kin.*
Interrog. (choses inanim.).	*kyâ.*	*kâhê.*	*kyâ.*	»
	kâ.	*kâ, kâhê.*	»	»
	kâhâ.			
Indéfini (quelqu'un).	*kôi.*	*kisi.*	*kôi, kai.*	»
	kê, kêhu.	*kê, kêhu.*	*ki, kêhu.*	*kê, kêhu.*
	kôu, kâunâu.	*kâh, kuṇi.*	*kôu, kâunâu.*	*kâh, kuṇi.*
	kêhu, kâhu.	*kêhu, kâûn.*	*kêhu.*	*kêhu.*
Indéfini (quelque chose).	*kuch.*	*kisû, kuch.*	*kuch.*	»
	kacu, kachuk.	»	»	»

Ces pronoms viennent certainement du sanskrit classique *âyâm, iyâm, âdam ; âsâu*, etc. (1), *sas, tal, yas, kas,* etc.

c. — *Pronoms indéfinis.*

38. Outre « quelqu'un » et « quelque chose », il y a en français des mots comme « chacun, un autre, on »

(1) Ce ne doit pas être pourtant au skr. classique que se rattachen les démonstratifs prochain et éloigné, mais à des formes vulgaires et communes en *i* et *u* simples ou tout au moins inaltérés.

qu'on classe parmi les pronoms. On les rend en hindoustani par des formes adjectives.

« On » est traduit quelquefois par *lôgôm* dans le sens de « les gens » ; dans ce sens, *lôg* a un féminin singulier *logâi* « une femme quelconque ». En hindi oriental, «on » peut se traduire par le pronom démonstratif éloigné pluriel.

§ *D.* — FORMES ADJECTIVES.

a. — *Adjectifs proprements dits.*

39. Les adjectifs sont généralement invariables.

Ceux terminés par *â* ou *ân* varient en *î, în,* au féminin, en *ê, ên* à l'oblique. Dans le dialecte de Braj, les formes sont : masculin *âu,* fémini *î*, oblique *ê, âi*. Dans le Mârwari, on dit *ô, î, â*.

Des adjectifs sont formés à l'aide des terminaisons suivantes :

A (possession) : *bhûkhâ* « altéré », de *bhûkh* « soif » ;

Ana (ressemblance) : *'arûsâna* « nuptial, d'époux » de *'arûs* « épouse » ;

I (appartenance) : *'arûsî* « nuptial », *Hindûstânî* « de l'Hindoustan » ; *sipâhî* « de l'armée » de *sipâh* « armée » ;

Ilâ, êlâ : *saj* « forme », *sajêlâ* « bien fait » ;

Dâr (possession) : *wafâ-dâr* « fidèle » (persan) ;

Mand (possession) : *danlat-mand* « riche » ;

Mân (possession) : *ṣâd-mân* « content » ;

Sâr (plénitude) : *koh-sâr* « montagneux » (persan);

War (possession) : *nâm-war* « renommé ».

La plupart de ces terminaisons servent à former des

substantifs. La différence entre l'adjectif et le substantif est purement syntactique ; l'adjectif n'est en général qu'un nom employé qualificativement. Le suffixe du génitif *kâ* n'est pas autre chose qu'un adjectif.

Il n'y a pas en hindoustani de terminaisons spéciales pour ce qu'on appelle les degrés de comparaison.

b. — *Adjectifs pronominaux.*

40. Des pronoms démonstratifs dérivent deux séries d'adjectifs marquant, les uns la quantité, les autres l'espèce ou la nature.

De *yih,* viennent : 1° *itnâ, ittâ* (occ. *itnô, itnâu, atrô, atraṛô ;* or. *êtkâ, êtnâ, yêtik, atêk ;* anc. *itâ, âtâ, êtâ*) « autant que (ceci) », et 2° *âisâ* (occ. *âisô, âisaû, isyô, âiṛô ;* or. *ênô, ênû, âis, âisan*; anc. *as*) « tel (que ceci) » ;

De *wuh*, viennent : 1° *utnâ, uttâ* (*vutnâ, vitnâ, vêtnâ ;* occ. *utnô, utnâu, utrô, utraṛô* ; or. *ôtkâ. ôtnâ, vutik, utêk* ; anc. *utâ, ôtâ*) « autant que (cela) », et 2° *wâisâ* (occid. *wâisô, wâisâu, usô, wâirô ;* or. *vanô, vanû, vâiô, wâisan*) « tel que cela » ;

De *sô* ou *tâun*, viennent: 1° *tittâ, titnâ* « autant » (*tâi*, et formes analogues aux précédentes) ; 2° *tâisâ* (variations analogues) « tel que » ;

De *jis*, viennent 1° *jitnâ, jittâ* (*jâi, jitâ*, et variations analogues) « autant que lequel » et *jâisâ* « tel que lequel » ;

De *kis* enfin viennent *kitnâ, kittâ, kâi* (et analogues) « combien ? » et *kaisâ* (et analogues) « comme quoi ? »

On peut citer encore *sâ* « semblable à » (du sanskrit

sama) ou « tout » (du suffixe sanskrit *ṣas*) et divers mots simples.

1° *Ek* « un »; — *dûsrâ* « un autre (littéralement deuxième) » ; — *dônôm* « tous deux » (dialectique *dunum*) ; — *sârâ* « tout » ; — *âur* « autre » ; — *bahut* « beaucoup » ; — *nij* « propre » ; — *sab* « tout » (*sarva*) ; — *kaî* ou *kâi* « plusieurs » — qui sont indiens ;

2° *Har* « chaque » ; — *cand* « plusieurs » — qui sont persans ;

3° *Bâj, bâjê* « quelque » ; — *gâir* « autre, différent » ; — *fulânâ* « un certain » (1) ; — *kull* « entier », — qui sont arabes.

Il y a aussi les composés *har êk* « chacun » ; — *bahut sârâ* « énormément de » ; — *kai êk, kitnê êk* « maint » ; — *jis tis* « quiconque » ; — *âur kuch* « quelque autre » ; — *sab koî* « chacun »; etc.

c. — *Adjectifs numéraux.*

41. On sait qu'il y en a de deux sortes, les *cardinaux* et les *ordinaux*.

Les premiers, en hindoustani, ont été tellement altérés que leurs formes sont irrégulières. C'est seulement par la mémoire que l'on peut apprendre ceux de 1 à 100. Je ne donne ici que les principaux :

1. *Ek* (*ik, âik, yak*).
2. *Dô* (*dui, dôu, dvâu, dvâi*).

(1) Écrit *phulânâ* en dêvanâgari (var. dial. *fulanvâ*). On sait que ce mot a passé en espagnol où il est très employé : *fulano, fulana* « un tel, une telle ».

3. *Tin* (*tîni*).
4. *Câr* (*câri, câu*).
5. *Pâmc.*
6. *Ćha* (*chah, châi, chê*).
7. *Sât.*
8. *Aṭh* (*âṭ*).
9. *Nâu* (*nav, nû, nûn*).
10. *Das* (*daç*).
11. *Igârah, gyârah* (*êgârah, êgyârah*).
12. *Bârah.*
13. *Têrah.*
14. *Câudah.*
15. *Pamdrah.*
16. *Sôlah* (*sôlâ, sôrah, sôṛah*).
17. *Sattrah* (*satrâ, satrah*).
18. *Aṭârah* (*athârah*).
19. *Unîs* (*unnis, unâis, onâis* (*o* bref).
20. *Bîs.*
30. *Tîs.*
40. *Câlis.*
50. *Pacâs.*
60. *Sâṭh* (*sâṭhi*).
70. *Sattar* (*sattari*).
80. *Assî.*
90. *Navvê* (*navê, nabbê, nawad, nâuwad*).
100. *Sâi, sâu* (*sat, sal*).
1000. *Hazâr* (*hajâr*).

On dit encore, au delà de mille, *lakh* (100,000); *kaṛoṛ* (*kaṛor, karoṛ,* transcrit par les Anglais *crore*) « dix millions », qui a pour synonyme *niyut*; puis

arb, *kharb*, *nîl*, *pador*, *sankh*, de cent en cent fois plus forts.

42. Les adjectifs et noms numéraux fractionnaires les plus fréquemment usités sont : *pâo*, *pâv*, du sanskrit *pâda*, *pâdika* « un quart » ;

âdh, *âdhâ*, du sanskrit *arddha* « demi » ;

pâun, *pâunâ*, *pâunê*, du sanskrit *pâdônah* « un quart de moins, trois quarts » ;

savô, du sanskrit *sapâdika* « avec un quart, un et quart » ;

dêṛh, *dâuṛhâ*, *dêoṛhâ*, du sanskrit *dviarddha* (« deux demi » que M. Beames compare à l'allemand *halbzwei*) « et un demi » ;

aṛhâi (sanskrit *arddha-dvi?*) « deux et demi » ;

sâṛhê (sanskrit *sârddhaka*) « plus une demie », etc.

On dérive aussi les noms des fractions des nombres eux-mêmes : *câuthâ* « un quart », *tihâi* « un tiers », *dahâi* « un dixième », *sorâi* (*o* bref) « un seizième », etc.

43. L'addition de *â* ou *î* forme des collectifs : *bisâ* « une vingtaine », *battisi* « une trente deuxaine ».

Les numéraux substantivés font leur pluriel nom. et obl. en *ôm* : *câr*ôm « les quatre » ; « cent » fait *sâikr*ôm : *sâikr*ôm *pêr* « des centaines d'arbres », etc.

44. Les nombres ordinaux dérivent des cardinaux :

Dûsrâ « second » ;
Tîsrâ « troisième » ;
Câuthâ « quatrième » ;
Pâncwân « cinquième » ;
Chaṭṭhâ ou *chaṭhwân* « sixième » ;

Et ainsi de suite, en ajoutant *wân* (au féminin *wîn*, obl. *wên* ; les dialectes font *â* (*î*), *âu* (*i*), *mâ* (*mî*) ou *ma*.

« Premier » se dit *pahlâ*, *pahilâ* (*pahlâu*, *pahilâu*, *pahlô*, *pahilô* ; or. *pahil*, *pahel* (*e* bref), *pahilkâ*, *pahelkâ* (*e* bref), que l'on dérive du sanskrit *prathama* par le changement du *th* en *ḍh* qui s'est ensuite aspiré, la chute de la finale, la réduction du groupe consonnantique initial et l'addition du suffixe dérivatif *il*.

CHAPITRE III.

Formations verbales.

45. Ces formations sont essentiellement caractérisées par l'idée de temps qu'elles expriment toujours plus ou moins et aussi par l'idée d'espace limitée primordialement à la personne subjective. « Aimant » c'est « une personne qui exerce, au moment considéré, l'action d'aimer » ; « je souffrirai » c'est « la personnalité de mon individu, qui sera prochainement dans l'état de souffrance ».

Les dérivés verbaux sont d'ailleurs de plusieurs espèces : 1° Les verbes proprement dits expriment les nuances principales et directes de l'action verbale, et embrassent l'ensemble de ce qu'on appelle *la conjugaison* ; 2° les adjectifs verbaux ; 3° les noms verbaux.

Le *verbe* proprement dit peut être *simple*, ou *composé* c'est-à-dire *périphrastique ;* il varie suivant les nuances de voix, modes, temps et personnes.

a. — *Verbe simple.*

En Hindoustani la conjugaison est beaucoup moins complexe qu'en sanskrit. Le radical demeure toujours inaltéré ; la dérivation s'opère exclusivement par suffixes.

Nous prenons toujours pour type l'idiome classique.

46. Voix. On distingue trois voix dérivées : la voix

active ou *transitive ;* la voix *neutre* ou *intransitive ;* la voix *négative* ; et la voix *causative.*

Le radical verbal, sous sa forme normale, est naturellement *intransitif* : *mar* « mourir », *bandh* « être attaché ».

Pour le rendre *transitif*, on allonge la voyelle radicale : *mâr* « tuer, battre » ; *bândh* « attacher » ; *khinc* « se retirer » donne *khînc* « tirer » ; *nikal* « sortir », *nikâl* « faire sortir, expulser, envoyer ». Au lieu d'allonger la voyelle, on peut la guner : *khul* « s'ouvrir » donne *khôl* « ouvrir » ; *khinc*, cité plus haut, peut faire aussi *khâinc* « tirer », etc. ; exemple : *dôr khultâ* « la porte s'ouvre » et *dôr khôltâ* « il ouvre la porte ».

Tel est l'usage avec les radicaux consonnantiques monosyllabiques dont la voyelle radicale est brève. Les monosyllabes qui ont une voyelle longue abrègent cette voyelle (*ê* devient *i* et *ô, u*) et ajoutent *â* s'ils sont consonnantiques, *lâ* s'ils sont vocaliques (1) : *bôl* « parler », *ḍûb* « étouffer » (n.), *bhîg* « être humide », *pî* « boire », *dê* « donner », *sô* « dormir », font *bulâ* « entretenir », *ḍubâ* « étouffer » (act.), *bhigâ* « mouiller », *pilâ* « abreuver », *dilâ* « faire donner », *sulâ* « endormir ». Ce procédé est aussi celui des radicaux polysyllabiques et de certains monosyllabes brefs : de *pahunc* « arriver » vient *pahuncâ* « envoyer, de faire arriver », de *paṛh* « lire », *paṛhâ* « faire lire », etc.

La syllabe finale est parfois euphoniquement modifiée.

(1) Ce *lâ* vient aussi après des thèmes aspirés : *bâiṭh* « s'asseoir », et *dêkh* « voir », font *bithâ* ou *biṭhlâ, bâiṭhlâ* ou *bâiṭhâ, dikhâ* ou *dikhlâ.*

Ainsi, dans les dissyllabes consonnantiques, *a* tombe : *pakar* « prendre », donne *pakrâ* « tenir » ; les explosives finales s'adoucissent (*ṭ* en *ḍ* puis *ṛ*, etc.). On cite *phuṭ* « se fendre » qui fait *phôṛ* « fendre », *phaṭ* « se déchirer » qui fait *phâṛ*, *bik* « se vendre » qui donne *bêc*, *rah* « rester, demeurer », qui devient *rakh*.

Pour un radical à sens parfaitement transitif, il n'y aurait qu'à retourner, qu'à renverser les règles ci-dessus.

47. Le *causatif* se forme en ajoutant *wâ* : *bujh* « s'éteindre », *bujhwâ* « faire éteindre » ; *pakarwâ* « faire prendre », *khulwâ* « faire ouvrir », *bikwâ* « faire vendre », *bandhwâ* « faire attacher », etc. Les monosyllabes longs s'abrègent : *bulwâ* « faire parler » ; ceux qui prennent *l* au transitif le gardent : *pilwâ* « faire boire » (1).

48. Les dialectes populaires n'offrent pas de particularités remarquables à signaler. On sait que les transitifs et intransitifs sanskrits différaient précisément par la quantité de la voyelle et que les causatifs étaient dérivés par *aya* (d'où *â*) et *âpaya* (d'où *âv*). Quant au *l* intercalaire, euphonique, je supposerais qu'il est pour *t* (comme on le verra plus loin pour le participe de l'hindi oriental) : le sindhî a *r* et le gujarati *ḍ*.

49. Modes. — Des trois modes logiques (*indicatif*, *subjonctif* ou *conjonctif* et *optatif*) l'hindou moderne ne possède que le premier. Il a aussi un *impératif*, mais ce n'est point là proprement un mode, car le radical verbal n'y modifie point son sens absolu. Entre « fais » et « (il faut que) tu fasses », il y a cette différence que dans le

(1) Je ne puis citer ici les irrégularités telles que *khilâ* de *khâ* « manger ».

premier, c'est le sujet qui est à l'état de dépendance et que dans le second c'est l'idée radicale qui est contingente.

50. Temps. — Il y a trois temps naturels : *passé, présent, futur*, qui peuvent se nuancer de diverses façons en *imparfait, plus-que-parfait, futur antérieur ;* une variation commune à beaucoup de langues de l'Inde et à la plupart des langues agglutinantes consiste dans la production de l'*aoriste.* Nous appelons ainsi une forme verbale dont le sens temporel est vague, indéterminé, et quoique généralement présente, peut impliquer une idée de passé et d'avenir.

L'hindoustani, en fait de formes dérivées simples, n'a qu'un *aoriste.* En y ajoutant l'*impératif*, cela fait deux temps grammaticaux. Ils sont à peu près identiques et sont formés par l'union au radical des terminaisons personnelles.

51. Voilà pour la langue classique. Les dialectes vulgaires sont plus riches ; on trouve du moins dans la Râjpûtânâ un futur caractérisé par un *s* (ou son succédané *h*) radical et les éléments personnels sujets.

52. L'aoriste n'est qu'une altération du vieux présent sanskrit en *ami*, etc., et le futur représente les futurs en *iṣyâmi*, etc.

53. Personnes. — Les trois personnes ordinaires n'ont qu'un singulier et un pluriel ; il n'y a pas de terminaison spéciale pour chacun des deux genres.

54. Ceci posé, voici le type des deux temps simples de l'hindi classique et ses principales variations dialectales :

PRÉSENT

(rad. *mâr* « battre »).

1re pers. sing.	*mâr-um*	(occ. *ôm*, *âum;* or. *aũm*, *um*, *ôm*).
2e	*mâr-ê*	(occ. *âi*, *i;* or. *as*, *ê*, *u*, *a* muet).
3e	*mâr-ê*	(occ. *âi*, *a*; or. *aï*, *i*, *ê*, *âi*).
1re pers. plur.	*mâr-êm*	(occ. *âim*, *âm*, *âum*, *um;* or. *um*, *ôm*, *ô*, *an*, *im*).
2e	*mâr-o*	(occ. *âu;* or. *aũ*, *ab*, *an*, *a*, *ah*).
3e	*mâr-êm*	(occ. *âim*, *an*, *âi*, *i;* or. *mym*, *îm*, *aim*).

On préfixe d'ordinaire le pronom personnel (*mâim*, *tũ*, *wuh*, *ham*, *tum*, *we*) parce que la première et deuxième personne singulier d'une part, la première et la troisième personne plurielle de l'autre se ressemblent (1).

Les radicaux terminés par une voyelle intercalent un *w* facultatif (l'urdu n'en use généralement pas) avant *ê* et *ên : bulâwê* ou *bulâê* « tu appelles » ou « il appelle », etc.

L'impératif ne diffère de ce type que par la seconde personne du singulier qui est constituée par le simple radical, *mâr*.

55. Voici le futur des dialectes de la Râjputânâ :

1re pers. sing.	*mâr-â asyum* (*asum*, *ahum*).
2e	*mâr-asî* (*ahî*).
3e	*mân-asî* (*ahî*).
1re pers. plur.	*mâr-asyâm* (*ahâm*).
2e	*mâr-asyô* (*ahô*).
3e	*mâr-asî* (*ahî*).

Nous parlerons plus loin des formes respectueuses.

56. Il convient de donner ici le présent du verbe « être »

(1) *Ani* et *ati* ont fait *aï*, *ê;* *amah* et *anti* se sont assourdis, réduits et semblablement nasalisés.

qui est l'auxiliaire le plus employé. Le dialecte classique prend le radical *hô* (sanskrit *bhû*) ; la plupart des patois font de même. Mais, spécialement comme auxiliaire, on se sert généralement de radicaux en *h* ou *ch* qu'on rattache à l'*as* sanskrit.

Voici les formes de *hô* :

	Class.	Braj.	Râj.	Himal.	Or.
1re p. s.	*hôûm.*	*hôûm.*	*vhêûm.*	*hôûm, hunî, humlô.*	*hôûm, hôûm.*
2e	*hô, -ê.*	*hôy.*	*vhâi.*	*hôi, hôv, hunâi, hôlê.*	*hês, hôy, vhâs.*
3e	*hô, -ê.*	*hôy.*	*vhâi.*	*hôv, hôn, hôlô.*	*hôy, vhây.*
1re p. pl.	*hôm, -êm.*	*hâumy.*	*vhâiâm.*	*hôvâûm, hôvan, hunâ, humlô.*	*hôi, hôim, hôn.*
2e	*hô.*	*hâu.*	*vhâiô.*	*hôyâî, hôvan, hunâ, hôlâ.*	*hôû, hô, vhâv.*
3e	*hôm, -êm.*	*hâumy.*	*vhâi.*	*hôvan, hunâ, hulâ.*	*hômym, hôim, vhâmym.*

Voici celles des radicaux rattachés à *as* :

1re p. s.	*hûm.*	*hâum.*	*chûm.*	*châum.*	*âm, chî.*
2e	*hâi.*	*hâi.*	*cha, châi.*	*cha, châi.*	*hâi, chêm.*
3e	*hâi.*	*hâi.*	*cha, châi.*	*cha.*	*â, achi.*
1re p. pl.	*hâim.*	*hâim.*	*châum.*	*châum.*	*hâim, chî.*
2e	*hô.*	*hâu.*	*chan.*	*cha, chan.*	*ahên, chî.*
3e	*hâim.*	*hâim.*	*chan.*	*chan.*	*âm, chathi.*

L'hindi oriental a des auxiliaires spéciaux : *bâṭ*, *bâr*, *vâṭ*, *vâr*, *bar*, *var* « être » et *â* « venir » qui s'abrège et prend *l* :

	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
1re p. s.	*bâṭom.*	*bâṭyûm.*	*alôm, alyôm.*	*alyûm.*
2e	*bâṭes (ê).*	*bâṭis (î).*	*ales, alê.*	*alis, alî.*
3e	*bâtâit, bây.*	*bâ.*	*ales, al.*	*ales, al.*
1re p. pl.	*bâṭî.*	*bâṭî.*	*alî.*	*alî.*
2e	*bâṭah (a).*	*bâṭyû.*	*ala, alah, alyah.*	*alyû.*
3e	*bâṭai.*	*bâtîm.*	*alen, alâim.*	*alin, alîm.*

Mais la comparaison avec les autres dialectes d'une part, les doubles formes masculines et féminines de l'autre, montrent que ce sont essentiellement là des formes participiales, adjectives, malgré leurs suffixes personnels.

Nous ne croyons pas utile de parler ici des autres auxiliaires ; il en sera question dans le paragraphe ci-après.

b. — *Verbe périphrastique.*

Les formes périphrastiques sont composées : 1° du radical verbal, d'un adjectif verbal ou d'un nom verbal ; 2° d'un verbe auxiliaire seul conjugué. Elles suppléent à la pauvreté de la langue et expriment de nouvelles *voix* et des *temps* supplémentaires.

57. Voix périphrastiques : 1° *Intensif.* — On ajoute au radical intransitif les verbes *â* « venir » et *uṭ* « lever », au transitif *dê* « donner » et *ḍal* « lancer », à l'un ou à l'autre les verbes *jâ* « aller », *paḍ* (*paṛ*, *par* « tomber », *lê* « prendre » et *rah* « demeurer », *mâim dekh rahûm* « je contemple », *tum khâ jâô* « vous avalez », *wuh gir paḍê* « il tombe tout à fait », *ham girâ dêwên* « nous précipitons » (aoriste).

2° *Fréquentatif.* — On ajoute au participe passé le verbe *kar* « faire », *bôlâ karti hai* « elle bavarde » ;

3° *Potentiel.* — On ajoute au radical le verbe *sak* « pouvoir », (*jân* « connaître » en hindi or.) : *likh saktâ hûn* « je puis écrire » ;

4° *Continuatif.* — On ajoute au participe présent le verbe *rah* « demeurer » ou le verbe *jâ* « aller » ;

5° *Désidératif.* — On ajoute au participe passé *câh* (or. *châh*) « désirer » ;

6° *Terminatif.* — On ajoute au radical *cuk* « finir », *mâim likh cuktâ hûm* « je finis d'écrire » ;

7° *Passif.* — On ajoute au participe passé le verbe *jâ* « aller » : *vah patr likhâ gayâ* « cette lettre a été écrite » (hindi). M. Hoernle suppose que cette forme vient d'une méconnaissance du suffixe prâkrit qui représente le *ya* sanskrit et où l'on a vu le radical « aller ».

Il n'y a à proprement parler que les verbes conjugués avec le radical qui forment des voix périphrastiques grammaticales. Les autres sont des composés syntactiques. On cite encore, parmi les combinaisons les plus ordinaires, celles des verbes *lag* « commencer », *dê* « donner » et *pâ* « obtenir » avec l'oblique du nom verbal (ou infinitif) pour marquer l'idée de commencement (voix inchoative), de toiérance et d'acquisition.

58. Temps périphrastiques. — A proprement parler, on ne devrait regarder comme tels que ceux formés du radical et d'un auxiliaire ; il n'y a guère dans ce cas que le présent de l'indicatif de l'hindi oriental, et encore est-ce plutôt un temps participial, comme je l'ai dit plus haut. Il est formé par l'addition au radical de l'auxiliaire en *l* conjugué ci-dessus. Le présent de *paṛh* « lire » sera donc :

	Masculin.	Féminin.
1re pers. sing.	*paṛhâilôm, -lyôm.*	*paṛhâilyûm.*
2e	*paṛhâiles, -lê.*	*paṛhâilis, -lî.*
3e	*paṛhâilâ.*	*paṛhâilê.*
1re pers. plur.	*paṛhîlâ.*	*paṛhîlâ.*
2e	*paṛhâilah, -lyah, -la*	*paṛhâilyû.*
3e	*paṛhâilen, -lâim.*	*paṛhâilin, -lôm.*

59. Mais dans la langue classique, il y a d'autres temps

périphrastiques. D'après M. Kellogg, on en compterait quatre, formés de l'addition au participe présent et au participe passé des deux aoristes auxiliaires *hûm* « je suis » et *hôum* « je deviens ». Ce seraient par exemple :

1.	Présent, imparfait.	*girtâ hûm*, « je tombe, je tomberai ».
2.	Imparfait conditionnel.	*girtâ hôum* « je peux tomber ».
3.	Passé parfait.	*girâ hâi* « il est tombé ».
4.	Parfait conditionnel.	*girâ hô* « il peut être tombé ».

Dans l'hindi oriental, M. Hoernle compte dix temps ainsi formés : un *présent* par le participe présent et *bâṭ* « être », un *passé défini* par le participe passé, un *passé habituel* (ou *imparfait*) ou un plus-que-parfait par le participe présent ou passé et le verbe *rah* « demeurer », etc.

c. — *Adjectifs verbaux.*

60. Les adjectifs verbaux ou participes sont, dans l'idiome classique, au nombre de deux, le *participe présent* et le *participe passé*.

Le premier se forme par l'addition de *tâ* (obl. *tê*, féminin *tî*, pluriel *tê*, pluriel féminin *tîm*) au radical : *mârtâ* « frappant », *bôltâ* « disant ».

Le second par l'addition de *â*, *ê*, *î*, *îm*, seulement : *bôlâ* « dit », *mârâ* « battu ». Après *â*, *î*, *ô* un *y* euphonique est intercalé et *î* s'abrège : *lâyâ* « porté », *piyâ* « bu », *sôyâ* « semé ». Les verbes *hô* « devenir », *mar* « mourir », *kar* « faire », *dê* « donner », *lê* « prendre », *jâ* « aller », *tân* « déterminer » font irrégulièrement *huâ*, *muâ*, *kiyâ*, *diyâ*, *liyâ*, *gayâ*, *ṭayâ*; on a dialectiquement (occid.) *karâ*, *marâ*, *jayâ*.

Pour *tâ* et *â*, le dialecte de Braj fait *tâu* et *yâu*; le Mârwârî *tô* et *yô*, *yôṛô*, etc.

Dans l'hindi oriental, le participe présent est en *t* et le passé en *l* (*al* ou *il*) : *paṛhat* « lisant », *paṛhal* « lu », *khâil* ou *khâyal* « mangé ».

Le participe présent caractérisé par *t* vient du participe sanskrit en *at*, *ant*; le participe passé, du participe en *ta* dont le *t* est tombé ou s'est adouci en prâkrit : dans le premier cas, on a eu les formes occidentales vocaliques ; dans le second cas, on a eu les formes orientales par l'affaiblissement de *d* en *l*.

61. L'hindoustani commun a un participe futur qui dérive de l'aoriste en ajoutant *gâ* (*gê*, *gî*) à toutes les personnes; ce *gâ* paraît se rattacher à la racine « aller » (1).

Dans beaucoup de dialectes, la formation est la même, mais on se sert de suffixes différents. (Voyez ci-après.)

d. — *Noms verbaux*

62. Je ne crois utile d'en signaler ici que deux : l'un qui est le verbe impersonnel absolu et correspond à notre *infinitif*; l'autre qui est le verbe impersonnel relatif et peut être appelé *gérondif*. Les grammairiens appellent d'ordinaire le second *participe conjonctif*. En hindi oriental, on a nommé le premier *participe futur*, parce qu'il prend aussi le sens de « qui doit ou pourra être l'objet de l'action ».

(1) On fait remarquer à ce propos qu'en français *aller* est un auxiliaire du futur : « je vais faire » est synonyme de « je ferai, j'ai à faire ». Cf. les formes créoles *mo va manzé* « je mangerai ».

L'*infinitif* (ou *participe futur*) ajoute au radical *nâ*, *marnâ* « mourir », *dênâ* « donner ». Dialectiquement, on dit *nâum*, *ivâum* (Braj); *nô, an, ṇô, ṇû, bô* (Rajp.), *ṇô* (Himal.); les dialectes orientaux ont *ab* ou *ib* : *parhab* « lire » ou « ce qu'on doit lire », *khâib* « manger », ou « ce qu'on doit manger ».

Les formes en *b* se rattachent au participe futur passif sanskrit en *tavya*; celles en *n* au participe en *anîya*.

63. Le *gérondif* est formé par l'addition au radical de *ê, kê, kar, karkê, karkar*, c'est-à-dire qu'il est simple ou périphrastique, *kar* n'étant que le radical de « faire ». Le radical simple sert aussi de gérondif.

Dans le dialecte de Braj les terminaisons sont *i, kâi, kari;* dans la Râjputânâ, *nê, unê, r* ou *knê* (avec le participe présent). Dans le dialecte oriental, *ai* bref, *i, aikê, ikê* et *y* (après une voyelle).

Faut-il voir dans ces *ai, ê, i* un reste du sanskrit *ya?*

c. — *Formes respectueuses.*

64. Le pluriel est généralement employé respectueusement pour le singulier, comme nous l'avons déjà vu Le pronom *âp*, de son côté, correspond à peu près à l'allemand *Sie*.

Mais il y a des formes spéciales honorifiques.

La langue courante ajoute au radical *iyê, iyô, iyégâ*. Le premier et le troisième s'emploient avec les égaux ou les supérieurs; le second avec les égaux ou les inférieurs. Les radicaux en *i* intercalent *j*, ceux terminés en *ê* deviennent *i* et intercalent *j* : *lê* « prendre » fait

lijiyê « veuillez prendre ». *Kar* « faire », *mar* « mourir » et *hô* « être, devenir » font *kijiyê*, *mûjiyê*, *hûjiyê*.

Le dialecte de Braj dit *âi* et *âu* pour *ê* et *ô*. Le Mârwârî et le Mêwâri ont les terminaisons *jô*, *jyô*, *jê*, *jyê*. Les dialectes orientaux emploient *ihê*, *iha*.

On suppose que ces formes viennent du suffixe *ijja* qui caractérise le passif en prâkrit (sanskrit *ya*).

65. Le patois de Mithilâ, dont M. G.-A. Grierson a tracé une excellente exquisse, paraît très riche en formes respectueuses. Chaque forme personnelle est susceptible de quatre modifications, suivant que le sujet et le régime sont tous deux respectables, que le sujet est respectable et le régime ordinaire, que le sujet est ordinaire et le régime respectable, enfin que le sujet et le régime ne sont respectables ni l'un ni l'autre.

Avec le pronom *ahaṁ*, *âp*, de troisième personne respectable et les distinctions de masculin et de féminin, cela donne une variabilité et une richesse de formes à rendre jaloux les idiomes dont la conjugaison a la prétention d'être le plus compliquée, c'est-à-dire le basque ou les langues de l'Amérique.

CHAPITRE IV.

Notions syntactiques.

a. — *Temps participiaux.*

66. Pour avoir ce qu'on appelle la conjugaison complète d'un verbe en hindoustani, il faut ajouter aux formes simples et périphrastiques données ci-dessus certaines combinaisons de participes qui, jointes aux pronoms personnels, s'emploient d'une façon absolue pour traduire certaines nuances verbales.

Elles sont formées du participe présent, du participe passé, ou du participe futur ou bien de l'un ou l'autre des deux premiers participes suivi des participes des verbes auxiliaires. Le participe passé de « être » est substitué par *thâ* (de la racine *stha* « stare »).

Le verbe *gir* « tomber » par exemple fait, suivant Kellogg :

1° Un AORISTE OU IMPARFAIT INDÉFINI : *mâim girtâ* « je tombe, je tombais, je tomberais » ;

2° Un AORISTE DÉFINI OU PASSÉ INDÉFINI : *tû girâ* « tu es tombé » ;

3° Un FUTUR : *wuh girumgâ* « il tombera » ;

4° Un FUTUR ÉVENTUEL : *mâim girtâ hûmgâ* « je dois tomber » ;

5° Un IMPARFAIT DÉFINI : *mâim girtâ thâ* « je tombais » ;

6° Un PASSÉ ÉVENTUEL : *tû girâ hûmgâ* « tu dois être tombé » ;

7° Un PLUS-QUE-PARFAIT : *wuh girâ thâ* « il était tombé » ;

Je laisse de côté d'autres combinaisons fort rarement employées, ainsi que les combinaisons propres aux dialectes vulgaires.

b. — *Règle générale d'accord.*

67. Les mots variables, c'est-à-dire pouvant indiquer l'un ou l'autre genre, l'un ou l'autre cas (direct ou oblique), l'un ou l'autre nombre, — et ces mots variables sont l'adjectif ou le participe, — s'accordent toujours avec le sujet exprimé ou sous-entendu.

La règle se résume, dans la langue classique, par la variabilité de la terminaison en *â* (*ân*) qui devient *î* (*in*) au féminin singulier, *ê* (*ên*) au pluriel et à l'oblique, et quelquefois (dans les participes) *in* ou *iân* au féminin pluriel.

Exemples : *Baṛâ mard* « grand homme » ; *baṛi kitab* « un grand livre » ; *baṛê mardôm par* « sur de grands hommes » ; *tisri raṇḍi* « la troisième femme » ; *satwin laṛkî* « la septième fille » ; *us kâ sâ jism* « un corps semblable au tien » ; *us kê sê jism kô* « à un corps semblable au tien » ; *mumh par makkhi baithi* « la mouche se posa (participe) sur la bouche » ; *paratiṣ karnê lagê* « ils commencèrent à faire leur dévotions » ; *kâmpnê lagîn* « elles comencèrent à trembler » ; etc.

Remarquez que cette règle est logiquement suivie par le suffixe du génitif. *Kâ*, n'étant originairement qu'un par-

ticipe, qualifie le déterminant et s'accorde avec lui. Aussi devra-t-on-dire : *mard kâ bêṭâ* ou *bêṭâ mard kâ* « le fils de l'homme » ; *mard kî bêṭî* « la fille de l'homme » ; *mard kî bêṭî sê* « par la fille de l'homme » ; *bêté sé mard kê* « par le fils de l'homme » ; *mard kê bêté* « les fils de l'homme » ; *ṣahr ki taraf* « vers (du côté de) la ville ». Ce dernier exemple est à noter.

c. — *Construction participiale ; prayôgas.*

68. Les grammairiens indigènes reconnaissent à toute phrase la possibilité d'une triple construction dont une directe et deux participiales. M. Beames les appelle respectivement *subjective, objective* et *impersonnelle ;* il en donne, en latin, les exemples suivants :

Subj.	*Rex urbem condidit.*
Obj.	*A rege urbs condita est.*
Impers.	*A rege urbi conditum est.*

Les noms sanskrits sont *kartari prayôya, karmani prayôga* et *bhâvî prayôga.* M. Hoernle appelle les deux premières *constructions passive-active* et *passive.* J'appellerai volontiers ces trois constructions *directe, inverse* et *attributive.*

L'hindoustani emploie les deux dernières, et surtout la construction inverse, avec les verbes transitifs dans les temps participiaux dérivés du participe passé. Pour traduire « j'ai battu la fille » il dira *mâim nê laṛki mâri* (où le participe s'accorde avec le régime du nom, et où le sujet est à l'instrumental) ou, moins ordinairement, *mâim nê laṛkî kô mârâ* (où le régime est à l'oblique avec *kô* et où le participe reste invariable).

Ces constructions sont surtout littéraires; l'hindi oriental les ignore; il dit *pôthî kê* ou *pothî mâim parhalôm* « je lis le livre » (construction directe) (1).

d. — *Remarques générales.*

69. Au lieu du suffixe génitif *kâ,* l'hindoustani tourne souvent par la construction adjective persane, c'est-à-dire emploie ce qu'on appelle l'*izâfat,* en ajoutant *i* ou *ê* (ce dernier après *â, ô, û*) au déterminé et en plaçant celui-ci devant le déterminant : *banda-i khuda* « serviteur de Dieu », *pâ-ê takht* « le pied du trône », etc.

70. L'adjectif précède généralement le substantif. Quand on tourne par l'*izâfat,* il se place au contraire après, puisqu'il est déterminant : *khûb larkâ* « beau garçon », *kâlî sî ghôrîân* « juments noirâtres », mais *zabân-i sîrîn* « une langue harmonieuse ».

L'adjectif qui précède le nom ne s'accorde qu'en genre; s'il est placé après, il prend la marque du pluriel.

71. Les pronoms personnels *mâim* et *tû* font à l'instrumental *mâim nê* et *tû nê*; mais on dit naturellement *mujh faqîr nê,* par exemple, parce qu'ici le pronom est adjectif et que le vrai sujet est *faqîr.* Pour la même raison on dira *mujh faqîr kâ* et non *faqîr mêrâ* ou *mêrâ faqîr,* au génitif.

(1) M. Palmer, comparant l'hindoustânî à l'anglais au point de vue syntactique, donne la préférence au premier. L'Hindou a distingué, dit-il, le sujet du verbe intransitif ou du verbe transitif présent et futur de celui du verbe transitif passé. Ici, le rôle actif et personnel du sujet est beaucoup plus déterminé; de là, la tournure par l'instrumental.

72. Nous avons vu qu'il n'y a pas de formes spéciales pour les degrés de comparaison ; on emploie l'adjectif positif, mais on ajoute au nom le suffixe *sâ : wuh sultân sê barâ hâi* « il est plus grand qu'un roi, qu'un sultan ».

73. Nous avons vu que l'accusatif est d'ordinaire confondu avec le datif, c'est-à-dire que le régime direct prend le suffixe *kô*.

74. En général, la construction hindoustanie est « sujet — attribut — verbe ».

Julien Vinson.

BIBLIOGRAPHIE

De l'Exégèse et de la correction des Textes Avestiques, par C. de Harlez. *Paris*, E. Leroux, et *Leipzig*, Wolfgang Gerhard, 1883. — in-8°, xvi-256 p., imp. par Ch. Peeters, à Louvain.

C'est toujours un événement dans le monde savant que l'apparition d'un ouvrage de M. de Harlez. Celui-ci vient tout à point pour résumer et éclairer le débat qui, depuis quelques années, s'est élevé entre indianistes et éranistes au sujet de l'interprétation de la littérature avestique. Il s'agit de savoir si l'on doit continuer à chercher la clef des passages obscurs dans les monuments postérieurs de la tradition mazdéenne, ou si, tout au contaire, il faut pour la trouver, remonter au plus lointain passé de la langue et de la littérature indoues, autrement dit, si le zend tient tout entier dans le sanskrit, si l'Avesta s'explique tout entier par les Védas.

Telle est bien, ce semble, la pensée du plus fougueux adepte de la nouvelle exégèse, M. Geldner. Il rejette comme corrompus les documents fournis par la tradition; il conteste aux interprètes pehlvis la saine intelligence des textes avestiques; il la conteste à plus forte raison, et parfois en termes peu mesurés, aux éranistes modernes,

et les renvoie à l'étude du sanskrit pour corriger leurs erreurs. Qu'il y ait beaucoup à apprendre de la comparaison des deux langues, M. de Harlez est le premier à le reconnaître, en rendant pleine justice aux magnifiques travaux du docteur Roth, qui a ouvert la voie à l'interprétation de l'Avesta par le védique ; mais ce qu'il ne saurait admettre, c'est que la doctrine avestique se reflète avec plus de pureté dans une littérature étrangère que dans les écrits de traducteurs, qui, malgré leur éloignement de la source, appartiennent à la même race, partant au même courant d'idées que les rédacteurs primitifs. En d'autres termes il ne faut pas demander à l'étude des origines ce qu'elle ne peut donner, la connaissance pratique et précise d'une langue prise en particulier : si je veux connaître (p. 122) l'étymologie de tel ou tel mot latin, je la demanderai au latin lui-même, au sanskrit, au grec, à tous les congénères ; mais, si, pour interpréter un texte, j'ai besoin de pénétrer le sens précis et spécial que ce mot a revêtu en latin, la plupart du temps le français ou l'italien m'éclairera beaucoup mieux. Ainsi du zend, par rapport au sanskrit, d'une part, au vieux perse, au pehlvi, au parsi, au persan même, de l'autre. Ainsi de la mythologie de l'Avesta : les mythes sans doute en sont puisés dans les vieux fonds naturalistes que nous révèle la littérature védique ; mais la signification qui leur a été attribuée par le génie de la race éranienne ne peut être cherchée que dans les livres éraniens, tant est grande la déviation qu'ils ont subie sous cette influence, et le recours à la mythologie des Védas, restée exclusivement naturaliste (p. 78 sq.), ne peut qu'égarer dans l'interprétation d'une mythologie aussi profondément moraliste que celle de l'Avesta.

Ce point de vue est certainement irréprochable, étant donnée l'extrême variabilité du sens des mots et des mythes, et l'on pourrait s'étonner que des interprètes autorisés l'eussent négligé. Qui donc s'aviserait, en traitant de la mythologie grecque, d'enseigner qu'Hermès est un chien, en s'appuyant sur l'identité primitive d'Hermès et du chien Sarameya? Oui, historiquement parlant, Hermès n'est autre que Sarameya; mais, pour les Hellènes, il est un dieu, et un dieu à face humaine, et nous méconnaîtrions toutes leurs idées religieuses si nous l'envisagions comme un animal; nous les bouleverserions de fond en comble, si nous le ramenions à ce qu'il fut véritablement à l'origine, une simple personnification du vent, que peut-être les Aryas eux-mêmes ne reconnaissaient plus. Eh bien! ne commettrait-il pas la même faute, celui qui, traitant de la mythologie avestique, expliquerait le combat de Thraêtaona (Ferîdûn) contre la druje Aži Dahâka (Zohâk) par une représentation de l'orage? Dans l'esprit du sectateur de l'Avesta il n'y a plus trace de cette filiation d'idées que M. Bréal a su reconstituer dans son admirable étude d'*Hercule et Cacus*; pour lui, Aži Dahâka n'est plus qu'un démon, comme l'Asmodée ou le Satan biblique, comme le Lucifer des chrétiens terrassé par saint Michel; il n'a plus que le nom de commun avec l'Ahi védique : les assimiler équivaudrait à croire (p. 148-149) que le chœur des églises chrétiennes est une salle de danse. Ne demandons pas à l'étymologie plus qu'elle ne peut nous donner : elle nous éclaire sur le sens originaire des mots, mais reste muette sur les déviations diverses auxquelles il est sujet dans le cours des temps.

En faut-il d'autre preuve que la comparaison des deux

vocabulaires indien et éranien ? Demandez au sanskrit la signification des mots zends *mĕrĕǧa* (oiseau), *ratu* (chef religieux), *dahyu* (division territoriale), etc. (p. 75-76) : il vous répondra « bête fauve (*mrgá*), saison (*rtú*), ennemi (*dásyu*) », c'est dire que, neuf fois sur dix au moins, l'étymologie vous égarera, tandis que, coïncidence merveilleuse, le persan moderne vous remettera sur la voie, chaque fois qu'il aura conservé le mot éranien, répondant par exemple, à *ratu* par *rad* (chef), à *dahyu* par *deh* (contrée), à *vīra* par *vīr* (intelligence), et ainsi de suite (p. 145) : tant le sens, flottant à l'origine, prend de consistance une fois qu'il s'est fixé et précisé.

En résumé, « l'objet de ce travail, nous dit l'auteur lui-même (p. 6-7), c'est l'Avesta tel qu'il était au moment de sa composition, ce sont les idées, la nature des personnages, les choses et les mots tels que les concevaient les auteurs des textes que renferment nos manuscrits avestiques. Il s'agit de la religion, des mythes et légendes, des usages *tels qu'ils existaient*, des termes *tels qu'ils étaient employés au temps de la composition de l'Avesta*, et non de leurs origines, de leur condition primitive. Ces deux choses, que l'on confond trop souvent, au grand détriment de l'exactitude, forment deux sciences différentes, la philologie avestique et l'archéologie éranienne. » Et c'est principalement pour en établir le départ que M. de Harlez a écrit son livre.

Nous disons principalement, car l'ouvrage a encore un autre objet ; mais la première partie, l'exégèse avestique, en occupe les quatre cinquièmes. En voici le plan et les divisions essentielles.

§ 1er. Monuments mazdéens : l'auteur confronte divers

fragments avestiques pris au hasard, notamment plusieurs fargards du Vendidâd, avec la version pehlvie (le tout en traduction latine), pour montrer combien les différences qui les séparent sont insignifiantes.

§ 2. Védisme : opposition radicale des deux civilisations védique et avestique, accusée par les mythes, les institutions sociales et politiques, les systèmes cosmogoniques, les cérémonies religieuses des deux races.

§ 3. Un essai d'interprétation du commencement du Yaçna IX à l'aide du sanskrit seul fait voir les lacunes et les erreurs auxquelles serait nécessairement condamnée toute entreprise de ce genre.

§§ 4, 5, 6. La clef de l'Avesta doit avant tout être cherchée dans l'Avesta lui-même, et dans les écrits postérieurs, qui nous ont conservé, bien que confuse et altérée en certains points, la tradition avestique.

§ 7. Ici l'auteur s'attaque à une autre erreur, celle qu'il nomme méthode subjective, et qui consiste à interpréter les textes en les faisant entrer dans le moule de nos idées modernes ; si elles sont ou nous semblent plus rationnelles que celles des rédacteurs de l'Avesta, ce n'est pas une raison pour les y substituer ; exemples des bizarreries de cette exégèse arbitraire.

Les §§ 8-12 contiennent les règles générales de l'interprétation des textes avestiques par eux-mêmes ou par les monuments postérieurs ; suivant qu'on se trouve en présence d'une source unique ou de plusieurs sources contradictoires d'information, il y a lieu de tenir compte de la valeur relative de la tradition mazdéenne, de la philologie sanskrite, de la philologie éranienne, de l'étymologie indo-européenne, mais surtout des traditions et des usages an-

tiques tels qu'il nous sont révélés par l'Avesta; de très-nombreuses applications de ces règles aux passages controversés ou obscurs en éclairent l'usage et conduisent l'esprit par une pente insensible et naturelle aux conclusions formulées par l'auteur (p. 191, sq).

La deuxième partie, beaucoup plus courte, a pour objet la correction des textes avestiques altérés, et surtout le rôle, parfois excessif, qu'on fait jouer à la métrique dans la reconstitution du texte primitif; le mètre avestique étant des plus lâches, on s'expose dans bien des cas à considérer comme métrique et à restituer sous cette forme des morceaux de simple prose; il ne faut donc user de cette précieuse ressource qu'avec la plus grande circonspection. Ici comme pour l'exégèse, M. de Harlez nous donne des exemples de corrections qu'il juge forcées et des applications conjecturales (p. 229) de sa propre méthode.

En présence d'un ensemble aussi satisfaisant de tous points, est-il permis de relever quelques défectuosités insignifiantes, inévitables dans une œuvre d'aussi longue haleine? On hésite à le faire. Hasardons toutefois ces critiques de détail; elles témoigneront de l'attention avec laquelle nons avons lu cet excellent livre et de l'intérêt qui s'y attache même pour le linguiste étranger aux études éraniennes.

P. 119, l. 3, on lit ραδδοὶ (baguettes). Il faudrait ῥάδδοι.

P. 121, l. 22, au lieu de sk.. *manas*, gr. μενός, il faut lire *mánas*, μένος. Disons à ce propos, d'une manière générale, que nous aimerions à voir marquée partout l'accentuation sanskrite, que l'auteur omet. Schleicher, bien qu'il ne considérât pas l'accentuation comme un élément

accidentel, n'en avait point soupçonné toute l'importance au point de vue morphologique, et pourtant il n'a jamais manqué de l'indiquer. A combien plus forte raison devons-nous la marquer, aujourd'hui que nous savons que presque toute la flexion indo-européenne en dépend, et qu'il suffit souvent de la tonalité pour séparer ou identifier un thème grec et un thème sanskrit ! Il est vrai que celle du zend ne nous est point connue, mais le vocalisme permettrait de la restituer, et tout porte à croire qu'elle différait à peine de l'accent indien.

P. 122, l. 19. M. de Harlez est-il bien sûr que le latin *manica*, traduit d'après son étymologie, signifierait « petite main » ? Il ne me vient pas à la mémoire de diminutifs latins en *-ico-*. Il y aurait de semblables réserves à faire sur deux ou trois traductions de la même page.

P. 137, l. 8. « Le skr. *dips* vient d'une racine *dibh* (provenant de *dabh*, aminci) et du suffixe désidératif (?) *s*. » Cette théorie de l'*amincissement*, créée par Bopp, est fortement battue en brèche par les découvertes de la nouvelle école, et l'on voudrait au moins la voir notée du point d'interrogation dont l'auteur a très prudemment accompagné le suffixe désidératif.

P. 142, l. 1. Rien n'est plus légitime que de constater que « la phonétique paléo-persane est plus proche de celle du sanskrit » (que celle du zend) ; mais la phrase qui suit « les voyelles n'y sont pas *troublées* comme en avestique » est évidemment trop absolue ; car le sanskrit ne passe plus, comme autrefois, pour refléter avec une pureté parfaite le vocalisme indo-européen. Tout au contraire, on sait que le grec et le latin l'ont beaucoup mieux conservé, et sur certains points le zend se rapproche d'eux.

Ainsi, parmi les exemples cités par M. de Harlez, quand le zend oppose *bareñtem* au skr. *bhárantam* et au vieux perse *barantam*, il est probablement plus pur qu'eux d'un degré (cf. lat. *ferentem*).

P. 155, l. 13. « Par amour du sanskrit *gáya*, M. Geldner donne à *gaèt'a* le sens de « maison, famille. » Suivent les raisons péremptoires qui doivent faire écarter cette traduction et admettre pour *gaèt'a* le sens de « bien, chose, être. » N'était-ce pas le cas d'ajouter que le sanskrit lui-même n'y met pas obstacle et tendrait plutôt à le confirmer? Le Dictionnaire de Pétersbourg, en effet, donne : « *gáya*, haus, hof ; hausstand, hauswesen, bestehend in der hausgenossenschaft, so wie in dem beweglichen und unbeweglichen vermögen, familia ». Ainsi, il n'y a entre le mot zend et le mot sanskrit que la nuance de collectivité en plus pour celui-ci, la faible différence qui sépare en latin *res* de *familia*. Sur ce terrain se concilieraient les deux interprétations de MM. Geldner et de Harlez.

Je me ferais scrupule d'insister davantage sur de pareilles minuties. Celui qui lira d'un bout à l'autre et la plume à la main cet excellent ouvrage, pourra, suivant sa compétence spéciale, se donner le plaisir d'en découvrir quelques autres : après quoi il aura surtout à se louer de l'avoir lu et d'y avoir beaucoup appris.

Ce qu'il faut lire et méditer surtout, comme un modèle à suivre en toute exégèse, c'est la profession de foi par laquelle débute le livre et qui en contient tout l'esprit. Je ne saurais me défendre d'en citer au moins un court passage :

« ..... L'école à laquelle je me fais honneur d'appartenir,

parce que je la crois seule dans le vrai, n'admet pas plus que l'autre, moins peut-être, de *non-sens* dans l'Avesta ; mais elle ne juge pas qu'une interprétation fausse, impossible ou sans base, bien qu'ingénieuse, puisse être de quelque utilité ; elle préfère en ce cas la défiance et l'attente, et ne voit pas de mérite dans une innovation quand elle n'est pas sérieuse... Elle demande à *tous* les moyens d'élucidation, sans préférence pour aucun, tous les services qu'ils peuvent rendre ; elle pense qu'un livre, qu'une civilisation, qu'un peuple doit être étudié en lui-même avant tout, et non chez une nation éloignée et différente à tous les points de vue. Elle croit que la lumière est dans les faits, et non dans les vues de ses chefs même les plus illustres..... Elle ne se contente pas d'apparences spécieuses, d'analogies extérieures, d'inventions plus ou moins ingénieuses en elle-mêmes ; elle demande en plus qu'elles soient vraies, ou tout au moins probables. Elle n'admet pas que l'on décrète d'intuition des interprétations qui ne reposent sur aucun fondement ou que les faits contredisent. En un mot, elle n'est point l'école du goût personnel, de l'imagination, de la subjectivité, mais celle des faits et des principes.... »

Certes il n'y a qu'un savant irréprochable qui puisse se décerner à lui-même ce noble témoignage de conscience et d'impartialité ; mais ce qui vaut mieux encore, il n'est pas un lecteur de bonne foi qui ne lui rende à l'instant le même hommage.

Un mot encore : louerai-je M. de Harlez de la parfaite courtoisie qu'il a su déployer à l'égard de ses adversaires dans une œuvre toute de controverse et presque de polémique? Il est de ceux à l'égard desquels un tel éloge

semble déplacé, tant il est superflu ; toutefois il a bien sa valeur quand il s'adresse à un chef d'école universellement respecté et que ce vétéran de la science répond à l'acrimonieuse critique d'un nouveau venu qui croit se faire un nom plus vite en outrageant ses plus illustres devanciers.

Lille, le 26 juin 1883.

V. Henry.

RECHERCHES

SUR LES NOMS DE NOMBRES CARDINAUX

DANS LA FAMILLE MAYA-QUICHÉ.

Nous donnons ici le tableau des noms de nombres cardinaux, depuis un jusqu'à dix. On remarquera qu'ils offrent une physionomie plus archaïque dans les dialectes du groupe occidental, et surtout en Quiché, que dans ceux du groupe oriental (Huastèque, Tzendale, Maya). A partir de *un* exclusivement, ils étaient, à l'origine, munis de la finale *b* ou *ib*, qui s'est maintenue en Quiché, mais dans les autres dialectes s'est, ou perdue ainsi qu'en Maya, ou abrégée en *i*, comme en Cakgi et en Cakchiquel, ou bien transformée, d'après une règle constante en *im*, ou en *em*, comme en Pokome et en Tzendale. La présence du *b* final dans le Huastèque *Tzab* « deux » tendrait à démontrer que la présence de ce signe du pluriel a dû exister même en Maya, jusqu'à une époque relativement assez récente. Remarquons la finale *te* des noms de nombre en Chorti. Ce *te* n'est autre chose qu'une explétive numérale, qui se retrouve en Maya et dont nous avons parlé dans un précédent travail. Nous ne dirons rien ici des mutations de lettres, par exemple celle de la gutturale initiale en sifflante ou

en chuintante, de la transformation du *h* ou *n*. Il en a été question dans un autre mémoire. Les termes Quichés d'Ixtlavacan, Cakchiquels de Santa Maria et Pokomchis ont été recueillis, il n'y a pas plus d'un quart de siècle, et appartiennent, par conséquent, à des formes toutes récentes de ces idiomes, ce qui explique leur altération au point de vue phonétique. Enfin, si haut que nous puissions remonter, la numération a cessé d'être quinaire dans les dialectes dont nous nous occupons, tandis qu'elle s'est aujourd'hui encore maintenue telle en mexicain et dans une foule d'autres dialectes des deux continents.

TABLEAU *des noms de nombre de 1 à 10 dans les dialectes de la famille Mame-huastèque.*

	Quiché.	Quiché d'Ixtlavacan.	Cakchiquel et Zutuhil.	Cakchiquel de Santa Maria.	Cakgi.	Pokomchi.	Tzendale.	Chorti.	Maya.	Huastèque.
1	*Hun.*	*Hun.*	*Hun.*	*Hun.*	*Hoon.*	*Hinaj, Hinah.*	*Hun.*	*Inte.*	*Hun.*	*Hun.*
2	*Ca, Caib.*	*Kiép.*	*Cay.*	*Kaiyi.*	*Cai.*	*Kiim.*	*Chim.*	*Chate.*	*Ca.*	*Tzab.*
3	*Ox, Oxib.*	*Ochip.*	*Oxi.*	*Ochi.*	*Oxi.*	*Ichim.*	*Oxim.*	*Uxte.*	*Ox.*	*Ox.*
4	*Cahib.*	*Kiryip.*	*Cahi.*	*Kayi.*	*Cagi.*	*Kiym.*	*Chanim.*	*Chante.*	*Can.*	*Tze.*
5	*Oo, Oob.*	*Yóp.*	*Voo.*	*Oóh.*	*Joob.*	*Yóom.*	*Hoon.*	*Jote.*	*Ho.*	*Óo.*
6	*Vakakib.*	*Vakakip.*	*Vakaki.*	*Vuakaki.*	*Wakki.*	*Vuakim.*	*Vakin.*	*Uakte.*	*Uac.*	*Acac.*
7	*Vukub.*	*Ukup.*	*Vuku.*	*Buku.*	*Wuku.*	*Vukum.*	*Ucum.*	*Ukte.*	*Uuc.*	*Buc.*
8	*Vakxakib.*	*Vuachakip.*	*Vakxaki.*	*Vuaychaki.*	*Wakshaki.*	*Vuakchiakim.*	*Vaxaquim.*	*Uaxikte.*	*Uaxac.*	*Huaxic.*
9	*Beleh, Beleheb.*	*Belehép.*	*Beleh, Belehé.*	*Beleyé.*	*Beloj, Belohem.*	*Vucljem.*	*Balunem.*	*Boronte.*	*Bolon.*	*Belleuh.*
10	*Lahuh, Lah.*	*Layuy.*	*Lah, Lahuh.*	*Lahuy.*	*Lajeg, Lajegem.*	*Layem.*	*Laghunem.*	*Launte.*	*Lahun.*	*Laju, Lahu.*

Nous n'avons les nombres de 11 à 20 inclusivement que dans les trois idiomes suivants :

	Quiché.	Tzendale.	Maya.
11	*Hulahuh.*	*Bulachim.*	*Buluc.*
12	*Cablahuh.*	*Lagchaim.*	*Lachá.*
13	*Oxlahuh.*	*Oxlaghunem.*	*Oxlahun.*
14	*Cahlahuh.*	*Chanlaghunem.*	*Canlahun.*
15	*Olahuh.*	*Oholaghunem.*	*Holhun.*
16	*Vaklahuh.*	*Vaklaghunem.*	*Uaclahun.*
17	*Vuklahuh.*	*Vuklaghunem.*	*Uuclahun.*
18	*Vaxaklahuh.*	*Vaxaklaghunem.*	*Uaxaclahun.*
19	*Belehlahuh.*	*Bulumlaghunem.*	*Bolonlahun.*
20	*Huvinak.*	*Ghóom.*	*Hunkal.*

Ces noms se forment d'une façon fort régulière en Quiché, par l'adjonction au nom de nombre dont, on supprime, s'il a y lieu, la désinence plurielle, du terme *Lahuh* « dix » et l'on dit « dix-un, dix-quatre » pour « onze, quatorze ». Le *n* de *hun* disparaît normalement dans *Hulahuh* « onze » et *Huvinak* « vingt ». Le Tzendale et le Maya composent leur système de numération de 11 à 20 d'une façon analogue pour les deux premiers, et ils ont en commun, pour ceux-ci, un mode de formation exceptionnel qui semble caractéristique des dialectes du groupe oriental. Le Maya *Buluc* (onze) n'est évidemment qu'une abréviation pour *Bolon ca*, litt. « 9 + 2 ». Il en est de même du Tzendale *Bulachim* pour *Balun-chim*. Le Maya *Holhun* « quinze » n'est qu'une contraction pour *Holahum*, litt. « 5 + 10 ». Le Quiché *Huvinak* « vingt » est, nous l'avons déjà dit, pour *hun vinak*. Ce dernier terme, ainsi que le remarque l'abbé Brasseur, signifie « accru, augmenté » et aussi « un homme ». C'est, prétendait-il, que

l'homme de 20 ans était parvenu à la plénitude de son accroissement. Sans rejeter absolument cette explication, nous verrions plus volontiers dans le choix du terme en question une conséquence du système vigésimal en vigueur chez ces peuples. Vingt était considéré comme tête de série, par excellence, et pour ainsi dire, comme le nombre dans sa plénitude. *Hunkal*, qui signifie 20 en Maya, est composé de *hun* « un » et de *kal*, litt. « agrafe, crochet ». C'est un terme sur l'étude duquel nous aurons, d'ailleurs, à revenir tout à l'heure. Nous ignorons la signification originelle du terme *Ghoóm* qui exprime le même nombre en Tzendale. Le Huastèque pour 20 *hun inic*, litt. « un homme » doit être rapproché du terme Quiché correspondant. Donner ici la liste complète de ces noms de nombre de 21 (inclusivement) à 40, semblerait chose assez superflue. Ce qui vient d'être dit plus haut fait assez connaître de quelle facon on les forme.

Un mot nous reste à dire au sujet de ce terme *kal*, qui signifie à la fois en Maya « agrafe » et « 20 ». Il existe en Quiché un homophone qui est *qal*. On l'emploie pour désigner une mesure de 20 grains de cacao, et s'il n'entre point dans la composition du nom de nombre *vingt*, en revanche, il sert à former certains noms de nombres, dont nous aurons à parler tout à l'heure, tels que *Hun r'oxqal* « 41 » litt. « 1 vers 60 » et *Oxqal*, litt. « 3 quals *ou* mesures de 20 grains ». Bien que pris comme substantifs, le *kal* Maya et le *qal* du Quiché présentent des sens notablement différents; toutefois, ce fait qu'ils évoquent tous les deux d'une façon plus ou moins directe l'idée de vingtaine, joint à leur parfaite identité au point de vue phonétique, nous amène invinciblement à les supposer identiques, quant à

l'origine. S'ensuit-il de là qu'à l'époque reculée où le Maya et le Quiché ne s'étant point encore séparés de leur tronc commun, constituaient un seul et même idiome, on eût déjà l'habitude de se servir d'une mesure contenant 20 grains de cacao ? Nous n'oserions certes pas le soutenir. Ce qui nous paraît le plus vraisemblable, c'est qu'il convient de voir là un emprunt fait à une époque indéterminée par le Maya au Quiché. Ne savons-nous pas déjà qu'il lui a pris d'une façon plus ou moins directe les noms de jours du mois. La dissemblance de sens des deux mots nous ferait incliner en faveur de cette hypothèse. Le terme *qal* du Quiché aura, chez les Yucatèques, perdu son sens primitif pour prendre celui d'un autre terme indigène aujourd'hui difficile à déterminer et qui signifiait en même temps « 20 » et « une agraffe ». Quoi de surprenant en tout cela ? La civilisation Maya n'a-t-elle pas pris bien des éléments à celle des Guatémaliens, à commencer par le calendrier ?

En Pokomchi, le *n* final de *Hinaj*, *Hunaj* « un », ne s'élide point et l'on a *Yuninak* pour 20. La forme Huastèque qui est *Hun inic* « 20 », litt. « un homme », se rapproche beaucoup plus du Quiché que du Maya. Le Huastèque aurait donc conservé à cet égard, comme à plusieurs autres, un caractère plus archaïque que le Maya dont il peut cependant, d'une façon générale, être considéré comme un dérivé.

De 20 à 40 (exclusivement), les noms de nombres se forment en ajoutant l'unité au mot signifiant 20 ; ainsi en Huastèque *Hun inic Laju*, pour 30, litt. « vingt *ou* un vingt-dix » ; en Quiché, *Huvinak cab* « 22 » ; *huvinak beleheb* « 29 » ; *Huvinak cablahuh* « 32 » litt. « 20 et 12 ».

En Maya le procédé serait un peu différent. D'après Beltran, le terme *kal* « 20 » serait rejeté à la fin et précédé du *Tu* (pour *Ti u*), litt. « vers le », que précède lui-même le terme marquant l'unité ou la dizaine. Ainsi *Hunkal* « 20 » et *Huntukal* « 21 », *Uactukal* « 26 », *Buluctukal* « 31 ». Nous croyons ce renseignement donné par Beltran peu exact, ou du moins une faute d'impression se sera glissée dans la liste des nombres de 20 à 40. S'il le fallait tenir pour exact, *Tu* devrait signifier « du, à partir du », tandis que son sens habituel est plutôt « au, vers le ». D'ailleurs, dans les listes de nombres supérieurs, *Tu* apparaît avec sa valeur normale ; citons par exemple les suivants : *Catuyoxkal* « 52 », litt. « deux vers le *oxkal* ou 60 » ; *Uaclahutuyokal* « 97 », litt. « dix-sept vers le *hokal* ou 100 ». C'est d'ailleurs le procédé en vigueur dans les dialectes congénères pour les nombres supérieurs à 40 ; ainsi en Quiché *Oxib r'oxqal* « 43 », litt. « tres illud centum », *Hun ri vaxqal* « 104 », litt. « 1 illud 120 », sous entendu *ad ;* en Cakgi, *Hun lajeg ri vaccal* « 110 », litt. « 1 illud 120 », etc., etc. Enfin, Beltran ne se trouve pas toujours d'accord avec lui-même, puisqu'il nous donne pour 30, non point *Lahutukal*, qui serait la forme logique dans sa méthode de numération, mais bien *Lahucakal* qui se traduirait litt. par « dix-quarante » ou « dix *vers* quarante ». Il est donc plus que probable qu'il faut rectifier en mettant partout, pour tous les nombres compris entre 20 et 40, *cakal* au lieu de *kal*. L'on dira par conséquent *Huntucakal* pour 21, litt. « 1 vers 40 » ; *Lahutucakal* pour 30, litt. « 10 vers 40 » ; *Canlahutucakal* et non *Canlahutukal* pour 34, litt. « 4 vers le 40 », et ainsi de suite.

Dans tous ces idiomes, on dit « deux vingts » pour « 40 », *Cavinak* en Quiché, *Cavuinak* en Cakchiquel et en Pokomchi, *Tzab inic* en Huastèque, *Cakal* en Maya.

De 41 à 59 inclusivement, le Quiché, et sans doute aussi le Cakgi, qui offre avec lui les plus étroites affinités, forme la série en indiquant que chaque nombre successif se rapproche d'une unité de *oxqal*, litt. 3 qals, 3 mesures de 20 grains ou 60. Ainsi l'on dit *Hun r'oxqal* ; « 1 *vers* le 60 » pour 41 ; *Cab r'oxqal*, « 2 *vers* le 60 » pour 42 ; *Oxib r'oxqal* pour 43, et ainsi de suite. Plus moderne de forme, le Huastèque a simplifié le système primitif. Il se borne à indiquer l'unité et la dizaine après le nombre 40, tout comme le Basque. Ainsi de *Tzab inic* « 40 », litt. « 2 vingts », il formera *Tzab inic hun* « 41 » ; *Tzab inic ox* « 43 » ; *Tzab inic laju* « 50 », etc. Le Maya, lui, suit la même règle que le Quiché, ce qui prouve bien que son emploi remonte à l'origine, pour le moins, de la famille des langues ici étudiées, et que le Huastèque n'a fait qu'apporter une simplification aux anciens procédés. Quoi qu'il en soit, nous aurons en Maya *Huntuyoxkal* (*Hun* 1 ; *tu* pour *ti u*, vers le, *y* euphonique et *oxkal* ou 3 *kals*, 60) pour 41 ; *Lahcatuyoxal*, litt. « 11 vers 60 », 52, et ainsi de suite. On voit à quel point le système de numération de ces peuples a conservé son caractère vigésimal ; même observation au sujet du Mexicain, qui cependant appartient à une tout autre famille, et du Basque, parmi les dialectes de l'Europe.

60 se dit *oxqal*, litt. « 3 qals », en Quiché ; *oxcal*, en Cakgi ; *oxkal* en Maya, et enfin *oxinic* ou 3 vingts en Huastèque.

61 est *Hun ri humuch* en Quiché, c'est à dire « 1 vers 80 » ;

humuch est formé de *hun* « 1 » avec l'élision de *n* final, et de *much*, dont le sens propre et primitif est celui de « petit amas, monceau » et spécialement de mesure de de « 4 qals » comprenant effectivement 80 grains de cacao. Le reste de la série est formé de la même façon, c'est-à-dire que l'on a, par exemple, *Beleheb ri humuch*, litt. « 9 vers 80 » pour 69 ; *Cablahuh ri humuch* ; litt. « 12 vers 80 » pour 72, etc., etc.

Le Huastèque, lui, jusqu'à cent, emploie le radical *inic* précédé d'une des cinq premières unités, et suivi, suivant les cas, de l'un des noms de nombres allant de 1 à 20. Exemple : *Oxinic* 60 ; *Ox inic ox*, 63 ; *Ox inic laju*, 70 ; *Tze inic*, 80 ; *Tze inic laju*, 90 ; *óo inic*, 100, litt. « 5 vingts » *óo inic laju*, 110, etc.

Le Maya, lui, ne diffère guère du Quiché au point de vue du procédé de formation de ces noms de nombre. Il dira *Huntucankal*, litt. « 1 vers 4 vingts » pour 61 ; *Lahcatucankal*, litt. « 2 vers 80 » pour 62, et ainsi de suite.

100 se disant *ocal* en Cakgi, *oqal* en Quiché, litt. « 5 cals ou 5 vingts », on aura dans le premier de ces idiomes, *Hun ri ocal*, et dans le second, *Hun r'oqal*, pour 81 ; *Lujeg ri ocal* et *Lahuh r'ocal*, pour 90 ; *Oxi lajeg ri ocal* et *Oxib Lahuh r'oqal*, pour 93, et ainsi de suite. Nous savons déjà comment ces noms de nombres se forment en Huastèque. Le Maya qui dit *Cankal* (*4 cals*), pour 80, et *Hokal* « 5 vingts », pour 100, rendra au moyen du procédé ordinaire 81 par *Hutuyokal* (avec *y* euphonique) ; 92 par *Lahcatuyokal*, litt. « 11 vers 100 ».

Les procédés de formation demeurent les mêmes, au moins en Cakgi, en Quiché et en Maya. Pour le reste de la numération, nous nous bornerons à donner dans ces

idiomes le nom des nombres qui jouent le rôle de têtes de séries.

	Quiché.	Cakgi.	Maya.
120	*Vakqal* (litt. 6 qals).	*Vaccal.*	*Uackal.*
140	*Vukqal* (7 qals).	*Vuccal.*	*Uuckal.*
160	*Vahxahqal* (8 qals).	*Vahxaccal.*	*Uaxackal.*
180	*Belehqal* (9 qals).	*Belecal.*	*Bolonkal.*
200	*Otuk* (de *Oo*, cinq, et *tuk*, touffe d'une certaine herbe, et 40, litt. 5 touffes ou 5 quarantes).	*Otuc.*	*Lahunkal* (litt. 10 kals ou vingtaines).

220 est *Hulahuqal* ou *Hulahqal*, litt. « 11 vingts » en Quiché, et en composition *Hulah*, par exemple dans *Hun ri hulah*, 201, qui litt. voudrait dire « 1 vers 11. » C'est par une abréviation du même genre que nos paysans normands disent familièrement « j'ai 20 ans » pour « j'ai 80 ans ». Le même nombre se dira également *Buluckal*, ou 11 vingts en Maya. Puis on a, toujours par le même procédé, *Cablahuhqal*, *Rolahuhqal* en Quiché ; *Lahcakal*, *Oxlahukal* en Maya, pour 240, 260 et ainsi de suite jusqu'à 400 qui se dit *Omuch*, litt. « 5 touffes, 5 fois 40 » en Quiché. Le même nombre est *Hunbak* en Maya. *Omuch* est si bien considéré par les Quichés comme tête de série, qu'on le traitera de la même façon qu'une unité. Expliquons ce que nous entendons par là. Avec les noms de nombres précédents, on n'emploie pas les unités. On dit, par exemple : *Hun ri cablah*, litt. « 1 vers 12 fois vingts » pour 241 et non point *Hulahuhqal hun*. Au contraire, après *Omuch*, il conviendra de faire usage desdites unités et nous aurons *Omuch hun* pour 401 *Omuch caib* pour 402. De *Omuch* « 400 » jusqu'à *Cago*, litt. « 2 *gos* ou deux

fois 400 » ou 800, on emploiera les mêmes procédés que pour les nombres antérieurs, c'est-à-dire qu'on les traite à la façon ordinaire, en ayant soin de les faire précéder de *Omuch*. Quel était le sens primitif de cette syllable *go*? C'est ce que nous allons voir tout à l'heure. *Bak* possède chez les Yucatèques la valeur de « rouler, envelopper »; c'est peut-être de là qu'il aura passé à celle de 400. Ce nombre, en sa qualité de tête de série, aura sans doute été considéré comme enveloppant, contenant les précédents. Du reste les nombres supérieurs à 400 jusqu'à 500 sont traités en Maya exactement comme ceux de la série de 1 à 100, avec cette seule différence qu'on les fait précéder du dissyllable *Hunbak*. 500 est *Omuch oqal* en Quiché, litt. « 400 + 5 fois 20 »; on dit *Omuch Otuk*, litt. « 400 + 200 » pour 600, et ainsi de suite, comme le fera voir le tableau suivant :

Omuch-hulahuh-qal, 620.
Omuch-cablahuh-qal, 640.
Omuch-oxlahuh-qal, 660.
Omuch-cahlahuh-qal, 680.
Omuch-olah-qal ou *Omuch-olahuh-qal*, 700.
Omuch-vaklahuh-qal, 720.
Omuch-vuklahuh-qal, 740.
Omuch-vahxaklah qal, 760.
Omuch-belehlahuh-qal, 780.
Hun-ri-cago, 781.
Cab-ri-cago, 782.

En Maya, on indique les centaines supérieures à 400 en intercalant entre le nom de l'unité et le terme *bak* qui indique 400, la particule *tu* ou plutôt *t'u* « ex illo ». Exemple :

Holubak, 500, litt. « 5 de 400 ».
Lahutubak, 600.
Holhutubak, 700.

800 est *Cago* en Quiché et *Cabak* en Maya, litt. « 2 fois 400 ». Pour en revenir à l'étymologie de *go*, M. l'abbé Brasseur estime que ce monosyllable indiquait primitivement la récolte entière du cacaotier. Dans son Dictionnaire Quiché, ce terme apparaît comme synonyme de « estomac, arriver au but »; ce dernier sens aurait pu facilement conduire à celui de « récolte, cueillette complète ». En Maya, *ko* identique phonétiquement au *go* Quiché ne désigne que « le jabot de la poule indigène ». Il est vrai que le monosyllable *co*, lequel s'en rapproche beaucoup, est pris comme équivalent de nos termes « dent, pointe, chose qui s'élève, aller, venir, contenir, être contenu ».

Roxogo ou « 3 fois 400 » étant le terme propre qui, en Quiché, désigne 1,200, nous aurons la liste suivante pour les nombres à partir de 800.

Hun-roxogo, 801 ; litt. « 1 vers 1,200 ».
Cavinak-roxogo, 840.
Oxqal-roxogo, 860.
Humuch-roxogo, 880.
Oqal-roxogo, 900.
Vakqal-roxogo, 920.
Vukqal-roxogo, 940.
Vahxal-qal-roxogo, 960.
Beleh-qal-roxogo, 980.
Otuk-roxogo, 1,000.
Roxago, 1,200.
Cahgo, 1,000.

Róogo, rogo, 2,000.
Vakago, 2,400.
Vukago, 2,800.
Otuk-vuhxukgo, 3,000.
Vahxa-go. 3,200.
Beleh-go, 3,600.
Lahuh-go, 4,000.
Hulahuh-go, 4,400.
Cablahuh-go, 4,800.
Otuk-oxlahuh-go, 5,000.
Oxlahuh-go, 5,200.
Cahlahuh-go, 5,600.
Roolahuh-go, 6,000.
Vaklahuh-go, 6,400.
Vuklahuh-go, 6,800.
Otuk-vahxak-lahuh-go, 7,000.
Vahxak-lahuh-go, 7,200.
Belehlahuh-go, 7,600.

Nous trouvons en Maya *Hotuyoxbak*, litt. « 5 de 3 fois 400 », pour 900 ; *Lahuyoxbak*, litt. « 10 de 3 fois 400 » ou 1200, pour 1,000, et ainsi de suite jusqu'à *Hunpic* qui signifiait à l'origine 8,000. Le sens propre, primordial de *pic* est celui de « multitude, grande quantité ». Aujourd'hui, par suite de l'influence exercée par le Castillan sur la langue Yucatèque, *Hunpic* a pris le sens de 1,000 ; *Capic*, qui à l'origine voulait dire 16,000, est pris comme équivalent de notre terme 2,000. Cette transformation avait déjà eu lieu dès le temps où écrivait Beltran. Cet auteur nous apprend que pour désigner l'année 1743 qui était celle de la publication de son livre, les indigènes de Yucatan disaient *Hunpic holhutubak, catac oxtuyoxkal,* en

ayant soin de préposer *catac* au dernier nonmbre ; *catac* ayant, nous apprend-il, le sens de « et » non conjonctif, comme dans *Hunbak catac lahuyoxkal*, pour 450.

Chuvy, qui en Quiché avait le sens propre de sac contenant 8,000 amandes de cacao et correspondait par conséquent au *Xiquipil* mexicain, se prenait, comme le dernier terme, pour synonyme de 8,000. A partir de 7,000 exclusivement, nous voyons apparaître le terme *Chuvy* ; par exemple dans *Hun-ri-hu-chuvy*, litt. « 1 vers 8,000 » pour 7601 ; *Cab-ri-hu chuvy*, pour 7602, etc.

En outre, ce terme *Chuvy* servait encore à indiquer les corps de troupes de 8 en 8 mille hommes.

Voici quelques-uns des noms de nombres Quichés supérieurs à 8,000.

Ca-chuvy, 16,000.
Ox-chuvy, 24,000.
Cah-chuvy, 32,000.
Oo-chuvy, 40,000.
Vak-chuvy, 48,000.
Vuk-chuvy, 56,000.
Vahxak-chuvy, 64,000.
Beleh-chuvy, 72,000.
Lahuh-chuvy, 80,000.
Hulahuh-chuvy, 88,000.
Cablahuh-chuvy, 96,000.
Oxlahuh-chuvy, 104,000.
Et ainsi de suite jusqu'à l'infini.

Le système numéral de ces peuples est donc, tout comme celui des Mexicains, fondé sur le système vigésimal, et il n'y a pas là sans doute simple coïncidence, mais bien emprunt évident. Cela ressort de l'emploi, tant en mexicain

qu'en Quiché, de termes se rapportant à la mesure ou à la récolte des grains de cacao comme noms de nombres. Tout au plus, le Quiché aura-t-il donné plus d'extension au procédé d'origine mexicaine. Tenons donc pour démontré que les races du Centre-Amérique ont reçu des Toltèques primitifs, sans doute des Tzéquils de Tula ou Ciudad-réal de Chiapas, leur système de numération, tout comme leur calendrier. L'un et l'autre ont dû passer du Guatémala jusqu'au Yucatan. Si les tribus de la race Maya-Quiché ont possédé à l'origine une mode de comput différent, ce qui est fort probable, du moins il n'a pas laissé de traces, à moins qu'on ne considère comme un vestige de l'état de choses primordial l'usage huastèque de compter par centaines, non par série de 400; de dire, par exemple, *Tzeboinic,* litt. « 2 fois 100 » ou « 2 fois 5 fois 20 » pour 400, *Tzab bo inic*, pour 200. Nous ignorons l'origine du terme huastèque *Huaxicxi*, désignant 8,000.

H. DE CHARENCEY.

LES THÉORIES SUR L'EUROPE PRÉARYENNE

ET LA MÉTHODE

A propos du livre de M. Cruel, *Die Sprachen und Völker Europas vor der arischen Einwanderung*, Detmold, 1883.

L'importance du sujet, et la manière agréable dont il a été traité par M. Cruel, me font croire que ce livre, dont j'ai fait un compte-rendu sommaire pour le journal de M. Techmer, à Leipzig, pourrait avoir des effets étrangers au but de la science linguistique ; c'est pourquoi je voudrais l'examiner de nouveau et d'une manière plus étendue.

Voici les idées principales de l'auteur. Les Européens autochthones sont de race américaine, des Indiens et des Esquimaux, suivis de peuples de race touranienne, c'est-à-dire ouralo-altaïque, qui eux-mêmes font place aux peuples aryens, sans que les premiers ni les seconds aient pu effacer les vestiges évidents du type original, dont les restes les plus remarquables se retrouvent dans la langue basque et dans l'ougrien, le mordvine et les langues samoiédes ; pourtant la langue basque est évidemment ouralo-altaïque.

Questions ardentes, mais que l'auteur n'est point en état de résoudre, et que jamais, qu'on ne s'y trompe pas,

personne ne résoudra au moins dans un opuscule de cette nature.

Une des fautes les plus graves qu'on peut lui reprocher, c'est que les indications principales n'y sont point précisées et néanmoins sont regardées comme des faits incontestables, sur lesquels l'auteur fait reposer des conclusions de grande portée, de manière que, par la première chose qui elle-même est loin d'être prouvée, la seconde, la troisième, etc., doivent être prouvées. Ainsi, il parle toujours des langues américaines comme si c'était un type tout à fait fixe, et comme si une langue qui possède la faculté d'incorporer l'objet était évidemment d'origine américaine, quoiqu'on puisse facilement lui prouver que toutes les langues américaines n'ont pas cette faculté, et ce n'est pas une particularité des langues américaines, mais qu'on la rencontre aussi dans beaucoup de langues de l'Asie, de l'Afrique et du continent austral, sans qu'aucune affinité n'existe entre elles, à part une certaine faiblesse d'abstraction, qui ne leur permet pas de distinguer les idées d'action et d'objet (1).

De plus, c'est une grave erreur de regarder les langues américaines comme partie d'une grande souche ; les études récentes ont démontré pour toujours qu'elles

(1) Je trouve l'incorporation de l'objet dans l'égyptien, le tamachek, le kabyle, plusieurs langues de nègres, le mède, le sumérien-akkadien, beaucoup de langues du Caucase, les langues des Khols de l'Inde, les langues de l'Australie, le kotte, etc. Surtout l'accadien ressemble en cela tellement au basque, avec lequel il a aussi en commun l'incorporation de l'objet indirect, du datif ou du cas de direction, que d'après M. Cruel il faudrait attribuer la même origine ou la même influence externe d'une certaine famille de langues à ces deux langues tout à fait différentes.

s'élèvent de l'état presque complètement isolé à la perfection des langues finnoises, et des idiomes semblables par d'innombrables dégradations. Ainsi le système de numération vigésimal-quinaire n'est point une preuve d'affinité avec la plupart de ces langues ; il y a des langues américaines qui ont le système quinaire, le système décimal, le système vigésimal, le système ternaire, etc. Le chiquito n'a point de nombres.

M. Cruel pense donc que chaque langue, qui a la faculté d'incorporer l'objet, est d'origine américaine malgré toutes les autres différences, qui tout au plus signifient qu'une autre souche encore, par exemple l'ouralo-altaïque, a aussi pris quelque part à la formation du nouveau type. Mais, si nous adoptons cette manière de voir, il faut attribuer avec beaucoup plus de raison le caractère ouralo-altaïque aux langues dravidiennes, à beaucoup de langues du continent austral et du Caucase etc., et un caractère à demi-américain à une grande quantité de langues de l'Ancien et du Nouveau-Monde, telles que le kechua, l'idiome de la Terre-de-Feu, le tupi, lemotsica, l'aléoute, l'esquimau, etc., à un assez grand nombre de langues africaines (1).

(1) Il faudrait dans ce cas avouer que le type basque se retrouve intact dans la langue mède ; elle a de même une déclinaison entièrement ouralo-altaïque ; mais, comme le basque, point d'accusatif du substantif ; le pronom y rappelle sur beaucoup de points le pronom basque quant aux formes personnelles et quant au démonstratif ; le verbe a toute la variété du verbe basque ; il possède la faculté d'incorporer les régimes directs et indirects. Cf. des formes directes comme : *ir-halpiya* = je le tuai, *ir-hussas* = ils le firent, *Ćissainsakma ir-marris* = Ćissamt, ils *le* prirent, *u-tas* = fut à moi, *u-dunis* = donna à moi, *aptiriya* = je *leur* parlai, *hitirya* = je lui

Quoiqu'il distingue les Indiens et les Esquimaux, il ne nous explique point en quoi diffèrent ces deux types ; mais après avoir comparé des mots esquimaux et des mots altaïques et *point de mots indiens*, excepté les noms des nombres 2, 3, 4 de la souche algonquine, il parle tout d'un coup, comme s'il avait comparé des langues indiennes avec les langues ouralo-altaïques.

Pour prouver que les Indiens sont immigrés de l'Europe septentrionale et centrale et ont passé par tout le nord de l'Asie il veut démontrer que le nord de l'Asie est encore aujourd'hui habité par des peuples d'origine indienne, et que dans des temps reculés ils ont habité le nord et même le centre de l'Europe. En vain il s'efforce de chercher quelque lien véritable entre les langues des Iénisséi-Ostjakes, Iukagires, etc., et les langues américaines ; comme elles, elles n'ont même qu'en petite partie l'incorporation américaine, de même que le système quinaire-vigésinal (1).

parlai, *apvatas* = leur fit (la bataille), *apturrika* = leur était ordonné, *dassumunpē hiéto aptiris* = peuples, comme ça il leur parla = il parla comme ça aux peuples. Mais nous trouvons aussi en même temps le régime direct et l'indirect, par exemple *dassumun ap-iṛ titukka nanri* = dit mensonge au peuple, *evi-dusta* = il ôta, *evap-dusta* = il *leur* ôta.

(1) En vérité, il ne trouve rien du tout dans ces langues qui puisse vraiment rendre vraisemblable cette origine prétendue américaine. Avec le même droit à peu près je pourrais nommer la langue des Kols américaine. Et même l'emploi par le jénisséi-ostjake des formes corrompues des pronoms personnels, préposés au substantif, comme adjectifs possessifs, n'est point un témoignage de l'origine américaine. Si nous faisons abstraction de ce que ces éléments sont préfixés au lieu d'être suffixés, nous avons là, à ce qu'il semble, à peu près la même chose que dans les suffixes possessifs des langues ouralo-al-

La conséquence inévitable de son système, est que les langues du Caucase qui, d'une part, ont énergiquement développé le principe d'incorporation, sont purement indiennes, quoique en vérité elles soient tout singulièrement construites, et rappellent d'autre part beaucoup plus les langues ouralo-altaïques, même les langues bantoues par le système des préfixes de classes, qui donne un caractère particulier au substantif ou à l'adjectif, à l'adverbe, même au verbe. Mais il trouve aussi des Indiens dans l'Europe centrale et dans le Nord, ce sont les Ougriens, les Mordvines (et les Samoièdes) qui ne sont que des Indiens touranisés, pour la seule raison que les langues absolument finnoises des Mordvines et des Ougriens connaissent l'incorporation. Pour couronner l'œuvre il reconnaît au centre même de l'Europe des Indiens dans les Étrusques et les Albanais, en disant textuellement, que vraisemblablement *un peuple indien en masse compacte* s'est conservé jusqu'à l'époque des Romains, etc., mais sans appuyer cette hypothèse merveilleuse du moindre argument.

taïques et d'autres, qui de même ordinairement ont la forme bien abrégée : *ade* = moi, *uge* = toi, *abup* = mon père, = *ukup* ton père. Cf. vog. *am* = moi, *nag*, toi, *kvalem* = ma maison, *kvalem* = ta maison, etc., etc. Aussi n'est-il point merveilleux, que quand le pronom possessif perd son indépendance par le substantif dominant, dont il ne devient qu'un appendice modificatif, il ne devient pas intact, fait que nous avons dans nos langues aryennes. En outre, les langues américaines n'ont point seulement la préfixation du possessif; j'y trouve la suffixation de ces éléments dans le groupe *algonquin*, *tšihaili*, *seliš*, *mixtèque*, *zapotèque*, *mosquito*, *yarura*, *ketšxua*, *lules*, *abipone*. Nous trouvons, même comme dans le magyar, etc., une double signification du possessif, par exemple dans le thlinkit : *axagi ax-is* = meiniger mein vater. Cf. magyar *azén atyám* = der mein vater mein.

Pour nous démontrer les migrations des Indiens, il veut prouver que les Esquimaux, les Iénisséi-Ostjakes, les Iukagires n'ont pas seulement habité le nord de l'Asie, mais même l'Europe; et pour atteindre ce but, il compare des mots de ces langues avec des mots des langues ougriennes, finnoises, samoièdes; mais il ne se rend pas compte que, si son affirmation que les Ougriens, les Finnois, les Samoièdes ont habité le nord-est de l'Europe, et non pas l'Asie, est ébranlée, toutes ses comparaisons ne valent rien; et en vérité, il est plus que vraisemblable, que même les Finnois ont occupé une grande partie de l'Asie, jusqu'au delà du Iénisséi, et que du temps reculé de ce voisinage entre les Finnois et les Samoièdes datent ces relations lexiologiques dont on ne saurait nier l'existence et dont M. Cruel a cherché et trouvé la trace. Mais c'est surtout la manière dont il se sert de ces matériaux pour démontrer que les Esquimaux et les Iukagires ont eu des relations avec les Samoièdes, puis avec les Ougriens, qui d'après lui ont toujours habité en-deçà de l'Oural et depuis les temps les plus reculés, au centre de l'Europe, avec les Finnois qu'il nomme Tchoudes, est tout à fait mauvaise. Si par exemple il veut prouver que les Jukagires ont été voisins des Magyar-Ostjakes, il lui faut énumérer des mots qui sont propres et à l'ougrien et au jukagire, mais qui ne se trouvent pas dans les autres langues finnoises ou dans le samoiède et le tongouse; sans cela il a seulement prouvé qu'à une certaine époque des tribus Iukagires ont échangé des mots avec des tribus Finnoises, Samoièdes, Tongouses. Il ne fait pas autre chose, et une grande partie de ses matériaux sont, ou bien douteux, ou absolument faux, de sorte qu'on ne peut faire usage de ses listes qu'avec la pru-

dence la plus rigoureuse. J'examine la moitié des mots qu'il trouve communs à l'ougrien et au jukagire. Il donne par exemple :

1° Jukag. *mennengei* springen = magyar *menni* gehen. Si, ce qui est très incertain, ces deux mots ont des relations entre eux, ce n'est pas de l'ougrien qu'ils doivent venir ; cf. votjak. *min.*, syriène, *mun* lap., *manne* finn., *mene.* ehstonien, *mine* mordv., *mūne, mene,* samoiède *menem,* c'est-à-dire d'origine *finnoise samoiède,* sinon propres à toutes les branches ouralo-altaïques dont je n'examine ici que le finnois et quelquefois le samoiède et le tongouse.

2° Juk. *melus* brust = magyar *mell,* votj. *melja,* lap. *miælg.*

Il ajoute donc lui-même plusieurs formes finnoises, mais voyez encore *mel* zyrién. *mil* (hügel). *Origine commune finnoise.*

3° Juk. *moni* sagen, magyar. *mondani,* ostj. *mondem.*

D'autres formes finnoises ressemblent plus au mot jukagire que les formes ougriennes. Cf. lap. *muone,* tcherem. *man,* ehstn. *maeni, Origine finno-samoiède.* (*mâd* samoi).

4° Juk. *kar* fell = ostjak. *kar* rinde, lap. *kar, garra,* mordv. *ker, ker',* finn. *kærnæ,* ehsnt. *kærn* (tscherem. *kūr, kiran*), *kaza, kâs, origine finno-samoiède.*

5° Juk. *puik* blasen = ostjak. *puem.*

Cf. mordv. *puva, fai* tscheren. finn. *puhu,* ehstn. *puhu,* zyrén. *pölál,* votj. *pelal,* samoiède *puù, puap,* etc. tongouse *hûvum. Origine finno-samoiède* — (*tongouse*).

6° Juk. *laidi* wissen = magyar. *látni* sehen.

D'abord il est bien invraisemblable que ces mots aient une relation quelconque, puis d'autres formes finnoises se rapprochent plus du jukagire que le magyar ; partout la

forme finnoise (excepté *lâtni* = voir) a la signification ordinaire de « briller, répandre de la splendeur », comme vogul *lât*, *laut*, ostj *laut*, finn. *loista*, ehstn. *loita*, (samoi. *loirês* = brennen) *origine finnois* — (*samoiède?*)

7° Juk. *jo* kopf = ostjak. *jagai* hinterkopf.

Combinaison bien incertaine ; *jagai* est dérivé de la racine finnoise *jag wjag* « mouvoir, remuer, hin and her drehen », et signifie comme dans beaucoup de langues plutôt « cou » ou « nuque, cervix » que « tête. » Cf. magyar *nyak* = nuque, samoiède *jik*, *jik* = cou, tongouse *nik*imna.

8° Juk. *pandalistch* kratzen = ostjak. *panj* finger *pank* zahn. *juk tody* zahn = ostjak *tui* finger tegemden kratzen.

Combinaisons *tout à fait arbitraires* ; *panj* (pan) n'est pas « doigt » mais bien « pouce », et je doute fort que le *pouce* ait tiré son nom de l'action de gratter ou de saisir. *Pank* est un mot commun-finnois. Cf. zyrién. *pin'*, votj. *pin'*, lapp. *pane* etc. *Tody zahn* rappelle certainement plus le samoiède *teu*, *tui* « dent » que l'ostjake *tui* « doigt, (*lui*), finger, zehe ».

10° *menk*, *mink*, nehmen = magyar *venni*, finn, *wien*.

Tout à fait arbitraire et invraisemblable, il n'y a dans la racine du mot finnois et magyar ni un *n* ni un *k* ; la première lettre est *v* pas *m* : racine *vév*, *vöv*, *vij*, *venni* ne s'est fait que par assimilation de *vesz-ni* (*ni* terminaison de l'infinitif magyar) : ostjak *vej*, *vi*, *vovj* ; vog. *vī*, *vi* ; *vaj* ; finn. *vie*.

11° Juk. *yungul* gehölz = ostjak. *juch*, *unt* : *juch* et *unt* sont des mots entièrement différents qui n'ont aucune relation entre-eux : *juch* = arbre, forêt. *unt*, *vons* = soli-

tude, forêt, et a son explication dans le magyar *vad*-ferus, wild, vadon, vadas, etc. Ni l'un ni l'autre mot ne semblent avoir de relation avec *yungul*, mais comme l'auteur les met ici, il faut croire que chacun d'eux nous représente une forme dépravée de *yungul*.

12° 13° Juk. *jojosi*, *jehosi* pfeil = ostjak *njot*.

Juk. *jogu* nase = ostjak *njot*.

Il compare donc des deux mots jukagires différents *jojoti*, *jèhoti* = flèche et *jogu* = nez, avec l'ostjake *njot*, qui est le même dans les deux cas, c'est-à-dire que le mot ostj. *njot*, ou *nyol* est d'origine commune finno-tongouse : *nûr*, *njāl*, *njöl*, *nyíl*, *nuola*, *nuole*, *nōle*, *nal*, qui signifie pointe, saillie, puis flèche et saillie du visage = nez, tandis que *jojoti*, *jehoti* est *sans aucun doute* le même que le samoiède *johota* = flèche.

Par ces exemples, on aura pu juger quelle valeur il faut attribuer à la méthode de l'auteur qui avant d'énumérer ces 25 ou 26 mots jukagires et ougriens en dit : « D'abord cette liste doit prouver qu'ils (les Iukagires) ont été du moins voisins de l'Oural, c'est à dire de la frontière de l'Europe, puisqu'ils ont quelques mots communs avec *les Magyars et les Ostjakes.* »

Comme il m'est impossible de traiter ici complètement ce thème étendu, je ne donne plus que quelques cas significatifs. Aux pages suivantes, il veut prouver aussi que les Esquimaux ont aussi eu des relations avec les Ougriens, et il compare entre autres le groënlandais *siguk* = museau, mufle, schnauze, avec le magyar *száj*, quoique ces deux n'aient aucun lien entre eux, et que *száj* soit simplement le finn. *suu*, ehstn *sū*, tscherem *šu*, votj *su*, lapp. *čuv*, ostjak *tus*. vsg. *sop*, *suop*, *tuos*. Du magyar *át-adni* = trade

il dérive le groëlandais *atartoak* = darlehen (prêt). De ce que par hasard le mot répandu dans toute l'Asie septentrionale, en Europe et dans d'autres parties du monde *tya*, *atta atscha*, etc. = *père* a dans le jukagire le son un peu sibilant que dans *atja*, *etje*, c'est-à-dire *etsche*, et qu'il *peut* en être de même en lapon, quoique je n'en connaisse que la forme plus douce, *attje* ou *atsche*, il en conclut que ces deux peuples ont eu jadis des relations immédiates.

Tout ce qu'il prouve par ces prétendues correspondances de mots, dont une partie relativement petite peut être regardée comme incontestable, c'est que les peuples Finno-samoièdes d'une part, et les Esquimaux, Iukagires, etc., de l'autre, ont échangé *soit par le commerce*, *soit par un voisinage* immédiat, un certain nombre de mots. Beaucoup plus grand est le nombre de mots qu'il compare avec assez de sûreté entre l'esquimau et les autres langues de l'Asie septentrionale et *orientale ;* il rend par cela vraisemblable que les Esquimaux ont possédé pendant longtemps une grande partie de l'Asie septentrionale, qu'ils ont été voisins des Tongouses, Iénisséi-Ostjakes, Iukagires et d'autres; *qu'il y a eu des Esquimaux en Asie*, c'est sûr, mais il n'est pas encore sûr que les Esquimaux soient originaires de l'Asie.

Pour qu'on exagère pas l'importance de ces ressemblances de mots, il ne faut pas oublier qu'on a trouvé un nombre considérable de pareilles coïncidences, entre le chinois et les langues aryennes.

Si l'auteur n'a point atteint son but de démontrer que les Européens autochthones étaient des Américains, il a du moins fourni quelques documents précieux pour exa-

miner les relations anciennes entre les peuples du plus haut nord de l'Asie et ceux de l'Amérique (1).

Aussi cette partie de l'œuvre n'est-elle point la partie principale; c'est plutôt un *parergon* (p. 122-174) tandis que presque tout le reste (p. 1-128) est consacré à prouver que le basque fait partie de la grande famille ouralo-altaïque. Par cela il croit avoir démontré que la population de l'Europe préaryenne était ouralo-altaïque, ce qui ne peut être confirmé ni par l'histoire, ou plutôt l'état de culture que l'on appelle préhistorique, ni par les données anthropologiques. Il y a longtemps déjà que j'avais cru moi-même voir dans le basque *un parent* de l'ouralo-altaïque, et que j'ai cru assez répandus le peuple basque

(1) Je ne puis m'empêcher à cette occasion de faire voir que vraiment quelques langues de l'Asie ou des confins de l'Asie semblent avoir une origine américaine, ou plutôt semblent avoir la même origine ou une origine analogue à celle des langues du continent de l'Amérique, ou qu'elles semblent former un lien entre le nord de l'Asie, avec ses formes du type ouralo-altaïque, et le nord de l'Amérique, avec sa tendance à encadrer toutes les relations possibles par une forme de mots monstrueuse, et montrer une précision souvent admirable pour tout ce qui tombe sous les sens, jointe à un manque d'abstraction presque absolu, de sorte que la distinction des notions les plus simples y est tout à fait imparfaite (ganz unvollstændige Sonderung der Vostellungen). L'une de ces langues est l'aléoute, que j'ai comptée dans un ouvrage sous presse parmi les langues du type dit américain, avec beaucoup de caractères du plus haut degré d'évolution linguistique. *Mais de ces langues, on ne sait encore ni l'origine, ni si ces relations sont seulement psychologiques ou plus profondes, ni si un jour on pourra çà et là constater des combinaisons linguistiques (sprachmischugen) telles que Lepsius croit qu'il existe en Afrique dans une proportion énorme.* Jamais ces questions ne seront résolues aussi facilement que l'auteur le pense; mais il faudra pour cela les recherches les plus minutieuses.

et ses parents dans l'antiquité la plus reculée ; mais ces choses sont loin d'être prouvées ; j'en ai parlé dans plusieurs de mes travaux, et, comme MM. Van Eys et Vinson l'ont fait observer, nous ne savons même pas sûrement si les anciens Ibères étaient les mêmes que les Basques; si nous exceptons la péninsule des Pyrénées, nous ne savons rien de sûr des populations de l'Europe, avant l'immigration des Aryens. Le peu de données anthropologiques sur ces temps reculés semble aussi indiquer des races bien diverses, mais plus encore que celles que les populations d'aujourd'hui semblent indiquer, les Aryens se sont assimilé quantité de races différentes, dont il n'ont pu effacer les caractères anthropologiques. Quant aux Aryens, il semble avoir adopté la vieille hypothèse qu'ils auraient immigré sans doute de l'Asie centrale, et même le lieu de départ lui parait connu. Les Grands-Russes, pour donner un exemple, sont pour l'auteur une peuplade finnoise mêlée de quelques immigrants Petits-Russes. Les historiens russes qui tout au contraire voudraient attribuer un pur caractère slave à presque toute la Russie, depuis les premiers temps du Moyen-âge, lui en sauront mauvais gré ; mais il faut aussi constater que le type finnois est si tenace que dans les contrées mêmes où les populations slaves et finnoises se sont mêlées en masse, le caractère finnois est facilement reconnaissable, si l'on ose en juger par les observations faites jusqu'à présent, et que le type des Grand-Russes d'aujourd'hui n'est, malgré beaucoup de sang finnois infusé, pas finnois. C'est par une exagération du même genre qu'il affirme sans hésitation que toute la péninsule scandinave a été habitée autrefois par des Lapons.

Mais pour ne laisser aucun doute sur la portée de ses idées, il dit textuellement « que *seulement* des peuples de leur famille linguistique (ouralo-altaïque) ont possédé autrefois aussi le milieu de l'Europe ».

Quant au basque, *l'auteur a le grand mérite d'en avoir démontré évidemment la parenté avec l'ouralo-altaïque* ; le détail pourtant en ce qui concerne l'explication du type linguistique est plein de graves erreurs, en partie parce qu'il part de points de vue inadmissibles pour les langues ouralo-altaïques, mais malheureusement tirés de l'observation des langues aryennes.

Déjà la proposition principale « Ces faits donnent ce résultat incontestable que malgré son système de conjugaison polysynthétique ou incorporant, la langue basque appartient à la famille touranienne ou ouralo-altaïque, » doit être restreinte, car si une langue sort de cette manière du cadre commun d'une famille linguistique, comme nous le démontrerons bientôt, il faut adopter, malgré l'origine commune, la formation d'un nouveau type linguistique tel que je crois l'avoir aperçu chez différentes langues de l'Asie, notamment le Khasia, où je me trouve d'accord avec M. Abel Hovelacque. Mais s'il est vrai, comme dit M. Cruel, que le sumérien-akkadien est une langue ouralo-altaïque, je démontrerai ailleurs que la langue mède, qui est beaucoup plus rapprochée du type ouralo-altaïque, n'est pas ouralo-altaïque ; mais il faut attribuer ce nom au basque. Si quelque chose n'est pas d'accord avec son schème, il en accuse tout simplement l'influence prétouranienne, procédé qui ne fait jamais défaut. Au contraire la plupart des caractères spéciaux par lesquels il veut prouver l'identité du basque et de l'ouralo-altaïque sont

des traits communs à un grand nombre de langues tout à fait différentes, mais qui toutes n'ont pas la perfection de nos langues aryennes, et ne prouvent rien de ce qu'il veut prouver. Que veut dire par exemple l'absence du genre grammatical, qui s'observe dans presque toutes les langues du monde, excepté l'aryen, le sémitique, le khamitique? L'expression du genre, qu'on croit voir dans beaucoup de langues du Caucase, dans quelques-unes de l'Amérique, de l'Asie, dans le bantou et même le hottentot, n'en est point vraiement une. J'en ai parlé autre part. La distinction imparfaite du nom et du verbe, qu'il semble croire une particularité de l'ouralo-altaïque, est commune aux langues du nord et du nord-est de l'Asie; elle est encore plus prononcée dans la plupart des langues de l'Amérique, de l'Australie, et même dans quelques langues africaines et ne fait que marquer un état d'évolution linguistique que les langues aryennes ont dépassé depuis les temps les plus reculés (1).

Il en est de même, quant au remplacement de nos conjonctions par des formes de l'infinitif, du gérondif, etc., et nous sommes en état même de poursuivre, dans nos langues aryennes, le développement de ces particules. La formation de la proposition et la position des mots est essentiellement la même dans un grand nombre de langues toutes différentes, ce qui est la suite du développement imparfait et du mot et de la proposition. Pourtant le basque n'est pas sur ce point tout à fait d'accord avec les langues ouralo-altaïques.

(1) Aussi faut-il remarquer ici que le basque rappelle en ce point beaucoup plus les langues dravidiennes et beaucoup de langues américaines, etc., que les langues ouralo-altaïques.

En tout cas l'auteur n'est point conséquent, s'il appelle le basque sans restriction une langue ouralo-altaïque qui aurait seulement conservé des vestiges de l'influence prétouranienne, tandis qu'il regarde les Ougriens, etc., comme Indiens; s'il n'était pas préoccupé de son idée de touraniser les Basques à tout prix, il aurait vu que le développement de la conjugaison incorporante dans le mordvin et l'ougrien, qu'il croit si original, n'est que la suite naturelle du principe commun ouralo-altaïque, où nous voyons partout la tendance à distinguer une conjugaison transitive, qui contenait originairement la simple signification du régime de la troisième personne. Comme dans l'impossibilité d'abstraction, on ne pouvait s'imaginer une action telle que *voir, frapper*, etc. sans aucun objet, de manière qu'il fallait donc dire comme encore aujeurd'hui, dans un grand nombre de langues, *Pierre je* le *vois,* par exemple, et une conjugaison intransitive, qui ne contenait point de signification de régime, dont les traces dans la conjugaison transitive ouralo-altaïque et les vestiges sont presque entièrement effacés. Il aurait vu d'un autre côté que le basque diffère totalement de ces langues par la perfection, la plus logique à tous les points de vue, de ce principe immanent, d'une telle manière, que tout le caractère morphologique de la langue semble être renversé, de quoi aucune langue ouralo-altaïque ne donne d'exemple, et qui dépasse, même de beaucoup, la faculté analogue de la plupart des langues américaines. S'il avait songé que quantité de langues américaines montrent un système nominal aussi compliqué que le basque (la langue des Esquimaux par exemple nous rappelle sur plus d'un point le basque), il lui aurait fallu attribuer à la langue basque un carac-

tère simplement américain, d'autant plus qu'il ne connaît pas de rapprochements pyschologiques, comme nous le lisons textuellement à la page 129. Mais à quelle famille de peuples et de langues ils appartenaient, cela ne peut être décidé, alors que quelques langues touraniennes montrent encore des restes caractéristiques d'une formation qui n'appartient ni à celle-ci, ni à la famille aryenne, *qui par conséquent ne peuvent être que les produits d'une époque de langues antérieure à celle de ces deux « groupes de langues »*.

Voyons les détails.

L'harmonie des voyelles n'existe pas en basque, la simplicité de l'*anlaut* n'y est pas logiquement observée comme dans l'ouralo-altaïque et beaucoup de langues, par exemple le Mède. La déclinaison est, comme nous disons, *formlos*, c'est-à-dire que les véritables cas (le nominatif, l'accusatif) n'existent pas (l'ouralo-altaïque a en partie un accusatif); le système de déclinaison est bien semblable à celui des langues ouralo-altaïques, les cas n'y sont donc que des exponents pour des relations locales, mais non pas sans quelques différences remarquables; par exemple, le nominatif ou l'instrumental de l'agent est le même cas que nous avons dans plusieurs langues australes, dans l'esquimau, dans des langues du Daghestan, etc.; en tout cas je pourrais bien comparer la déclinaison basque à celle de certaines langues australes à peu près avec le même droit qu'à celle de l'ouralo-altaïque. Il est bien possible que la déclinaison basque ait conservé quelques débris de terminaisons dans ce que nous retrouverions dans l'ouralo-altaïque, mais nous n'en savons rien de sûr, et on ne doit point oublier que c'est méconnaître tout à fait la nature des langues ouralo-altaïques que de croire que toutes ces

langues aient jamais eu les mêmes signes de déclinaison. Même cette nasale si fréquente dans le génitif et le vocatif ouralo-altaïque, que nous trouvons de même dans le basque, n'a pas nécessairement la même origine; je l'ai observée dans l'une ou l'autre de ces significations, ou dans toutes les deux, pour une vingtaine de familles linguistiques à peu près.

M. Cruel s'efforce donc en vain de retrouver partout une forme originaire commune, et là où ce n'est pas possible, il se lance dans des hypothèses extravagantes et inexcusables. Je n'en cite qu'un exemple éclatant. Pour démontrer que toutes ces langues ont le même signe du datif, il regarde comme dérivées de la même souche les formations suivantes : basq. *i*, lapp. *i*. syrien. *œ*, *ö*, *e*, turk. *ga*, *ja*, *je*, *a*, *e*, ostjak. *a*, magyar. *á*, *é*, mongol, etc. tong. *dur*, *tur*, *da*, *de*, *do*, *dö*, *du*, *dü*, *to*, *tö*, *tu tü*, *de*, *ted*, *t*, *daghan*, *deghen*, *dag*, *deg*, *tanj*, *tenj*, — *nak*, *nek*, *na*, *ne*, *n*, *en*, *an*, *lan*, *len* — *gia*, *sia*, *sage*. *sai*, *ja*, *dja*, *sisœ*, etc. etc. On n'en croirait pas ses oreilles, si ce n'était pas écrit distinctement ; moi, qui ai traité pendant des années entiéres ces cas de direction et le datif des langues ouralo-altaïques, je dois dire que je n'ai pas rencontré souvent de tels exemples de légèreté.

Le système de numération est vigésimal en basque, décimal dans toutes les langues ouralo-altaïques ; on peut donc trouver d'autant plus important que, comme dans l'ouralo-altaïque, 8 et 9 soient en basque 10 moins 2, 10 moins 1, c'est remarquable (1), mais à non point une

(1) Il n'est pas du tout exact que 8 et 9 en basque soient 10 moins 2, 10 moins 1 ; ou du moins cela n'est nullement prouvé. (J. V.)

propriété de ces langues seules, on la retrouve dans les langues dravidiennes, dans des langues de l'Amérique et de la Polynésie. Pour démontrer que les idées principales de la formation des noms de nombres sont à peu près les mêmes, M. Cruel donne beaucoup de documents bien intéressants et nouveaux que M. Pott ne connait pas encore, et sa sagacité lui fait voir des relations, soit psychologiques, soit généalogiques, où l'on n'en croirait pas trouver; mais en tout cas, il n'est pas en état de prouver l'idendité formelle du basque et de l'ouralo-altaïque *dans aucun nom de nombre* d'une manière hors de doute (1).

Quoique des noms de nombre tels que *bost* 5, *bat* 1, *semblent* bien avoir des relations avec l'ouralo-altaïque, qui veut prouver trop ne prouve rien. Partout M. Cruel voit ainsi des relations immédiates où nous ne pouvons qu'en concéder la

(1) Quant à la forme des noms de nombres, je pourrais bien comparer avec l'ouralo-altaïque beaucoup de familles linguistiques de l'Asie et de l'Amérique, par exemple la langue Tsilidesgu (langue du Chili), qui a également le système décimal 1 = *kine* (*aku*, *ūks okur*), 2 = *epu* (*iki*, bask. *bi*), 3 = *kæla* (*kar*, *har*), 4. *melu* (*nil*, *nelneljæ*, 5. = *ketšu* (*padsch*, *sundscha*), 6. = *kayu* (*kunts*, *kuta*), 7 = *relje* (*seldje*, *dologan*), 10 = *mari* (*men*, *mer*, bask. *amar*). Je rappelle les essais malheureux de Bopp pour rapprocher les familles arienne et malaise par des noms de nombre.

Quant aux idées auxquelles les noms de nombres ouralo-altaïques doivent leur signification, les déductions de l'auteur sont d'un esprit remarquable et méritent bien de provoquer des études encore plus approfondies et plus sûres; mais, outre beaucoup de choses incertaines, il faut avouer aussi que l'harmonie psychologique de nommer les premiers nombres 1 = tête, fin extrême, 2 = main, mains, 4 = pieds, 5 = queue (c'est à dire les quatre extrémités et la queue, etc.), est bien naturelle sans signaler une harmonie généalogique incontestable; et que nous retrouvons les mêmes idées dans beaucoup de langues différentes de type et d'origine.

possibilité. Aussi, dans les formes de noms de nombres, le Basque s'éloigne beaucoup des langues ouralo-altaïques, qui toutes montrent des analogies de formes, incontestables entre elles malgré les différences remarquables qu'on ne saurait nier. Mais pour voir de nouveau la méthode de l'auteur, voici un exemple. Il voit la même forme dans *bat* = 1, *bir*, *aft*, *ob*, *om*, *njob*, *njo*, *umun*, *cmu*, *akt*, *aku*, *okur*, *vœike*, *îfka*, *egy*, *yksi*, *ike*, *nige*, *ūks*, *ūts*, *ötik*, *it*. D'expliquer comment il arrive à cela m'est impossible ici, mais j'en donne du moins une idée. Il compare le basque *bat* avec le magyar *vadon* = solitude, le samoède *puedara*, *matsch*, le finn. *metsœ*, magyar *mezö* (= *terre*, opposé à la notion *ville*), basque *basa* solitude, *baso* forêt. Puis il continue : Bat *ne peut donc être qu'une forme parallèle de bas*, et *bas* représente la notion du nombre *un*, ce qui résulte du mordvine *vasin*, *vasintsche*, samoi. *bastap*, jakout. *bastyñ*, tat. *baschke*, osman. *baschindsi* le premier, à côté desquels aussi les formes régulières, par exemple, mordv. *veiketse*, osman. *birindschi*, sont en usage. Mais c'est le turc qui nous montre la signification de *bas et par conséquent aussi de bat*, car *basch*, *bas*, y signifie *tête* ; et cette signification, qui était originairement aussi celle du nom de nombre turc *bir*, est prouvée par le basque *buru* tête etc. C'est à dire une chose basque est *prouvée* par le turc, une chose turque par le basque, et ainsi de suite. Naturellement aussi le mot finnois pour *tête* lui semble de de même origine, quoique les formes finn. *pœæ*. ehstn. *pea*. mordv. *pe*, lapp. *bagje*, *paige* (supernus), vog. *pœñ*, *pœnk*, *pank*, *pon*, ostj. *pañ* (extrémité) doigt, votj. *puñ*, fin. zyrén. *pom*, mag. *fej*, *fö*, qui ont presque toutes la signification de *extrémité*, äusserstes, *tête*, laissent voir clai-

rement une forme originaire *paj*, *pang* avec la signification de *fin* (1).

Le chapitre sur les noms de nombres nous montre encore mieux et le génie de devination inconstestable de l'auteur et sa plus grande faiblesse, celle de ne comparer les choses les plus différentes que par le vieux procédé des étymologistes, d'après une certaine ressemblance de sons, sans tenir souvent assez compte de ce qui est déjà prouvé, dans l'un ou l'autre groupe ouralo-altaïque, par exemple dans le finnois par MM. Budenz et Donner, qui démontrent qu'il ne faut point juger des formations communes ouralo-altaïques avant d'avoir examiné si ces ressemblances ne sont que le résultat du hasard, ou si elles sont la preuve de cohérences originaires.

La formation des pronoms en basque est tout à fait singulière, même celle des pronoms personnels du singulier, où toutes les langues ouralo-altaïques sont d'accord,

(1) Voyons le second nombre; c'est la même chose, *kaksi*, *iki*, *ohojor*, *dschue*, *hez*, bask. *arra* (*), turk. *el*, tongous. *šolta*, et une trentaine de dérivations à peu près, lui sont de la même racine; disons *kak*, avec toutes les variations possibles et impossibles; la notion originaire est pour lui *main*, les plus proches de ces mots sont indubitablement les mots finnois. Pour *main* et *deux*, mais même pour ceux-ci, il n'est point prouvé, il n'est même pas vraisemblable qu'il soit identiques; il faut certainement tenir compte que la forme primitive de 2 est *kakt*, cf. finn. *kaksi*, ehtsn, *kaks*, liv. *kaks*, lapp. *kueks*, *guoft*, *kuökt*, mordwin. *kafta*, tscherem. *kok*, *koktot*, *kokta*, vog. *kit*, *kitag*, ostjak. *kāt*, *kātxen*, tandis que le mot *main* ne montre partout qu'une forme primitive *kat*, finn. *kæsi*, ehstn. *kæsi*, liv. *kaiž*, lapp. *kæt*, *kata*, *kiet*, *giessa*, mordv. *kœd*, *ked*, zyrén. *ki*, votj. *ki*, vog. *kūt*, ostajak. *kēt*, *kōt*, magyar. *kæz*.

(*) *Arra* n'est pas du tout « deux » en basque; *arra*, préfixé à certains nome (souletins), n'est que le fr. *re*, *ra*, latin *re*, qui marque la répétition (J. V.).

et où nous voyons par exemple en fin. *min*, *sin*, en turc *ben*, *sen*, en tougouse-mandchou *min*, *sin*, etc. Cela sort tellement du cadre général qu'à peine on peut découvrir *la possibilité* de quelque harmonie originaire, mais qui peut être due entièrement au hasard, car c'est un point où j'ai poursuivi des analogies frappantes dans les langues les plus différentes de toutes les parties du monde; je me rappelle l'arien et l'ouralo-altaïque, qui presque sans exception ont les éléments *m*, *t* (*s*), *t*, *n*; de semblables coïncidences sont presque inévitables, quand il s'agit de fixer les significations pour les notions les plus simples du sujet, de l'objet ou d'un autre chose opposée au sujet, en tout cas les éléments pronominaux les plus simples.

Les formes basque sont : *ni*, *neu*, *eu* 1 pers., *hi*, *i*, *zu*, 2 pers., pluriel *gu* — *zuek*.

Néamoins sa manie de voir partout les mêmes formes amène encore l'auteur à faire de singulières propositions. Parce que, par hasard, la forme *ma* ostjak., *am* vog., est devenue *en* en magyar, il y voit une frappante analogie avec le basque *ene*, par exemple dans *enekin*, *enetzat* et dit même : « *par cela* s'explique donc la forme magyar *en* moi », tandis que en vérité le basque *ene* montre la nasale ordinaire de la première personne basque. Ce qu'il dit du pronom de la troisième personne, rappelle d'une manière effrayante les études de MM. Falb et ses Ariens dans le pays des Incas et démontre évidemment que M. Cruel n'a pas idée de la nature et de la multiplicité des éléments démonstratifs : « Le *öhön* du bourjate est, comme le finnois *hæn*, connexe avec le *ol* turc, qui est pour *on* comme le fait voir le pluriel *onlar*, *o* et le *ö* magyar ne sont donc que des abréviations. *La base de*

toutes ces formations est le basque on, dont le nominatif seul est *au*. Mais cette dernière sorte n'est qu'une *dilatation* de *a* « lui », qui dialectiquement prend un renforcement *hura*, qui s'explique par *ori* celui-là et *orr* ici, là, de manière que c'est au fond « lui là, celui-là ». *L'a même n'est qu'une abréviation de* da, *qui* comme nous l'avons dit plus haut, sert de pronom personnel de la troisième personne dans la conjugaison, où il perd sa consonne devant des voyelles. *Par ce* da *le basque est en connexion intime avec toutes les langues, dont le pronom de la troisième personne a pour caractère un* t *ou un* s... etc. »

Mais là même où ces arguments font défaut, il n'est point douteux pour lui que l'influence prétouranienne ne se retrouve, par exemple dans les formes *gu*, *zu*, « il ne reste donc que la supposition que tous les deux soient des restes de la période prétouranienne du pays basque » p. 88-89.

Le verbe basque démontre que le basque a procédé d'une manière différente que toutes les langues ouralo-altaïques, et c'est pour cela, que je ne peux concéder que le basque entre véritablement dans le cadre ouralo-altaïque, comme je l'ai déjà indiqué, tandis que j'ai tâché de prouver que le japonais, qui semble de même s'éloigner beaucoup du type ouralo-altaïque, *y appartient à tous les points de vue principaux.*

Le principe fondamental du verbe de toutes les langues ouralo-altaïques est de suffixer au tronc verbal toutes les modifications de mode, de temps, d'autres relations de personnes, quand la personne ne garde pas son indépendance pleine comme mot entier, ou la signification de la

personne peut être préposée. Ici déjà le basque diffère entièrement de l'ouralo-altaïque ; des formes ouralo-altaïques telles que *naiz-aiz-da/gera-zerate-dira* et mille autres sont impossibles.

La formation devient plus singulière encore, quand les lettres caractéristiques sont préposées et la fin du verbe aussi prend encore d'autres éléments.

Il n'y a aucune langue ouralo-altaïque qui forme sa conjugaison régulière à l'aide de verbes auxiliaires, si habituellement qu'on pourrait bien dire qu'il n'y a pas de conjugaison simple, et encore d'une manière si compliquée ; en japonais, où l'emploi des verbes auxiliaires est aussi régulier, il est très-simple, et la langue parlée a de plus une conjugaison étendue sans verbes auxiliaires.

J'ai déjà indiqué que la conjugaison objective dans le mordvin, l'ougrien, est d'une autre nature qu'en basque ; le principe fondamental y est conservé, par exemple mordvin *palaftœrœinœ* = si je ne les avais pas baisés, *palazaihten* = je voudrais te baiser, *palañdœrœihten* = si je t'avais baisé ; tandis que le basque a entièrement bouleversé ce principe par des préfixes, des infixes, des suffixes, des changements de voyelles, par l'addition même de relations casuelles, en préposant et suffixant le signe affirmatif *ba* etc. ; par exemple de *akar* : *d-akar-t* = le apporte je = je l'apporte ; ici le signe du sujet *t* est à la fin ; mais dans *noa* = je vais, le signe du sujet est *n* ; dans *nakusazu* = me voyez-vous = vous me voyez, le sujet est à la fin, l'objet *na* au commencement ; dans *dakardazu* = *dakar-t-zu* = le-apportez-me-vous, c'est-à-dire : objet — tronc verbal, signe de première personne avec la notion du datif — marque de la seconde personne ; dans *nabil-*

kik = *n-abil-ki-k* = je vais (aller) -à-toi. De ces formes infiniment nombreuses auxquelles sont à ajouter celles avec des infixes ou des changements de voyelles si importants qu'on ne saurait en trouver l'origine que par un examen détaillé, nous pouvons nous faire une idée bien claire par la précieuse *Grammaire des dialectes basques,* de M. Van Eys, car M. Cruel ne nous fait point entrer dans le détail, ou dans la nature particulière de cet intéressant phénomène. Voyez encore *etorri, nator, nentorren;* de *ezan : zaitzadan, nintzadan,* de *eussi : geunskezu;* de *egin : nengikean, zengikeguzan,* de *ioa, minoian* = *n-i-n-o-i-an.*

Les formes du verbe révérentielles ou familières, les différences de forme selon que l'on s'adresse à un homme ou a une femme, ne sont pas non plus du type ouralo-altaïque, mais celles-ci et les formes exclusives et inclusives se trouvent dans les différentes langues, qui faute de véritable abstraction, se font remarquer par une précision, une exactitude souvent tout à fait inimitables pour nos langues. Il n'y a pas à nier que cette singularité seule donne au basque un caractère particulier, bien éloigné de l'ouralo-altaïque : *naiz* = je suis (dit sans aucune relation spéciale), *nuk* = je suis, ô homme ! *nun* = je suis, ô femme ; *nuzu* = je suis (respectueux).

Si l'auteur ne nous prouve donc rien sur le terrain purement grammatical, et par suite de sa manie de vouloir unir tout, affaiblit même la ressemblance d'affinité que l'on pourrait admettre, il a démontré la première fois par une riche collection de mots que les deux familles linguistiques (qu'il croit *une* famille incontestable) du basque et de l'ouralo-altaïque sont d'accord sur l'expression des relations de la vie ordinaire telles qu'on peut les supposer

chez des peuplades peu cultivées et nomades, sur des racines, et souvent même sur des mots complets, et d'avoir fourni en même temps beaucoup d'observations ingénieuses pour la comparaison des langues ouralo-altaïques.

Mais pour le répéter encore une fois au sujet de la partie étymologique du livre, quoique les résultats en soient en partie incontestables, la méthode est fausse et par conséquent pleine d'erreurs. J'ai examiné cette partie avec soin, mais partout j'ai trouvé des combinaisons hasardées ou absolument fausses, de manière qu'il serait dans une erreur profonde, celui qui croirait pouvoir faire usage de ces étymologies, sur la seule autorité de M. Cruel, sans en faire l'examen lui-même.

En voici un exemple, mais qui n'est pas des plus invraisemblables, par lequel on verra pourtant combien l'auteur prend de faibles possibilités pour des choses tout à fait naturelles. Il veut prouver, p. 28, que le basque *arrai* = poisson est le *kala* finnois, *hale* samoiède, *balyk* turc, etc. Après avoir parlé du remplacement des gutturales par les labiales, et de l'ablation de la première consonne, il continue : « Tout de suite le mot *pierre* peut servir de preuve : basque *arri*, lapp. *kallo,* tongouse *dschalo*, mandch. *dschalun*, magyar. *kö*, samoi. *fala*, *pal, pae*, *pö*, turque *pul*... » Pour moi, ce n'est point une preuve, et tout cela même est bien douteux, quoique je ne puisse en nier *la possibilité*. Si par exemple je regarde le finnois, j'y trouve absolument une autre forme que celle qu'il suppose : cf. magyar, *kö* (*kovet*, *kövek*) ostak. *kevi*, *keu*, *kan*, vog. *keu, kau*, mordvin. *kev*, *kæv*, finn. *kive,* ehstn. *kivi*, liv. *kîv*. votj. *ko*, zyrén *ik*.

S'il faut donc avouer que l'auteur a beaucoup contribué

à éclairer les ténèbres qui jusqu'à présent étaient répandues sur cet intéressant sujet, qui mérite de voir se diriger sur lui des études sérieuses, on ne doit pourtant pas oublier que le tableau qui se déroule devant nos yeux, quand nous comparons les travaux des Van Eys, des Vinson, des LL. Bonaparte, d'autres, avec celui de M. Cruel, est bien autre que l'auteur ne se l'imagine.

D'après tout ce que je connais des langues et groupes ouralo-altaïques, je dirais que le basque est une branche égarée qui s'est séparée de la famille ouralo-altaïque *il y a des milliers* d'années, qui, dans la dérivation nominale, garde assez fidèlement du moins le type fondamental, tandis qu'elle s'en éloigne beaucoup dans la formation des noms de nombre, des pronoms et *du verbe surtout*, et, par ces différences essentielles forme un nouveau type linguistique, quoique partout les vestiges du principe originaire immanent, mais altéré, soient visibles; qui pourtant sont si faibles que, si les listes des mots ne prouvaient pas le contraire, nous attribuerions à cette langue une origine différente de celle des langues ouralo-altaïques.

Ce long temps que j'ai supposé m'a toujours semblé incontestable, car mes études m'ont montré, que les langues ouralo-altaïques sont très peu soumises aux changements amenés par le temps et le développement naturel ou même par l'influence supérieure de langues allophyles ; elles m'ont montré que la langue japonaise du VIIIe siècle, la langue mongole du XIIe siècle sont *les mêmes que celles d'aujourd'hui*; que le magyar a gardé, malgré mille influences étrangères, son caractère essentiel intact depuis les sept derniers siècles, que le développement des groupes finnois nous fait seul supposer plusieurs milliers

d'années, que dans le XVe siècle, à peu près ou encore plus avant Jésus-Christ, les groupes ouralo-altaïques comme le turc, le tongouse, étaient vraisemblablement déjà formés. Que de siècles doivent donc s'être écoulés depuis le temps où le basque, qui sort si essentiellement du type commun ouralo-altaïque, avait des relations immédiates avec ces peuples, jusqu'au développement parfait du type ouralo-altaïque, tel que nous le voyons même dans les branches orientales, comme le tongouse, le mandchou !

Au bout de ces espaces de temps si énormes, on ne peut guère se faire une idée de la culture que M. Cruel nous trace du peuple ouralo-altaïco-basque, avant le temps de sa séparation en deux branches. Pourtant je me croirais vaincu, si ses arguments avaient aucune vraisemblance; mais je ne puis que *nier la réalité de toutes les preuves par lesquelles il voudrait démontrer un état de culture quelque peu avancé*; *j'en vois presque partout le contraire.* Il suppose une vie sédentaire avec la possession de chevaux, de vaches, de *véritables maisons construites en bois* qui même auraient *eu des lits,* la connaissance primitive de l'agriculture, et par conséquent l'art de faire du pain et des aliments composés de farine et de lait, *de filer la laine, et de coudre avec du fil les vêtements, de faire des couvertures de laine « wollene decken »,* dont on se serait servi pendant la nuit, etc. Il ajoute que ce peuple doit avoir habité une plaine fertile, telle que le Touran, et que les habitants de cette contrée aujourd'hui ont aussi conservé le caractère primitif, et dès lors, il est prouvé pour lui que les Ouralo-Altaïens (avec les Basques) sont venus du Touran, et c'est sur cette preuve qu'il appuie d'autres preuves aussi hasardées.

Comme il m'est impossible de dissiper en peu de mots les traits de cette image admirable mais fantaisiste, il me suffira de réfuter quelques points hasardés.

Ainsi les diverses modifications du mot *cheval* qu'il nous donne, comme *azirga*, *jali*, *lū*, *völ*, *hevo*, etc., indiqueraient plutôt que les Ouralo-Altaïens n'ont pas connu le cheval. Mais je crois plutôt que des questions si importantes ne peuvent guère être résolues d'une manière aussi légère, mais qu'il faut rechercher soigneusement, et d'après tous les documents connus, comment et où de tels noms se sont produits, et comment ils peuvent s'être répandus. La chose est encore plus douteuse au sujet de la vache.

Ce qu'il croit une preuve des commencements de l'agriculture pourrait être employé avec plus de raison peut-être, pour en prouver le contraire. Si la racine *sap* se trouve dans beaucoup de formations qui signifient ou hache, ou charrue, comme *sap* était frapper, battre, on n'y peut voir que la manière primitive de labourer le sol, en le perçant d'instruments aigus qui n'avaient point encore ni la forme ni l'emploi des charrues véritables, ce que nous retrouvons de même, par des causes bien naturelles, chez d'autres peuples ; mais aussi les expressions pour labourer la terre ne sont pas les mêmes. Les dénominations des différentes sortes de céréales sont différentes ; mais parce que la plupart se rattachent à un mot qui avait la signification de *moelle*, *noyau*, ce qui est bien naturel, si nous pensons à la nature de ces produits, et parce que le froment, l'orge, le millet, ont aussi des noms analogues, là où on les cultive aujourd'hui, M. Cruel arrive à cette conséquence merveilleuse, que ces vieux Touraniens ont cultivé en Europe du froment, de l'orge, et dans

les régions du sud du *millet*, et il en décrit même la préparation, qui se faisait dans les cendres à côté du foyer, à preuve le proverbe basque : *nork bere opilari ikatza* = chacun met le charbon à côté de son pain ! ! Il sait même tout à fait sûrement, que le blé était ramolli dans l'eau et puis trituré, comme font encore aujourd'hui les Koibales.

Je ne vois pas bien d'où il conclut que ces peuples avaient des maisons de bois ; dans tout ce qu'il nous raconte, il n'y a point de preuve de cette chose *tout à fait invraisemblable*. Dans la grande quantité de formations telle que *jurt*, *koruk*, on n'a point à penser à des maisons; la racine *kar*, *kor*... ne signifie pas autre chose que la même racine arienne que nous retrouvons en *hortus*, *garten*, ἕρκος, et beaucoup d'autres mots, c'est à dire *umzæunen*, *enclore* ; *jurt* est encore aujourd'hui la tente du nomade turc de l'Asie, chez qui j'ai trouvé ce mot d'un emploi très étendu, et avec la même signification. Que le mot finnois *maison* s'y rattache, cela n'est point sûr, quoique pour M, Cruel, cela semble encore être une chose indiscutable. Du moins le mot finnois indique une forme originaire telle que *kvadu*, *kudu*, cf. finn. *koto*, *kota*, ehstn. *kodu*, *kodo*, tscherem. *kudo*, *kuda*, mordwin. *kut*, *kudu*, *kudo*, lapp. *kote*, *goatte*. ostjak. *kōt*, *kāt*, *xāt*, *xot*, *kot*, vog. *kvol*, *kval*, *kvæl*, votj. *kva*, *ka*, zyrién. *ka*, *ko*, *ku*, magyar *káz*.

M. Cruel dit textuellement, (P. 115, 116) que le fil pour coudre les vêtements était filé (*gesponnen*) de laine. Pour prouver cela, il cite le basque *irun*, *urutea*, turc *ürümek*, *örümek*, tat. *irerben*, tschouvasch, *arla*, mongol. *erekü*, tongous, *æræm*, samoiède, *irerlæm* = filer. Par ces mots mêmes il *montre que ce n'est pas la même formation*, *mais*

qu'ils n'ont en commun que la racine, (à laquelle il donne avec raison la signification de « tourner » qui est bien à sa place dans le mot filer) quoique même cela ne soit pas sûr. Ce qui est plus important, c'est que toute la branche finnoise, et même en partie les autres groupes ont d'autres manières d'exprimer cette idée ; il cite lui-même l'ostj. *puroldam*, l'ehstn. *keritama*, le mandchou *kergime* et *forome*, le magyar *forogni*, et cela ne l'inquiète point que toutes ces formes soient, d'après son système, dérivées de la même racine que les autres ; mais si je tiens compte du du finnois seul, cette explication me semble impossible, sans même que je fasse l'examen du mandchou *forome* et *kergime* ; le magyar *forogni* montre évidemment que le plus naturel était de nommer cette action d'après le procédé le plus remarquable dont on la met en pratique, car *forogni* signifie « tourner ». Ce mot est bien différent de celui du premier ordre de langues, elle semble être originairement *pugur* ou *puvur*, cf. mordwin *puvera*, *punurda*, *puvurgado*, vog. *poar*, *pouar*, *pōr*, *pēr*, finn. *pyöri*, ehstn. *pœra*, tscherem. *pör*, vog. *pagert*, ostj. *puxrem* (*schneesturm*) magyar, *forog*, etc. Une autre forme magyare est *fonni*. M. Cruel *croit tout simplement que c'est une forme centrale de forogni, mais c'est une racine du même genre dont l'origine en est tout à fait différente* ; cf. fin. *puno* = filer, ehstn. *punu*, mordwin *pona*, tscherem. *pun*, votj. *pun*, zyrién. *pan*, ostjak. *puñœt*, *punst*, lapp. *podne*.

Dans quelques-unes de ces langues la signification est filer, dans d'autres tresser (flechten). On voit donc de nouveau que, même en finnois, les noms de cette action sont différents, mais à peu près de la même signification, ce qui est encore mieux prouvé par le mot suivant.

Une racine bien ordinaire dans toutes les langues finnoises est contenue dans le mot ehstn. *keritana*, qui a aussi la signification de tourner par exemple magyar *kering*, finn. *kœœri*, ehstn. *kēr* liv. *kier*, zyriéne *kœr*, ostjak. *kerla* mordwin *kire* (rond). lapp. *kirte* etc. Comme en ehstonien la signification est *filer* dans le votj. *c'ers'o* et, si je ne me trompe pas, dans le mordvin *kist*-inda.

En ostj. je trouve pour filer *jeńgitlem*.

Mais il est encore plus étonnant que M. Cruel croie que ces peuples aient même connu l'art de tisser ; la plupart d'eux emploient un mot dont la signification est *tresser* (*flechten*) ou lier, ce qui est encore bien naturel, mais la forme en est bien différente, même dans les langues finnoises; cf. ehstn. *kuddema*, mordwin. *kudoms* et *kodan* = joindre, magyar *szőszőv* = tresser (ostjak. *sēv*, *sevi*, *seviji* = tresser, tricoter, vog. *sœg* = tresser, zyriéne *čočki* = tresser) etc.

En résumé, si on pense au livre de M. Ahlqvist : *Die kulturwörten der westfinnischen sprachen*, qui, malgré l'abondance des détails et la profondeur de la science contient beaucoup d'erreurs, on sera d'accord avec moi en ceci, que la manière de M. Cruel ne peut avoir que des conséquences non-seulement hasardées mais même bien fatales.

Enfin, je ne puis laisser passer cette occasion, sans prévenir les linguistes et les ethnologues des dangers qu'a la tendance actuelle de généraliser sans connaître à fond le détail ; de réunir de grands groupes de peuples et de langues, sans en avoir étudié ni les différences infinies, ni les ressemblances d'une manière quelque peu suffisante ; de *vouloir prouver enfin l'unité du genre humain*, au lieu

de ne rechercher d'abord que les détails les plus minutieux, ce qui sûrement fera résulter des différences mêmes la connaissance des véritables affinités originaires, et je suis persuadé que malgré beaucoup d'erreurs de méthode, l'*anthropologie d'aujourd'hui* peut espérer de grands résultats, en séparant, disséquant, détaillant d'abord, pour pouvoir plus sûrement synthétiser ensuite.

Dr Heinrich WINCKLER.

BIBLIOGRAPHIE

DU FOLK-LORE BASQUE

Il vient de paraître, à la librairie Maisonneuve et Cie, dans la collection « Les Littératures populaires de toutes les nations » (tome XV), un volume intitulé : « *Le Folk-lore du pays basque* » (XXXIX-397 p.), où j'ai essayé de donner un spécimen de tout ce qui constitue ce que mon ami M. Paul Sébillot a si hardiment nommé « la littérature orale ». Pour ne pas allonger démesurément l'avant-propos, j'ai dû renoncer à insérer dans ce volume une notice que j'avais préparée et qui est relative à la Bibliographie du Folk-lore basque ; c'est cette notice qu'on trouvera ci-après. Le volume comprend six divisions principales : contes, chansons (avec musique), formulettes, devinettes, proverbes, pastorales ; la bibliographie est de même divisée en six sections correspondantes : j'ajoute seulement une septième section pour la musique, qu'il importe, dans une revue de ce genre, de distinguer des chansons.

§ I. — CONTES ET LÉGENDES.

Lorsque W. von Humboldt vint en Biscaye, au commencement de ce siècle, on essaya de lui faire croire, à propos

du trop célèbre *Chant des Cantabres* (dont je reparlerai plus loin), certaines histoires de Lekobidi, Lelo, Tota, Zara, que M. Bladé a fort irrévérencieusement, mais très-justement, traitées de « contes bleus ». Humboldt a complaisamment reproduit ces ridicules récits de guerres, d'adultères et de meurtres, renouvelés d'Agamemnon et de Clytemnestre, et Fauriel les a docilement copiés.

Plus tard, Lüdemann, dont j'indiquerai l'ouvrage tout à l'heure, prétendit avoir recueilli, à Anglet, la légende de la Chambre d'amour, « dont le souvenir vit dans les chants du peuple basque » : deux amoureux, surpris par la marée, se seraient noyés dans la grotte qui est au bas du phare de Biarritz, et qu'on appelle la Chambre d'amour. C'est une légende qui n'a rien de basque et n'est pas connue dans le pays basque. Lüdemann appelle le jeune homme *Oura* et la jeune fille *Hedera* ; il faut lire sans doute *hura* ou *ura* « l'eau » et *ederra* « la belle », mais ce ne sont pas là des noms de personnes. D'autres écrivains ont parlé de cette aventure romanesque qui suivant Lüdemann aurait eu lieu à la fin du XVIIe siècle, en donnant d'autres noms aux personnages ; ainsi M. V.-P. Levère (*Sous les drapeaux*, loisirs poétiques, *Bayonne*, 1862, in-12, p. 17-25) les appelle Laurent et Marie ; M. Garay de Monglave (*Courrier de Bayonne* du 19 mars 1853) les nomme Lelo et Chouria, etc.

On trouve quelques renseignements plus authentiques dans les ouvrages de Chaho. Dans son *Voyage en Navarre* pendant l'insurrection des Basques, *Paris*, M.DCCC.XXXVI, in-8° de (iv)-viij-456-ij p. et 2 pl. (2e édition, *Bayonne*, 1865, in-8° de (iv)-x-447 p., sans fig.), il parle (p. 76-77) des *elhe zahar* « vieilles paroles », contes populaires, « de

la plaisante extravagance de cet homme qui montait sur le toit de sa maison, et sautait dans la basse-cour pour enfourcher sa culotte, qu'un domestique lui tendait d'en bas »; de « l'histoire de ce fils de meunier, qui fit fortune en vendant aux *Tartares* une faucille, un chat et un coq ». Mais il affirme, en note, que « les Basques donnent le nom de *Tartaro* aux Celtes de la première invasion » et qu'ils désignent encore par celui de *Beguibakhar,* qui est l'équivalent parfait de *Cyclope* ». C'est de l'imagination pure, de même que cette assertion : « ils rappellent que les Ibères ont appris aux hommes venus du Nord à porter des culottes, à scier le froment, à tenir une maison et à connaître les heures » (p. 77). J'aime mieux les indications suivantes de la même page 77 : « les métamorphoses du *Coursier blanc* (Zaldi Churi), la fable de la *Jeune Fille* et du *Taureau d'or* (Urhezko Chahala) ; celle de l'*Orphelin*, du *Pigeon bleu* et du *Grand Serpent* (Heren Sughe) » ; Chaho dit avoir fait de « cette dernière allégorie » le début des *Paroles d'un voyant* (Paris, 1836, (vj)-xvij-159 p. in-8°). On doit signaler aussi (p. 266-269 ; 2e édition, p. 265-268) les mythes de *Balzola*, de *Jent'ilzubi*, de la *Tour du Diable*. A la page 52, il était fait mention de la croyance populaire aux âmes errantes (*arima herratiac*).

En revanche, il faut rattacher au domaine de la fantaisie pure d'autres légendes racontées par le même auteur. Tel est le cas (p. 87) de la légende d'*Aïtor* (1) ou de celle

(1) Chaho ajoute que « ce personnage allégorique paraît être le même que l'*Abram* ou *Abraham*, père élevé, père de la multitude, des anciens Israélites et des Arabes », et il dit ensuite : « Tout paysan de race cantabre, tout soldat illustré, tout homme libre

rapportée page 216-218, à propos de la montagne Ahunemendi « palais enchanté de *Maïthagarri* (ce nom signifie, en langue basque, *aimable*, *adorable*), la plus jeune et la plus séduisante des péris ibériennes ». Charmée par le beau *Luzaïde* (2), qu'elle trouva endormi dans un bosquet sombre, près d'un ruisseau limpide et murmurant, elle l'enchaîna de lierres et l'emporta dans sa grotte, « fiction qui rappelle le palais fantastique d'Armide et l'histoire de ses amours » ; elle les rappelle d'autant mieux qu'on n'en trouve de traces que dans les livres de Chaho. Dans le même *Voyage en Navarre*, on peut lire (p. 227-238 ; 2e édition, p. 227-234) une extravagante théorie mythologico-cosmogonique, reproduite en abrégé dans le *Biarritz* du même auteur (Bayonne, 1855, in-12, t. II, p. 80-81).

La légende d'Aïtor a été développée ou plutôt « amplifiée » par Chaho dans sa *Philosophie des religions comparées* (Paris, 1846, in-8°, t. I, p. 234 et suiv.). Chaho a, d'ailleurs, parlé du *Basa-jaun* dans son *Histoire primitive des Euskariens-Basques* (Bayonne, 1847, in-8°, t. I, p. xl-xlj, et dans *Biarritz*, t. I, p. 164-165). Le « grand serpent du *Voyage en Navarre*, *Heren-Suge* (littéralement « troisième serpent»), devient le « serpent à trois têtes » (il en

est réputé noble parmi nous et enfant d'Aïtor, *Aitoren seme* ». La vérité est qu'à l'imitation des Castillans, qui se disent *hidalgos* c'est-à-dire *hijos de algo* « fils de quelque chose », les Basques se sont appelés naguère *aitonen seme* « fils de bons pères, *aita onen seme* ». Or ce génitif *aitonen* a varié dialectiquement et euphoniquement en *aitoren*, de même que *eguraldi* « beau temps », vient de *egunaldi* (cf. la forme souletine); du reste, la mutation $n = r$ est normale en basque. Mais de cet *aitoren* on a fait le génitif d'un prétendu *Aïtor*.

(2) Ce nom n'existe pas.

a sept dans les légendes basques originales), dans *Biarritz* (t. I, p. 172-180); dans le *Voyage* (p. 246-247), le vainqueur du serpent est le vicomte de Belzunce, et Çaro est le lieu du combat.

Après Chaho, M. Germond de Lavigne (*Autour de Biarritz*, Paris, 1855) fait (p. 132) allusion aux « vieux récits » (*elhe-zahar*) et cite « le coursier blanc (*zaldi churi*), l'œil du devin (*azti begia*), la jeune fille et le taureau d'or (*urhesko chahala*), le *basa-jaun*, « seigneur sauvage » : « c'est », dit-il, « le mélange le plus étrange de science naïve, de merveilleux et de superstition », et il renvoie au *Voyage en Navarre*, de Chaho, dont il s'est trop souvent et beaucoup trop inspiré.

Dans son *Pays basque* (1857, p. 153-154), M. Francisque Michel parle aussi du *Basa-jaun* et des *Laminac*.

J'ai beaucoup couru le pays basque à la recherche des contes, des devinettes, etc.; nulle part je n'ai entendu parler d'Aïtor, de Zara, de Maithagarri, si ce n'est dans les salons des hobereaux, des pédants et des gros propriétaires. Mais le paysan, le laboureur, le marin, le basque illettré ignore absolument ces gens-là. M. Webster n'a pas été plus heureux que moi, pas plus que M. Cerquand, ancien inspecteur d'Académie à Pau, qui avait mis tous ses instituteurs en campagne. Or, on sait à quel point les instituteurs peuvent devenir suspects en ces matières; le vers cruel d'Alfred de Musset n'est pas tout à fait injuste.

MM. Webster et Cerquand ont publié les deux seuls recueils de contes basques qui soient rigoureusement exacts et parfaitement authentiques. Voici les titres de leurs ouvrages :

Cerquand. *Légendes et récits populaires du pays basque.* Pau, Léon Ribaut, 1er fascicule, 1875, 74 pages ; — 2e, 1876, 97 pages ; — 3e 1878, 104 pages. — 4e, 1882, 193 pages (1).

Webster. *Basque legends, collected chiefly in the Labourd.* London, Griffith et Farran, 1877, in-8 de xvj et 233 pages. Il en a été fait, en 1879, un nouveau tirage, augmenté d'un appendice de 45 pages sur la poésie basque.

L'un des contes recueillis par M. Cerquand et l'un de ceux de M. Webster ont été reproduits dans *Mélusine* (1878, gr. in-8, col. 150 et 160).

J'ai publié dans cette *Revue* (t. VIII, p. 241-245) deux contes basques que j'avais recueillis l'un à Saint-Pée-sur-Nivelle, et dont j'avais emprunté l'autre à M. Cerquand. J'en ai donné trois dans ma brochure *Les Basques et le pays basque* (*Paris,* 1881, in-8o, p. 138 à 145).

De l'autre côté des Pyrénées, je ne vois guère que trois ouvrages à citer, ceux de MM. Araquistain, Goizueta et Arana (Vicente).

Le premier en date, celui de M. Goizueta (J. M), est intulé *Leyendas vascongadas;* il a été imprimé par Garcia Pedros, à Madrid, en 1851, et forme un petit in-16 de 179 pages. Il comprend cinq « leyendas » appelées *Aquelarre* (lande du bouc, scène du sabbat), *Lamia* (sorte de génie malfaisant mâle et femelle), *Basajauna* (être mâle sauvage, aussi fort que niais et crédule), le *Cor de Roland* et *Maitagarri.* La première légende est un arrange-

(1) Extrait du *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts* de Pau (2e série, t. IV, p. 233-275 ; t. V, p. 183-260 ; t. VI, p. 450-531 ; t. XI, p. 101-294).

ment de récits originaux : un jeune homme surprend par hasard le secret d'une sorcière et en profite pour guérir une princesse victime d'un maléfice. Jaloux de lui, son frère veut l'imiter et va se cacher dans un arbre pour assister au sabbat ; mais il est surpris par la sorcière et mis en pièces par Satan. La seconde histoire est celle d'une rivalité d'amour entre un jeune marin basque et un corsaire français ; ce dernier enlève et viole la fiancée de son rival, qui se tue pour ne pas survivre à son déshonneur et est changée en *lamina*. Elle habite une grotte près du Passage, et son apparition annonce une tempête prochaine. La légende *Basajauna* est du même genre : ce *basa-jaun* serait l'ombre, comme auraient dit les anciens, d'un mari basque outragé, qui se serait vengé sur le séducteur de sa femme de la façon la plus épouvantable. Le *Cor de Roland* est une aventure de chasse à Roncevaux (dans un écho montagnard précurseur d'un orage on croit reconnaître la trompe du vieux paladin), et le récit émouvant de la prise d'un ours. La *Maitagarri* est une légende amoureuse : une fée éprise d'un jeune Basque est trompée par une sorcière et la punit cruellement, pendant que celui qu'elle aime, miraculeusement échappé à la mort, épouse une jeune fille avec laquelle il était depuis longtemps fiancé. — Ce petit volume est bien écrit et très intéressant ; mais il n'a absolument rien de basque, ni surtout rien de populaire.

Il faut en dire à peu près autant d'un livre un peu plus moderne, moins rare, et que pour cette raison j'analyserai moins en détail. Il porte pour titre : « *Traditiones vasco-cantabras*, por d. Juan V. Araquistain. *Tolosa,* 1866 ». C'est un in-8 carré de 581 pages, qui contient, outre la

dédicace et l'introduction (cette dernière en vers), cinq « traditions » plus ou moins historiques, qui ne sont guère que des épisodes de la vie aristocratique du moyen âge en Biscaye : *La Veillée du mort*, *Hurcamendi*, *L'Emmurée d'Irarrazabal*, *Les Cantabres*, *La Plaine de Beotibar*, et trois « histoires d'amour » : *La dame de Morumendi*, *La Fileuse de Zubelzu* et *Les trois vagues*. L'auteur a soin de dire, au moins pour les deux derniers récits, qu'ils sont originaires et authentiques, mais que la forme est de lui. Il avoue même qu'il a intercalé dans *Les trois vagues* un élément amoureux qui manquait complètement à la version populaire. Ce conte des *Trois vagues* est d'un haut intérêt : une sorcière élève contre la barque de son mari, pêcheur du golfe de Biscaye, trois énormes vagues, la première de lait, la seconde de larmes et la troisième de sang; averti par un hasard miraculeux, le pêcheur, pour rompre le prestige, lance son harpon dans la vague de sang ; en rentrant chez lui, il trouve sa femme expirante. En lisant « l'arrangement » de M. Araquistain, on sent partout la correction, le remaniement littéraire et maladroit (1).

Le troisième ouvrage espagnol que l'on pourrait citer vient de paraître. Mais *Los ultimos Iberos* de M. V. Arana (Madrid, 1882, 423 pages in-8) n'est, de même qu'une précédente publication du même auteur (*Oro y oropel*, Bilbao, 1876, 287 pages in-8), qu'une suite de « nouvelles » d'un intérêt médiocre, dans ce style ampoulé ordinaire aux Castillans, et on perdrait vainement son

(1) J'ai reproduit cette « tradicion » (moins les épisodes d'amour) dans mon *Folk-lore* (p. 20-36).

temps si l'on voulait chercher quelque chose d'original, de populaire, en un mot de réellement basque.

Dans l'intéressant journal de M. J. Manterola, la *Euskal-herria* de Saint-Sébastien, M. Juan E. Delmas, de Bilbao, a donné, en 1880 (t. I, p. 108 et 161), deux intéressantes légendes locales basques *Jent'il zubi* et *Los Irachus*. Elles ont une allure originale ; mais la forme n'est évidemment pas rigoureusement authentique. La première est relative à une sorte de pont formé par deux énormes rochers au-dessus d'un précipice, dans la montagne d'Urquiola. Des campagnards surpris par la tempête avaient voulu se réfugier dans une grotte habitée par un être redoutable ; pour les punir de leur audace, celui-ci avait lancé sur eux deux rochers dont les avait préservés la protection de saint Antoine. L'autre légende aurait eu pour théâtre un certain point de la route de Mundaca à Bermeo ; une jeune fille y aurait, par une faveur spéciale de la Sainte-Vierge, assisté à la revue diabolique d'un troupeau de cochons merveilleux qui portaient une lanterne au cou, passée par un nain, et elle aurait réussi à enfermer le nain dans une grotte, et à faire mettre à mort par les gens de son village tous les cochons qui revenaient le matin dans leur habitation du jour.

M. Araquistain vient de faire paraître un nouvel ouvrage dont le titre est plein de promesses, *El baso jaun de Etumeta* (Tolosa, imp. Muguerza, 1882, 518 p. in-8°), mais ce n'est qu'un roman sans intérêt au point de vue spécial de la littérature populaire.

§ II. — CHANTS, CHANSONS ET POÉSIES.

Je considère comme rentrant dans le domaine du *folklore* les « poésies » dont les auteurs sont des hommes du peuple, des campagnards, en un mot des personnes illettrées ou d'une éducation plus ou moins élémentaire. La distinction est délicate; on voudra bien excuser les omissions et les inexactitudes qu'on rencontrera dans les pages ci-après. Je n'y ai pas compris, à dessein, les pièces de poésies publiées dans les *almanachs*, ni celles couronnées dans les divers concours « littéraires » du pays. Aux ouvrages cités dans ce paragraphe, il faut ajouter la plupart de ceux que j'ai mentionnés dans le suivant (Musique).

Je citerai, en premier lieu, les *Souvenirs du pays basque et des Pyrénées en 1819 et 1820*, par M. E. B. (Étienne Boucher de Crèvecœur), Paris, 1823, in-8°; on trouve aux pages 58-61 deux chansons basques (*Izat batec cerutic claritates betheric* et *Urac harria bolatcen;* je conserve l'orthographe de l'auteur) avec traduction française en regard; elles ont été reproduites p. 280-327, par W. von Lüdemann dans son livre : *Zügedurch die Hochgebirge und Thœler der Pyrenœen im Iahre* 1822, Berlin, 1825, in-8°, dont je n'ai pu voir que l'édition suivante :

« Bibliothek der neuesten Entdeckungsreisen, zweyter Iahrgang, achtes und neuntes bändchen. Züge durch die hochgebirge und Thäler der Pyrenäen im Iahre 1822, von Wilhelm von LÜDEMANN, *Wien*, 1826, 2 vol. pet. in-8°, I. (iv)-219, II. (iv)-212 p., avec cette épigraphe:

« Nous ne voyons bien que ce que nous nous sommes préparés à voir. *Ramond* ». On y lit : T. II, p. 45-90 : « Anhänge. I. Das land der Basken (épigr. *Suis fortuna cuique fingitur moribus*, Cic.) » ; les deux chansons se trouvent aux pp. 85-86, *Urac harria holatien* (Das wasser rollt die Steine) et p. 87-89 *Isat bates cerutic claritates betheric* (Ein Stern voll von Klarheit) ».

Dans les *Nouvelles annales des Voyages* (t. XIX de la 2e série, 1831, p. 30-71) est reproduit le passage sur les Basques du livre de Lüdemann ; les deux chansons s'y lisent p. 67-70.

Chaho a cité plusieurs fois, dans ses écrits, des vers de chansons populaires basques. Dans son *Voyage en Navarre* (p. 356-358), il donne l'analyse de la chanson *Tchori erresinola*, dont il reproduit le texte de deux couplets et quatre vers d'autres couplets ; il donne encore (p. 388) cette strophe :

Ehun urte igaïrota
Hura bere bidean
Jaun Satordin mintzatu da
Irugneko hirian,

« improvisation », dit-il, « qui date des premiers siècles de l'ère chrétienne », affirmation absolument insoutenable, et à la même page, en note, il cite l'air :

S. Fermin egunian Iruneko karrikan.

« que chantent les Pamplonais, le 7 juillet, en dansant dans la rue ». Dans le même ouvrage, on trouvait, p. 39-61, *Tchorittua nurat hua,* texte souletin avec trad. fr. et, en notes, les variantes labourdines ; p. 41-42, la chanson de

la Sirène, *hurandian ümen bada*, etc.; p. 82, *Jeiki, jeiki, etchenkoak*, un couplet ; p. 194-195, *Zumalaren izena*, un couplet ; p. 346-347 (2e édit., p. 342), *le Mulet de la forge* (*erregheren serbichura*), un couplet, qu'il serait intéressant de comparer avec la chanson, très originale et très populaire, du *Mulet du Charbonnier* (voyez mon *Folk-lore* (p. 163-167). Chaho a reproduit, dans son *Histoire primitive des Euskariens-basques* (Bayonne, 1847, in-8o, p. 18-20), deux couplets de la chanson *Tchori khantazale eïgerra*, entre lesquels il a intercalé une série de strophes fantaisistes relatives à l'expédition d'Annibal, et dont il eût été fort embarrassé de produire le texte basque original. Dans *Biarritz*, on trouve, t. I p. 127, une analyse de la chanson *Atharratze jauregian* et un couplet de cette chanson ; t. II, p. 156 à 194, vingt strophes ou fragments de strophes ; p. 248, la strophe *Mendian zoin den eder* et pp. 268, 269 et 272, trois autres citations. Le *Dictionnaire basque-français* (1865, 59 livr. in-4o, ouvrage non terminé) contient, p. 9, un couplet : *charmagarria, erradazu*, etc. Enfin, dans le journal l'*Ariel* (no du 30 novembre 1845), à propos des débuts d'une jeune actrice, Mlle Jacops, dans la *Muette*, on cite la strophe *Mendian zoin den eder*, etc., « dans la montagne combien est belle — la perdrix aux pattes rouges ».

Chaho préparait à cette époque la publication d'un grand recueil, qui fut plusieurs fois annoncé dans les journaux du pays. Nous en avons retrouvé le prospectus encarté dans le no 5 (11 août 1844) du *Trilby*, journal littéraire, critique et satyrique de Bayonne. L'ouvrage est désigné comme devant paraître « chez Lespés, lithographe, rue Pont-Mayou, no 7 », sous ce titre : « *Chants basques*,

Romances, Mélodies, Chants de genre, Chansons de table, Récitatifs, Danses, Mélopées, etc. ». J'ai très probablement entre les mains le manuscrit de ce recueil qui contient 70 numéros; chacun comprend deux ou trois chansons ou diverses variantes de la même, avec des corrections et des notes de la main de Chaho : il manque malheureusement à la collection les numéros 1, 3, 9, 16, 17, 26, 31, 33, 35 et 54.

Dans l'*Ariel*, devenu politique (nº du 7 mai 1846), Chaho exprime la crainte que des « industriels littéraires, jaloux de nous ravir cette palme patriotique, ne nous gâtent un travail intéressant, à peu près comme M. Francisque Michel recueille aujourd'hui les numéros de l'ancien *Ariel* et se met en frais pour publier nos chants populaires de la Navarre ».

Une jeune Anglaise, miss Louisa Stuart Cortello, qui parcourut en 1862 le pays basque, a rendu compte de son voyage dans un ouvrage fort intéressant : *Bearn and the Pyrenees*, a legendary tour to the country of Henri IV, (*Londres*, 1844, 2 vol. in-8º); elle y cite diverses chansons basques ; à la page 240 du t. II est le texte de la chanson *Tchorittoa horat houa* (3 couplets), et à la page 241, une traduction en vers anglais de la chanson précédente ; aux trois pages 244, 245 et 246 se lisent des traductions en vers anglais de quatre autres romances dont le premier vers seul est donné en basque : *Su garretan*, etc.; *Ez dut uste baden ceruan*, etc. ; *Amorioac bainerabila*, etc. ; *Ene maiteac biloa*, etc. Miss Cortello ne dit pas où elle a recueilli ces chansons.

Dans le *Voyage dans le pays basque et aux bains de Biarritz* de Prosper de Lagarde (Paris, 1835, in-12), on

ne trouve rien sur la littérature populaire ; mais l'écrivain rappelle que le château d'Urthubie (qu'il écrit Urtubi) a servi de titre à un opéra-comique « dont l'action très simple pouvait se passer aussi bien partout ailleurs ». La pièce a été représentée à Paris le 14 janvier 1834 ; la scène est censée « au château d'Urtuby, en Basse-Navarre » (le château d'Urthubie est en réalité à Urrugne, à trois kilomètres de Saint-Jean-de-Luz, c'est-à-dire en plein Labourd). Les personnages portent des noms français, sauf la soubrette, Dominica (nom du pays) et le concierge, son oncle, que les auteurs ont baptisé Muscagory, nom aussi peu basque que le Chirriguirri de Victor Hugo et le Galdeazun de Théophile Gautier. L'opéra, dont les principaux interprètes ont été MM. Ponchard et Rivial et Mme Pradher, était l'œuvre de MM. de Lurieu et Raoul ; la musique, de feu Henri Berton fils ne paraît pas avoir été gravée. Le livre est en deux éditions, l'une gr. in-8°, et l'autre pet. in-8° de 39 p. Il n'y a rien de basque dans la pièce.

Dans le *Romancero Castellano*, de Depping, on trouve (éd. de 1844, t. I, p. LXI) une strophe soi-disant historique sur la bataille de Beotibar et « une vieille chanson populaire sur les deux versants des Pyrénées », *Chorignoac kayolan*, etc. Le couplet *Chorignoac kayolan* est également cité par le général Saint-Yon dans son roman historique dialogué, *les deux Mina* (Paris, 1840, 3 vol. in-8° ; t. II, p. 60) ; le couplet sur l'affaire de Béotibar est de son côté reproduit dans le *Diccionario geográfico-historico de España*, seccion I, Madrid, 1802, t. I, p. 164, col. 2 ; aux pages 72, col. 1 et 317, col. 1 du même tome, ainsi qu'aux p. 344, col. 2 et 385 col. 1 du tome II, on trouve d'autres vers basques.

Un « évangéliste » anglais, M. George Borrow, dans le très curieux récit de ses mésaventures religieuses (*The Bible in Spain*, Londres, 1847, in-12 ; trad. fr., Paris, 1845, 2 in-8°) parle des chansons basques et cite le couplet *Ichasoa urac aundi* (texte, chap. XXXVII, p. 119 ; trad. p. 45 du t. II).

Dans son élégant volume, *Autour de Biarritz* (Paris, 1855, x-159 p. pet. in-12), M. Germond de Lavigne donne le texte et la traduction de quatre chansons basques : page 41-42, *Aspaldian nula zuria nizan*, etc. (3 couplets) ; page 65, *Tchori erresinola* (une strophe) ; page 122, *Belzunzeren izena* (une strophe de la célèbre chanson sur la famille de Belzunce, voy. p. 376) ; page 133, *gualçan, lagun, gualçan bada* (un couplet) ; à la page 126, il fait allusion à une chanson satyrique, *les Quatre Filles de Licharre*, composée par un certain Etchahon « le barde (!) le plus célèbre du pays de Soule ».

M. Cénac-Moncaut, dans l'*Histoire des Pyrénées*, Paris, 1855 (5 vol. in-8°) et dans l'*Histoire des peuples et des Etats pyrénéens* (Paris, 1860, 5 vol. in-8°) cite (1er vol. p. 324) *Gernicaco arbila* ; (p. 325) *Ene icar maitia* (4 couplets) ; (p. 326) *Compositū nahi ditūt bispahiru berchu.*

M. Mahn (*Denkmaeler der Baskischen Sprache*, Berlin, 1857, pet. in-8° de LVI-80 p.), a publié, outre divers documents, prétendus des VIe et VIIIe siècles, outre le chant des Cantabres et le chant d'Altabiscar, outre le refrain *mila urte*, etc., sur la bataille de Beotibar, des spécimens plus sérieux de la poésie basque. Sous les numéros XXI, XXII et XXX, il reproduit deux longues pièces biscayennes datées de 1819 et de 1823 et une pièce guipuzcoane « in

gedruckten fliegenden Blaetteru » ; puis il donne diverses chansons, qu'il possède « nur handschriflich, und zwar es ist wieder einiges davon Unicum, das heiszt nur in der mir mitgetheilteu Handschrift vorhanden » : nos XXIII, chanson érotique : *Guacin, lagun, guacin biyoc* (5 couplets); XXIV, chanson bachique, *Oï cer eguin othe çaut niri* (3 couplets) ; XXV, chanson bachique, *Aztezquenean yoanen guira* (3 couplets); XXVI, Lamentation d'un vieillard, *Gazte nincenean*; XXVII, La rencontre du créancier et du débiteur, *Agur, Alciroïn, guiçon galanta* ; XXVIII, Le Rossignol, *Tchori erresiñoula* (7 couplets) ; XXIX, Entretien d'amour, *Urac harria higatzen* (4 couplets); XXXII, cancion del vino, *Ay niri cer eguin othe zat* (5 couplets) ; XXXIV, *eguzqui zoragarri* (2 couplets) ; XXXV, *ezta diamanteric* ; XXXVI, *ira damacho donostiaco* (8 couplets). Je ne cite que ce qui a l'air vraiment populaire.

En 1859, il parut, à la librairie Didot, un joli petit in-12, avec titre rouge et noir, fort élégamment imprimé à Bordeaux par Gounouilhou, sans nom d'auteur. Ce volume, peu commun, est intitulé *Le romancero du pays basque*, et contient 137 pages. Ceux qui auront eu la patience de lire la préface un peu alambiquée qui est en titre de ce « romancero » auront compris qu'il n'y a là qu'une suite de « pastiches », à la façon de Mac-Pherson, qu'une série de compositions écrites en pur français où l'auteur a seulement intercalé, de loin en loin, quelques couplets empruntés à diverses chansons basques originales. Ce livre, dont l'intérêt scientifique est par suite assez médiocre, est l'œuvre de M. Francisque Michel.

Le même professeur a publié de nombreux vers euscariens dans son *Pays basque* (Paris, 1857, in-8°, IV-547 p.

dont 4 pages de musique). Ce volume, fait un peu de pièces et de morceaux et auquel prétendent avoir contribué nombre de gens du pays, renferme : 1° le texte et la traduction de plus de quatre-vingts chansons basques dont beaucoup ont été communiquées par M. Archu, inspecteur primaire à La Réole (ch. XI, p. 209-434) ; 2° une notice sur la musique basque (ch. XII, p. 435-439) ; 3° des citations de Dechepare (ch. XIII, p. 440-454) et d'Oihenart (p. 455-466). Le chapitre III du même ouvrage (p. 29-42) était relatif aux « proverbes » et le chapitre IV (p. 43-92) aux « pastorales ». On trouve encore d'autres *spécimens* de la littérature basque *passim* dans tout le cours du volume. Le texte est gâté par de trop nombreuses coquilles ou par des « corrections » souvent maladroites. Les traductions d'ailleurs sont parfois très défectueuses ; à la page 540, par exemple, le vers suivant :

Hoikintzat iloba da Celhabe gaztea

est traduit : « Celhabe le jeune est le neveu de *Hoïque* », tandis qu'il signifie réellement : « le jeune Celhabe est le neveu de *ceux-là.* » L'auteur de ce vers, l'abbé Hiribarren, curé de Bardos, venait en effet de nommer (*Eskaldunac*, p. 152) les principaux habitants de Bardos, MM. Haramburu, Damestoy, etc.

Dans ses *Origines des Basques de France et d'Espagne* (Paris, 1869, in-12, vj-294 pages), M. D.-J. Garat cite deux couplets basques (p. 139 et 257) : le premier n'est autre que le refrain du soi-disant *Chant des Cantabres.* M. Garat traduit également en prose (p. 150-153) le prétendu *Chant d'Altabiscar.* Il donne enfin (p. 27-28), une

imitation en vers d'une chanson basque dont je ne connais point l'original ; un de mes lecteurs le retrouvera peut-être, à l'aide des deux premières strophes que voici :

J'aborde enfin, par un bon vent,
Mademoiselle.
— Vous devez être bien content,
Répondit-elle;
Il en pouvait être autrement.

Je vous apporte un colibri,
Mademoiselle.
— Merci du bel oiseau, merci,
Répondit-elle;
Je n'accepte rien qu'un mari.

M. Garat prétend que cette traduction en vers (?) conserve à la chanson sa forme originale mieux que la prose ne le ferait.

M. Fabre, dans ses *Lettres labourdines* (*Bayonne*, 1869, in-12 de (vij)-238 p.) donne trois chansons originales : (Pages 7-8) *Lurraren pean* (4 couplets) ; (pages 126-130) *Lo, lo, nere maïtea*, de M. le Dr Larralde (premier prix du concours d'Urrugne de 1859 (7 strophes) ; (pages 159-161) *Amodio traidorea*.

Je passe aux journaux et revues.

Dans l'*Album pyrénéen*, revue béarnaise, on trouve (janvier 1841, p. 1-11 ; mars 1841, p. 89-102 ; mai 1841, p. 207-215 ; 1841, p. 334-345, quatre articles signés d'abord J. D., puis Duvoisin), sur *les Basques et leur poésie*, la *poésie dramatique*, les *comédies des Basques*, et le *Jeu de Paume*, où sont citées des chansons basques.

Dans son journal l'*Ariel*, qui paraissait à Bayonne, Chaho a publié diverses poésies ou chansons basques (numéros

des 6 octob. 1844, 5 janv., 9 et 16 févr., 2, 9 et 16 mars, 27 avril, 4 mai, 14 août, 14 et 28 sept. 1845).

Il faut voir encore l'*Avenir des Pyrénées et des Landes* (numéros des 19 sept., 13 octob. 1874, 21 sept. 1875, 29 févr. 1876, 23 juin, 4 octobre 1877, 19 juillet, 11 et 15 août 1881, 22 juillet 1882) ; le *Bulletin de Paris*, numéro de juin 1852 ; et *Le Cabinet de Lecture* (*Voleur et Cercles réunis*), 25 mars 1846, p. 268, poésie populaire basque, par M. G. B. (Gustave Brunet). Cet article, indiqué comme extrait d'un *Voyage* inédit *dans les Pyrénées*, donne la traduction de trois chansons basques, la première de trois couplets avec le texte (*Arguia dela, Othea lili, Partitu nintzen*) ; de la seconde et la troisième, M. Brunet ne donne que les premiers mots basques : ce sont les deux chansons précédemment citées par M. Boucher de Crèvecœur.

Le *Courrier de Bayonne* a donné des poésies basques dans ses numéros des 28 avril, 1er mai, 8 sept. 1853, 27 avril 1864, 31 août 1866, 12 et 30 août 1867, 3 et 26 sept., 1 et 6 octob. 1869, 13 mars 1870, 0 sept. 1872, 17 juillet 1873, 13 sept. 1876, 17 décemb. 1879.

L'*Euskalerria,* revista bascongada, dirigée par José Manterola (San Sebastian, 1880-1883, in-8°) a publié beaucoup de chansons et de poésies basques.

La France littéraire (tome XIX, 1835, p. 238-241) publiait un article sur « les Basques et Zumalacarréguy », par A. Chaho ; il y cite, p. 319, *Tchorittoua, nourat houa* (3 couplets), et p. 320, *Hourandian umen bada.*

On peut consulter encore le *Gentleman's magazine*, oct. 1858 (F. Michel, Basque popular poetry : *zeluko izarren bidia*) ; l'*Irurac-bat,* 18 octobre 1878 ; l'*Ilustracion*

española-américana, mai 1881 (ode à Calderon, à l'occasion du Centenaire, par Philippe Arese y Beitia); *Le Journal de Saint-Jean-de-Luz*, 13 août, 10 et 17 sept. (prov.), 1er, 8 et 15 oct., 10 et 24 déc. 1882, 21 janv., 4 mars, 18 fév., 18 mars, 1er et 15 avril 1883; *Le Libéral Bayonnais*, 27 mars 1869 et 7 oct. 1871; *Le Messager de Bayonne* (12, 17, 19, 21, 24, 28, 31 mai, 16 juin, 2, 14, 19, 30 juillet, 1er, 10, 13, 15 sept., 6 oct., 6 déc. 1853, 25 fév., 6 mars et 13 avril, 11 mai, 6 et 27 juin, 12 sept., 30 déc. 1854, 10 fév., 13 mars, 10, 19 et 26 avril, 11 août, 23 oct., 3 et 29 nov., 6 et 11 déc. 1855, 1er et 27 mars, 17 et 19 avril, 31 mai, 12 juillet, 16 août, 4 et 18 sept., 15 nov., 30 déc. 1856, 27 janv., 9 et 30 mai, 1er et 22 sept., 17 nov. 1857, 13 oct. 1859; *La Paz*, 13 avril 1877; enfin, *Le Phare des Pyrénées*, qui contenait trois poésies basques — composées, tant en France qu'en Espagne, à l'occasion du voyage dans le pays basque de la reine Isabelle, du duc et de la duchesse de Nemours, — dans ses numéros des 13 et 20 août, 7 et 17 septembre 1845.

La *Revue des Basses-Pyrénées et des Landes* (Paris, 1883, in-8°) a publié dans son premier numéro (janvier 1883) à la page 7, les deux strophes suivantes, originales et auparavant inédites :

JAON BARUA.

Jaon Baruak aspaldin
Chedera bat hedatü zin :
Chori eijer bat hatzaman dizü
Paubeko seroren komentin ;
Orai hareki lotzen düzü,
Aspaldian desir beitzin.

Chedera baliz halako
Merkhatietan saltzeko!
Aitoren semiak juan litazke
Erostera hentako,
Komentietan ezarteko
Seroren atzamaiteko.

(J. Sallaberry Mauletarrak bildurik
Ziberuan eta igorririk.)

« Monsieur le baron, il y a longtemps, — avait tendu un filet ; — il a pris un joli oiseau, — dans le couvent des sœurs de Pau ; — maintenant, il se tient avec lui, — car il en avait le désir il y a longtemps.

« S'il y avait des filets de ce genre — à vendre aux marchés, — les fils des bons pères pourraient aller — en acheter — pour les jeter dans les couvents, — prendre les sœurs ».

(Recueilli en Soule et publié par J. Sallaberry, de Mauléon).

J'ai corrigé deux fautes typographiques.

Je n'aurai garde d'oublier *La Revue d'Aquitaine*, qui contient, dans son tome XII (Condom, 1867-1868, in-8°, p. 451-452) un article de M. Fr. Michel, intitulé : *Une aventure sans nom*. Le savant professeur y raconte qu'il aurait entendu chanter en Écosse une chanson basque par une dame âgée, née à l'Ile-de-France, et dont la mère aurait été originaire des Aldudes. Il donne les deux premiers couplets de cette chanson :

Euskal bada uratskal eyhera;
Ziberoco lurretan pare gabe dena :
Bestiac oro harek dutu berac partzen,
Ezta han behinere jentia athertzen
Zoaste beraz zoin lehen, gizon, emaztiak,
Tik tak, tik tak,
Ziekin ireatzie guziek zorroak.

Han beharrek, arrotzek, honk jin ukhaïten
Takailla hedaturik bethi atzemaïten;
Hauco asketan bethi ere irine franko,
Baï eta hautzac ere sukhaltian bero.
Zoaste beraz, zoin lehen, giron, emaztiak,
Tik tak, tik tak,
Ziekin ireatzie guziek zorroak.

Ce n'est certainement pas là une chanson populaire, mais j'ignore qui a pu l'écrire; en tout cas, le copiste a tellement altéré le texte qu'il n'est pas toujours compréhensible. Jamais un Basque ne représentera par *tic tac!* le bruit d'un moulin. La chanson entière est donnée dans le même volume (p. 380-383), en français, sans signature, sous le titre de *Mariana l'orpheline.* Les deux couplets basques ont été évidemment faits après coup, pour les besoins de la cause. Du reste, l'article est accompagné de cette note, signée J. Noulens: « En consultant nos souvenirs et notre sens critique, nous nous trouvons irrésistiblement entraîné à conclure que *Mariana l'orpheline,* aussi bien qu'*Une aventure sans nom*, ont pour auteur le gracieux écrivain auquel on doit le *Romancero du pays basque* et un recueil magnifique de notions positives sur cette contrée dont on l'a proclamé le Christophe Colomb. Amant non moins enthousiaste de celle d'Ossian, il aura voulu, après avoir imité Mac-Pherson, passer dans la patrie de ce mystificateur littéraire et ajouter un chapitre à ce beau livre : *les Écossais en France et les Français en Écosse* ».

Les six volumes in-folio qui portent, au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, le titre de *Poésies populaires de la France* (Fonds français, nouvelles acqui-

sitions, nos 3338 à 3343 (1), contiennent un certain nombre de spécimens de la littérature populaire basque.

Ces spécimens ont été communiqués par trois personnes.

Une chanson relative au comte d'Estaing, publiée depuis par M. Fr. Michel dans son *Pays Basque* (p. 249-252), avec quelques variantes orthographiques, a été reçue par la commission spéciale le 14 janvier 1856. Elle occupe les p. 292 à 297 du second volume, sous ce titre : *D'Estaing yaun contcaren laudorioac*, et est présentée comme une « chanson basque chantée dans les villages qui bordent l'Océan depuis Bayonne jusqu'à Béhobie, et à l'embouchure de la Bidassoa ». Elle est accompagnée d'une traduction « interlinéaire » et d'une traduction « libre ». Elle comprend quinze couplets. Elle vient du département de la Creuse.

Un grand nombre de pièces ont été communiquées par M. Archu, inspecteur primaire à La Réole. M. Archu, qui a d'ailleurs envoyé plusieurs documents gascons, était Basque et s'était beaucoup occupé des choses de son pays. Tout ce qui vient de lui est certainement original et authentique.

C'est d'abord (t. IV, p. 90; reçu le 13 novembre 1854) deux chants de quête réunis sous la rubrique « vieux usages de la vicomté de Soule ». J'ai publié ces deux pièces dans mon recueil *le Folk-lore du pays basque* (Paris, Maisonneuve et Cie, 1883; collection des *Littératures po-*

(1) On sait que la collection a été formée d'après les instructions et sur le contrôle d'un *Comité* officiel de la langue, de l'histoire et des arts de la France.

pulaires, t. XV, p. 231-232). M. Archu avait joint à son envoi les airs notés ; ils sont encore inédits.

On doit aussi à M. Archu onze morceaux réunis dans le tome V de la collection de la Bibliothèque Nationale. Ces morceaux paraissent avoir été adressés par lui en un seul paquet (reçu le 11 avril 1853) et comprenant : 1° p. 37, une chanson en six couplets commençant par *Sed libera nos a malo* (publiée par M. Fr. Michel, *Pays basque*, p. 429) ; 2° p. 38, une chanson en huit couplets, celle de Perkin, *Norat goaiten zira, adisquidia* (également publiée par M. Fr. Michel, p. 397-399) ; 3° p. 39, deux chansons sur l'ivrognerie, *Hogoi bersu berriac* (premier couplet dans Fr. Michel, p. 426), *Biba bassanabarra, konkor Lapurdi*, en cinq et trois couplets ; 4° p. 40, six couplets sur le maréchal Harispe (Fr. Michel, p. 422) ; 5° p. 41, douze strophes sur le *dos de Mayo* (la première a été publiée par M. Fr. Michel, p. 421 de son *Pays;* j'ai donné une traduction de la pièce entière dans mon recueil cité plus haut, p. 188-191) ; 6° p. 42-43, un récit historique rhythmé (1) ; 7° p. 44-45, une chanson en douze couplets sur le vin (publiée par Fr. Michel, p. 356-359), *Noe leghe zaharreko ;* 8° p. 46, une chanson en dix couplets, *Urzo luma gris gachua ;* 9° p. 47, deux chansons, l'une, en trois couplets, relative à l'entrée des Français en Espagne (1794), *armadetan phestac handi*, l'autre, en six, relative à l'entrée des Anglais en France (1814), *guizon hoic norc dira gorriz beztituric.*

Les autres documents basques de la collection nationale viennent de M. Eugène Garay de Monglave (Voy. ci-après).

(1) Je le publie ci-après.

§ III. — MUSIQUE.

Toutes les publications relatives à la musique basque se classent en chansons et romances, danses, arrangements d'airs originaux et morceaux inspirés par le pays, souvenirs, réminiscences, etc.

CHANSONS ET ROMANCES. — Nous devons indiquer tout d'abord les mélodies accompagnées des paroles basques originales.

Il convient de citer avant tout les recueils spéciaux ; ce sont :

Coleccion de aires vascongados para canto y piano, par SANTESTEBAN. *San Sebastian,* s. d. (1864 et suiv.?) — En 1878, il avait paru 65 numéros dont chacun a 2 pages ; à beaucoup s'ajoute de plus une feuille intercalaire contenant le texte des paroles. — Plus tard, fut distribué le nº 55 *bis*, *Erreguiña maitea* qui, composé en l'honneur de la reine Isabelle, ne put être mis en vente pour cause de politique à l'époque où il fut imprimé (1868), — En 1883, ont paru les nºs 66 et 67 (1).

Souvenirs des Pyrénées. — Douze airs basques choisis et notés par Mme de la VILLÉHÉLIO (s. l. n. d., 1869). Avec accompagnement de piano. — (ij)-26 p. gr. in-8º.

Chants populaires du pays basque, paroles et musique originales, recueillies et publiées avec traduction française par J.-D.-J. Sallaberry (de Mauléon), avocat. *Bayonne*, 1870, 1 gr. in-8º de (xj)-415 p. — Contient cinquante

(1) Il a été rendu compte de cette collection par M. Bourgand-Ducoudray dans *Mélusine* (col. 560).

chansons (la plupart souletines et bas-navarraises), dont une à trois voix (voy. ci-après p. 401) et quinze avec accompagnement de piano.

Cancionero vasco, poesias en lengua euskara, reunidas en coleccion, ordenadas en séries, etc., par José Manterola. *S.-Sébastien*, 1877-1880, 3 in-8. — I. 1877. xv-91-iv-(iij)-vii-88-(viij)-(iij)-x-89-(ij)-(iij)-xiii-92-(iv)-xi-(v) p.; — II. 1878. vii-iii-(vj)-vii-86-v-xiii-89-(iii)-vii-104-(jx)-8 p.; — III. xxiii-467 p. — Tome Ier. 1877-1878. 1re série, 3 p. (3 chansons); 2e série, 7 p. (2 chansons); 3e série, 2 p. (2 chansons). — Tome II, 2e série, mai 1878, 3 p. (3 chansons). — Tome III, 1880, 9 p. (2 chansons). Tous ces appendices sont autographiés.

Euskalerria, Revista bascongada; fundador y director, José Manterola. *Saint-Sébastien*. — 1re année, tome I, p. 61-64; 253-256; — 2e année, tome III, p. 277-283; — 3e année, tome V, p. 179-184; tome VI, p. 42, 116-117, 172; tome VII, p. 2-5, 6, 165-170, 456-457; — 4e année, tome VIII, p. 52-53, 188-189, 284-285, 412-413, 444-445, 530-540, 565-574; tome IX, p. 52-53, 81-83, 245-256, 280-281, 316. (Autographié.)

Des chansons populaires basques se trouvent dans les recueils suivants :

Don Lázaro Nuñez-Robres. — *La Música del pueblo*, coleccion de cantos españoles recogidos, ordenados y arreglados para piano. *Madrid*, N. Toledo, s. d. — 88 p. petit format. — Page 36, Zorcico : *begui belz eder oyec norenzat dituzu?* — p. 68, El arin arin (piano seul); — p. 69, canto vascongado, *Aspeitico nescachac;* — p. 78, canto guipuzcoano *Iru damacho*.

José Inzenga. *Ecos de España*, coleccion de cantos y

bailes populares. *Barcelona,* A. Vidal y Roger, s. d. — (iij)-120 p., format moyen. — Tome Ier (le seul qui ait paru). — P. 91, Cancion popular (Guipuzcoa), *Charmagarria zera ederqui dantzatzen;* — p. 93, Ondarrabia chiquia, cancion historica (Guipuzcoa, *Felipe bostgarrena*); — p. 95, Cancion guipuzcoana y baztanesa (Guipuzcoa, *Historia bat icusi det nic*); — p. 96, Ondarrabia aundia, cancion historica (Guipuzcoa, *Ondarrabian daudedantzari bi ederrac*).

Cinquante chants pyrénéens, recueillis, chantés et publiés par Pascal Lamazou. *Paris* et *Pau,* s. d. (1869) — grand format, (vj)-101 p.; portrait de Lamazou. — P. 74 à 97, neuf airs basques dont trois sont répétés.

Cinquante chants pyrénéens, recueillis, chantés et publiés par Pascal Lamazou. *Paris, Pau* et *Bayonne,* 1874 (deuxième édition), — grand format, (viij)-101 p.; frontispice : dessin de G. Doré. — Pages 70 à 97, onze airs basques (chant et accompagnement de piano) dont trois sont répétés.

On trouve, ensuite, de la musique basque dans un ouvrage devenu également très rare, conservé sous la cote 558. e. 26 au Musée Britannique (Département de la Musique). Cet ouvrage est intitulé :

« *Sketches of Scenery in the basque provinces of Spain,* with a selection of national music, arranged for pianoforte and guitar : illustrated by notes and reminiscences connected with the war in Biscay and Castilla. = By Henry Wilkinson, member of the royal college of surgeons, and late staff-surgeon in the british legion. — *London,* published by Ackermann & Co, 96, Strand — 1838. » C'est un petit in-fol. de vij-48 p. de texte, 32 p. de mu-

sique et 12 pl. — Il n'y a à signaler que : p. 32, un *zorcico* avec paroles basques, *Amoriua bay da aranzazorotza* (*sic*) et accompagnement de piano ; p. 12, *zorcico*, *basque air*, accompagnement de piano et de guitare, paroles anglaises de J.-A. Wade (When the moon is gently stealing) ; p. 18, *zorcico*, *basque air*, accompagnement de piano et de guitare, paroles anglaises sans nom d'auteur (Oh ! sue not thou for fortunes dower) ; p. 22, *zorcico*, accompagnement de piano et de guitare, paroles anglaises de G.-W. Brameld (Dear maid, arise ! the sun is bright) ; p. 31, *zorcico, basque air*, pour flûte, piano et guitare.

Dans son *Pays Basque* (Paris, 1857, in-8°), M. Francisque Michel a inséré 4 pages de musique lithographiée, comprenant : 1° *Saut basque,* 1 p. ; 2° *Pordon dantza*, 1 p. 1/2 ; 3° *Cuarrentaco erreguela*, 1 p. ; et 4° *Choria caiolan,* 1/2 p. Les 2° et 3° de ces morceaux sont empruntés à la publication d'Iztueta (Voy. ci-après p. 402).

Dans *Mélusine,* recueil de mythologie. etc., publié par H. Gaidoz et E. Rolland (Paris, 1878, in-4°), est, aux col. 363-365, une berceuse basque avec musique.

J'ai publié trois chansons avec leur musique, dans mes *Basques* (p. 127 à 135).

Dans le livre de M. Paul Perret, *Les Pyrénées françaises*, Paris, 187.-1882, tome II (Pays basque et Basse-Navarre), on trouve, p. 478-480 et p. 484, deux romances basques, d'ailleurs bien connues, empruntées, la première à Lamazou, la seconde à Sallaberry, avec des accompagnements composés par M. Octave Fouque (*Bortian artzaña eta* et *Atharratze jaureguian*).

Je ne connais, publiées isolément, que les chansons suivantes :

Icenic gozuena (impr. Baroja a S.-Sebastien), sept couplets et chœur; sur la première page; au verso est la musique, avec accompagnement de piano.

Zorcico á Bilbao, poesia de Mario Halka, musica de Avelino Aguirre. *Bilbao*, lith. de Leguina, s. d. (1875?) — Le chant est en espagnol mélangé de quelques mots basques.

Ce morceau a été réimprimé à Paris, avec paroles françaises et basco-espagnoles :

Le zorzico de Bilbao, danse espagnole avec chant, poésie de Mario Halka, musique de A. Avelino, paroles françaises de L. Palianti. *Paris,* Brandus. Grand format.

Hernaniri Zortzico-coro a 4 voces, letra de S. Baroja, Musica de J.-A. Santesteban. *S.-Sebastian*, s. d. (1880?) — Sans accompagnement. — Titre et 8 pages. — Format moyen.

Edicion Zozaya. Capricho vasco para canto y piano, por P. Sarasate, *Madrid,* Zozaya (s. d., 1880?) — Titre (rouge et noir) et 7 pages.

Aingeru bati, romance basque, avec accompagnement de piano, musique tirée de *Si j'étais roi!* (A. Adam), paroles de J.-B. Elissamboure. — 3 p. grand format. — Lithographié (Bayonne, 1881).

J'ai déjà cité plus haut l'adaptation de paroles françaises au *zorzico de Bilbao*. Une autre adaptation se trouve dans la pièce ci-après :

A Madame Raphaël Félix. *Andrea*, sérénade chantée au Théâtre-Historique dans *Regina Sarpi;* paroles de Denayrouse et Ohnet, musique de A. Artus. — 3 pages, moyen format. — Chant et piano. — En tête du chant, on lit : « Sérénade sur un refrain du pays basque » (l'air basque est celui de *Adios, ene maitea*).

Le premier air basque, dont la musique ait été gravée, est, si je ne me trompe, l'air si connu dans tout le Labourd, *epher zango gorri*. Le morceau est intitulé :

Souvenir des Pyrénées, air basque arrangé à trois voix *ad libitum*, avec accompagnement de piano ou harpe ; paroles de M. le baron de LAMOTHE-LANGON et dédié à Madame la baronne de Montmorency, par Gustave DUGAZON. Prix : 2 francs. A *Paris*, chez Jaret et Cotelle, éditeurs, marchands de musique du roi, *Au Mont-d'Or*, rue Saint-Honoré, nº 125, près celle des Poulies, et rue de Richelieu, nº 92, au-dessus de celle Feydeau ». — Titre et deux pages grand format. — La vignette représente une montagne à gauche, et à droite une maison sur la porte de laquelle se tiennent deux femmes ; au premier plan, un jeune paysan s'éloigne étendant les bras ; il tient à la main un tambour de basque.

Cette « romance », sans date, doit avoir été publiée en 1820 environ ; il en existe une autre édition à une seule voix, que je possède : le titre est absolument pareil, on a seulement enlevé la treizième ligne : *arrangé à trois voix ad libitum*.

L'arrangement à trois voix (sans accompagnement) a été reproduit dans la *Clé du Caveau* (1), 4e édition. Paris, s. d. (1848, nº 2021) ; on y trouve, p. 235, le texte du premier couplet. Les éditions originales en ont trois qu'il peut être intéressant de donner ici ; on voit que le rythme et les paroles conviennent aussi peu que possible à l'air et au pays :

(1) A laquelle M. Sallaberry l'a empruntée.

Il faut donc fuir ma patrie
Et m'exiler de ces lieux;
Rosa, ma tant douce amie,
Reçois mes derniers adieux.
Ah! tous les biens de la terre
Ne sont plus rien pour moi,
Puisqu'il faut quitter ma mère
Et vivre loin de toi. (*bis.*)

Adieu, fertiles montagnes
Où mon œil s'ouvrit au jour,
Vergers, riantes campagnes,
Prés où serpente l'Adour;
Vous, témoin de tant de larmes,
Et de tant de plaisirs;
Adieu, bosquets pleins de charmes;
Adieu, doux souvenirs. (*bis.*)

Le jour fuit; l'aube prochaine
Ici ne doit plus me voir;
Je n'aperçois que le chêne
Où Rosa venait s'asseoir.
O nuit dont le voile efface
De si tendres objets,
Emporte au moins la trace
De mes cruels regrets. (*bis.*)

Danses. — En 1824, Iztueta publia à Saint-Sébastien l'ouvrage suivant sur les danses du Guipuzcoa :

Guipuzcoaco dantza goyoangarrien condaira edo historia beren soñu zar, eta itz neurtu edo versoaquin. Baitaberac' ongui dantzatzeco iracaste edo instruccioac ere..... Beraren eguillea D. Juan Ignacio de Iztueta... *Donostian*, I. R. Baroja, 1824, 1 in-8º, (xvij)-vi-185-(i) p. — Vendu : Klaproth, 19 fr.; Pressac, 3 fr.; Fr. Michel, 8 fr.; La Ferté Senectère, 8 fr.; Burgaud des Marêts, 16 fr.; en librairie de 20 à 35 fr.

Le même auteur publia, deux années après, la musique des airs de ces danses, sous ce titre :

Euscaldun anciña anciñaco | *tu are lendabicico etorquien* | *dantza on iritzi pozcarri gaitzic gabecoen* | *soñu gogoangarriac* | beren itz neurtu edo | versoaquin | *Donostiaco* | Ignacio Ramon Barojaren | Moldizteguian 1826 garren urtean eguiña. — Pet. in-fol. de 1 page (titre gravé), 1 page (dédicace imprimée), 2 pages (introduction) et 35 pages de musique gravée. — Vendu : Quaritch, 1872 et 1883, 50 francs. — Ce volume est devenu très-rare ; la censure espagnole en avait interdit la publication.

Je crois devoir indiquer ici une sorte d'opéra populaire : *Iriyarena* (la infantil del Gimnasio), cuadro de costumbres yruchulas, original de Omar-Celin-Oasor (Marcelino Soroa), représenté au théâtre de Saint-Sébastien les 12 et 19 mai 1878 ; *Saint-Sébastien*, impr. Osès, 1878, 16 pages de texte (espagnol mélangé de basque) et 10 pages de musique lithographiée ; les auteurs des diverses parties de musique sont MM. Candido Soraluce, Azpiazu, V. Ciboure, J.-J. Santesteban et Marcelino Soroa.

Vers 1880, on a entrepris la réédition du recueil d'Iztueta, sous ce titre :

Bailes tradicionales vascongados para piano solo. *San Sebastian*, Santesteban ; format moyen. — Deux séries de 6 et 8 pages, comprenant 13 numéros.

En 1840, parut à Pau le premier volume de l'*Album Pyrénéen*, in-8°. On y trouve, à la page 466 :

Un saut basque, arrangé pour le piano, et dédié à Mme Nelly Beausse, par L. Delahaye.

Arrangements, réductions, etc. — *Hernaniri*. Zortzico-

coro de J.-A. Santesteban. Transcripcion para piano, *San Sebastian.* — Titre et 4 pages, grand format.

Edicion autorizada. *Adio euscalerriari,* zortzico de Yparraguirre. (*Madrid*), B. Zozaya, editor — Titre et 2 pages. — Piano seul.

Il a été fait trois quadrilles sur des mélodies basques ;

1° Aux Basques. — *Une partie de pelote,* quadrille basque pour le piano par Ed. Engelbrecht (*Chori papo gorria, Izazen astchartean, Merchiquaren floriaren ederra, Othia lili denian,* et un *saut basque*), *Bayonne.*

2° *Les Montagnards basques,* deuxième quadrille basque pour le piano, p. E.-G. Engelbrecht (*Ederra cira bainan, ourso chouria erraçon, chahurrac uaũ eta gathuac gnaũ, issar charmagarria eta tchariona ;* la finale est un air espagnol), *Bayonne.*

3° Souvenir de Biarritz, *quadrille basque,* accepté par S. M. l'Impératrice Eugénie. Alexandre Artus. (2. le *Saut basque,* 3. *Adios, ene maitea,* 5. *Chapel gorria ;* les autres figures ne sont pas sur des airs originaux). *Paris,* Cartereau.

Il a été publié également une suite de valses arrangées sur des airs basques :

A Sa Majesté l'Impératrice des Français. — *Lore eskualdun ahurra, Souvenirs du pays basque,* pour piano, par Camille Deplace, chef de musique du 93e régiment d'infanterie de ligne. *Bayonne,* s. d., in-8°, titre et 10 pages.

Les airs basques sont ceux des romances suivantes : 1° introduction, *Agur Betiri, Lore pullit bat, Mendian zoin den eder, Adios ene maitea, Choriñua Kayolan ;* 2° valses, *Atzar gaiten, Donostiaco* (*iru damacho*), *Itchauzpeko alaba, Gazte nintzenian, Choriñua norat hua, Ikhaz-*

ketako mandoa, Charmagarria zira, Chori bapo gorria, Bortha hortan, Urtzo colomañua, Arguizari ederra, Ene emaztia gaur hilen, Landarteco Domingo, Urtzo churia, Jauzi motchac; 3° finale, *ai ! ai ! mutilla, iruten ari nuzu, mailu churiac.*

Dans les *Noels* d'Andichon (éd. de Bagnères, 1876, pet. in-18) le noël XXX, à la page 58, est indiqué comme devant être chanté « sur l'air basque *Inchauspeko alaba* ».

Les cinquante premières chansons de la collection Santesteban ont été réduites pour le piano :

Cantos populares vascongados para piano solo ; *San Sebastian*, Santesteban, format moyen. — Cinq séries (en 1881), de 7, 8, 7, 7 et 8 pages.

On trouve encore des mélodies basques dans les recueils suivants :

A S. M. la Reina doña Mercedes de Orleans y Borbon, en su regio enlace. — *Cantos populares de España*, miscelanea para piano, por el Mro Jose Inzenga, *Madrid*, Zozaya. Page 1, Canto vascongado ; page 4, Zorcico ; page 6, Cancion vasca.

A la Señorita da Mathilde Weissveiller. — *España y sus cantares*, nuevo y brillante popurri, por D. Zabalza ; *Madrid*, Eslava. — Deux éditions. — Titre et 12 pages. — Page 6, *Donostiaco* (*iru damacho*).

Les morceaux suivants paraissent n'avoir de basque que le mot « basque » dans le titre :

A Madame Ma Josefa de Agreda de Gonzales. — *Tableaux basques*, « Basken lust und leben », pensée caractéristique pour piano, par Oscar de la Cinna. *Paris*, Heugel. — Titre et 5 pages.

Chanson basque, pour le piano, par A. Croisez. *Paris*, H. Lemoine. — Titre et 4 pages.

Chaho (*Biarritz*, t. II, p. 172) parle de l'air *Donostiaco iru damatcho* « arrangé pour violon par Habeneck et joué par Alard ».

M. J.-D.-J. Sallaberry, dans ses *Chants populaires* (p. 407), signale l'étonnante ressemblance de l'air basque *Lurraren pean sar nindaiteke* et de la romance populaire de *Manon* (chants et chansons populaires de la France, *Paris*, Delloye, 1843, 2e série, n° 12). La notice, de Dumersan, dit que cette chanson a été recueillie « sous la dictée des nourrices et des cuisinières » ; il y est question du régiment de Provence. Ce régiment n'ayant été créé qu'en 1674, la chanson de *Manon* est probablement postérieure à cette date.

M. Sallaberry rappelle aussi (p. 406-407) que, suivant certaines affirmations, l'air basque *aitarik eztut* se retrouverait dans le *Titus* de Mozart, ce qu'il ne m'a pas été possible encore de vérifier.

D'autre part, beaucoup de Basques ont prétendu que Rossini leur avait pris la prière de *Moïse* ; et l'on m'a souvent fait remarquer l'analogie, frappante au début, entre la mélodie basque *Adios, ene maitea* et l'air de *Lalla Rouck* : « Ma Maîtresse a quitté la tente ».

§ IV. — FORMULETTES.

En dehors de celles que j'ai données dans mon *Folklore* et dans ma brochure les *Basques* (p. 136-137), il n'en a été publié, à ma connaissance que deux, par M. Léon Bureau dans *Mélusine*, col. 293.

§ V. — DEVINETTES.

Il n'a été publié de devinettes, outre celles que j'ai données dans les deux livres indiqués ci-dessus, que par M. Cerquand, dans le *Bulletin* de la Société de Pau (t. V, 1876, p. à , cinquante-quatre) et par M. Alvarez y Machado (Demofilo, *Adivinanzas*, Séville, 1880, p. 372 à 375, treize).

§ VI. — PROVERBES ET DICTONS.

L'ouvrage fondamental est le recueil d'Oihenart (*Proverbes, Atsotizac eta refravac*, Paris, 1657, pet. in-4°) qui comprend 537 proverbes (p. 1 à 46 et traduction française p. 47 à 80), avec son supplément sans date qui en comprend 169 (nos 538 à 706, p. 1 à 8 et 1 à 2, traduction française p. 1 à 13). Du recueil de 1657, on connaît deux exemplaires conservés l'un à la Bibliothèque Nationale, l'autre à la Bibliothèque municipale de Bayonne; du supplément, il n'existe qu'un exemplaire, à la Bibliothèque Nationale, où on l'a intercalé dans la première collection d'Oihenart. Le volume de 1657 a été réimprimé à Bordeaux en 1847 par les soins de M. Fr. Michel (in-8° de LXXVI-(vij)-310 p.), avec de malheureuses « corrections ». Le supplément a été réédité, en 1859, par M. G. Brunet (article, tiré à part, des *Actes de l'Académie* de Bordeaux, in-8° de 28 p.)

Si l'on en croit certaines indications d'un bibliographe, les mss. G 139 p. 266, et Cc p. 79 de la Bibliothèque Na-

tionale de Madrid, contiendraient des proverbes basques. Il s'agit probablement du recueil formé à la fin du seizième siècle et qui, suivant le docteur Mahn, aurait eu pour titre *Refranes en bascuence*, par Esteban de Garibay y Çumalloa. Il comprend 63 proverbes publiés par Mahn (*Denkmæler*, p. 56-57) mais déjà édités en 1854, dans le *Memorial historico español* (t. VII, p. 627-660) avec des observations d'un certain Aizquibel qui valent aussi peu que les remarques et les corrections des collaborateurs de MM. Fr. Michel et Brunet. M. Fr. Michel avait donné les proverbes de Garibay, à la suite de sa réimpression d'Oihenart (p. 255 à 256), mais d'après une autre copie que MM. Mahn et Aizquibel. Le docteur Mahn, de son côté, a réédité, en 1857, le texte de 541 proverbes d'Oihenart (*Denkmæler*, p. 57-67) : les quatre derniers sont empruntés à la *Notitia utriusque Vasconiæ* (1re édit., 1638, et 2e édit., 1656, p. 54-55).

On trouve encore 86 anciens proverbes dans Isasti (*Compendio historial de Guipuzcoa*, ms. de 1621 imprimé en 1850, à S.-Sébastien, gr. in-8o, p. 171-175); mais il ne faut pas s'attendre à en rencontrer d'authentiques dans l'*Interprect* de Voltoire (Lyon, commencement du XVIIe siècle, oblong), sorte de Guide de la conversation où l'auteur a intercalé des sentences et des proverbes français qu'il a traduits, et assez mal, en basque. M. Gustave Brunet a pourtant réimprimé ces prétendus proverbes basques en 1847 et en 1873.

Les *Guides* ou *Manuels* modernes de l'espèce en contiennent quelques-uns (d'Artayet, *Manuel*, 1861, in-18, p. 275 à 283, 124 proverbes; 2e édit., 1876, p. 429-437; Fabre, *Guide*, 1863, in-18, p. 354-357). On en

trouve aussi dans les *Almanachs* du pays : *Egunaria edo Almanaca*, Bayonne, Lasserre, in-12, année 1876, p. 11 ; — *Almanaca berria edo egunaria*, Bayonne, Lespés, in-12, 1879, p. 17 ; 1880, p. 35 ; 1881, p. 31 ; 1882, p. 37 ; — *Almanaque bilingüe*, S.-Sébastien, in-8° carré, 1879, p. 2 ; — *Calendario vasco-navarro*, Bilbao, in-18, 1882, p. 157.

Chaho, qui a publié de nombreux proverbes basques dans *Biarritz*, t. I, p. 32-67, en avait cité un en note, à la p. 70 de son *Voyage en Navarre ;* Leroux de Lincy en a emprunté quelques-uns à Oihenart ; M. Fr. Michel en a donné un grand nombre dans son *Pays basque* (p. 29-42), où il est parlé (p. 30) d'un ouvrage de M. Ernest de Garay : *sentences et maximes basques* « Volume publié en 1852 en Belgique, après avoir paru par fragments, à Paris, dans le *Journal des Artistes*, et en Hollande, dans le *Journal de Maestricht* ». Cet Ernest de Garay ne doit être que le fameux Eugène Garay de Monglave ; mais je n'ai pu retrouver la brochure en question.

M. J.-B. Dasconaguerre a donné aussi une liste de proverbes, à la suite de l'édition basque de ses *Échos du pas de Roland* (*Athekagaitzeko oihartzunak*, Bayonne, 1869, in-12.

Pour terminer, je citerai un article d'un journal de Pau, le *Mémorial des Pyrénées* (4 fév. 1844, proverbes populaires du midi de la France, Oihenart, Voltoire).

§ VII. — PASTORALES.

On trouvera beaucoup de détails sur les pastorales basques et l'analyse de plusieurs d'entre elles dans le *Voyage*

en Navarre (1re édit., p. 337-339; 2e édit., p. 333-335 (1), et dans *Biarritz* (t. II, p. 124-154) de Chaho ; dans le *Pays basque* de M. Fr. Michel (p. 43-92) ; dans les *Basques legends* de M. Webster (2e édition, appendix, p. 235-246 ; enfin, dans divers périodiques : l'*Album Pyrénéen* (Pau, 1841, p. 90-102 et 207-215, articles de M. J. Duvoisin) ; peut-être le *Mémorial des Pyrénées* (8 sept. 1840), article intitulé : « Un ballet cantabre » ; l'*Observateur des Pyrénées* (nos des 11, 13, 15, 22, 27 et 29 octobre 1843, articles de M. J. Badé) ; le *Macmillan's Magazine* (janv. 1865, p. 238 à 252), et l'*Academy* (3 mai 1879), qui contenaient des articles de M. Webster.

Dans l'*Athenæum français* du 9 décembre 1854 (p. 1133-1134) et du 27 janvier 1855 (p. 86-88), on peut lire deux lettres de M. Francisque Michel à M. Prosper Mérimée, relativement aux *Représentations dramatiques dans le pays basque :* la première de ces lettres a été reproduite dans le *Messager de Bayonne* du 14 décembre 1854 ; M. Fr. Michel en a réimprimé la plus grande partie avec quelques changements de peu d'importance, dans son *Pays basque.* M. Webster a donné, en 1880, un remarquable article au *Bulletin de la Société des Sciences et Arts* de Bayonne (1878-1879, p. 69-88).

J'ai consacré aux pastorales, dans la *République française* (n° du 21 février 1879), un feuilleton scientifique reproduit, avec d'importantes additions, dans un volume publié en 1880 (*Mélanges de linguistique et d'anthropologie*,

(1) Chaho qualifie les pastorales de drames informes ; il cite (mais quelle confiance peut-on avoir en lui ?) celles d'Aïtor (?), de Charlemagne, de Roland, de Soliman, d'Almanzor, de Godefroy et de Napoléon.

par A. Hovelacque, Émile Picot et Julien Vinson. Paris, E. Leroux, in-12, p. 99-127). J'ai publié, depuis, dans la *Revue de l'Histoire des religions*, trois articles auxquels on a donné le titre général de : *Éléments mythologiques dans les pastorales basques* (t. I, 1880, p. 139-145 ; 374-379, et t. III, 1881, p. 231-239).

Je n'ai garde d'oublier un court article du *Graphic* de Londres (nº du 29 novembre 1879, p. 531, col. 1-2), avec un dessin assez inexact (p. 529), d'après des renseignements et des croquis communiqués par M. Webster (1). Le dessin du *Graphic* a été reproduit, le 10 janvier 1880, par l'*Univers illustré* de Paris (p. 29), avec un texte abrégé de celui du journal anglais et signé R. Rayon (p. 26). Mais je ne trouve rien à retenir dans un article du *Bulletin de la Société des Sciences historiques de l'Yonne* (1871, p. 105-119) : M. A. Challe y rend compte d'une représentation à laquelle il a assisté à Cambo, et qui n'a rien de commun avec les pastorales.

Il me resterait à donner quelques indications sur les prétendus *Chants historiques* des Basques ; ce sera l'objet d'un prochain article.

JULIEN VINSON.

(*A suivre.*)

(1) Suivant la déplorable et trop générale habitude des dessinateurs de journaux, on a arrangé et gâté les croquis originaux. On a mis les chevaux sur la scène même, on a coiffé les spectateurs de grands chapeaux espagnols, etc.

NÉCROLOGIE (1)

Le 26 janvier 1883 mourait à Nancy, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, M. le baron P. Guerrier de Dumast, ancien intendant militaire, correspondant de l'Institut. M. de Dumast était le type le plus parfait de cette société brillante et distinguée de la Restauration, où l'indépendance d'esprit, la droiture du cœur, le libéralisme des idées, s'alliaient à une instruction profonde en même temps qu'à un mysticisme large et généreux.

Né à Nancy, le 26 février 1796, M. de Dumast a rendu de grands services à la France d'abord, à la Lorraine ensuite, à la science enfin. Il laisse une somme considérable d'écrits qui témoignent de son infatigable activité. On citerait peu de questions importantes qu'il n'ait traitées, peu de progrès pour lesquels il n'ait combattu : il a notamment, l'un des premiers, essayé de vulgariser l'usage de la viande de cheval dans l'alimentation.

Mais je ne dois et ne puis le considérer ici qu'au point de vue scientifique. Là encore, son œuvre est énorme. Il fut l'un des fondateurs de la Société Asiatique ; il a, le premier, démontré la nécessité de faire au sanscrit une grande part dans l'enseignement classique. Il a publié de nombreux travaux de linguistique, un peu superficiels parfois, défaut inévitable pour les écrivains encyclopédistes (c'est le mot propre). Il s'est occupé de bonne heure de la réforme — encore nécessaire aujourd'hui — de tout notre enseigne-

(1) Extrait du discours, prononcé le 20 novembre 1883, pour la réouverture des cours de 1883-1884, par M. Julien Vinson, chargé du cours d'hindoustani et de langue tamoule à l'École des langues orientales vivantes.

ment supérieur. Je n'en finirais pas si je voulais tout énumérer; mais un devoir de reconnaissance m'oblige à rappeler qu'il fut l'un de ceux dont les efforts persévérants ont amené la création de ce cours.

Par ce temps d'égoïsme à outrance et de banalité mentale, M. de Dumast avait deux qualités précieuses : la foi et le dévouement. Je ne parle pas de la foi religieuse, qui m'importe peu; j'entends, par ce mot, la conviction de l'excellence de certaines idées et et le sentiment absolu de leurs succès dans l'avenir. Quant au dévouement, M. de Dumast en a donné mille preuves : dès son arrivée à Paris, il se fit initier dans une loge maçonnique dont il devint bientôt l'orateur; la maçonnerie n'était pas encore dégagée des hypothèses métaphysiques, mais ses prétentions historiques ne pouvaient qu'augmenter son influence sociale et politique. Plus tard, M. de Dumast a pris maintes fois en mains, avec une vaillance jamais lasse, la cause des petits, des pauvres, des déshérités.

Que dire de l'homme privé? Aimable, tolérant, serviable, encourageant autant qu'on peut l'être; causeur charmant, fin, spirituel et jamais en défaut; personne ne le quittait sans se sentir meilleur, sans se trouver encouragé, sans emporter au moins le souvenir d'une sympathie véritable.

De tels hommes sont trop rares, pour qu'on les laisse partir sans leur adresser un salut d'estime et de regret; mais rien ne consolera ceux qui ont eu la bonne fortune de prendre place à leur foyer et pour qui toute leur vie sera toujours un exemple vénéré.

Un autre mort, que je dois saluer aussi, est au contraire un jeune homme de vingt-huit ans. Après le vieillard accablé de mérites, l'enfant aux promesses irréalisées. Joseph-André Gatteyrias, qui est mort le 28 mai dernier, dans des conditions particulièrement lamentables, fut un de mes premiers, de mes plus fidèles, de mes plus chers auditeurs. Il a succombé par sa faute, diront quelques personnes; je ne puis, quant à moi, lui reprocher un excès de fierté qui était la preuve d'un grand caractère. Quoi qu'il en soit, la perte est sérieuse. Gatteyrias avait une aptitude remarquable pour la linguistique : élève de l'éminent Dulaurier, et le seul qui ait obtenu le diplôme de l'École des langues orientales pour la langue arménienne, il a donné, en 1880, au *Journal Asiatique*, une excellente

traduction de l'*Elégie de Vartan* sur « les malheurs de l'Arménien) ; en 1882, il fit paraître, à la librairie Cerf, un très intéressant et très complet volume : *L'Arménie et les Arméniens*. Mais il avait vite compris que la connaissance la plus approfondie d'une langue dont l'intérêt pratique est peu de chose en regard de son intérêt scientifique, comme c'est le cas de l'arménien, est tout à fait insuffisante ; et il porta de bonne heure ses études dans un champ d'observations plus vaste et plus fécond. Il entreprit l'analyse scientifique des dialectes géorgiens, si mal étudiés jusqu'ici, et écrivit sur la morphologie de ces curieux idiomes, dans la *Revue de linguistique*, deux articles qui ont été fort remarqués en Allemagne et en Angleterre. Il laisse en manuscrit d'autres travaux d'un intérêt plus général encore qui verront le jour bientôt, je l'espère du moins, grâce au zèle et à l'affection de quelques amis dévoués.

L'amour désintéressé de la science, la conception nette de son rôle positif dans l'ordre social, l'intuition précise de la méthode expérimentale, l'indépendance absolue en religion et en politique : telles étaient les grandes qualités de Gatteyrias, auquel mon illustre prédécesseur, M. Garcin de Tassy, qui fut pendant soixante ans l'ami de M. de Dumast, aurait appliqué ces vers de l'hymne parisien (vous savez que M. Garcin de Tassy était, comme M. de Dumast sans doute, un de ces catholiques incompris aujourd'hui, à la fois très pratiquants et très libéraux, très gallicans, un peu jansénistes peut-être, et fort opposés aux innovations romaines) :

Nil mens inane cogitat ;
In ore simplex veritas !

Julien Vinson.

415

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE TOME XVI.

Éd. Le Héricher. — Histoire et glossaire de deux préfixes dans le patois, le vieux français et le français..... 1, 177

Émile Trouette. — Le conte du Chat botté en patois créole de l'île de la Réunion..... 64

Julien Vinson. — Excentricités euscariennes..... 72

Éd. Ducéré. — Les noms d'étoffes et de vêtements en basque. 113

Piétrement. — Sur les mots *khalina, yama, kirana* et l'histoire du mors dans l'Inde..... 156

D. J. — Documents pour servir à l'étude des patois gascons... 163

Paul Regnaud. — Les antécédents et les équivalents phonétiques de la sifflante palatale en sanscrit..... 233

Julien Vinson. — Éléments de la Grammaire générale hindoustanie..... 250

H. de Charencey. — Recherches sur les noms de nombres cardinaux dans la famille Maya-Quiché..... 325

Dr Heinrich Winckler. — Les théories sur l'Europe préaryenne et la méthode, a propos du livre de M. Cruel : *Die Sprachen und Völker Europas vor der arischen Einwanderung*..... 340

Julien Vinson. — Bibliographie du Folk-lore basque..... 341

Nécrologie : MM. Burnell, Palmer, Daničić, Cherbonneau.... 110
— MM. Guerrier de Dumast, Gatteyrias..... 412

BIBLIOGRAPHIE.

Th. Hahn. — *Tsuni || Goam, the supreme being of the khoi-khoi.* (A. Hovelacque.) 77

P. Perret. — Le pays basque et la Basse-Navarre. (Julien Vinson.)..... 99

J. de Quennefer. — Souvenir de Pondichéry. (Julien Vinson.) 107

Nyare Bidrag til kaennedom om de svenska landsmaolen. (Julien Vinson.)..... 222

W. J. Van Eys. — *Outlines of basque grammar.* (Julien Vinson.) 223

Karl Geldner. — *Studien zum Avesta.* (C. de Harlez)..... 226

C. de Harlez. — De l'exégèze et de la correction des textes avestiques (V. Henry.)..... 325

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.